

Tabac Le Conseil fédéral prépare l'artillerie lourde

Ces derniers temps, des éléments nouveaux sont apparus dans la lutte contre le tabagisme. Aux Etats-Unis, les cinq principaux fabricants ont été condamnés à une amende record (l'équivalent de 240 millions de francs) pour avoir été reconnus coupables de provoquer sciemment des maladies. L'industrie du tabac possédait des preuves du pouvoir cancérigène de la fumée depuis 1952 déjà.

Opinion

La guerre... contre qui?

Aux Etats-Unis toujours, la Californie, qui s'est signalée par l'adoption précoce de mesures contre le tabagisme, enregistre un fléchissement net des maladies dues au tabac. L'Union européenne est en voie d'interdire la publicité pour le tabac ailleurs que sur les points de vente. Enfin, Genève a interdit, en juin, la publicité par affichage pour le tabac.

Le programme que Berne va bientôt lancer s'inscrit donc dans un contexte qui voit les méfaits du tabac spectaculairement reconnus, même s'il reste à faire pour que la cigarette soit vraiment regardée comme la meurtrière de 8000 personnes chaque année en Suisse. Des vents de panique se lèvent pour moins que cela.

Les jeunes constituent le cœur du problème. Parce que 90% des fumeurs ont commencé avant vingt ans. Et que, loin d'être inquiets pour leur santé, ils sont de plus en plus nombreux à penser que fumer fait partie de la norme sociale, encouragés dans ce jugement par une puissante publicité et par une législation des plus libérales, établie alors que le produit n'était pas considéré comme dangereux.

Ce qu'il faut souligner, c'est que les mesures envisagées ne sont en rien dirigées contre les fumeurs, mais constituent au contraire un dispositif équilibré visant à favoriser efficacement la responsabilité, à aider les fumeurs à devenir des ex-fumeurs et à protéger tout le monde contre les volutes empoisonnées. Si une guerre est déclarée, c'est au tabagisme et, la conclusion s'impose, aux nombreux intérêts qui en vivent. Et c'est là que le bât risque vite de blesser, surtout que l'industrie du tabac fournit aussi beaucoup d'emplois et de rentrées fiscales, comme on le sait bien à Neuchâtel.

Stéphane Sieber



Dans les premiers mois de l'an prochain, le Conseil fédéral lancera le plus ambitieux programme contre le tabagisme jamais élaboré en Suisse. Le projet est actuellement dans les bureaux de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Son but est triple : dissuader les jeunes de franchir le pas de la consommation, aider les fumeurs à renoncer à leur habitude et, finalement, empêcher que la fumée des récalcitrants ne nuise aux tiers. Quant aux moyens envisagés, ils vont loin: la restriction drastique de la publicité, une augmentation de l'imposition et des punitions contre la vente aux mineurs sont au programme.

Page 9

Statistique

Besoin croissant en information

L'année 2000 a été une année bien chargée pour les statisticiens fédéraux installés sur le plateau de la gare de Neuchâtel. Entre le départ forcé d'une trentaine d'informaticiens et l'opération recensement, le directeur de l'OFS, Carlo Malaguerra, brosse le portrait de ce dernier millésime du siècle et évoque la statistique du début du troisième millénaire. Qui s'inscrira dans une société ayant un besoin croissant d'information.

Page 3



Carlo Malaguerra se dit «surpris en bien» par le fonctionnement du recensement 2000. photo Marchon

Proche-Orient Nouvelle journée noire pour la paix



Quatorze personnes ont été blessées dans l'attentat perpétré contre ce bus hier à Tel Aviv. photo epa

Nouvelle journée noire pour la paix au Proche-Orient. Quelques heures à peine après l'annulation brutale d'une rencontre israélo-palestinienne au plus haut niveau, deux attentats hier à Tel Aviv et à Gaza tuaient deux Israéliens et blessaient au moins 16 autres personnes.

Jeudi aurait dû marquer les retrouvailles d'Ehud Barak et Yasser Arafat, pour la première fois depuis deux mois, sous égide égyptienne à Charm el-Cheikh. Israéliens et

Palestiniens étaient appelés à se prononcer sur les offres américaines qui prévoient des concessions douloureuses pour tous. Tout en exprimant des réserves, la partie israélienne a accepté ces propositions comme base de nouvelles discussions, mais le rejet est venu des Palestiniens. Du coup, le président égyptien Hosni Moubarak annulait le sommet, à la demande d'Israël.

Page 11

Berne Fatale erreur d'étiquetage à l'hôpital de l'île

Un nouveau-né est mort peu avant Noël à l'hôpital de l'île à Berne à cause d'un produit portant une fausse indication. Deux autres bébés ont aussi ingurgité la préparation, mais ils ont survécu.

Page 12

Aventure Deux Chaux-de-Fonniers entrepreneurs

Deux jeunes Chaux-de-Fonniers mordus d'aventure songent à transformer leur passion en profession. Après avoir parcouru la moitié du globe, ils projettent, en compagnie d'une associée, de monter un centre touristique au Costa Rica.

Page 5

Jura bernois L'allemand en 3e année

Les écoliers bernois commenceront plus tôt l'apprentissage des langues étrangères. L'allemand, respectivement le français, conservent la priorité sur l'anglais.

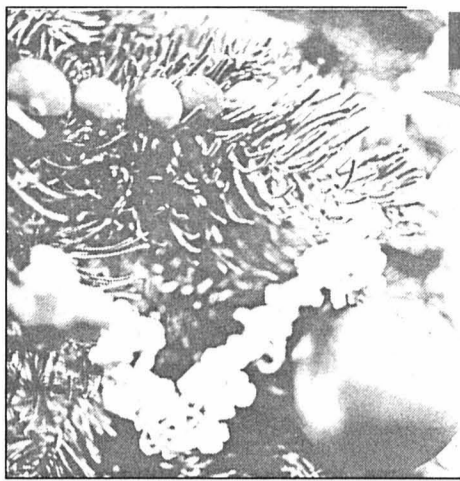
Page 8

Haut-Doubs Formation et astuces pour se préparer à l'arrivée de l'euro

Page 6

Actualité cant.	p 3	Sports	p 13-16
Régions	p 5-8	Magazine	p 17
Horizons	p 9	Tribune	p 18
Bourse	p 10	Radio/TV	p 19
Suisse	p 11	Mémoire	p 22
Monde	p 11	Carnet	p 23
Société	p 12	La Der/Météo	p 24

Cahier spécial Une rétrospective avant le saut dans le nouveau millénaire



HELIO MAZOUT S.A.

VOTRE SOURCE DE CHALEUR

Succ. de Meyer-Frank & Mercier Combustibles

- MAZOUT
- DIESEL
- ESSENCE
- CHARBON
- GAZ
- RÉVISION DE CITERNES

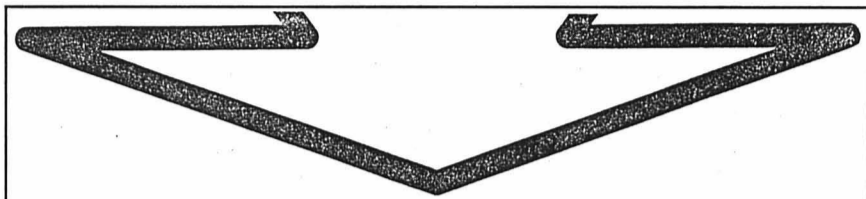
Le personnel et la direction de
Héliomazout S.A.

vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent
de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

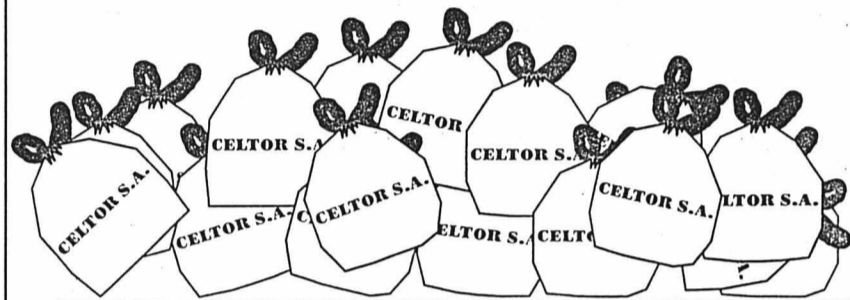
Case postale 783 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032-927 32 32 Fax 032-927 32 30 info@heliomazout.ch

DIVERS



CELTOR S.A.



RAPPEL

Celtor vient de distribuer en tous-ménages les programmes de ramassages 2001 pour les Ordures ménagères et pour la Tournée verte.

Veillez consulter ces deux documents et les conserver soigneusement.

Attention : Les tournées commencent dès 7 heures.
Les jours de remplacement sont annoncés dans les programmes.

Des exemplaires supplémentaires sont à disposition dans vos communes ou au secrétariat de Celtor.

L'Impartial

Délais pour la remise des annonces

Nouvel-An 2001

Editions du:

Samedi 30 décembre 2000	Jeudi 28 décembre 2000 à 12 heures
Lundi 1 ^{er} janvier 2001	pas d'édition
Mardi 2 janvier 2001	pas d'édition
Mercredi 3 janvier 2001	Jeudi 28 décembre 2000 à 12 heures
Jeudi 4 janvier 2001	Vendredi 29 décembre 2000 à 12 heures

La veille de parution, les avis de naissances et les mortuaires sont à adresser jusqu'à 20 heures à la rédaction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/911 23 60, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis de naissance urgent ou **Avis mortuaire urgent**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension et lui souhaitons de bonnes Fêtes de fin d'année.

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché Case postale 2054
Tél. 032/911 24 10 Téléfax 032/968 48 63



Vous souhaitez une
Bonne et
Heureuse Année 2001

Tailleur
Luigi
Mode Masculine
L.-Robert 35 - Tél. 032/914 76 72
2300 La Chaux-de-Fonds

Dick
Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds

novoptiq
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
Tél. 032/913 39 55

Publicité intensive,
publicité par annonces

PUBLICITAS



Villa familiale à louer (communauté interdite)

Un logement à louer? Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet! www.publicitas.ch

Route d'Oron 13-15, Lausanne, proches des magasins et de l'autoroute, jolis appartements de 1 pièce, loyer: Fr. 550.- + charges, date à convenir.

Le loyer, meublé ou non, prestations réalisées, Télé...

Notre nouveau site est online! Dans plus de 300 journaux suisses, 24 heures sur 24, rédigez, éditez et publiez vous-mêmes vos annonces! C'est simple, rapide et vous en connaissez immédiatement le prix!

www.publicitas.ch

Passer une annonce, c'est simple comme CLICK

Statistique Une année 2000 bien chargée pour Carlo Malaguerra

Installés sur le plateau de la gare de Neuchâtel, les statisticiens fédéraux n'ont pas eu, en 2000, le temps de chômer. Entre le départ forcé d'une trentaine d'informaticiens et l'opération recensement, voici la dernière année du siècle vu par leur directeur Carlo Malaguerra.

Jean-Michel Pauchard
 François Nussbaum

Année 2000 chargée pour l'Office fédéral de la statistique (OFS), à Neuchâtel. Et pas seulement du fait du recensement fédéral (lire ci-dessous). Sur le plan interne, l'OFS a dû, notamment pendant le premier semestre, faire face aux conséquences, pour son organisation, de l'application du projet de centralisation de l'informatique fédérale appelée Nove-IT (IT pour informatique et télécommunications). Un projet dont sa direction, Carlo Malaguerra en tête, a tenté de le préserver, avec l'appui des élus neuchâtelois aux Chambres.

« Nous y avons quand même passé, annonce un Carlo Malaguerra visiblement peu convaincu de l'efficacité de l'opération. Une trentaine d'emplois d'informaticiens ont été transférés à Berne, une dizaine d'autres sont restés ici, et nous essayons de nous en sortir au mieux. Mais notre travail

s'en ressent: nous avons une informatique très spécialisée: il faut que, chez nous, l'informaticien respire la statistique. »

Travailler ensemble

Carlo Malaguerra ne voit cependant pas, dans le départ

d'une partie de ses informaticiens, une entrave à l'un des plus importants liens de l'OFS avec la région neuchâteloise: la collaboration avec l'Université. L'OFS continue d'ailleurs de contribuer à raison de 120.000 francs par an au fi-

nancement de la chaire de statistique appliquée.

Mais le directeur de l'office voudrait aller plus loin. « Nous travaillons encore trop peu ensemble. Il faudrait non seulement accepter des mandats, mais surtout développer une

stratégie de partenariat pour une longue période. »

L'installation de l'OFS à Neuchâtel a aussi entraîné une progressive latinisation de son personnel. L'office comptait 17% de Romands avant son déménagement, il en com-

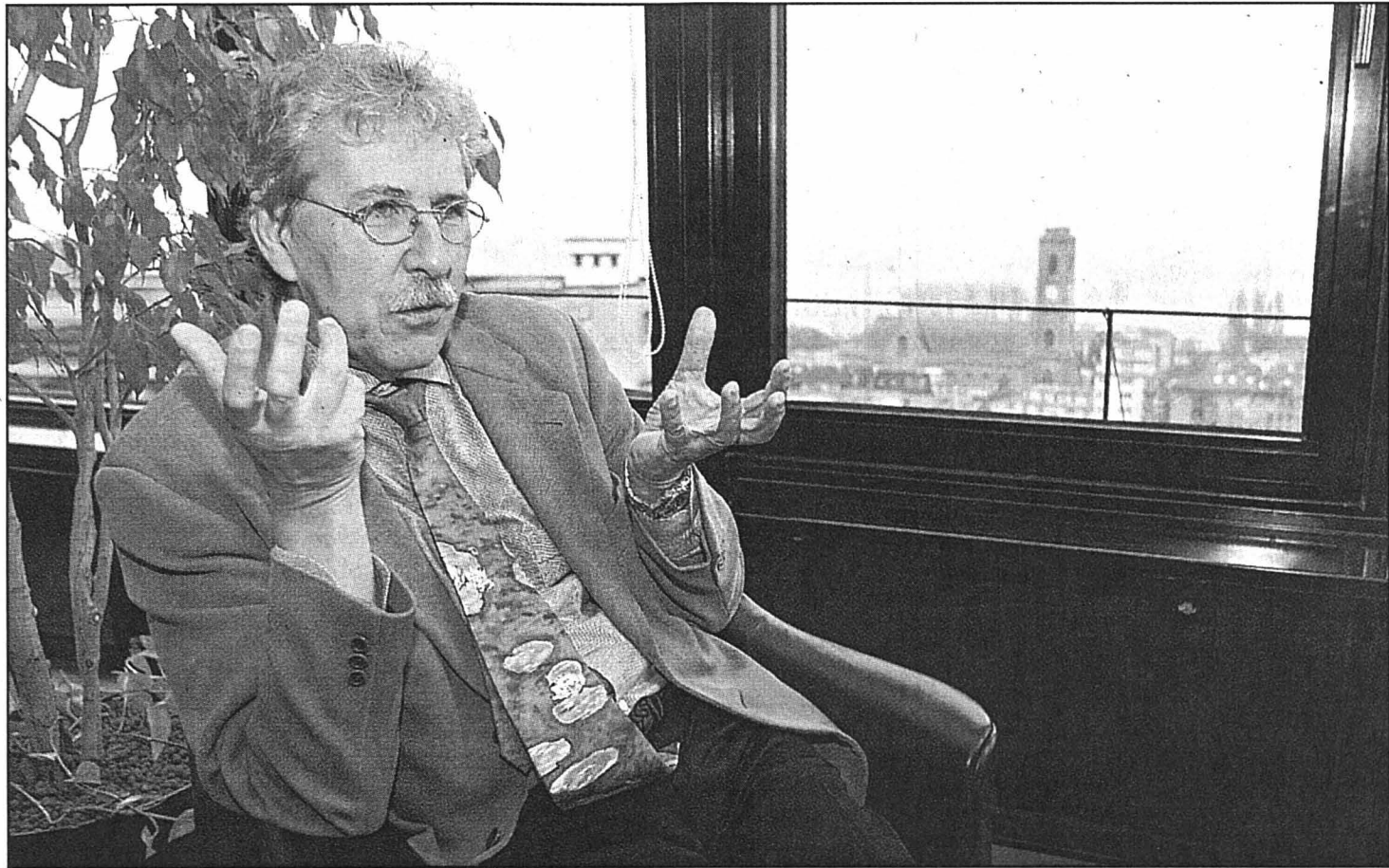
prend aujourd'hui 36 pour cent. « C'était bien l'un des buts de la décentralisation, rappelle Carlo Malaguerra. Mais je me fais un peu de souci sur les connaissances d'allemand de nos nouveaux employés. Je ne demande pas qu'ils l'écrivent, ni même qu'ils le parlent couramment, mais au moins qu'ils le comprennent! »

Un besoin croissant

Mais la direction de l'OFS pourra-t-elle continuer d'afficher ce genre d'exigence? Elle aussi peine aujourd'hui à recruter les collaborateurs qualifiés dont l'office a besoin. « Les salaires que nous offrons commencent à manquer de compétitivité », constate Carlo Malaguerra, qui recherche particulièrement des cadres et des spécialistes scientifiques.

Si l'OFS trouve son monde, plus de cent personnes, selon les estimations actuelles, devraient travailler dans la tour à construire à l'ouest du bâtiment principal. Mais Carlo Malaguerra ne serait apparemment pas étonné de voir un plus grand nombre s'y installer. « Il ne s'agit pas de faire de l'expansionnisme. Mais, dans notre société, le besoin d'information va croissant. Nous devons d'autant plus y investir qu'elle doit aider à faire face à des questions aussi délicates que le multilinguisme ou l'accueil des étrangers. »

JMP



Carlo Malaguerra: un appel à une stratégie de partenariat avec les statisticiens de l'Université de Neuchâtel.

photo Marchon

«Le recensement, mine inépuisable»

Avec l'organisation du recensement 2000, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été très sollicité. Mais, en quelque sorte, tout reste à faire, souligne son directeur, Carlo Malaguerra, « il faut maintenant exploiter cette mine inépuisable ».

- Quel premier bilan tirez-vous du recensement 2000, la partie «questionnaire» étant achevée?

- Avec trois quarts de questionnaires rentrés avant Noël, je suis plutôt surpris en bien. Et 250.000 sont arrivés par internet (3%). Début janvier, on battra le rappel des retardataires, en espérant pouvoir leur éviter le désagrément des «indemnités pour frais administratifs supplémentaires». La «hot-line» ouverte aux citoyens a été littéralement prise d'assaut. Pour des questions diverses - par exemple les heures consacrées au travail ménager - mais aussi, dans certains cas, pour canaliser la pression accumulée à la lec-

ture du questionnaire. Les gens ont souvent l'impression (justifiée) qu'on leur réclame des informations qu'ils ont déjà données.

- Peut-on y remédier?

- Oui, dans la mesure où une loi fédérale sur les registres de personnes est en préparation. Pour l'exercice de cette année, on n'a fait qu'utiliser les adresses des registres communaux (il y en a 3000, tous différents). A l'avenir, il faudra les harmoniser, pour les caractéristiques personnelles et le logement habité. Grâce à cela, le prochain recensement sera totalement différent de celui-ci, qualifié de transitoire. Mais attention: il ne s'agit pas de coupler les registres des habitants, de l'AVS, des impôts et des caisses maladie. Ce que les citoyens finlandais admettent (couplage de 33 registres) ne serait pas accepté chez nous. Ce serait d'ailleurs pratiquement impossible: ils sont trop différents. Je dirais même que ce

chaos est la meilleure garantie de la protection des données en Suisse!

- Qu'avez-vous appris de l'expertise canadienne sur l'OFS que vous avez demandée?

- A la veille d'une réorganisation de l'office (nous devons nous adapter aux nouvelles exigences de la société d'information), il nous a paru insuffisant de discuter entre nous: il fallait un regard étranger. Et les Canadiens étaient tout désignés: ils ont les meilleurs statisticiens, ils sont bilingues et fédéralistes. Pour une part, ils ont confirmé des options déjà prises. Mais ils ont aussi insisté sur l'importance, pour un tel service, d'être davantage autonome. Nous le sommes déjà sur le plan scientifique mais pas assez du point de vue institutionnel. L'idée, en fait, est de passer d'un service étatique à un institut indépendant, plus crédible, selon eux, vis-à-vis de l'extérieur. Nous en avons pris bonne note.

- Comment jugez-vous l'erreur commise à l'OFS dans le calcul de l'indice du renchérissement?

- C'est vraiment la poisse. L'erreur, commise très en amont dans le calcul, était tellement grossière que personne ne l'a vue. C'est à peu près comme si on avait posé «3 + 5 = 9». On a bien vu que l'indice final était très haut mais, comme le pétrole venait de monter fortement, on est passé à côté de l'erreur. Je n'étais pas fier: même si c'est le premier couac en 14 ans, ça donne une rude leçon d'humilité. Pour en revenir à l'indice des prix à la consommation (IPC), il sera doublé cette année d'un indice des primes d'assurance maladie. C'est une tendance sur le plan international: définir un indice du coût de la vie, qui comprenne toutes les dépenses des gens (y compris impôts, assurances, etc). L'IPC subsistera, dans la mesure où il rend compte de la variation des prix des biens de consommation.

FNU

«Il faudra investir»

- Le Parlement a engagé une révision du droit de bail, qui fera intervenir des statistiques de loyers et des prix comparatifs. Quel sera le rôle de l'OFS?

- Si le Parlement va effectivement dans cette direction, nous serons appelés, en contact avec l'Office fédéral du logement à Granges, à affiner nos données actuelles et à en collecter d'autres. Et nous aurons besoin d'effectifs supplémentaires.

- Une fois les sept accords bilatéraux avec l'UE en vigueur, il est prévu d'en négocier d'autres, dont un dans le domaine de la statistique. Qu'en attendez-vous?

- Il faut savoir qu'aujourd'hui, la Suisse a déjà adopté tous les standards européens qualitatifs (nomenclature, classifications, définitions). Mais, sur le plan quantitatif, nous ne sommes pas à niveau. Pour y parvenir, il faudra investir. Difficile de dire combien: quelques millions pour quelques dizaines de personnes en plus. La négoc-

ciation permettra de définir le rythme et les priorités. On peut donner deux exemples. Notre enquête sur la population active occupée, qui se fait une fois par an, devrait être menée tous les trois mois. De même pour l'enquête sur le transport de marchandises par route, que nous ne menons que tous les cinq ans...

FNU



Bientôt davantage d'enquêtes sur le transport de marchandises.

photo a

Grands magasins Nouveau directeur pour l'association

Andrea Moretti, directeur de Manor SA, à la Chaux-de-Fonds, sera dès le 1er janvier le nouveau président du Groupement neuchâtelois des grands magasins. Cette association cantonale regroupe une dizaine de grandes surfaces du canton dont la Migros, la Coop, Globus, Jumbo ou encore l'EPA.

Le nouveau directeur prend la succession de Charles-Henry Borsay (48 ans), responsable de projets et de ventes dans plusieurs succursales des magasins ABM. Ce dernier aura dirigé le groupement neuchâtelois pendant huit ans.

NHU

Diplômes Pour l'image de la montre suisse



Cette photo de famille très internationale, prise dans la Salle des chevaliers du château de Neuchâtel (photo sp), c'est celle qui immortalise la remise de diplômes à 13 horlogers des quatre coins du monde, au terme du dernier semestre 2000 du Wostep.

Situé rue des Saars à Neuchâtel, le Wostep - abréviation anglaise pour «Centre suisse de formation et de perfectionnement horloger» - forme depuis 34 ans des horlogers du monde entier. La volée qui vient de recevoir son diplôme a suivi des cours dans diverses branches: cours de perfectionnement, sur la montre compliquée, tournage, ré-

glage de précision. En tout, la formation équivaut à 3000 heures.

Durant cette année, le centre en question a également offert des cours à la carte sur différents aspects du métiers d'horloger, ainsi que des conférences. Plus de 200 professionnels ont bénéficié de ces sessions, qui se sont déroulées en Suisse, mais aussi en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Les compétences acquises dans ces cours, estime le Wostep dans un communiqué de presse, contribuent à améliorer la qualité du service offert aux clients des produits de l'industrie horlogère suisse. /comm-sdx

Tables en fêtes

BRASSERIE
de la Poste

Place de la Gare Tél. 032/913 19 22
2300 La Chaux-de-Fonds

Menu de St-Sylvestre

Mise en palais

- Salade gourmande
au magret de canard fumé
- ☆☆☆
Mille-feuilles de langoustine
au curry
- ☆☆☆
Sorbet au champagne
- ☆☆☆
L'épaule de veau forestière
L'éventail de légumes
- Crapiaux de pommes de terre
- ☆☆☆
Ronde des fromages
- ☆☆☆
Crème brûlée à l'ancienne
- ☆☆☆
Petits fours

Fr. 56.- p.pers.

Prière de réserver votre table!



CAFÉ
RESTAURANT
Le Hameau

Sortie Les Convers,
depuis le tunnel de la Vue-des-Alpes
**Ouvert les 31 décembre 2000,
1^{er} et 2 janvier 2001**

**Nous serons fermé du 2 janvier
dès 17 heures au 8 janvier 2001**

Fondue chinoise

**Nouvelle carte de
spécialités, ardoise**

Nous vous souhaitons de
joyeuses fêtes de fin d'année

LES CONVERS
Tél. 032/968 61 25

Famille Risler
Fermé le lundi

Pizzeria
Le Régional

**Fermé du 1er
au 3 janvier 2001**

**Réouverture
le 4 janvier 2001**

2416 Les Brenets - Tél. 032/931 10 91

SALLE DE MUSIQUE

La Chaux-de-Fonds

MUSICOMÉDIE présente:

LOVE

COMÉDIE MUSICALE

30 jeunes chanteurs / danseurs et
la participation exceptionnelle de
Claude Bassang, chanteur à Paris

Dimanche 31 décembre 2000 à 21 heures

Le 31 décembre, après le spectacle, une soirée «variétés» sera
organisée dans le hall d'entrée buffet froid, bar à champagne,
bal animation, chant, folle ambiance jusqu'au petit matin...

Lundi 1er janvier 2001 à 20 h 30

Mardi 2 janvier 2001 à 17 heures

ENTRÉE GRATUITE

Réservation et billetterie:

Tous les mercredis et vendredis de 16 h à 19 h à:

MUSICOMÉDIE,
Jardinière 11, 2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél. 032/913 49 34 - 079/657 71 64

Publicité intensive,
publicité par annonces

GASTRONOMIE

Restaurant La Grotta



Les Bas-des-Frères 150
2416 LES BRENETS
Tél. 032/932 45 72

Menu de Nouvel An

Ballotine de foie gras aux raisins
et jambon de cerf séché

Marmite de crustacés
Julienne de légumes

Homard St-Jacques et langoustine

Sorbet au Champagne

Folie de filet aux 3 sauces
(bœuf, cheval, porc)

Palet de semoule croustillante
Bouquetière de légumes

Assiette de sorbets aux fruits exotiques

Fr. 59.-

Coupe pétillante en apéritif et
café vous seront offerts.

Réservez votre table!

Hôtel de Ville
La Brévine - 032/935 13 44
1er janvier 2001

Soupe de courge
à la crème de noisettes

Filet de brochet à la neuchâteloise

Poussin rôti aux herbes
Pommes charlottes frites
Jardinière de légumes

Poire au chocolat

Fr. 36.-

L'annonce,
reflet vivant du marché

DIVERS



鴻運酒樓

HUNG - WAN

CAFE - RESTAURANT CHINOIS

Rue du Locle 3b, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 95 50

Menu de Saint-Sylvestre
CHF 52.- p.p. (min. 2 pers.)

Potage aux ailerons de requin

Raviolis à la vapeur

Brochettes de poulet Satay

Ailes de poulet farcies

Crevettes à l'orange

Bœuf en julienne dans le nid d'oiseau

Riz à la mode de Fujian

Pouding à la mangue

Cotillons, champagne à minuit

Réservez votre table!

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de
répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de
courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répon-
dra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt
possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront
absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

ENSEIGNEMENT

Ecole Lémania
La clé de votre succès

Diplômes de :

- commerce (CFC art. 41)
- secrétaire

* gestion
d'entreprise

* secrétaire
de direction

- Bilans scolaire et professionnel
- Essai sans engagement

LEMANIA

Ecole Lémania - Lausanne

Ch. de Prévaille 3 - 1003 Lausanne
Tél. 021 - 320 1501 Fax 021 - 312 6700

www.lemania.ch

- Ecole fondée en 1908
- Plus de 50'000 diplômés
- Plusieurs rentrées par année
- Une efficacité démontrée

Police secours 117

DIVERS

CREDIT
SUISSE

Achetée!
Avec un
Crédit Privé.

0800 800 100.

Téléphone gratuit 24h sur 24.

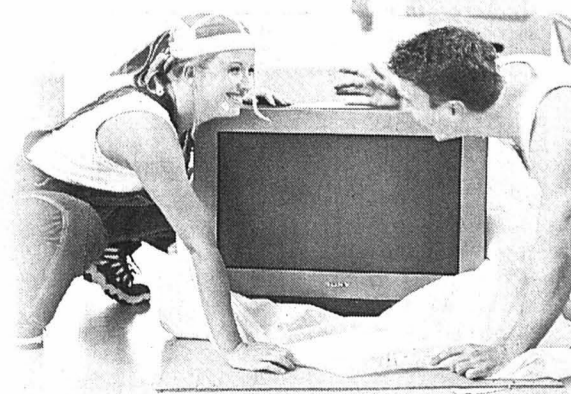
Calcul du budget:

www.credit-suisse.ch/credit-privé

Taux avantageux
9,9%

Cette annonce n'est pas une
offre. Exemple de tarif: Montant
net CHF 10'000.-, taux d'intérêt
annuel effectif de 9,9%. Frais
totaux pour 12 mois: CHF 520.40.
Remboursement du montant net
et des frais en 12 mensualités
équivalentes.

Le crédit à la consommation
est interdit lorsqu'il a pour effet
de provoquer le surendettement
de l'emprunteur (Loi sur la
police du commerce du canton
de Neuchâtel).



144-045316/ROC

Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA

Croisière «St-Sylvestre»

A bord de notre unité M/s "Fribourg"
dès Neuchâtel départ 20h30
arrivée 03h00

Ambiance "Casino"
Restauration sous forme
de buffet chaud et froid

Prix: CHF. 165.-
par personne,
comprenant: croisière, repas, animation.
Boissons en sus. TVA 7,5% incluse
(toutes autres faveurs suspendues)

Réservations obligatoires

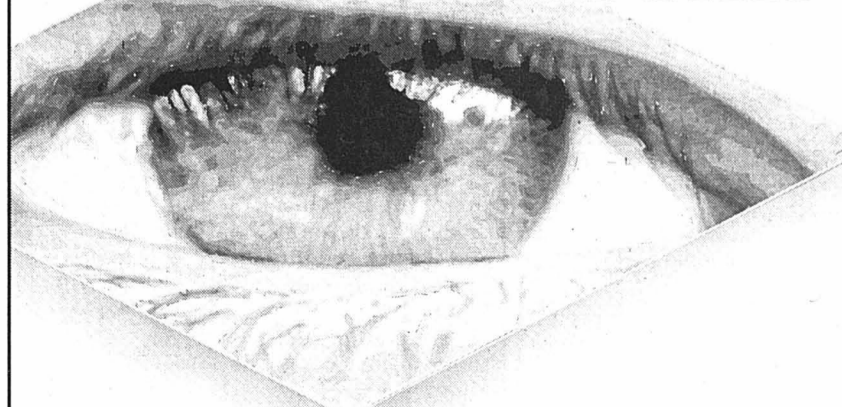
Animation
musicale
par l'orchestre
"Les Polysons"

Un flot de sensations!

www.navig.ch
032-725 40 12

028-286507/DUO

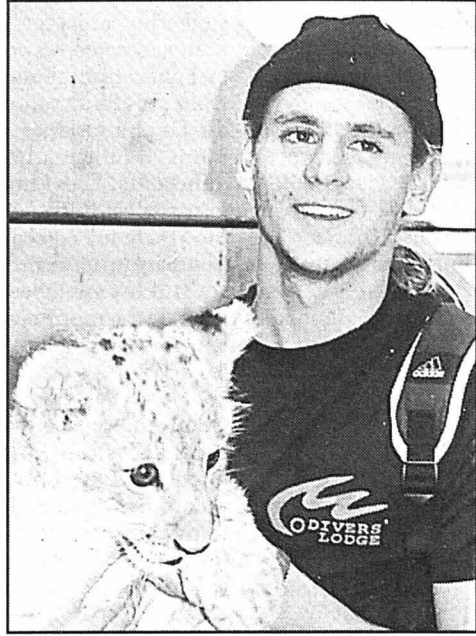
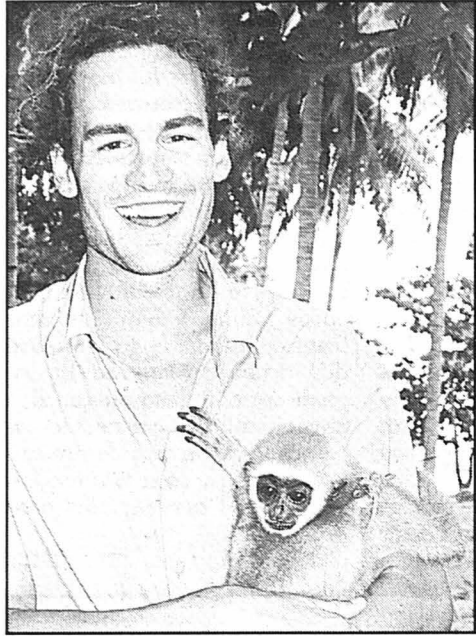
Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Aventure Le projet fou de trois jeunes passionnés



Cédric (à gauche, 26 ans), Yanick Gentil (23 ans) et la compagne du premier, Déborah Jublin (25 ans) craquent pour tout ce qui est sauvage.

On peut être de La Chaux-de-Fonds et aimer la mer. Adorer l'aventure au point d'avoir parcouru la moitié de la planète avant l'âge de 25 ans. Rêver de jungle, de sable et de tropiques. Mais pas forcément au point de vouloir en faire un métier. Un défi que veulent relever trois jeunes qui ont plus d'une corde à leur arc.

Léo Bysaeth

Les deux Chaux-de-Fonniers Cédric et Yanick Gentil ont le globe dans la peau. A 18 ans, Cédric, l'aîné, a commencé de parcourir l'Inde, traversant ensuite l'océan Indien à la voile, visitant les Maldives et le Sri Lanka. Mordu par le virus de l'aventure, il a voyagé depuis pratiquement sans interruption, s'organisant pour gagner sa vie. Il a travaillé sur des yachts, organisé des régates, enseigné les langues européennes au Japon, fon-

ctionné comme skipper sur un catamaran, monté des décors de cinéma en Afrique du Sud avec Yanick. En huit ans, il a traversé quarante pays. Il est titulaire d'un brevet d'instructeur de plongée et d'une licence privée de pilote d'avion. Il est de plus passionné d'archéologie.

Yanick, le cadet, avait aussi 18 ans lorsqu'il a mordu à l'aventure en Guadeloupe, comme guide de randonnée et pêcheur de langoustes en apnée. En Egypte, en compagnie de son frère, il a organisé des excursions en catamaran sur la mer Rouge. En 1997, ils ont tous deux traversé l'Afrique en 4x4 du Cap au Caire. Ils ont géré un restaurant français en Thaïlande. Entre chaque grand voyage, ils reviennent en Suisse travailler dans le bâtiment, pour se faire des sous. Comme son frère, Yanick est instructeur breveté de plongée et titulaire d'une licence privée de pilote d'avion.

La Française Déborah Jublin, compagne de Cédric, a étudié en France et au Canada, obtenant deux maîtrises en administration. Elle a été gestionnaire puis instructrice d'un centre de plongée pour le Club Méditerranée en Polynésie. Elle a travaillé à Montréal pour la société de consultants Arthur Andersen.

Globe-trotter comme Cédric et Yanick, elle a parcouru la moitié de la planète.

A trois, ils ont un rêve: créer une base touristique à activités multiples dans un pays tropical. En ligne de mire, le Costa Rica. Les trois partenaires ont mené une réflexion approfondie. Ils pensent développer leurs affaires à partir du centre de plongée qu'ils envisagent de fonder. Petit à petit, le succès financier aidant, ils seraient à même de proposer aux clients des randonnées, des tours en 4x4, en bateau, en avion, uti-

lisant ainsi leurs compétences sportives, techniques et d'organisation.

Prochainement, ils s'enverront pour la Floride, d'où ils partiront en reconnaissance vers le Costa Rica en traversant toute l'Amérique centrale. Ils en profiteront pour faire des reportages vidéo, qui devraient leur permettre d'accumuler des fonds pour démarrer leur affaire. Ils sont en outre à la recherche de sponsors susceptibles de soutenir leur démarche.

En attendant, fidèles à l'adage «Aide-toi, le Ciel t'aidera», nos trois aventuriers sacrifient à la folie Pokemon en écoutant figurines et produits dérivés, qu'ils sont allés acheter eux-mêmes en Asie. Ils tiennent, jusqu'à samedi après-midi, deux stands: l'un à Neuchâtel, dans la zone piétonne, l'autre à La Chaux-de-Fonds, place Le Corbusier (Espace).

LBV

Bonne année...



A chaque fin d'année, amis lecteurs et lectrices, vous pouvez manifester votre solidarité en faisant un don (10 francs minimum à notre réception, rue Neuve 14, ou au CCP 23-325-4, mention «vœux»). Le montant récolté sera réparti entre La Trottinette, La Chaux-de-Fonds, le Service d'aide familiale, Le Locle, La Chrysalide, La Chaux-de-Fonds, le home Le Martagon, Les Ponts-de-Martel, l'Association neuchâteloise du diabète et le Secours suisse d'hiver.

Les donateurs: Jeanne-Hélène Vuilleumier, Crêtets 143; Mmes Irma et Gisèle Bähler, Léopold-Robert 21; André et Claudine Luger, Entrepôts 45a; Madame Bluette Jacot, Croix-Fédérale 36; Charles-Henri et Marthe Kaufmann, La Joux-Perret 20; Madeleine et Emile Oppiger, La Joux-Perret 30; Jean et Bluette Blaser, Crêtets 21; Mme Yvonne Froidevaux-Grivel, Nord 210; Mme et M. Alice et Edouard Barben, Champs-Perret 17; Mme et M. Madeleine et Charly Gilardi, Charles-Naine 14; Mme Rose Meuwly, Jardinière 137; Famille W. Kohli, La Corbatière 193, La Sagne; Famille Cédric Perrin, Rosiers 3; Madame Renée Kyburz, Président-Wilson 15; Monsieur Maurice Ryter, Gentianes 12.

Mme et M. Henri Houriet, Hôtel-de-Ville 37; Jacqueline et Edouard Jacot, La Plature, Brot-Plamboz; E. Pellaton, Bouleaux 8; Mme et M. Suzanne et Roland Vorpe, Numa-Droz 72; Mme et M. Antoine Wenger, Fiaz 38; Mme Claudine Schacher, Chapelle 3; André et Renée

Aeschlimann, Crêt-du-Loche 38; Mme Bluette Liechti, Bassets 62; Famille Jeanne Beuret, Crêt-du-Loche; Charly et Hélène Aeschlimann, Gentianes 2; Mme Alice Parel, Electricies 50; Mme Bluette Améz-Droz, Jérusalem 11; M. Maurice Stauffer, Musées 58; Famille Jean Mougin, Point-du-Jour 22; Hélène Hugli, 1er-Mars 13; A. et J.-F. Pierrehumbert, Nord 161.

Frédéric et Hélène Stauffer, boulevard de la Liberté; Francis et Suzanne Rohrbach, Valanvron 20; Betty et Henri-Louis Matthey, Valanvron 26; Famille Roger Sandoz, Pont 2; Famille Albert Braillard, Croix-Fédérale 24; Famille Edgard Dubois, Nord 45; Ruth Treyvaud, Croix-Fédérale 36; Mme Odette Gerber, La Corbatière, La Sagne; Pierre et Lily Liechti, Valanvron 11; Marie-Louise et Jacques Béguin, Le Crêt-du-Loche; Lydia Matile, Miéville 125a, La Sagne; Heidi Amstutz, République 13; Marcel Amstutz, Varnouz 4, Neuchâtel; Georgette Sandoz, La Corbatière 194, La Sagne; Famille Marthe Hugoniot, Joux-Perret 13; Famille Claude Mathez, Boïnod 2; M. et Mme Robert et Christiane Herbin, France; Yvette et Jean-Claude Robert, Crêtets 143.

BRÈVE

Bikini Test Adieu veaux, vaches, cochons et millénaire! Dimanche 31 décembre, Bikini Test enterre pour vous avec **The Las Vegas Wedding Party**, et nul doute que la cérémonie attirera une foule aussi abracadabrante que déchainée. Transformé en «chappel of love», le rez-de-chaussée dégagera cette année un petit charme mystique de derrière les fagots. Chacun(e) pourra, s'il (elle) le veut, épouser sur-le-champ l'élu(e) de son cœur, fût-ce un fer à repasser. Le pasteur de la «Church of the Birth in Fire» officiera dans la joie et le bonheur. L'étage restera essentiellement laïque, avec un plateau à rallonge de DJ's aux noms idiots. Champagne et p'tit déj' sont prévus et tout ça durera jusqu'au bout de la nuit (aux alentours de 11h du mat'). Rabais spécial pour tous ceux qui se présenteront déguisés ou en tenue d'Adam. **Ouverture des portes à 23h.** On se revoit le prochain millénaire, salut! /mam

La Sagne Pétition pour un trottoir

Soucieux de la sécurité des promeneurs, 154 citoyens de La Sagne ont récemment signé une pétition adressée au Conseil général pour que soit construit un trottoir, côté sud, entre la sortie ouest de Sagne-Crêt et la croisée du Chemin.

«Il ne m'a fallu que trois jours pour recueillir les signatures», explique l'initiateur de la démarche, Julien Junod. L'ancien conseiller communal y voit la preuve qu'elle correspond à un urgent be-

soin. «Beaucoup de mamans, qui doivent longer la route avec leur poussette», l'ont accueillie à bras ouverts.

C'est que le parcours est redouté. «Devoir passer par là, c'est deux minutes d'angoisse», indique encore l'ancien notable.

Le texte de la pétition précise: «Lors de promenades à pied, nous nous sentons particulièrement en danger (...), croisés et dépassés par de nombreux véhicules roulant le plus souvent à vitesse

exagérée et nous éclaboussant».

Le remède proposé par les pétitionnaires: prolonger, sur 120 mètres environ, le trottoir existant à la sortie du village sur la route cantonale menant aux Ponts-de-Martel.

La pétition a été dûment enregistrée lors du Conseil général du 11 décembre dernier. Le Conseil communal étudiera la question, en lien avec le Service cantonal des ponts et chaussées.

LBV

Sapins en ville Cible idéale pour les vandales

Les sapins étaient-ils trop beaux? Toujours est-il que bon nombre de ceux posés devant certains magasins, à l'initiative de la commission du commerce local, ont suscité la convoitise de personnes peu scrupuleuses, qui les ont dépouillés de leurs attraits. D'autres ont purement et simplement subi les attaques de vandales imbeciles.

Giovanni Torcivia, président du CID, confirme les informations que la rédaction a reçues récemment dans un courrier malheureusement resté anonyme. «Une nuit, ça

a été la razzia», indique Giovanni Torcivia. Qui ne cache pas que «cela remet en question la recondaction d'une action similaire».

Il ne cache pas son dépit face à de tels actes de pillage et de vandalisme. «A mon initiative, plusieurs commerçants du Pod se sont mis d'accord pour confier le travail de décoration des sapins à une décoratrice. Elle a acheté du matériel d'excellente qualité. Le lendemain, il n'y avait plus rien.» Il a fallu tout recommencer.

Giovanni Torcivia souligne que le préjudice touche aussi

les Travaux publics, dont les hommes ont livré les sapins dans leurs blocs de béton pour un modeste forfait de 65 francs.

LBV

Rubrique District de La Chaux-de-Fonds

Robert Nussbaum
Irène Brossard
Léo Bysaeth

Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

En ville

Urgences

Entre mercredi soir 18h et hier même heure, l'ambulance de la police locale est intervenue à sept reprises, pour un transport à la suite d'un accident, quatre transports de malades et deux chutes. Les PS sont intervenus pour un poêle surchauffé, sans suite.

A votre service

Pharmacie d'office: vendredi, pharmacie Bertallo, Léopold-Robert 39, jusqu'à 19h30; ensuite, appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Agenda

Aujourd'hui vendredi
Nouvel an Dernière possibilité de réservation pour «Love» ce vendredi entre 16h et 19h à Musicomédie, Jardinière 11. Renseignements, tél. 913 49 43 ou (079) 657 71 64. Horaire des spectacles: 31 décembre à 21h (complet), 1er janvier à 20h30, 2 janvier à 17h. Entrée libre.

NAISSANCE

C'est avec une infinie tendresse que nous annonçons la naissance de

AUDREY

le 28 décembre 2000
à la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Françoise MORES
et Christian JAQUET
Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds

132-86302

IBR

Haut-Doubs Formation à l'euro: exercices pratiques pour les retraités

Même si, comme on a pu le constater lors du sommet de Nice, l'organisation des institutions de l'Union européenne n'avance pas au rythme souhaité, la mise en place de la monnaie unique se poursuit. Au 1er janvier 2002, on réglera les dépenses de la vie quotidienne avec billets et pièces valables dans onze pays de la communauté.

Denis Roy

La période de transition a démarré le 1er janvier 1999. Elle correspond au délai nécessaire pour que les orga-

nismes bancaires, les commerces et les administrations puissent s'adapter et au délai de fabrication des pièces et billets dans chacun des pays. La décision a été prise au Conseil des ministres: il faudra avoir assuré la transition entre la monnaie nationale et l'euro avant le 17 février 2002 à minuit, date à laquelle l'actuelle monnaie ne sera plus acceptée.

Savoir comment on y va

L'engouement qu'avait pu susciter l'apparition de la monnaie unique semble être retombé suite aux débats quotidiens qui entourent la valeur de l'euro et auxquels le

Français moyen assiste en spectateur impuissant. Cependant, même s'il reste encore quelques irréductibles, il ne s'agit plus maintenant de se poser la question de savoir si on y va, mais bien comment on y va. Dès maintenant, la fabrication des billets en francs a cessé, tandis que se poursuit activement celle des 7,5 milliards de pièces et 2,5 milliards de billets d'euros, dont la distribution commencera fin 2001. Précisément, cette année 2001 devrait être consacrée à se préparer à l'arrivée de l'euro. En cette fin d'année 2000, les banques commencent à proposer à leurs clients des chèques et des relevés de

compte établis en monnaie européenne. A partir de juillet prochain, les traitements et retraites des fonctionnaires français seront réglés avec la nouvelle monnaie. Les services publics vont accepter les paiements en euros. Progressivement, le double affichage se fera dans l'autre sens, en privilégiant le montant en euros. Des observatoires départementaux ont été mis en place. Ils ont pour mission de favoriser la transition entre les deux monnaies.

Une formation nécessaire

Conscients de l'importance de cette mutation et de la difficulté constatée lors du pas-

sage des anciens francs aux nouveaux, les responsables de la Fédération générale des retraités de la fonction publique du Doubs organisent des réunions d'information pour les adhérents. C'est une de celles-ci qui s'est déroulée à la MJC de Morteau. Après un exposé historique et économique retraçant les épisodes de la création de la monnaie unique et les espoirs qu'elle suscite chez les politiques, les participants sont passés aux exercices pratiques. Des boutiques étaient aménagées pour accueillir les clients qui devaient utiliser les pièces et billets européens parfaitement imités pour régler leurs courses. On put consta-

ter que ce n'était pas évident et qu'un entraînement sérieux sera nécessaire. La baguette à quatre francs français (FF) devient celle à 0,61 euro, et le CD musical passe de 130 FF à 19,82 euros. On pourra se familiariser réellement aux pièces et billets dès décembre 2001, où on trouvera dans les banques des porte-monnaie en euros d'une valeur de cent francs. Quant au prix comparé des produits, comme l'a signalé avec philosophie un des participants: «*Que ce soit en francs ou en euros, le produit le moins cher sera toujours celui étiqueté avec le plus petit nombre.*»

DRY



Régler ses courses en euros, cela demandera un certain entraînement. photo Roy

Change: astuces mnémotechniques

Assez barbare, a priori, ce taux de change de l'euro fixé, le 1er janvier 1999, qui a établi «définitivement» sa valeur à 6,55957 francs français. Des taux de change tout aussi définitifs ont été déterminés pour toutes les monnaies de la zone euro (onze pays). Toutefois, la valeur des euros, dont la centième partie est dénommée «cent», avec ou «without» l'accent, est évidemment fluctuante par rapport aux autres monnaies avec les-

quelles l'euro va coexister: le dollar, le yen, la livre sterling et... le franc suisse!

L'arrivée de l'euro ne bouleverse pas les économies et la vie quotidienne des pays de la zone euro. Ainsi, le niveau de vie et donc le prix d'achat des biens et services reste, par exemple, plus élevé en Autriche qu'au Portugal, même s'ils partagent une même monnaie. En matière de conversion, pour convertir le franc français en euro, la règle

est finalement simple: diviser le montant en FF par dix, puis y ajouter la moitié. Exemple illustré de l'article ci-dessus: réduire de dix le prix de la baguette de pain de 4 FF à 0,40 FF, puis y ajouter la moitié de ce résultat (0,20) pour obtenir le prix de 0,60 euro.

Et pour les Suisses? Le résultat des courses - que nombre d'Helvètes ont l'habitude de faire de l'autre côté du Doubs en fin de semaine - sera le même. Actuellement,

le taux de change entre le franc suisse et le franc français est globalement de un à quatre. Il en ira de même avec l'euro.

Grosso modo, si 0,15 euro vaut un FF, un franc suisse représente 0,60 euro. Ou un franc suisse (auquel on ajoute une bonne moitié) correspondra à 1,53 euro.

JCP

Tout savoir sur l'euro: www.cmutuel.com

Déchets 3855 tonnes pour l'exercice 1999-2000

Lors de la présentation de la séance du Conseil général du 21 décembre dernier, nous avons évoqué, en rapport avec les taxes causales, les informations que les membres de la commission financière avaient reçues en ce qui concerne l'élimination des déchets incinérés à Cridor. Une lecture inexacte du rapport de ladite commission, dont l'énonciation des quantités de déchets était plutôt farfelue, nous a fait écrire des bêtises. Mea culpa. Voici les chiffres.

Pour l'exercice 1999-2000, ce sont 3855 tonnes de déchets incinérables, donc conduits à Cridor, qui ont été collectés en ville du Locle, précise son président, Denis de la Reussille. Avec le chiffre fantaisiste de 3,8 millions de tonnes que nous avons avancé - comme

nous l'a aimablement fait remarquer un aimable lecteur -, il aurait fallu 380.000 camions à ordures de 10 tonnes par an, soit 1520 camions par jour ouvrable. Irréaliste et heureusement faux! Il n'en reste pas moins que les déchets incinérables, pour une population de 10.550 habitants à fin 1999 (environ 150 âmes à fin 2000), représentent quelque 358 kilos par habitant (quasiment un kilo par jour), qui ont été acheminés aux fours d'incinération. En fait, une quantité proche de la moyenne cantonale, puisque, courant 1998, les Neuchâtelois (au nombre de 166.651) ont fourni 60.337 tonnes de déchets à incinérer, indique le chef du Service cantonal de l'environnement, Jean-Michel Liechti.

JCP

Les Brenets L'arbre de l'an 2000

Le grand arbre qui ombrageait la façade ouest du bureau communal, aux Brenets, a été abattu en raison du danger qu'il représentait, signale le conseiller communal Daniel Perrelet. Pour le remplacer, les autorités se sont prononcées pour un hêtre tricolore, qui a

été planté tout récemment au fond de la petite cour. L'arbre de l'an 2000, entouré ici (photo Perrin) par les enfants de l'an 2000 en quelque sorte, puisque ces bouèbes ont tous commencé l'école enfantine en août dernier.

CLD



Temple Une fête du chant et de la joie

Cette fête de Noël chantée, dimanche 24 décembre, a rempli le Vieux Moutier. Dans une ambiance chaleureuse, relevée par un grand sapin scintillant des vraies flammes des vraies bougies - ça fait plaisir à voir! - et d'une pléiade d'étoiles tombant du sommet du temple, les grands, les aînés et plein de petits enfants ont ainsi écouté le beau message.

La Nativité était célébrée par les pasteurs récitant, Eric Mc Neely et Eric Perrenoud, et à travers la musique de l'orgue et des trompettes. Et le chant! Les chœurs d'hommes Echo de l'Union et Union chorale, dirigés par Gerald Bringolf, sur la galerie, répondaient aux ensembles Groupe vocal du Moutier et Domenica, sous la direction de Maryclaude Huguenin, à gauche et à droite de la chaire, ainsi qu'au chœur d'enfants.

Du «Te Deum» de Scarlatti au magnifique «Minuit chrétien», la cérémonie s'est terminée par l'alléluia du «Messie» de Haendel avec tous les choristes regroupés sur l'estrade du rez-de-chaussée.

CLD



La fête s'est terminée par la prestation de tous les choristes regroupés sur une même scène. photo Droz

Hôpital Une Nativité d'une fraîche simplicité

C'est devant un public tout attendri que le groupe du précatéchisme de la paroisse réformée du Locle a présenté la Nativité, à l'hôpital du Locle. Avec de la musique, des chants, des petites voix un brin intimidées et des sourires! Comme celui qui accompagnait les cadeaux faits main offerts aux malades à la fin de cette cérémonie.

Ceux qui n'avaient pas la chance de pouvoir fêter le soir de Noël en famille pouvaient au moins avoir l'assurance d'être chaleureusement entourés par le personnel, dans cet hôpital renommé pour ses compétences et sa gentillesse, relevait le président de la Fondation de l'hôpital, Claude Du-

bois. Un personnel qui n'allait pas non plus fêter en famille, et auquel les délégués de

l'Eglise ont rendu hommage dans leur message. En invitant chacun à être comme les ber-

gers de la crèche, qui avaient su écouter, comprendre et témoigner.

CLD



La Nativité racontée par de douces petites voix. photo Droz

NAISSANCE

Nous avons l'immense joie d'annoncer la naissance de notre fille

TATIANA

le 21 décembre 2000 à la maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Paula et Eliano
DOS SANTOS
Jeanneret 39
2400 Le Locle

132-86307

Neuchâtel Le restaurant Le Bouchon et Expo.02 travailleront ensemble

Se trouvant sur l'artéplage de Neuchâtel, les commerçants de la place du 12-Septembre, sur les Jeunes-Rives, devront partir. Seul le restaurant Le Bouchon restera dans ses locaux, un accord ayant été conclu avec Expo.02.

Frédéric Mairy

Expo.02 oblige, les commerçants situés place du 12-Septembre, sur les Jeunes-Rives, ont vu leurs baux résiliés par leur propriétaire, la Ville de Neuchâtel. Le restaurant Le Bouchon, la boutique Alizé et l'atelier de mécanique navale Blanco ont donc dû chercher des solutions de remplacement.

Si la boutique et l'atelier de mécanique ont ou vont déménager, tout comme les petites voitures électriques et le vendeur de glaces des Jeunes-Rives (voir encadré), Le Bouchon, lui, pourra rester dans ses locaux. Sans bail (le site est affermé à Expo.02), mais à certaines conditions.

«On a trouvé un accord super avec l'Expo!», se réjouit le patron du restaurant Laurent Etienne, «soulagé» au terme de deux ans de négociations qui se sont «très bien passées». Cet arrangement s'articule en trois temps: avant, pendant et après l'exposition nationale.

Le Bouchon poursuivra son exploitation jusqu'à l'ouverture de la manifestation. Fermé, comme chaque année, depuis novembre, il rouvrira début février déjà à la demande d'Expo.02, soit avec un mois d'avance sur ses habitudes: il pourra ainsi servir les

personnes travaillant sur l'artéplage, mais aussi sa clientèle habituelle. «L'accès public au restaurant sera maintenu le plus longtemps possible», précise Laurent Etienne.

Engagés à l'accueil

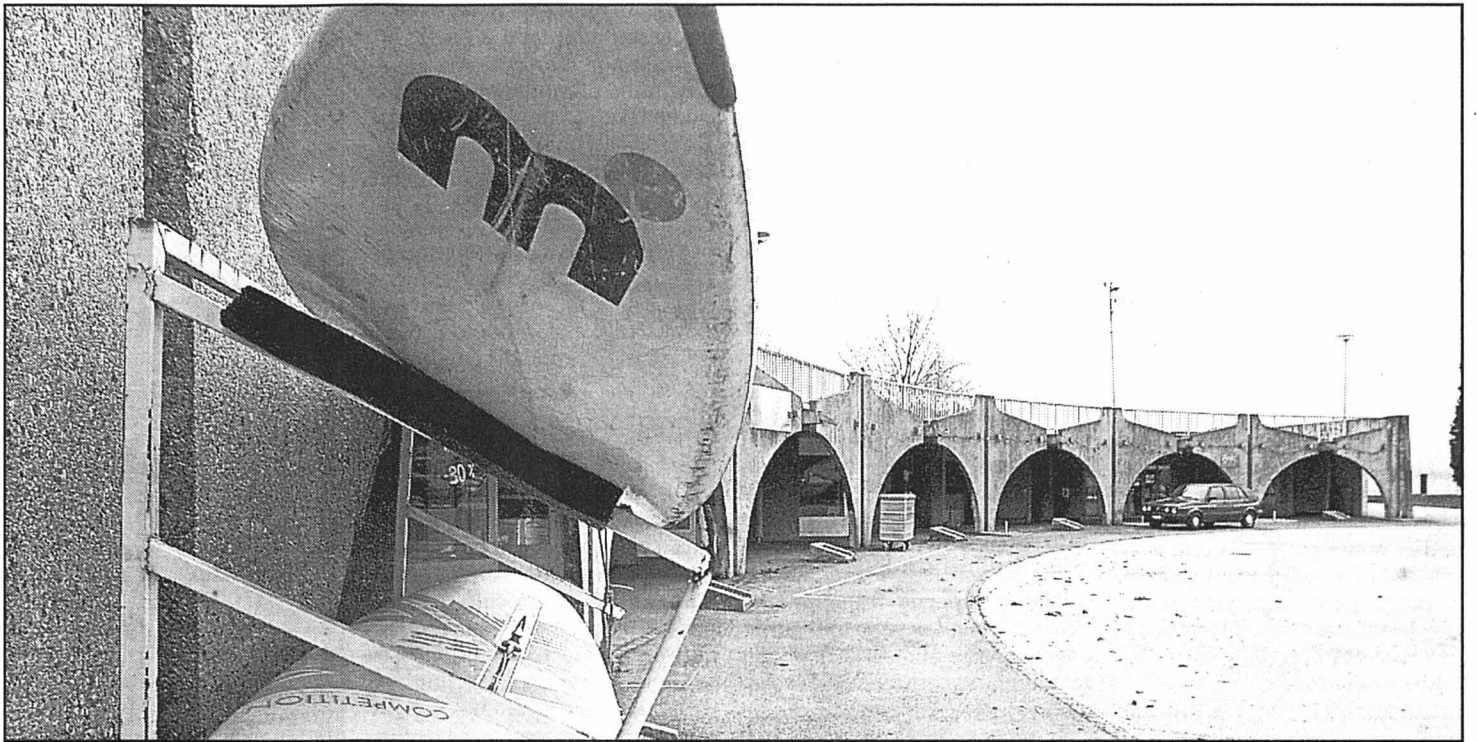
Le restaurant sera ensuite fermé pendant toute la durée de l'exposition nationale (du 15 mai au 20 octobre 2002), ses structures ayant été jugées trop petites pour une telle manifestation. «On aurait pu faire des travaux, ajoute le patron, mais après l'Expo, on se serait retrouvé avec un restaurant beaucoup trop grand.»

Afin de compenser la perte de gain liée à cette fermeture, Laurent Etienne et son personnel fixe seront employés par Expo.02: «On travaillera à l'accueil, ce sera génial!» Les frais fixes de l'établissement (abonnement d'électricité, assurance, etc.) seront en outre pris en charge par Expo.02.

Après la manifestation, le restaurant rouvrira ses portes sur des structures inchangées, d'abord pour le personnel engagé dans la «déconstruction» de l'artéplage, ensuite pour le public. Mais la Ville ne s'est pas engagée quant au renouvellement du bail du Bouchon lorsqu'Expo.02 ne disposera plus du site.

L'architecte communal adjoint Fabien Coquillat, du Service de l'urbanisme, précise toutefois qu'«en principe, Laurent Etienne pourra avoir un nouveau bail». Tout comme la boutique Alizé et l'atelier de mécanique navale, qui, s'ils désirent revenir, «auront la priorité».

FDM



Le restaurant Le Bouchon (à droite de l'arc-de-cercle) sera ouvert avant et après l'exposition nationale. Son personnel sera engagé par Expo.02 pendant la manifestation. photo Marchon

Les autres commerçants déménagent

Si Le Bouchon peut rester là où il se trouve depuis seize ans, les autres commerçants présents sur les Jeunes-Rives iront voir ailleurs. «A la limite, la boutique Alizé et l'atelier de mécanique navale auraient pu continuer leurs activités sur place, estime Fred Wenger, responsable des procédures et de l'aménagement du territoire au sein d'Expo.02. Mais ils n'auraient plus été accessibles au public pendant une longue période.»

Boutique Alizé Vendant notamment du matériel lié au snowboard et à la planche-à-voile, la boutique Alizé s'en est allée en novembre rue de l'Ecluse, à City centre. Un point de vente qui s'ajoute à celui dont elle disposait déjà au 3 du faubourg de l'Hôpital.

Atelier de mécanique navale Vincent-Louis Blanco installera en janvier son atelier dans les anciens abattoirs, à Serrières, eux

aussi propriété de la Ville. Comme la boutique Alizé, il laissera la place à des locaux techniques et d'entreposage d'Expo.02.

Petites voitures Appartenant à Eric Roesti, les petites voitures électriques pour enfants devraient rouler l'an prochain au sud du Collège latin, sur proposition de la police de la Ville (qui gère l'utilisation du domaine public). «L'exploitant est déjà au courant, mais nous n'avons pas

encore reçu sa demande de renouvellement d'autorisation», indique le lieutenant Michel Dubois.

Vendeur de glaces Au bénéfice d'une autorisation saisonnière, Jimmy Gamboni plantera également sa cabane en bois sur la place au sud du Collège latin au retour des beaux jours. Mais tant pour lui que pour Eric Roesti, rien n'est encore décidé en ce qui concerne l'après Expo.02.

FDM

Val-de-Ruz Le commandant du centre de secours se retire après dix ans de service

Le centre de secours du Val-de-Ruz va se séparer dans deux jours de son commandant Marcel Leuenberger. Ce dernier évoque une riche carrière de dix ans, durant lesquels tant de mutations sont intervenues pour rendre les soldats du feu plus efficaces, mais aussi où l'écoute a joué un rôle essentiel.

Philippe Chopard

Marcel Leuenberger, commandant depuis dix ans du centre de secours du Val-de-Ruz, a toujours privilégié l'écoute dans ses relations avec ses subordonnés, ses responsables politiques et la population du district en général. «Il me tient à cœur de d'être attentif aux sentiments des gens, dans une fonction pourtant de caractère», a-t-il avoué en jetant un regard sur sa carrière à la tête de l'unité de sapeurs-

pompier du district. «Surtout depuis que nous avons créé des séances de debriefing après des interventions particulièrement pénibles.»

Car le métier de sapeur-pompier volontaire n'est pas de tout repos. Surtout depuis que les soldats du feu interviennent aussi sur les accidents de la route avec leur matériel de désincarcération. Dégager un automobiliste blessé ou décédé est aussi éprouvant que d'être confronté à des personnes carbonisées dans l'incendie de leur maison. «La première fois, a raconté le commandant, nous avons fait appel à une psychologue professionnelle. Mais, en général, nous nous retrouvons toujours après une intervention pour un moment d'échange, pour extérioriser nos sentiments.»

Homme de dialogue, Marcel Leuenberger termine ces jours une carrière de commandant plutôt longue. Dix



Marcel Leuenberger (à droite) cédera, le 31 décembre, son poste de commandant du centre de secours du Val-de-Ruz à Patrick Vuilleumier (à gauche). photo Leuenberger

années à la tête d'un centre de secours, et surtout la chance d'avoir assisté à la for-

midable évolution du matériel et de la formation des pompiers. «J'ai toujours pu intégrer les nouveautés, mais en constatant que les nouveaux membres de l'unité avaient parfois quelque peine à tout assimiler dans un délai très court. Quoi qu'il en soit, le centre de secours a bien vécu sa mutation, lui qui n'était équipé que d'un camion et d'un jeep quand j'ai pris mon poste il y a dix ans.»

Marcel Leuenberger n'a rien d'un passionné de la cause. Pompier aux Hauts-Genèveys dès 1971, il a été libéré de ses obligations en 1976. «Par manque de motivation», sourit-il. Il a fallu attendre 1983 pour le voir rem-

piler au centre de secours du Val-de-Ruz. Gravissant les échelons et faisant les cours d'usage, il a pu se préparer à la prise du commandement avec le soutien actif de son prédécesseur, Armand Gremaud. Sa carrière a été jalonnée d'une longue liste d'événements, durant lesquels la solidarité a pleinement joué. Surtout lors de l'incendie de l'usine ETA de Fontainemelon, en septembre 1995. «Un sinistre auquel aucun d'entre nous n'était préparé», a conclu le commandant, qui ne se fait pas de souci quand à son avenir. «J'ai tant de choses à rattrapper!»

PHC

Fleurier Réveillon: Jex remet ça à la Fleurisia

Jex, association regroupant des jeunes du Val-de-Travers, propose une nouvelle fois une soirée pour le réveillon de fin d'année. Rendez-vous à la salle Fleurisia, à Fleurier, à 21h12 le 31 décembre. Les portes ne se refermeront qu'à l'aube du 1er jour du IIIe millénaire. Le prix d'entrée est fixé à 15 francs et les personnes déguisées se verront offrir une coupe de champagne. A noter qu'un concours permettra au gagnant de remporter un voyage en Europe.

Pour annoncer sa soirée, Jex a publié le «Chicago Jex Times». Une édition, datée de décembre 1930, qui annonce une soirée de soutien à Mr Jox, célèbre noctambule et organisateur de soirées arrêté lors d'une visite chez sa mère... En photo, Scarface alias Al Capone ou Mr Jox!

Au programme de cette chaude nuit, une ambiance explosive grâce aux deux salles à disposition des amis de Mr Jox et la présence d'une foule de vedettes. Les animateurs de la grande salle seront en effet DJ Sean Nokes, Giorgio, Moussy-Key et Rocco. Dans la deuxième salle, quelques incorruptibles mixeront des rythmes house, venus tout droit de...Chicago avec un croquet par Detroit.

MDC

Hors du sérail de l'usine

Armand Gremaud, prédécesseur de Marcel Leuenberger à la tête du centre de secours du Val-de-Ruz, a finalement joué un grand rôle dans la formation du nouveau commandant, le premier-lieutenant Patrick Vuilleumier, qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier. Incorporé en 1988 dans l'unité de district basée à Fontainemelon, le nouveau capitaine présente

la particularité de ne pas sortir du sérail de l'usine ETA, puisqu'il est paysagiste de profession. Agé de 33 ans, il se prépare depuis trois à quatre ans à son nouveau poste.

«La formation des sapeurs reste primordiale, surtout dans le contexte actuel, a-t-il indiqué. Le matériel évolue si vite.» D'ailleurs, le centre de secours, fort actuellement de

quelque 25 hommes répartis en trois équipes de piquet, est appelé à engager des moyens dont les communes ne disposent pas forcément. Mais les pompiers de village restent les maillons essentiels d'une intervention réussie. Patrick Vuilleumier s'apprête aussi à accueillir les premières femmes dans son unité. Tout évolue...

PHC

Rubrique Val-de-Travers

Mariano De Cristofano
Case postale 252
2114 Fleurier
Tél. (032) 861 38 77

Langues étrangères Les écoliers bernois s'y attelleront dès la 3e année

A l'avenir, dans le canton de Berne, l'enseignement des langues étrangères pourrait commencer au degré inférieur du cycle primaire. La Direction de l'instruction publique vient effectivement de lancer une vaste consultation, auprès des institutions politiques et culturelles, du personnel enseignant et de la population, sur la refonte de l'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire.

Ces diverses modifications apportées aux plans d'études, qui s'inscrivent dans le vaste programme de réforme de l'enseignement des langues, s'expliquent par l'importance croissante des langues étrangères dans la vie culturelle et économique.

De surcroît, Berne étant un canton bilingue, la compréhension entre les deux communautés est une nécessité économique, culturelle et politique. Simultanément, la maîtrise de l'anglais est primordiale pour les échanges avec l'étranger et dans certaines professions.

Nouveaux moyens pour l'allemand

Dans la partie francophone du canton, la réforme envisagée devrait aboutir aux résultats suivants.

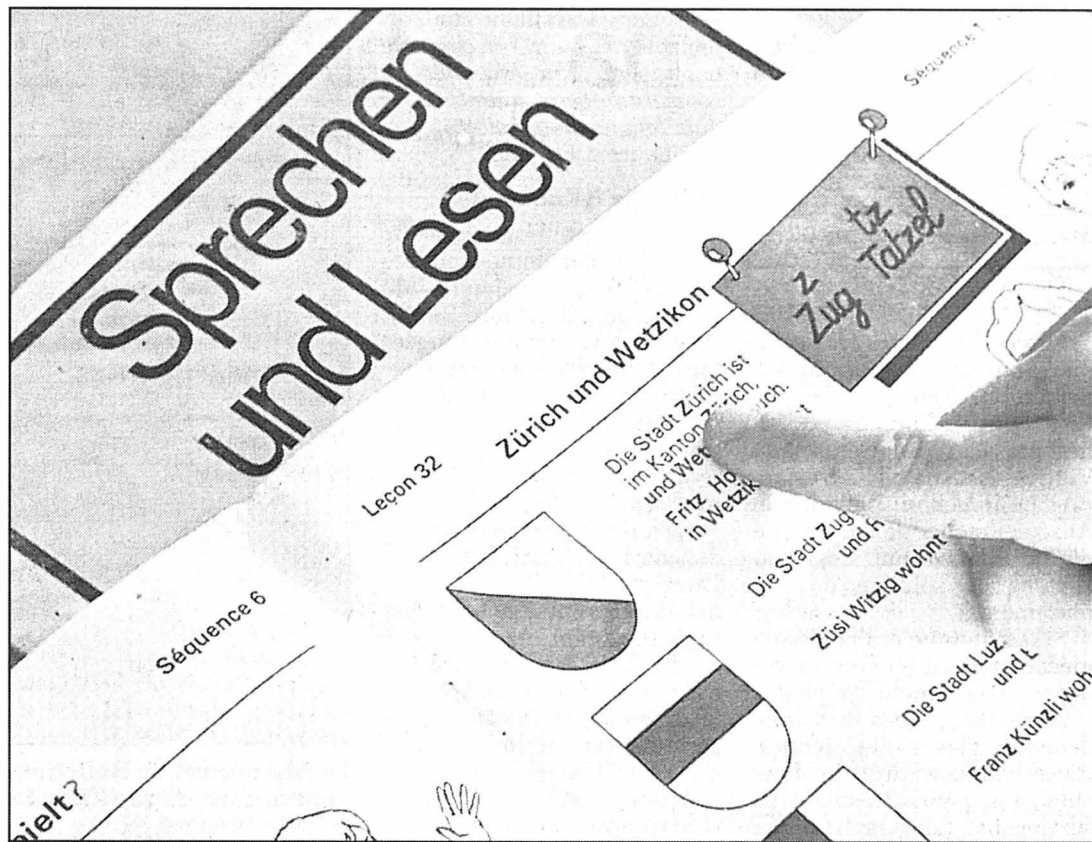
L'enseignement systématique de l'allemand à partir de la 3e année débutera dès août prochain, parallèlement à l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement de cette langue, dans toute la Suisse romande. La langue du voisin, c'est-à-dire l'allemand, restera la première langue enseignée dans la partie francophone - et vice-versa bien évidemment -, compte tenu de l'identité bilingue du canton de Berne.

Anglais: pas plus tôt, mais pour tous

L'enseignement de l'anglais sera avancé en 7e année. Un début plus précoce n'est pas envisagé pour le moment et ne pourrait être décidé qu'en étroite coordination avec les autres cantons francophones.

L'enseignement de l'anglais deviendra, en revanche, obligatoire pour tous les élèves de 7e, 8e et 9e années. De plus, le nombre de leçons consacrées à cette langue augmentera.

Dans la partie germanophone du canton, des réformes du même type sont également prévues. C'est ainsi que l'enseignement systématique d'une langue étrangère, sur la base d'un manuel scolaire, commencera deux ans plus tôt que maintenant, soit en 3e année.



L'apprentissage de l'allemand, avec de nouveaux moyens d'enseignement, va débuter en troisième année d'école obligatoire. photo Egger

Le français demeurera, compte tenu de l'identité bilingue du canton, la première langue étrangère enseignée en terre alémanique bernoise, avant

l'anglais. L'enseignement de l'anglais commencera dès la cinquième année primaire, tandis que l'apprentissage de l'anglais au cycle secondaire I

deviendra obligatoire pour les élèves des classes générales. En 7e, 8e et 9e années, le nombre de leçons d'anglais augmentera. /oid-réd

Rapports sur le net

Le rapport de la Direction cantonale bernoise de l'instruction publique sur l'enseignement des langues ainsi que les recommandations émises sur le même sujet par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique peuvent être obtenus

auprès de l'Office de recherche pédagogique, Sulgenstrasse 70, 3005 Berne, tél. (031) 633 85 07 (adresse e-mail: abf@erz.be.ch). Ils seront également disponibles sur internet à l'adresse: <http://www.erz.be.ch/recherche-pedagogique/oid>

Personnalité A Saignelégier, Raymond Paratte refile le couteau à son fiston

Une voix sonore, aiguë comme une lame de rasoir. Figure de la montagne, à la tête d'une boucherie qu'il a su développer depuis 40 ans, Raymond Paratte refile le couteau à son fiston. «Il faut du sang neuf», lance-t-il. Rapide portrait.

chine à échauder les cochons, une révolution dans les années 70. «Au début, on travaillait de quatre heures du matin à midi pour quatre porcs. Aujourd'hui, en deux heures, on en pend dix à la chambre froide.»

Progrès de la technique. Evolution des goûts aussi. «Il y a 40 ans, toute la bête se vendait, des poumons aux abats. Il fallait mettre la langue de côté pour un notable, le reste partait. On nous achetait les os deux centimes le kilo. Au-

jourd'hui, il faut payer 52 centimes le kilo pour les débarras-ser!»

En 1978, il construit un abattoir dans la zone industrielle. «On ne pouvait pas continuer à tuer au milieu du village. Certains cochons se sont échappés pour se sauver jusqu'au bas de la localité. Un taureau a planté ses cornes dans la porte du magasin.» Mais ce sont les secousses du Marché-Concours qui vont provoquer les quatre agrandissements successifs de la boucherie Paratte. «Dans les années septante, on fabriquait à deux 6000 à 7000 saucisses. Il fallait rationaliser.»

Sa réussite commerciale tient en deux mots: la qualité et l'écoute (celle de sa femme, fine cuisinière attentive aux vœux des clients, et celle des autres bouchers, dont il présida l'association pendant de longues années). Et surtout pas de retour! Son fils Romain et trois solides employés prennent le relais.



Passage de témoin en douceur pour Raymond Paratte, ici avec son épouse Marie et son fils Romain. photo Gogniat

Raymond Paratte n'est pas du genre à regarder en arrière. «Si c'était à refaire, je le referais», dit-il. Voilà 40 ans, il reprend la boucherie Bärtschi, vieillotte, au cœur de Saignelégier. «J'ai commencé avec un couteau et un poussoir manuel», confie-t-il. Il est aujourd'hui accoutumé à un poussoir ultramoderne comportant une centaine de programmes pour farcir différentes sortes de saucisses. Son coût - 60.000 francs - donne une idée du développement stupéfiant de l'entreprise.

Le Franc-Montagnard a toujours été prompt à se moderniser. Il est l'un des premiers en Suisse à s'équiper d'une ma-

Chevaux Des accusations qui visent des éleveurs jurassiens

Des éleveurs jurassiens de chevaux se sont sentis diffamés par l'organisation alémanique de défense des animaux de rente kagfreiland qui leur reproche des lacunes dans la détection de leurs animaux. Ils n'excluent pas de porter plainte.

Kagfreiland révèle en outre que cinq fournisseurs de chevaux pour l'armée basés en Suisse orientale et six dans le Jura présentent des lacunes: boîtes exigües et trop sombres, lumière insuffisante, manque d'exercice à l'air libre. L'enquêteur de l'organisation ne peut pas parler de ce qu'il n'a pas vu, conteste un éleveur visé.

Victimes

«Quand il dit être venu chez nous, l'essentiel de nos chevaux étaient au pâturage», a déclaré hier Bernard Monin, éleveur à Glovelier confirmant une information du «Quotidien Jurassien». Il n'exclut pas de déposer plainte pour diffamation. Bernard Monin attend pour l'heure

de voir les réactions d'autres victimes des affirmations de kagfreiland.

Parmi elles figure notamment aussi Denis Boéchat, des Franches-Montagnes. Cet éleveur se distingue chaque année au Marche-Concours national de chevaux de Saignelégier en présentant le fruit de son travail de patience: les poulains de l'année à l'attelage, une performance de taille.

Violation de domicile

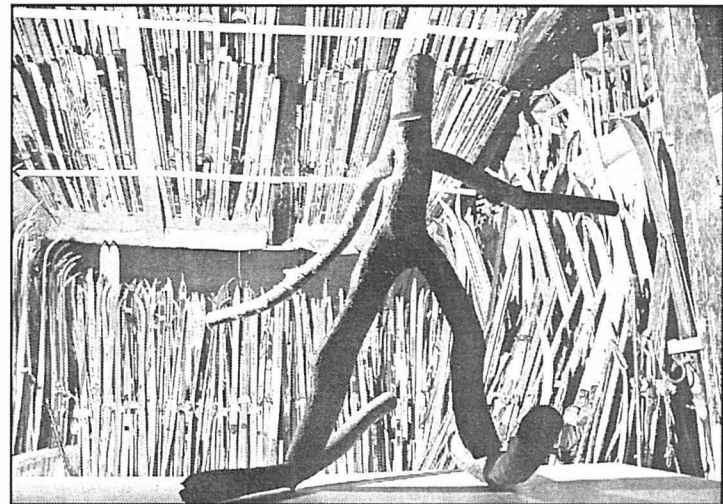
Autresujet de plainte, la violation de domicile. Car l'enquêteur est venu prendre des photos et a pénétré dans les exploitations à l'insu des éleveurs avec lesquels il n'a jamais pris contact, selon Bernard Monin. /ats

Ski de fond Le musée des Bois sort sa carte postale

Nouvelle plume au chapeau du Musée du ski nordique niché dans la ferme du Canon, non loin des Bois. Laurent Donzé, son concepteur, sort de presse une carte postale tout à fait originale qui dévoile une partie d'une collection unique en Europe. En effet, cette collection compte quelque 2000 paires de ski de fond avec une foule de matériel touchant à ce sport. On

peut y découvrir l'évolution fulgurante de la technique au gré des nouveautés apportées sur les paires de lattes, la Suisse étant au carrefour de différentes influences. Connu désormais comme le loup blanc par les grandes maisons italiennes, autrichiennes, scandinaves, etc., Laurent Donzé enrichit chaque saison sa collection.

MGO



Une carte postale qui va faire connaître loin à la ronde le Musée du ski nordique, près des Bois. photo sp

BRÈVE

Sonceboz La Coop renonce

Coop Sonceboz n'agrandira pas sa surface de vente. La Municipalité a pris connaissance avec regret de cette décision de la direction générale de Coop. L'arrivée de Migros dans le village, prévue pour 2003, n'est certainement pas étrangère à cette décision. Le grand magasin maintient cependant sa demande pour augmenter la surface de parcage. MHU

Ici et aujourd'hui

Sport

- Patinoire des Lovières, Tramelan, hockey public de 9h30 à 11h30 et patinage public de 13h30 à 16h.

Renan Concert au temple pour l'an neuf

A tous ceux qui souhaitent commencer l'année autrement, en disant leur espoir envers et contre tout, un concert est proposé mardi 2 janvier au temple de Renan. Avec la soprano Alice Tschannén et l'organiste Bernard Heiniger, le programme est conçu de façon à d'abord saluer l'an nouveau par des salutations au Christ, avec «O salutaris hostia» de Rossini, et à Marie, avec «Ave Maria» de Cherubini. Suivront ensuite un air de Mendelssohn et deux morceaux de Gabriel Fauré et André Caplet.

Les trois «Lied» de Hugo Wolf, dont un inspiré par un tableau de la Nativité, permettent l'adoration et la prière.

Avec les trois «Mörrike Lieder» de Lionel Rogg, compositeur et organiste genevois, on revient à Marie. Les deux premiers ont été composés en 1954 sur un texte allemand ancien et le troisième, «Salve Regina», qui rejoint la salutation du début, a été composé en 1973.

Les pièces chantées sont entrecoupées de pièces pour orgue seul, œuvres qui soulignent le thème général. Le tout se termine par une grande louange dans une pièce de Waldemar Bloch. /comm-nhu

Temple de Renan, mardi 2 janvier à 17 heures. Entrée libre, collecte recommandée

Tabac La déclaration de guerre que prépare le Conseil fédéral

Devant l'ampleur des progrès du tabagisme chez les jeunes, un programme national de lutte d'une vigueur sans précédent sera lancé pour les quatre ans à venir. Au programme: restriction drastique de la publicité, imposition plus lourde et répression contre la vente aux mineurs.

De Berne:
Stéphane Sieber

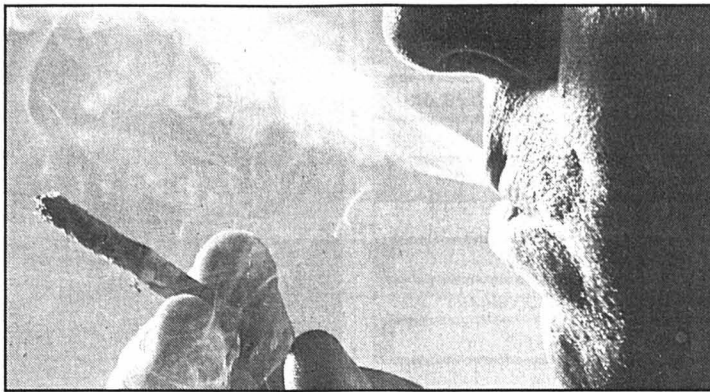
Alors que la réalité et l'ampleur des méfaits du tabac sur la santé ne souffrent plus aucune contestation autre que pseudoscientifique, le nombre de jeunes fumeurs a augmenté de façon dramatique depuis dix ans. Aujourd'hui, sur 80.000 écoliers de 15 ans domiciliés en Suisse, 14.000 fument déjà quotidiennement. Fort de cette constatation accablante, le Conseil fédéral est maintenant décidé à agir sans plus tarder. Dans quelques semaines, sur

la base d'un projet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) actuellement en fin d'examen, il rendra public un vigoureux programme d'action en quatre ans.

Un éducateur au front

Cet automne, le conseiller national socialiste vaudois Pierre Tillmanns, éducateur de profession et président de la commission nationale de lutte contre la toxicomanie, manifestait son inquiétude face à la fumée. Il réclamait l'interdiction de la publicité pour le tabac. Au cours de la dernière session, le Conseil fédéral, tout en shootant formellement la motion en corner, s'est déclaré sur la même longueur d'onde que le député dans son souci de santé publique. Et c'est à cette occasion qu'il a annoncé son intention de partir en guerre au début 2001.

Entre 1996 et 1999, un premier programme, trop modeste, n'avait donné que des ré-



L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) vise une société où la norme sera de ne pas fumer. photo asl

sultats limités. La leçon a été entendue. Le nouveau projet de l'OFSP est cette fois fondé sur trois axes absolument clairs: éviter le début du tabagisme, conduire à l'arrêt du tabagisme et protéger contre la fumée passive (inhalation involontaire par les non-fumeurs).

Le dispositif a été conçu comme un tout: l'OFSP souligne la vanité des mesures

isolées. Comment imaginer, demandent en effet ses experts, qu'une prévention puisse être efficace si, en même temps, la promotion pour le tabac est omniprésente (en face des écoles ou dans les cinémas, par exemple), si les produits du tabac sont disponibles partout à des prix relativement modiques, ou si les personnes de référence - les parents, les en-

seignants, les médecins - fument effrontément devant les enfants ? Dans ce contexte, l'OFSP ne croit pas possible de renoncer à un durcissement de la législation.

Nouvelle norme

Que vise, en fait, l'OFSP? Une société sans fumée, obtenue avec ou sans contrainte? Non, mais une société où la norme sera de ne pas fumer.

Dans cette société, au vu des nuisances de la fumée, une majorité (non-fumeurs et fumeurs) reconnaîtra la dimension du problème et une volonté politique se dégagera pour établir une politique de prévention et de protection efficace. En particulier, des dispositions légales seront prises pour que les fumeurs ne regrettent pas, plus tard, un comportement initié pendant leur adolescence en méconnaissance des risques - pour eux-mêmes et pour les autres.

STS

Cigarettes «light»? Du bluff!

Une politique globale de prévention du tabagisme, pense l'OFSP, doit agir sur l'individu (en améliorant son information et ses capacités comportementales personnelles) ainsi que sur le milieu où il vit (lieu de travail, famille, environnement géographique).

Maintenir la santé

- Pour que les adolescents puissent affronter la vie sans recourir au tabac, des programmes éducatifs précoces (avant la première consommation) devraient viser à améliorer le climat social au sein des écoles, l'estime de soi des élèves et leur capacité à résister à la pression sociale.

- Pour que l'environnement soit favorable, la consommation de tabac devrait être supprimée en milieu scolaire et limitée pendant leurs loisirs (dans le cadre des sociétés par exemple).

- Pour que les non-fumeurs aient tout le temps la possibilité de respirer de l'air sans fumée, la fumée devrait être

proscrite des lieux où le public est tenu de séjourner (lieux de travail et de formation, administrations, hôpitaux), et réglementée pragmatiquement dans les lieux où l'accès est volontaire (restaurants, discos). La fumée passive n'est pas seulement incommode, mais dangereuse.

Améliorer la santé

- Pour motiver les fumeurs à arrêter de fumer, des moyens adéquats devraient être mis à leur disposition (information sur les nouveaux médicaments et les connaissances en matière de désaccoutance). Si la majorité des 2 millions de fumeurs que compte la Suisse souhaite «décrocher», le taux de succès après douze mois ne dépasse pas 20%. Les 1,3 million d'ex-fumeurs peuvent témoigner qu'à ce chapitre, la lutte sera rude. Rude mais nécessaire, dans l'intérêt des enfants vivant avec des fumeurs notamment (près de la moitié d'entre eux sont dans

cette situation). Cela dit, en termes coûts-avantages (années de vie gagnées par un investissement donné dans la prévention), la lutte contre la fumée est beaucoup plus rentable que des mesures contre l'hypertension et le cholestérol.

- Pour sensibiliser la population à l'enjeu sanitaire du tabac, des campagnes médiatiques ont déjà eu des effets importants, en France notamment, où la publication du rapport Herzfeld sur les composants toxiques des cigarettes a marqué, en 1972, un renversement dans la tendance à la hausse de la consommation. Alors que le sida et les organismes génétiquement modifiés (par exemple) font peur à tout le monde, le tabac, auquel une majorité de la population est exposée, demeure banalisé. A ce chapitre, la déclaration des produits du tabac devrait être améliorée, et la possibilité envisagée d'interdire des termes trompeurs tels que «light».

STS

L'arme du porte-monnaie

Est-il concevable que la publicité n'ait aucun effet sur la consommation, et qu'elle vise surtout, comme l'affirment les industriels du tabac, à inciter les fumeurs à changer de marque? L'OFSP n'en croit rien, et en veut pour preuve le fait que la publicité est surtout dirigée vers les jeunes, tandis que les fumeurs sont fidèles à leur marque. D'où la proposition de limiter la publicité aux points de vente (modèle de l'UE): pour les seuls fumeurs, justement. Il n'est plus acceptable que les enfants connaissent aussi bien un certain chameau que Mickey Mouse.

Moyens disproportionnés

Son effet sur la baisse de consommation est marqué et rapide, surtout chez les jeunes: une augmentation de l'imposition des produits du tabac est également proposée. Eurocompatible, le paquet de cigarette suisse

devrait se payer 70 centimes plus cher.

Incroyable: l'ensemble des partenaires de la prévention du tabagisme disposent actuellement d'à peine 5 millions de francs par an. Un chiffre à comparer aux 70 millions que l'industrie du tabac investit dans la publicité, à quoi s'ajoutent 70 autres millions pour le sponsoring. Rien d'étonnant donc si un accroissement des moyens financiers figure en bonne place dans le projet de l'OFSP. Et où trouver l'argent? Relativement facile. A titre de comparaison en effet, la redevance pour la promotion de la culture du tabac indigène, prélevée sur les ventes à raison de 2,6 centimes par paquet de cigarettes, rapporte près de 20 millions par an.

Enfin, la vente de produits du tabac devrait être interdite aux mineurs de moins de seize ans, et les contrevenants sévèrement punis.

STS

Charte sociale européenne La ratification dans sa dernière ligne droite

Le oui au droit de grève, le non au statut du saisonnier, les changements de règles en matière de sécurité sociale font naître de gros espoirs. Malgré cela, les résistances restent formidables.

De Berne:
Georges Plomb*

Ratification de la Charte sociale européenne par la Suisse: c'est peut-être - dans cet incroyable suspense de 24 ans - la dernière ligne droite. Les récents déblocages sur le droit de grève et le statut du saisonnier, les évolutions du droit et de la jurisprudence en matière de sécurité sociale font naître des espoirs.

Résistance énorme

Mais la résistance reste énorme. On l'a vérifié le 15 décembre au Conseil national.

Il s'agissait de prolonger le délai de traitement d'une initiative parlementaire socialiste de 1991.

Eh bien, une forte minorité de droite - UDC, radicaux, certains démocrates-chrétiens, etc. - a réussi à transformer cette question de procédure en bataille politique. Pour l'UDC Toni Bortoluzzi, la charte, œuvre du Conseil de l'Europe, est une machine à gonfler l'Etat social. Mieux vaudrait la laisser tomber.

Grève et saisonniers

La réplique de Paul Rechsteiner (socialiste de Saint-Gall) et de Thérèse Meyer (PDC de Fribourg) fuse. Des événements nouveaux, affirmés par les rapporteurs de commission, modifient la donne. L'un est la reconnaissance du droit de grève dans la nouvelle Constitution (même s'il peut

être interdit à certaines catégories de personnes), un autre est la suppression du statut de saisonnier dans le sillage des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Il y en a d'autres. Tous devraient faciliter la ratification.

Minorité du Conseil de l'Europe

Avant de foncer, la commission du Conseil national demande au Conseil fédéral de prendre position. Pour Thérèse Meyer comme pour Paul Rechsteiner, il serait fâcheux que la Suisse se retrouve dans la minorité d'Etats du Conseil de l'Europe qui n'ont pas encore ratifié (ces Etats sont souvent situés en Europe de l'Est). Par 100 voix contre 80, ils gagnent.

La charte date de 1961. Le Conseil fédéral, sous le règne de Pierre Graber, la signe en 1976. Mais le Parlement

freine. En 1984, le Conseil des Etats refuse de la ratifier (par 29 à 12), en 1987, le Conseil national fait de même (par 104 à 82). 1993: c'est la surprise.

Deiss retourne les députés

Le Conseil national approuve l'initiative socialiste qui relance l'affaire (à 90 contre 86). Une majorité démocrate-chrétienne et une minorité radicale - épaulées par le futur Conseiller fédéral Joseph Deiss - font basculer les députés.

Cinq articles sur sept

C'est Jean-Jacques Elmiger - du Département de l'économie - qui est chargé d'éclaircir les points litigieux. Il tient le 11 janvier avec la commission parlementaire une séance sur la marche à suivre. La Suisse, pour ratifier la charte (version 1961), doit approuver cinq des

sept articles du «noyau dur». Quatre de ces articles, jusqu'à présent, faisaient problème.

Loi sur les étrangers

Les deux articles sur lesquels on devrait progresser, estime Elmiger, touchent la grève et la sécurité sociale (art. 6 et 12). C'est moins le cas des articles sur l'assistance médicale et sociale ou les migrants (art. 13 et 19). Dans ce dernier cas, il faudrait accorder à tous les Etats du Conseil de l'Europe les avantages consentis à l'Union européenne. Le projet de nouvelle loi sur les étrangers y pousse, mais n'est pas encore sous toit. Il faudra aussi étudier l'adhésion de la Suisse à la charte rénovée de 1996 où apparaissent de nouveaux droits comme le droit des jeunes au travail.

GPB

*La Liberté

Quelques étourdis l'ont cru insignifiante, la «mise à jour» de la Constitution fédérale du 18 avril 1999. Ils pourraient avoir tort. Les petites choses qu'on y a glissées pourraient faciliter, le moment venu, la ratification si souvent retardée de la Charte sociale du Conseil de l'Europe.

Commentaire Un combat de longue durée

Le droit de grève, même s'il peut être refusé à certains, en est le signe le plus sûr. Les «buts sociaux», même s'ils n'offrent pas un droit subjectif aux prestations de l'Etat, créent eux aussi du mouvement. Ainsi, toute personne y bénéficie de la sécurité sociale et de soins de santé, les familles sont protégées et encouragées, la Confédération et les cantons s'engagent à agir, etc. Ce n'est pas rien.

L'autre catalyseur, c'est l'accord sur la libre-circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne - approuvé par le peuple le 21 mai 2000. Lui dynamise le statut du saisonnier et consacre le droit au regroupement familial. Bien sûr, il vaut d'abord pour l'Union, mais le projet de loi sur les étrangers lui donne une dimension universelle. A cela, on ajoutera d'autres corrections qui améliorent, année après année, la compatibilité entre la Charte européenne et l'ordre suisse.

Certes, l'opposition, pour qui le rejet d'un Etat social plus fort et le refus de la charte ne font qu'un, n'a pas encore perdu la bataille. Au Conseil national, elle ne recule que très doucement. Au Conseil des Etats, rien n'est acquis. Mais la Suisse est habituée aux combats de longue durée (voyez l'AVS, l'ONU et tant d'autres). Il suffit de tenir.

Georges Plomb

Etats-Unis Bush nomme Rumsfeld à la Défense

Le président élu George W. Bush a annoncé hier qu'il avait désigné Donald Rumsfeld, 68 ans, comme secrétaire à la Défense. Il a déjà été secrétaire à la Défense de 1975 à 1977 dans l'administration de Gerald Ford.

Donald Rumsfeld avait également été cité ces derniers jours comme prochain directeur de la CIA (Agence centrale de renseignement). Ancien élu de l'Illinois à la Chambre des représentants et ambassadeur américain à l'Otan, Donald Rumsfeld a finalement été préféré à l'ancien sénateur de l'Indiana Dan Coats, spécialiste des affaires militaires, et à l'universitaire Paul Wolfowitz.

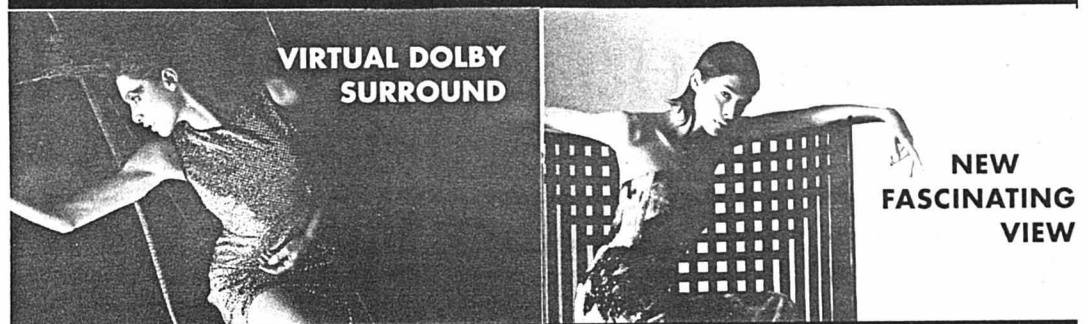
George W. Bush a qualifié d'«extraordinaires» les services rendus par M. Rumsfeld à la patrie. «Voilà un homme qui a du jugement. Il est très clairvoyant. Il fera un excellent secrétaire à la Défense», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse donnée en son bureau de transition./ats-afp-reuter

Sites @ visiter

Branche	Société	Adresse	Descriptif du site
Ameublement	Meubles Leitenberg	www.leitenberg.com	Meubles, tapis, rideaux, luminaires
Annonces	Publicitas	www.bazar.ch/01	Emploi, immobilier, véhicules, divers
App. ménagers	Pierrot Ménager	www.pierrot-menager.ch	Appareils ménagers, cuisines et bains
Construction	HG Commerciale	www.hgc.ch	Matériaux de construction, carrelages, bois.
Electricité	ENSA	www.ensa.ch	Informations, actualités, services
Garage	Auto-Passion	www.autopassion.ch	Skoda, la plus belle marque de VW
Immobilier	Espace & Habitat	www.espace-et-habitat.ch	Vente villas, appartements, immeubles, etc.
Immobilier	G. Roccarino	www.immo-roccarino.ch	Vente appartements, villas, immeubles
Presse	L'Express	www.lexpress.ch	Actualité, archives, météo
Presse	L'Impartial	www.limpartial.ch	Actualité, archives, météo
Publicité	Publicitas SA	www.publicitas.ch	Vos annonces dans la presse
Tourisme	La Navigation	www.navig.ch	Horaire, manifestations, réservations
Vins	Caves de la Ville	www.cavevillentel.ch	Les merveilleux vins de la Ville
Voyages	Croisitour	www.croisitour.ch	Présentation, offres voyages, Last Minute

Pour obtenir les conditions pour figurer dans la rubrique «Sites @ visiter» une simple demande à LCATTANEO@publicitas.ch suffit.

2001 EN FETE AVEC RED ZAC



Fascination TV pure – par un design dépouillé, une qualité d'image irrésistible et un son spatial Virtual Dolby Surround nouveau, directement depuis le TV, sans enceintes d'appoint. Une baguette interchangeable (option) en bleu, orange, vert clair ou bois confère au TV un caractère très personnel. Avec le support parfaitement harmonisé (option), vous disposez d'un TV sur pied attrayant.

Des formes incomparables et des matériaux nobles confèrent au TV une apparence très typée. Avec au choix les couleurs polaire/gris agane. Mégatron et technique 100Hz veillent aux meilleures images. Des fonctions supplémentaires préparées pour l'avenir peuvent être ajoutées après coup.



FR. 1'998.-

GRUNDIG

DAVIO 70 100 Hz



FILLIGRAF

RADIO-TV DES FORGES

Charles-Naine 1 ☎ 032 / 926 02 66

132-086215

Des professionnels à votre service

DIVERS

CAISSE D'EPARGNE DU DISTRICT DE COURTELARY

nos bons de caisse...

7 à 8 ans 4.25 %

2 ans 3.50 %

3 à 4 ans 3.75 %

5 à 6 ans 4 %

... un plus pour vous!



12.2000. Modifications réservées
www.cec-courtelary.ch



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval : l'annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.



Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

BOURSE

INDICES	bas / haut 2000	précédent	28/12
Zürich, SMI	6739.3	8407.5	8083.8
Zürich, SPI	4663.35	5789.02	5573.72
New-York, DJI	9654.64	11750.28	10863.16
New-York, Nasdaq 100	2174.76	4816.35	2460.21
Francfort DAX	6110.26	8136.16	6316.52
Londres, FTSE	5915.2	6930.2	6218.2
Paris, CAC 40	5388.85	6944.77	5857.15
Tokio, Nikkei 225	13182.51	20833.21	13981.49
DJ Euro Stock 50	4471.89	5522.42	4721.39

Internet: www.bcn.ch



Source: Bloomberg

Gestion de fortune

De nouveaux horizons.

BCN PRIVATE BANKING

Bourses européennes (cours en EUR)

bas / haut 2000	précédent	28/12
ABN Amro (NL)	19.5	29.25
Accor (F)	35.39	51.
Aegon (NL)	32.5	48.89
Ahold (NL)	20.25	37.08
Air Liquide (F)	117.5	162.5
AKZO-Nobel (NL)	37.3	59.15
Alcatel (F)	39.	97.15
Allianz (D)	311.	444.5
Allied Irish Banks (IRL)	8.05	13.
Aventis (F)	47.28	95.4
AXA (F)	119.5	178.5
Banco Bilbao Vizcaya (E)	12.25	17.46
Bayer (D)	38.52	55.98
British Telecom (GB) £	5.7	14.23
Carrefour (F)	61.	93.25
Cie de Saint-Gobain (F)	116.5	195.7
DaimlerChrysler (D)	42.7	79.9
Deutsche Bank (D)	103.2	87.8
Deutsche Lufthansa (D)	19.25	27.99
Deutsche Telekom (D)	31.25	104.
E.ON (D)	41.15	66.85
Electrabel (B)	216.5	334.9
Elf Aquitaine (F)	138.1	239.8
Elsevier (NL)	9.26	16.15
Endesa (E)	17.23	24.54
ENI (I)	4.73	7.31
France Telecom (F)	90.6	219.
Glaxo Wellcome (GB) £	14.4	21.1
Gruppe Danone (F)	90.25	173.
ING Groep (NL)	47.	85.65
KLM (NL)	17.55	34.75
L'Oréal (F)	11.3	74.5
LVMH (F)	66.25	95.3
Mannesmann (D)	76.	382.5
Metro (D)	33.7	55.5
Nokia (F)	32.8	65.3
Petrofina (B)	366.	830.
Philips Electronics (NL)	30.5	52.3
Prudential (GB) £	8.1	18.07
Repsol (E)	16.2	24.01
Royal Dutch Petroleum (NL)	51.51	75.9
RWE (D)	30.4	51.5
Schneider (F)	57.35	85.8
Siemens (D)	111.4	195.
Société Générale (F)	48.	70.5
Teléfonica (E)	17.01	33.1
Total (F)	118.5	189.
Unilever (NL)	40.	71.65
Vivendi Universal (F)	68.6	79.7

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

bas / haut 2000	précédent	28/12
Aluminium Co of America	23.1875	43.625
American Express Co.	39.8125	62.8125
American Tel & Tel Co.	16.5625	60.75
Baxter Intl Inc.	51.75	90.25
Boeing Co.	32.	70.9375
Caterpillar Inc.	29.5625	55.125
Chevron Corp.	70.	94.875
Citigroup Inc.	35.3437	59.125
Coca Cola Co.	42.9375	66.875
Compaq Corp.	14.3	34.8125
Dell Computer Corp.	18.25	59.6875
Du Pont de Nemours	38.1875	73.9375
Exxon Mobil	69.875	95.4375
Ford Motor Co.	21.6875	57.1875
General Electric Co.	41.6563	60.5
General Motors Corp.	48.4375	94.625
Goodyear Co.	15.6	31.625
Hewlett-Packard Co.	29.125	77.75
IBM Corp.	80.125	134.9375
International Paper Co.	26.3125	42.125
Johnson & Johnson	66.1875	104.75
JP Morgan Co.	104.875	183.75
Mc Donald's Corp.	26.375	43.625
Merck & Co. Inc.	52.	96.625
Microsoft	40.25	121.5
MMM Co.	78.1875	119.375
Pepsico Inc.	29.6875	49.9375
Pfizer Inc.	30.	49.25
Philip Morris Co. Inc.	18.6875	45.5
Procter & Gamble Co.	53.	118.375
Sears, Roebuck & Co.	4.5625	35.5
Silicon Graphics Inc.	1.7188	13.5
Union Carbide Corp.	30.5625	68.4375
United Technologies Corp.	46.5	79.75
Wal-Mart Stores	41.5	68.9375
Walt Disney Co.	26.	43.875

Bourses japonaises (cours en JPY)

bas / haut 2000	précédent	28/12
Bank of Tokyo-Mitsubishi	1084.	1576.
Bridgestone Corp.	938.	2725.
Canon Inc.	3400.	5620.
Fujitsu Ltd.	1554.	5030.
Honda Motor Co Ltd.	3380.	5000.
Nikon Corp.	1120.	4430.
Pioneer Electronic Corp.	2085.	4940.
Sony Corp.	7510.	33900.
Sumitomo Bank Ltd.	1071.	1640.
Suzuki Motor Corp.	990.	2050.
Toyota Motor Corp.	3640.	5800.
Yamaha Corp.	651.	1218.

Fonds de placement (cours différenciés)

précédent	28/12
Swisscra America USD	223.3
Swisscra Asia CHF	96.1
Swisscra Austria EUR	69.
Swisscra Italy EUR	131.
Swisscra Japan CHF	69.45
Swisscra Netherland EUR	68.45
Swisscra Gold CHF	444.5
Swisscra Emer. Markets CHF	101.29
Swisscra Switzerland CHF	320.25
Swisscra Small Caps CHF	266.3
Swisscra Germany EUR	162.6
Swisscra France EUR	45.3
Swisscra G-Britain GBP	226.7
Swisscra Europe CHF	266.55
Swisscra Green Inv. CHF	131.8
Swisscra IFCA	296.
Swisscra VALCA	313.95
Swisscra Port. Income CHF	118.42
Swisscra Port. Yield CHF	143.55
Swisscra Port. Bal. CHF	171.29
Swisscra Port. Growth CHF	212.3
Swisscra Port. Equity CHF	274.34
Swisscra Port. Mixed EUR	106.27
Swisscra Bond SFR	96.
Swisscra Bond INTL	103.
Swisscra Bond Inv CHF	1049.82
Swisscra Bond Inv GBP	1296.47
Swisscra Bond Inv EUR	1257.44
Swisscra Bond Inv USD	1075.36
Swisscra Bond Inv CAD	1189.26
Swisscra Bond Inv AUD	1223.15
Swisscra Bond Inv JPY	115992.
Swisscra Bond Inv INTL	107.96
Swisscra Bond Med. CHF	98.78
Swisscra Bond Med. USD	107.24
Swisscra Bond Med. EUR	100.57
Swisscra Communic. EUR	328.9
Swisscra Energy EUR	555.93
Swisscra Finance EUR	572.31
Swisscra Health EUR	634.16
Swisscra Leisure EUR	440.15
Swisscra Technology EUR	353.02

Taux de référence

précédent	28/12
Rdt moyen Confédération	3.61
Rdt 30 ans US	5.442
Rdt 10 ans Allemagne	4.771
Rdt 10 ans GB	5.1492

Devises

demandé	offert
USD(1)/CHF	1.6445
EUR(1)/CHF	1.5065
GBP(1)/CHF	2.385
NLG(100)/CHF	67.2
ITL(100)/CHF	0.0745
DEM(100)/CHF	76.
CAD(1)/CHF	1.085
SEK(100)/CHF	17.115
NOK(100)/CHF	18.29
JPY(100)/CHF	1.459

Billets (indicative)

demandé	offert
USD(1)/CHF	1.68
FRF(100)/CHF	22.45
GBP(1)/CHF	2.385
NLG(100)/CHF	67.2
ITL(100)/CHF	0.0745
DEM(100)/CHF	76.
CAD(1)/CHF	1.085
SEK(100)/CHF	17.115
NOK(100)/CHF	18.29
JPY(100)/CHF	1.459

Métaux

précédent	28/12
Or USD/Oz	274.75
Or CHF/Kg	14473.
Argent USD/Oz	4.61
Argent CHF/Kg	242.84
Platine USD/Kg	605.
Platine CHF/Kg	31861.

Convention horlogère
Plage Fr.
Achat Fr.
Base Argent Fr.

Source des cours : FIDE
Sans engagement ni responsabilité de notre part.

Proche-Orient Sommet annulé et retour du terrorisme anti-israélien

Israéliens et Palestiniens ne semblent pas prêts à signer prochainement un accord de paix. Ehud Barak a refusé de participer au sommet prévu à Charm el-Cheikh, alors que deux attentats anti-israéliens ont alourdi l'atmosphère.

La série des occasions manquées continue au Proche-Orient. Prévue hier à Charm el-Cheikh, la rencontre Arafat-Barak a été annulée à l'initiative du premier ministre israélien. Mais il faut bien convenir que les déclarations préliminaires de l'Autorité palestinienne avaient privé de sens cette tentative de reprise du dialogue.

Commentaire Infirmes politiques

Bien sûr, les boutefeux ont sauté sur l'occasion pour rallumer la mèche du terrorisme palestinien. Ce qui, par parenthèse, témoigne de l'improbable représentativité du pouvoir incarné par Yasser Arafat. Un tel déficit de légitimité a du reste son pendant du côté israélien. Cette infirmité politique de part et d'autre n'est pas pour rien dans les échecs répétés que rencontrent les dirigeants israéliens et palestiniens. Dépourvus d'appuis solides, Barak et Arafat ne sont pas en mesure de prendre les décisions audacieuses qui seules permettraient de briser le carcan émotionnel.

La situation d'Ehud Barak est à cet égard extrême. Donné aujourd'hui largement battu à l'élection de février, le leader du Parti travailliste se trouve engagé dans une fuite en avant, ses actuelles professions de foi pouvant être assimilées à un rideau de fumée. Telle est du moins l'interprétation qu'en donne Yasser Arafat. L'ennui est que la médiation entreprise par Bill Clinton souffre elle aussi d'un soupçon d'arrière-pensée, au motif qu'il chercherait avant tout à finir en beauté sa présidence. Vraisemblable, cette intention n'enlève rien à l'intérêt de la démarche clintonienne, dont le seul tort est sans doute d'avoir surestimé l'attrait du compromis là où l'idée de paix ne repose que sur le rapport des forces et la partition.

Guy C. Menuisier

Quatorze personnes ont été blessées, dont deux sérieusement, lorsque deux explosions ont endommagé un bus à Tel Aviv. Elles se sont produites au moment où le véhicule passait devant l'immeuble qui abrite le siège de la campagne du candidat du Likoud au poste de premier ministre, Ariel Sharon. Le groupement inconnu «Brigades de Saladin» a revendiqué l'acte.

Au moins deux soldats israéliens ont en outre été tués et deux blessés dans une embuscade au sud de la bande de Gaza, à la frontière avec Israël. Un tireur palestinien a lancé une bombe et tiré sur une patrouille.

Demande de clarification

Quelques heures avant ces attentats, le premier ministre israélien Ehud Barak avait annulé ses entretiens avec le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le président égyptien Hosni Moubarak. Ceux-ci ont eu malgré tout un entretien au Caire.

La rencontre de Charm el-Cheikh était initialement destinée à discuter des propositions de paix américaines afin de mettre fin aux violences. Celles-ci ont fait quelque 350 morts en trois mois, des Palestiniens pour la plupart.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, après une longue réunion du cabinet de sécurité israélien, les services d'Ehud Barak ont fait savoir qu'Israël considérait les

idées de Bill Clinton «comme une base de discussion à condition qu'elles demeurent inchangées et constituent aussi une base de discussion pour le camp palestinien. Israël va demander plusieurs clarifications aux Etats-Unis», ont-ils ajouté.

Ambiguïté palestinienne

Sur un ton plus dur, Danny Yatom, conseiller pour les affaires de sécurité d'Ehud Barak, a sou-

ligné que le premier ministre refusera de signer un accord prévoyant une souveraineté palestinienne sur l'Esplanade des mosquées. L'endroit abrite le troisième lieu saint de l'islam mais aussi le Mur des lamentations.

Quelques heures avant cette réponse israélienne, les Palestiniens avaient envoyé une lettre ambiguë à Washington, dans laquelle ils ne donnaient pas de réponse finale aux propositions

américaines, selon Jake Siewert, porte-parole de la Maison-Blanche.

Les Palestiniens ont fait part de leurs inquiétudes sur certains points-clés du projet Clinton. Le négociateur palestinien Saeb Erekat a précisé que la réponse dépendrait des clarifications américaines. Les Palestiniens veulent un «accord détaillé» garantissant la «continuité géographique» de leur territoire et refusent les propositions «vagues» des Etats-Unis, a-t-il ajouté.

Le plan Clinton

Illustrant ce dialogue de sourds, le porte-parole du Département d'Etat à Washington, Philip Pecker, a déclaré cette lettre «insuffisante». «Elle n'évoque pas vraiment les idées proposées à Washington, donc nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse».

Le plan de paix de Bill Clinton prévoit une souveraineté palestinienne sur l'Esplanade des mosquées, à Jérusalem, alors que les Israéliens garderaient la souveraineté sur le sous-sol.

Les Palestiniens contrôlèrent en outre 95% de la Cisjordanie et 100% de la bande de Gaza, mais renonceraient pour l'essentiel au droit au retour des quelque 3,7 millions de réfugiés palestiniens de 1948./afp-reuter



A défaut de sommet israélo-palestinien, Yasser Arafat s'est entretenu hier au Caire avec le président Hosni Moubarak.
photo ap

Corée du Nord Clinton renonce

Le président américain Bill Clinton a décidé de ne pas se rendre en Corée du Nord avant la fin de son mandat le 20 janvier. Un responsable de la Maison-Blanche a évoqué un manque de temps pour s'assurer de progrès réalisés dans ce pays. «Nous avons fait beaucoup de progrès, mais n'avons pas assez de temps pour nous assurer que le travail visant à mettre fin à un programme de missiles en Corée du Nord «a été achevé dans le sens qui convient», a-t-il ajouté. Il y a une semaine, Bill Clinton avait précisé qu'il consulterait le président-élu George W. Bush sur cette question./afp

Turquie 20.000 prisonniers libérés

Près de 20.000 prisonniers turcs ont été libérés depuis samedi dans le cadre d'une amnistie du gouvernement. Ankara souhaite vider les prisons du pays de la moitié de leurs 72.000 détenus. Cette amnistie, approuvée par le président Ahmet Necdet Sezer qui y avait opposé dans un premier temps son veto, a suscité de nombreuses critiques dans l'opinion publique. Selon le gouvernement, la loi d'amnistie devrait faciliter l'application d'une vaste réforme carcérale. Plusieurs centaines de détenus avaient observé récemment une grève de la faim pour protester contre cette réforme./afp-reuter

Népal Tension politique

L'affaire des prétendus propos antinépalais tenus par une jeune star du cinéma indien continue d'enflammer le Népal où, pour la deuxième journée consécutive, Katmandou était paralysé hier par une grève générale. Ces protestations interviennent alors que le Népal est menacé par ailleurs de connaître une crise politique. Le premier ministre Girija Prasa Koirala risque d'être renversé par des parlementaires de son propre parti qui lui reprochent de ne pas avoir su réprimer la rébellion maoïste et rétablir la stabilité dans le pays depuis son arrivée au pouvoir en mars dernier./ap

Russie-Inde Gros contrat d'armement

L'Inde et la Russie ont signé hier un contrat d'un montant de plus de 3 milliards de dollars pour la construction par l'Inde d'avions de chasse russes Su-30. Il s'agit de l'un des contrats d'armement les plus élevés signés à ce jour par Moscou. Signé hier à Irkoutsk (Sibérie), le contrat porte sur la production sous licence de 140 chasseurs Su-30MKI pendant une période de 17 ans, a annoncé Rosoboronexport, la société qui a le monopole des exportations d'armes russes. Les appa-

reils seront construits par Hindustan Aeronautics Ltd, la plus grosse entreprise aérospatiale indienne. Dans le même temps, New Delhi continuera d'acquiescer directement des appareils Sukhoï aux termes d'un accord bilatéral signé il y a quatre ans et qui prévoit l'achat de 40 appareils, avec une option pour 20 autres.

La Russie, quatrième vendeur d'armes au monde après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, revient en force sur ce marché depuis deux ans./afp

SUISSE

Caisses de pension L'OCDE critique vertement la Suisse

Rendements insuffisants, mauvaises structures, loi inadaptée, risques élevés: les experts s'énervent et exigent des changements.

De Berne:
François Tissot-Daguette*

Les caisses de pension suisses présentent des risques élevés en comparaison internationale. Et ce n'est pas pour obtenir des rendements élevés: ceux-ci sont parmi les plus faibles enregistrés dans les pays développés. Cela doit changer, exigent les experts de l'OCDE. Dans son rapport annuel sur la Suisse, l'Organisation de coopération et de développement économique est très dure pour le deuxième pilier helvétique, souvent considéré ici comme exemplaire.

Rendements insuffisants

Les rendements d'abord: ils sont «plus faibles en Suisse que partout ailleurs», se lamentent les experts. Quelques chiffres le prouvent. De 1984 à 1998, le rendement du portefeuille des fonds de pension s'est traîné à 1,5% en moyenne par an. Il a par contre atteint 5,8%

au Royaume-Uni, 5,1% en Allemagne, 5,0% en Irlande ou encore 4% aux Pays-Bas et au Japon, par exemple.

Certes, les performances des principales caisses se sont améliorées dans les années 90. De 1995 à 1998, le rendement réel moyen des investissements a atteint 9,5%, mais il n'y a pas de quoi se glorifier. Aux Etats-Unis, les principaux fonds ont gagné 22,3%, soit plus du double. Et dans d'autres pays, les rendements atteignent 15% à 16%, c'est dire les piètres résultats obtenus en Suisse. En réalité, les rendements moyens des caisses suisses seraient encore plus faibles, les petits fonds ayant une moins bonne rentabilité, de même que les fonds de pension communs gérés par les compagnies d'assurance et les banques.

La faute en revient aux autorités qui limitent la liberté de placement et au trop grand nombre de caisses qui alourdissent les frais administratifs «sans offrir le moindre avantage réel aux travailleurs» puisque ceux-ci n'ont pas le choix de leur caisse. Il n'existe pas de réelle concurrence et il en est vraisemblablement de même dans les

fonds gérés par les assurances et les banques, ajoutent les experts. Et la récente libéralisation des règles de placement ne règle pas tout.

Corrections urgentes

Tout cela assure-t-il une absence de risques? Eh bien non. Les règles existantes n'empêchent pas une concentration excessive des risques, notamment dans une seule société ou chez l'employeur. Là plupart des défaillances de fonds ont été associées à des faillites d'entreprises.

Après ce constat sévère, l'OCDE exige des corrections du système. Les experts se demandent s'il ne faut pas imposer une dimension minimale pour les caisses de pension, donner davantage de liberté dans les investissements, mais beaucoup mieux contrôler les caisses. De plus, il faut améliorer la transparence pour introduire plus de concurrence entre les intermédiaires financiers et parvenir à des services moins onéreux et à de meilleurs investissements.

FDT
*L'Agefi

Inflation Taux au plus haut

Le renchérissement s'est élevé à 1,6% en moyenne durant l'année 2000 atteignant ainsi son niveau le plus haut depuis cinq ans. Une nouvelle légère augmentation est attendue pour 2001. Les experts estiment toutefois qu'il n'y a pas lieu de tirer la sonnette d'alarme.

L'indice suisse des prix à la consommation se situait à 101,0 points à la fin de l'année, selon les calculs publiés hier par l'Office fédéral

de la statistique (OFS). En rythme annuel, le renchérissement s'est pour sa part inscrit à 1,5% en décembre, contre 1,9% en novembre dernier et 1,7% en décembre 1999. En décembre, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,1%. Le renchérissement annuel moyen a doublé en 2000 par rapport à l'année précédente de 0,8% à 1,6%. Il avait atteint son plus haut niveau pour la dernière fois en 1995, avec 1,8%. Ces quatre der-

nières années, il est resté en dessous de la barre de 1%. Le niveau moyen des prix a pour sa part augmenté de 0,7% en moyenne pour les produits indigènes et de 4,1% pour les produits importés.

Les dangers d'inflation sont également minimes car une grande partie du renchérissement de cette année a été provoqué par la hausse des prix du carburant. Les experts estiment que cette évolution a atteint son plus haut niveau./ap

Lois Ce qui va changer

2001 rimera pour les femmes avec relèvement de l'âge de la retraite à 63 ans. Parallèlement, les rentiers AVS recevront au moins 25 francs de plus chaque mois. Les autres modifications légales valables dès le 1er janvier concernent principalement la fiscalité. La 10e révision de l'AVS va faire passer d'ici à 2005 l'âge de la retraite pour les femmes de 62 à 64 ans.

Dans le domaine de l'assurance maladie, les femmes pourront se faire rembourser les mammographies de dépistage à hauteur de 90%, même si la franchise n'a pas encore été dépassée. La 1ère révision de la Lamal autorisera en outre le

Conseil fédéral à subordonner à la clause de besoin l'admission de nouveaux médecins.

Vache folle oblige, la Suisse rejoindra l'Union européenne et interdira complètement les farines animales, qui seront incinérées. Afin de contribuer au financement des grands projets ferroviaires, la TVA augmentera pour sa part de 0,1 point, à 7,6%.

La nouvelle redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) taxera quant à elle tous les camions, suisses et étrangers. Les routes helvétiques seront parallèlement ouvertes aux véhicules de 34 tonnes et progressivement à ceux de 40 tonnes./ats

Accords bilatéraux Ratification en 2001

Les sept accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne devraient être ratifiés par tous les Etats membres avant fin 2001, espère le conseiller fédéral Joseph Deiss. D'ici là, la Suisse et l'UE veulent arrêter le contenu des prochaines négociations. Les dates du 1er janvier, puis du 1er juillet 2001, avaient été évoquées pour l'entrée en vigueur des accords bilatéraux. Le retard dans la procédure de ratification n'a toutefois rien à voir avec des désaccords sur le contenu des textes, expliquait hier Joseph Deiss dans une interview au «St.Galler Tagblatt». Pour l'instant, seule l'Autriche a ratifié les accords./ats

Berne Fatale erreur d'étiquetage à l'hôpital de l'île

Un nourrisson est mort à l'hôpital de l'île à Berne après qu'on lui eut vraisemblablement administré une solution salée de chlorure de calcium à la place de glucose. Ce tragique accident est survenu peu avant Noël déjà, mais a été communiqué hier seulement par le service de presse de l'hôpital. Deux autres enfants, qui avaient également reçu cette solution, ont survécu. Les bouteilles portaient de fausses étiquettes.

Les responsables de l'hôpital ont expliqué hier à Berne que, lors d'un contrôle de qualité de l'installation de stérilisation en janvier dernier, 500 bouteilles de chlorure de calcium ont été fausement étiquetées comme étant du glucose, un sucre.

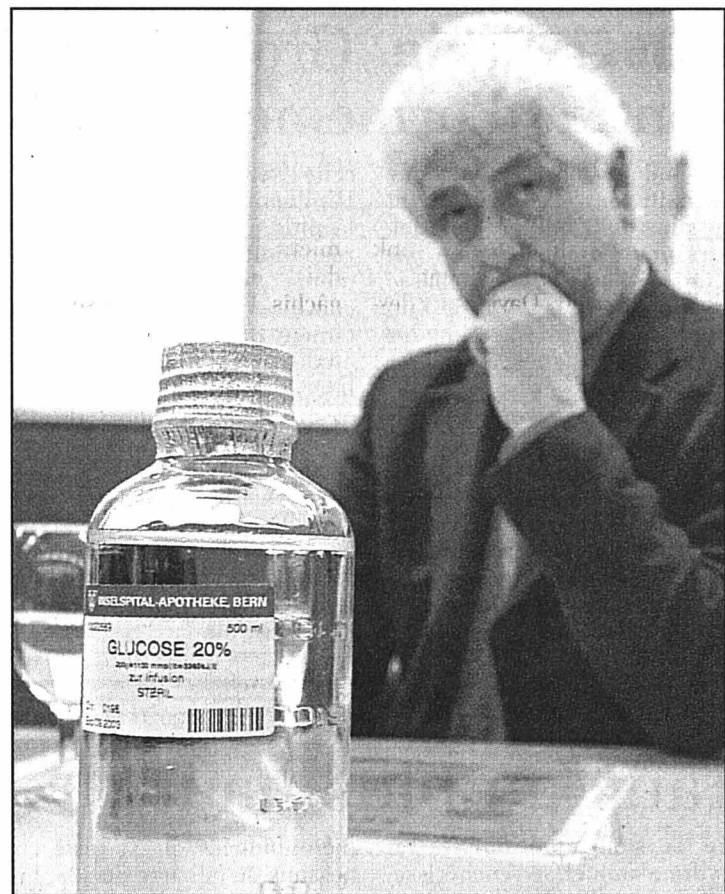
Preuve formelle effacée

Une de ces bouteilles de cinq décilitres mal étiquetées a vraisemblablement été livrée au service des soins intensifs de la clinique pédiatrique par la pharmacie de l'hôpital de l'île peu avant Noël, a expliqué le porte-parole de l'hôpital Bernhard Kummer. La preuve formelle ne peut cependant être apportée car les bouteilles sont lavées et récupérées en vue d'une nouvelle utilisation. C'est ce qui s'est passé avec la

solution en cause. La solution avait été administrée par voie intraveineuse comme solution nutritive à un nourrisson souffrant de problèmes intestinaux, a précisé le chef de la clinique pédiatrique Jürg Pfenninger. Agé d'une dizaine de jours, le nourrisson était affaibli par la maladie et devait décéder le 20 décembre des suites d'un arrêt cardiaque causé par une hypercalcémie. Un troisième enfant a également reçu un tel traitement. Les deux rescapés sont toutefois hors de danger mais il n'est pas exclu qu'ils souffrent de séquelles au cerveau à l'avenir.

Le pharmacien en chef de l'hôpital, Hans-Rudolf Widmer, a reconnu qu'une erreur est survenue en janvier dernier. Lors d'un contrôle de qualité des installations de stérilisation, deux lots de 500 bouteilles de chlorure de calcium et de glucose ont été stockés au même endroit. Leur contenu aurait dû être détruit mais une erreur a été commise et 500 d'entre elles ont été étiquetées comme étant du glucose.

Une enquête de police a été ouverte: elle devra établir les faits et déterminer si l'erreur commise devra être jugée par un tribunal./ap



Une de ces bouteilles de cinq décilitres mal étiquetées a vraisemblablement été livrée au service des soins intensifs de la clinique pédiatrique par la pharmacie de l'hôpital de l'île.
 photo Keystone

Russie Nouveau revers dans le domaine spatial

Une fusée ukrainienne Cyclone-3 a pris feu et s'est désintégrée dans les couches de l'atmosphère hier dans le nord de l'Extrême-Orient russe, provoquant la perte de six satellites russes. Un accident dont les coûts sont estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars.

La tour de contrôle a perdu la fusée peu après son lancement du cosmodrome de Plesetsk mercredi soir. «Les forces de missiles stratégiques nous ont informés que la fusée était tombée dans les environs de l'île de Wrangel», proche du cercle polaire, a déclaré un porte-parole de l'Agence spatiale russe.

Grosse perte financière

Les quelque 150 habitants de l'île ont affirmé n'avoir rien remarqué de particulier. La destruction totale de la fusée dans l'atmosphère épargne à la Russie des retombées qui auraient pu avoir de graves conséquences pour l'environnement, selon un spécialiste russe.

Le Ministère de la défense et l'Agence spatiale russe, qui ont chacun perdu trois satellites dans l'accident, ont essuyé des pertes évaluées à des dizaines de millions de dollars. Une somme colossale pour un Etat qui doit remplacer la majorité de ses satellites civils de communication dont la durée de vie est dépassée. La tour de contrôle a perdu le contact avec la fusée deux heures environ

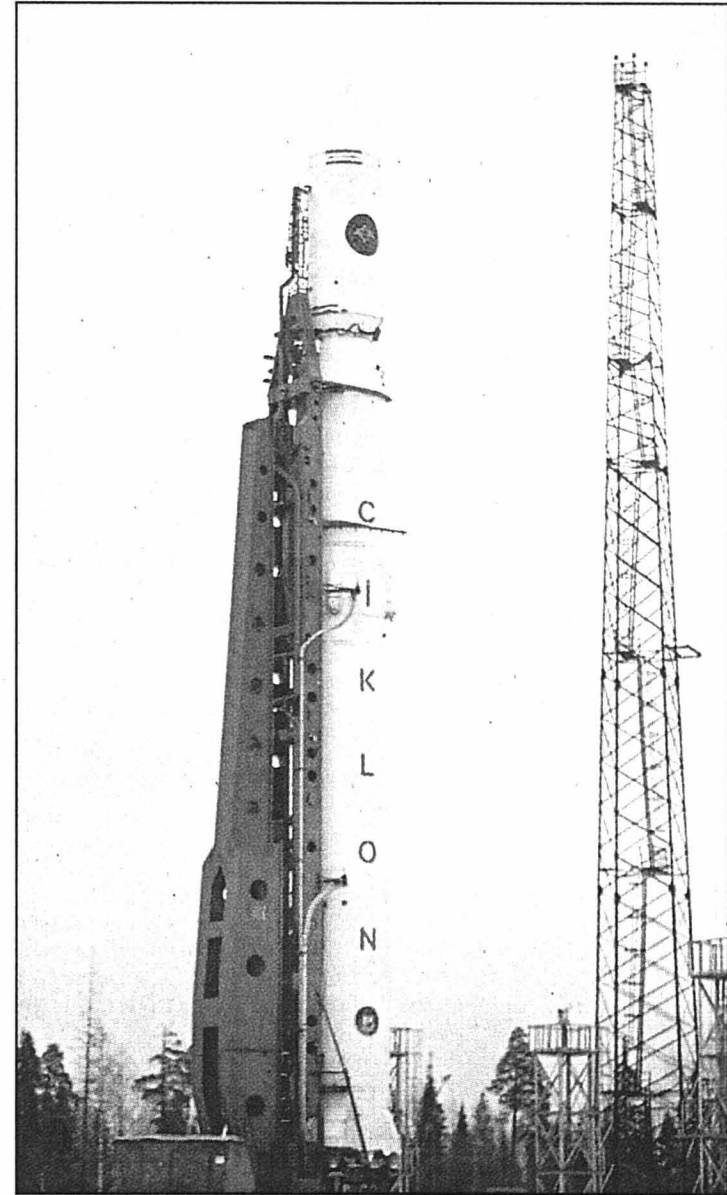
après son lancement. Le Ministère de la défense a évoqué un défaut de fabrication au niveau du troisième étage du lanceur pour expliquer l'accident. Les moteurs ne se sont pas mis en marche, provoquant ainsi la chute de la fusée, selon les spécialistes. «Une commission spéciale a été créée pour déterminer les causes exactes» de l'accident, a indiqué un porte-parole du ministère, cité par Itar-Tass.

Fusée construite en Ukraine

La fusée Cyclone, qui a été conçue et construite par l'usine ukrainienne Ioumach, dans la région de Dniepropetrovsk, peut mettre des satellites en orbite jusqu'à une altitude de 1000 kilomètres. Les forces de missiles stratégiques russes ont annoncé la suspension temporaire des lancements par des fusées Cyclone.

Ce nouvel incident survient peu après une importante panne de communication avec la station spatiale Mir, qui doit en principe être détruite en février prochain faute de financement et pour des raisons de sécurité.

Auparavant, le 21 novembre dernier, une fusée russe de type Kosmos-3M avec à son bord un satellite américain avait déjà été perdue peu après son lancement depuis le cosmodrome militaire de Plesetsk. Les Russes ont également connu, en 1999, des problèmes avec leur fusée de type Proton./afp



Une fusée Cyclone-3 sur le pas de tir de Plesetsk.
 photo ap

Etat civil Le palmarès des prénoms

David et Léa ont été les prénoms les plus prisés en 1999 pour les nouveaux-nés de Suisse romande. Les parents romands ont aussi craqué pour Nicolas, Alexandre et Luca chez les garçons, pour Laura, Sarah et Marie chez les filles.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié hier son hit-parade des prénoms, établi depuis 1987. Pour 1999, il a analysé les prénoms des 78.408 nouveau-nés, soit 38.152 filles et 40.256 garçons. Toutes régions confondues, c'est le prénom Luca/Lucas/Lukas qui vient nettement en tête (attribué à 1191 bébés), loin devant David/Davide (547). Chez les filles, Sara/Sarah (785) est

préféré à Laura (699), indiquent les tableaux publiés par l'OFS.

Le retour de Marie

En Suisse romande, Léa a la cote depuis 1998. Ce prénom a supplanté celui de Laura, en tête du palmarès de

1994 à 1997. Chez les garçons, David reste une valeur sûre depuis 1994. Luca, qui pointait au 9e rang en 1997, continue sa progression (4e). Même chose pour Thomas, qui est passé de la 14e à la 6e place.

Chez les filles, un prénom

traditionnel comme Marie se rapproche désormais le podium (4e) en Suisse romande. En 1997, il n'était que 11e. Camille (5e) et Julie (6e) ont aussi progressé. Mélanie en revanche a perdu du terrain depuis 1997 (du 3e au 7e rang).

En Suisse alémanique, les parents préfèrent le prénom féminin Laura depuis 1995. Chez les garçons, on assiste à l'émergence nette du prénom Luca depuis 1997. Tendence confirmée par la deuxième place occupée par l'autre graphie Lukas. Alessandro et Alessia détiennent la première place du podium en Suisse italienne depuis 1998. Dans la région romanche, Marco et Selina sont les premiers prénoms attribués en 1999./ats

Léa, Luca et Loïc

Parents neuchâtelois et jurassiens ont des goûts relativement proches du reste de la Suisse romande. Dans les deux cantons, Léa est en tête des prénoms féminins les plus souvent choisis l'an dernier. C'était déjà le cas en 1998 dans le Jura... et en 1997 à Neuchâtel!

Du côté des prénoms masculins, c'est Luca - premier choix

national, toutes régions linguistiques confondues et quatrième en Suisse romande - qui finit en tête du hit-parade neuchâtelois. Dans le Jura, la préférence est allée à Loïc, cinquième au classement romand. A noter que Loïc avait été le plus prisé à Neuchâtel en 1998; cette année-là, les Jurassiens avaient craqué pour...Lucas! /réd.

BRÈVES

Sud de l'Italie Pluies diluviennes

Des pluies diluviennes dans le centre et le sud de l'Italie ont entraîné l'évacuation de plusieurs centaines de personnes dans les environs de Salerne, au sud de Naples. Les responsables de la protection civile italienne, en état d'alerte, redoutaient hier des glissements de terrain dans cette région où les coulées de boue avaient tué 119 personnes en 1998.

Environ 500 personnes ont abandonné leurs domiciles dans des villes et villages autour de Salerne, ville côtière située à environ 30 km au sud de Naples, où près de 17 cm de pluie étaient tombés mercredi. Plusieurs habitants de la région ont passé la nuit dans des écoles ou des gymnases. Dans le Latium, des dizaines de personnes ont été évacuées avant la crue de l'Aniene./ap

Vaud Décès d'une transsexuelle

Anne Daphné Henry est décédée mardi d'un cancer à l'âge de 50 ans. La transsexuelle vaudoise, ancien capitaine à l'armée, était devenue femme en 1992. Cette «pionnière» a mené et remporté plusieurs combats pour la reconnaissance de ses semblables. En 1994, elle avait obtenu devant le Tribunal fédéral des assurances le remboursement des frais d'opérations de chirurgie reconstructive. Jusque-là, les assureurs maladie ne remboursaient que les frais résultant des opérations d'ablation.

Avant son changement de sexe, le capitaine Jean-Michel Henry était une personnalité connue dans les rangs militaires. Il a travaillé au service de santé de l'armée et a été rédacteur en chef du magazine «Défense»./ats

Buckingham Arrivée en parapente

La police britannique a arrêté hier un homme de 36 ans qui a atterri dans l'après-midi en parapente dans la cour du palais de Buckingham à Londres. L'identité de l'intrus n'a pas été communiquée dans l'immédiat ni les raisons pour lesquelles il s'est posé dans l'enceinte du palais royal. Le parapentiste avait été repéré par les forces de l'ordre avant son atterrissage, et un hélicoptère de la police l'avait suivi alors qu'il s'approchait du palais.

La reine Elizabeth II et les autres membres de la famille royale étaient absents à ce moment-là.

C'est le premier intrus arrivé par les airs à Buckingham Palace depuis 1994 quand un Américain en parapente, James Miller, s'était posé sur le toit du palais./ap

Prostitution Clients filmés

Dès la mi-janvier, les clients des prostituées du quartier chaud d'Oltén seront filmés par la police. Les caméras fonctionneront de 17 h 00 à 7 h 00 du matin. Si aucun acte répréhensible n'est constaté, les données seront effacées après trois jours. Ces derniers mois, plusieurs prostituées du quartier industriel d'Oltén ont été agressées, dévalisées ou encore emmenées et violées. L'endroit est connu pour être fréquenté toute la nuit par des clients provenant de toute la Suisse.

En installant une surveillance vidéo, la ville d'Oltén veut agir contre la criminalité. Le système évalué à 80.000 francs est compatible avec la protection des données, affirme la police. En effet, après 72 heures, les bandes seront automatiquement effacées./ats

IMPRESSUM

Société éditrice:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.):
Mario Sessa,
Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Florence Veya, Hélène Koch.

Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Micheline Huguellet.

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menu-

sier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Catta (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Grâce à l'Euro 2000, tout le monde connaît désormais Charleroi. La cité belge a eu le privilège d'accueillir la rencontre qualificative entre l'Allemagne et l'Angleterre. La guerre civile était annoncée.

Coup de gueule

Peur sur la ville

Depuis le tirage au sort effectué le 12 décembre 1999, cette rencontre a relégué au second plan l'aspect sportif. Peur sur la ville. Les organisateurs de l'Euro 2000, comme les responsables du football européen, étaient tétanisés à l'idée d'une flambée de violence dans la cité wallonne.

La réputation des supporters des deux camps n'était certes plus à faire. Mais pour quoi, bon sang, avoir installé une telle psychose? Si l'on s'était contenté de présenter ce match comme un autre - car c'en était un! - pour sûr que Charleroi n'aurait pas connu l'état d'urgence.

Au bout du compte, et c'est l'avis des forces de l'ordre belges (3000 policiers avaient été dépêchés sur place), la casse a été limitée. Juste quelque 450 interpellations, 10 vitres brisées et trois véhicules endommagés. Ce fut mieux que prévu. Merci encore à tous pour cet acte de civisme.

A Charleroi, la veille du match, il y avait plus de journalistes que de présumés hooligans. Il fallait faire du sensationnel. Et si rien ne devait se passer, il s'agissait à tout prix de le créer, ce sensationnel. Il s'est dit que des reporters auraient monnayé des supporters pour que ceux-ci se gavent de bière et se laissent ensuite aller à leur exercice favori: la castagne. Etonnant, vraiment?

Oui, mieux vaut prévenir que guérir. Mais l'exagération est fertile à tous les genres d'excès. L'Angleterre n'est pas allée très loin dans le tournoi. Beaucoup s'en sont réjouis, oubliant bien trop vite que deux de ses trois matches furent certainement les plus beaux de la compétition.

Gérard Stegmüller

Coup de cœur Le triste record des tireurs hollandais



En détournant trois penalties, le gardien italien Francesco Toldo aura précipité les Hollandais en enfer.

photo Lafargue

Les records ont été homologués dans le but d'être battus. Mais «l'exploit» des tireurs hollandais, qui ont manqué pas moins de cinq penalties en demi-finale de l'Euro 2000 face à l'Italie, fera date dans l'Histoire.

Gérard Stegmüller

Quand bien même ce n'était pas le «sien», elle avait fait comme si. La compétition était organisée conjointement avec la Belgique, mais elle lui semblait promise. L'Euro 2000 ne devait pas échapper à la Hollande.

Les footballeurs bataves ont ceci de particulier: personne ne les déteste vraiment. Les Allemands sont trop physiques, les Français trop chauvins, les Italiens trop minimalistes, les Anglais trop «boun en avant», les Espagnols trop orgueilleux, les Portugais trop inconstants, les Belges trop quelconques, les Suisses trop faibles, et ainsi de suite.

Tout le monde se souvient que mis à part leur sacre à l'Euro 88, les Pays-Bas ont toujours été des poissards. Défaite en finale de la Coupe du monde 74. Rebelote quatre ans plus tard. A chaque fois, les «Orange» se sont frottés au pays organisateur, soit l'Alle-

dam. Johan Cruyff commence à retourner sa veste. Depuis le début de l'Euro 2000, le meilleur joueur hollandais de tous les temps envoie semelle sur semelle contre les tibias de ses compatriotes. La presse en fait ses choux-gras et colporte les phrases assassines de la diva:

«Ce Davids qui court dans le vide (...) Ce Kluyvert qui oublie d'enlever l'emballage en carton de ses souliers lorsqu'il joue (...).»

En ce jeudi 29 juin, tout le pays est persuadé que son équipe ne va faire qu'une bouchée de l'Italie en demi-finale. L'ArenA d'Amsterdam est en transe. Cinquante mille personnes sont entassées dans le temple. L'Histoire ne les effraie pas. Cela fait pourtant 22 ans que la Hollande n'a plus tordu le coup à l'Italie.

A la 38e, après avoir touché du bois quatre minutes auparavant, la Hollande bénéficie d'un penalty. Une formalité. Le gardien Toldo repousse toutefois le coup de botte de Frank de Boer. Premier couac. A l'heure de jeu, Davids est descendu dans la surface de vérité. Re-penalty. Re-formalité. Le contre-pied de Kluyvert est un modèle du genre, mais l'envoi du centre-avant de Barcelone s'écrase contre le montant du gardien transalpin. Deuxième couac. In vraisemblable.

Deux penalties manquées, un poteau. La Hollande, qui évolue aussi à 11 contre 10 peu après la demi-heure, est incapable de passer l'épaule face à un adversaire qui ne franchit pratiquement pas la ligne médiane, comme s'il y avait une meute de chiens devant la cage de Van der Sar. Le peuple n'y croit pas. Et il n'a pas encore tout vu.

Les Bataves ont encore une occasion d'éviter le camoufflet suprême lors de l'épreuve des

tirs au but. Psychologiquement, les Italiens possèdent un avantage indéniable. Et cela se vérifie très rapidement. Ils convertissent leurs deux premiers penalties. Les Hollandais, eux, continuent leur gâchis. Frank de Boer se plante à nouveau face à Toldo. Quant à Stam, il vise les décors. Kluyvert se rachète, mais son compatriote Bosvelt perd à son tour son face-à-face avec Toldo. Patatras. Le rêve s'écroule.

Tout de suite après ce cauchemar, le sélectionneur Frank Rijkaard annonce sa démission. Maigre consolation: la Hollande sera «vengée» en finale par la France.

Ce jeudi 29 juin restera indiscutablement gravé dans les annales du football. Manquer cinq penalties dans un match fait désormais office de - triste - record qui risque de ne pas tomber de sitôt.

Et nous qui croyions que les penalties, on apprenait à les tirer dès les classes juniors...

GST



Week-end

Scène L'humour contre la mondialisation



Quand rien ne va plus, il reste l'humour de Cuche et Barbezat.

photo sp

compères nous livrent une nouvelle comédie décapante. Jean-Henri et Pierre Etienne font partie du comité des fêtes de leur entreprise. Le premier est cadre, le second ouvrier. Pour la soirée de fin d'année, ils suspendent des guirlandes et répètent sketches et numéros de magie. Mais cette belle ambiance est refroidie par l'ombre d'une fusion avec une entreprise concurrente.

SAB

Après le succès de leur précédent spectacle «C'est pas grave quand on aime», Cuche et Barbezat sont repartis pour de nouvelles aventures. Avec «Merci patron», les deux

● Neuchâtel, théâtre du Passage, 29-31 décembre et 3-6 janvier, à 20h30; 7 janvier, à 19h. Le Locle, Casino-théâtre, 26-27 janvier, à 20h30. Couvet, salle de spectacles, 7 février, à 20h30.

Cinéma «Incassable» ou la fragilité des héros

Le petit aveugle et «La couleur du paradis»

«Closed country»: un devoir de mémoire

p 17

Réveillon Des apéritifs légers pour papilles gourmandes

Le Réveillon approche et avec lui les repas de gala. L'apéritif peut rester léger et festif, tout en apportant des nutriments essentiels à votre santé. Voici quelques exemples pour une mise en appétit pleine de vitalité.

Les canapés aux légumes: coupez un concombre en fines tranches, puis garnissez-les de crevettes roses et citron, oeufs de lump, hachis de fenouil, céleri râpé et olive, guacamole maison... Ou alors, coupez en tranches fines des pommes de terre à chair ferme, cuites à l'eau et refroidies. Disposez sur les tranches saumon fumé et aneth frais, jambon cru et tomate cerise, fenouil haché et anchois, poireaux

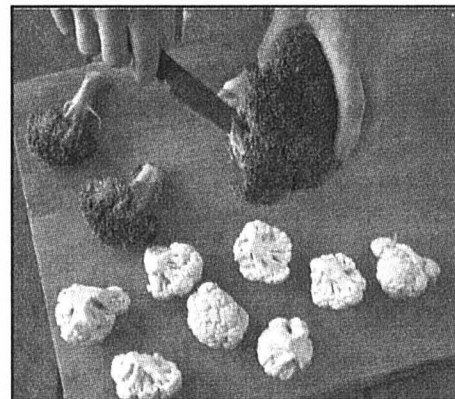
étuvés et pétoncle, champignons crus citronnés et olive noire et noix...

Quant aux mini-farcis, essayez la tomate cerise au broccio ou à la mousse d'avocat à la coriandre, la barquette

d'endive aux pommes et noix, les cubes de féta dans une feuille d'épinard cuite, ou encore les petites pommes de terre creusées et farcies d'un hachis d'herbes potagères...

Les dips font toujours leur petit effet et sont facile et rapide à préparer: petits bâtonnets de carotte, céleri, concombre, bouquets de chou-fleur... que l'on trempe dans du fromage blanc, du guacamole, un coulis de tomates pimenté. Attention toutefois aux sauces qui peuvent alourdir les petits légumes. Choisissez des ingrédients peu caloriques: jus de citron, coulis de légumes, herbes fraîches, fromage blanc, yaourt, sauce soja, piment...

Simone Estran /ap



Pensez aux petits légumes crus pour vos apéritifs.

photo sp

Hockey sur glace «Super Mario» n'a pas raté son retour en NHL

Tout le monde l'attendait. Mario Lemieux n'a pas manqué son retour sur la glace en NHL. L'Amérique du Nord a retenu son souffle. Elle n'a pas été déçue.

Daniel Droz

Ils étaient 17.148 - contenance officielle de la patinoire 16.958! - à Pittsburgh mercredi soir pour l'événement. Les Penguins recevaient les Maple Leafs de Toronto. Mais surtout, il s'agissait du premier match de Mario Lemieux depuis trois ans et demi.

Il n'aura fallu que 33 secondes au No 66 pour se mettre en évidence. À sa première apparition sur la glace, «Super Mario» a adressé un centre depuis derrière la cage qui a dévié sur le patin de Jan

Hrdina et Jaromir Jagr a poussé le palet dans la cage de Curtis Joseph. Délice!

Mieux! Au second tiers, sur une passe du capitaine Jagr, Lemieux a inscrit un but, le 614e de sa carrière. Il adressera encore une passe décisive à Alexei Kovalev. Bilan: 1 but, 2 mentions d'assistance, pas mal pour un retraité! Dans cette partie, les Maple Leafs n'y verront que du feu et après deux périodes, la messe était dite. Les Penguins se sont finalement imposés 5-0. Jagr a marqué à deux reprises, Hrdina et Alexei Kovalev une fois.

Un bonus pour la ligue

«Super Mario» a passé 20' 46'' sur la glace. Il prévoyait de jouer environ 16 minutes. Avec ses trois points, il continue sur sa lancée. Avant sa retraite, il

valait 2.005 points par match. La légende Wayne Gretzky, à la fin de sa carrière, atteignait 1.921. «J'ai été un peu surpris de la manière dont j'ai joué», a déclaré le joueur après le match. «Mes jambes étaient solides.» «Super Mario» va sûrement régaler les esthètes dans les semaines à venir. Du coup, les Penguins n'en seront que plus coriaces. Comme si son re-

tour avait redonné du «pep» à ses coéquipiers.

Lorsque Wayne Gretzky s'est retiré en 1999, la NHL a perdu une légende. Elle était en manque de joueurs capables d'attirer les foules. Aujourd'hui, le retour de Mario Lemieux est la meilleure chose qui pouvait arriver à la ligue. Tous les commentateurs s'accordent sur ce point. Avec

l'augmentation du nombre des équipes, le jeu s'est fait moins attractif. Les affluences sont en baisse. Même les tenants de la Coupe Stanley, les Devils du New Jersey, ne font pas le plein. La notoriété du No 66 ne peut que redonner vigueur au hockey sur glace en Amérique du Nord. Sur son passage, le public ne manquera pas.

DAD



Mario Lemieux s'impose face au joueur de Toronto Garry Valk. Le No 66 des Penguins de Pittsburgh n'a pas manqué son retour. photo ap

Le point

Matches de mercredi: Carolina Hurricanes - New York Rangers 4-3. Ottawa Senators - Washington Capitals 1-5. Detroit Red Wings - Minnesota Wild 3-5. Florida Panthers - Philadelphia Flyers 2-5. New Jersey Devils - Columbus Blue Jackets 2-2 ap. New York Islanders - Boston Bruins 2-5. Pittsburgh Penguins - Toronto Maple Leafs 5-0. Chicago Blackhawks - Phoenix Coyotes 1-1 ap. Dallas Stars - Anaheim Mighty Ducks 3-1. Colorado Avalanche - Edmonton Oilers 3-2. Vancouver Canucks - Canadien de Montréal 3-2.

Classements

Conférence est. Division nord-est: 1. Ottawa Senators 35-44. 2. Toronto Maple Leafs 37-43. 3. Buffalo Sabres 34-40. 4. Boston Bruins 36-34. 5. Canadien de Montréal 37-24.

Division atlantique: 1. New Jersey Devils 35-42. 2. Philadelphia Flyers 36-41. 3. Pittsburgh

Penguins 37-39. 4. New York Rangers 37-34. 5. New York Islanders 35-26.

Division sud-est: 1. Washington Capitals 36-40. 2. Atlanta Thrashers 35-35. 3. Carolina Hurricane 34-32. 4. Tampa Bay Lightning 34-28. 5. Florida Panthers 36-24.

Conférence ouest. Division centrale: 1. St. Louis Blues 32-52. 2. Detroit Red Wings 39-47. 3. Nashville Predators 37-35. 4. Chicago Blackhawks 36-31. 5. Columbus Blue Jackets 38-28.

Division nord-ouest: 1. Colorado Avalanche 37-53. 2. Vancouver Canucks 36-44. 3. Edmonton Oilers 38-40. 4. Calgary Flames 37-33. 5. Minnesota Wild 36-30.

Division pacifique: 1. San Jose Sharks 34-48. 2. Dallas Stars 35-45. 3. Phoenix Coyotes 34-42. 4. Los Angeles Kings 36-38. 5. Anaheim Mighty Ducks 39-34. /réd

Cyclisme Richard Virenque: son avenir se joue aujourd'hui

Swiss Cycling (Fédération suisse) prendra ce matin à Berne une décision concernant le Français Richard Virenque, qui a reconnu au cours du procès Festina s'être dopé et risque une suspension de compétition de 6 à 12 mois ainsi qu'une amende.

Une commission juridique de trois experts indépendants, deux avocats et un médecin désignés par la Fédération suisse, doit se réunir dans un lieu tenu secret et statuer sur le sort du coureur.

Seul coureur poursuivi devant le Tribunal correctionnel de Lille pour complicité d'incitation au dopage, Virenque

avait été relaxé le 22 décembre dans le procès de l'équipe Festina, le simple usage de produits dopants n'étant pas pénalement répréhensible.

En revanche, une sanction de sa Fédération - la Fédération suisse, puisque le Français est domicilié à Genève -, paraît probable.

La décision sera annoncée en fin de matinée à la Maison des sports à Berne. Selon le règlement de Swiss Cycling sur le dopage, le coureur encourt une amende de 2000 à 4000 francs et une suspension de six à 12 mois. Les mois d'hiver ne comptant pas, cette suspension éventuelle prendrait effet à partir du 1er

février 2001 et priverait alors le coureur d'un deuxième Tour de France en l'espace de quatre éditions.

«Un autre procès»

Richard Virenque, l'Union cycliste internationale (UCI) et également Swiss Cycling peuvent faire appel de la décision de la Commission juridique de Swiss Cycling devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne. A l'annonce de sa relaxe lors du procès, Virenque s'était dit «content pour lui et sa famille», mais attendait avec appréhension la décision de la Fédération suisse. «Je crains que ce soit un autre procès» avait-il déclaré. /si

Cyclo-cross Neuchâtelois encore une fois brillants

C'est à Moudon, sur un parcours inédit très vallonné, sélectif et ensoleillé, que s'est courue samedi dernier, la sixième manche de l'Omnium romand. David Chassot en excellente condition a devancé le nouveau champion romand, Alexandre Moos, au terme d'une course poursuite haletante.

Les Neuchâtelois ont une nouvelle fois brillé: Christophe Niederhauser s'est offert, le jour de son anniversaire, non seulement une troisième place chez les amateurs, mais surtout une magnifique sixième place au classement scratch après une spectaculaire remontée dès la mi-course. Pour faire honneur à son maillot de champion cantonal, Brice Wacker l'a emporté en catégorie ju-

nior consolidant ainsi sa deuxième place au classement général. Pour Stéphane Colin, c'était un samedi noir, victime d'une crevaison très loin de la zone technique, il a terminé ce parcours au courage. Pas de repos pour les cyclo-crossmen, l'avant-dernière manche aura lieu demain à Rennaz.

Sixième manche, Catégorie A, B et Masters: 1. David Chassot (Kia-Villiger), 2. Alexandre Moos (Kia-Villiger), 6. Christophe Niederhauser (Frenetic), 11. Brice Wacker (Littoral-Prof-Lüthi), 18. Stéphane Colin (Vignoble). **Classement général, Catégorie A, B et Masters:** 1. Richard Chassot (élite), 4. Brice Wacker (2e junior), 5. Christophe Niederhauser (3e amateur), 11. Stéphane Colin (6e amateur).

DWA

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION		LES RAPPORTS	
							Notre jeu	Coup de poker	Hier à Vincennes	Prix de Salvanhac
Demain à Vincennes, Prix de Bressuire (trot attelé, Réunion 1, course 3, 2100 m, 14 h 45)	1 Faribole-Jet	2100	L. Marie	L. Marie	13/1	7a4a0a	6 - Un placement sûr.	6*	Hier à Vincennes	
	2 Féline-Du-Val	2100	P. Verduyze	E. Martin	11/1	3m0m0m	3 - Prenons le risque.	3*	Prix de Salvanhac	
	3 Euzza-Keroc'h	2100	J.-M. Bazire	J.-P. Marmion	11/2	DmDa1a	4 - Celui-là peut surprendre.	4*	Tiercé: 7 - 11 - 19	
	4 Fast-Du-Gilet	2100	P. Lemétayer	P. Lemétayer	12/1	3mDm0a	15 - Inévitable caractériel.	15	Quarté+: 7 - 11 - 19 - 4	
	5 Eléate	2100	I.-P. Blanchon	I.-P. Blanchon	29/1	7a7a0a	16 - L'étranger aux dents longues.	16	Quinté+: 7 - 11 - 19 - 4 - 6	
	6 Fiduciaire	2100	P. Levesque	R.-A. D'Haëne	7/2	1a2a7a	7 - Ne nous surprendrait pas.	7	Rapports pour 1 franc	
	7 Finest-Hour	2100	Y. Abrivard	L.-D. Abrivard	24/1	0a1a4a	1 - Magnifique engagement.	10	Tiercé dans l'ordre: 117,50 fr.	
	8 Eva-De-La-Roche	2100	G. Delacour	G. Danneville	21/1	7a3a7a	10 - Pour Florence Lecellier.	10	Dans un ordre différent: 23,50 fr.	
	9 Ein-Mann	2100	J.-H. Treich	J.-H. Treich	20/1	0a0a3a	LES REMPLAÇANTS:	6-3	Quarté+ dans l'ordre: 145,60 fr.	
	10 Eden-De-Riva	2100	F. Lecellier	F. Lecellier	16/1	5a4a4a	2 - Pour un essai timide.	Au tiercé pour 16 fr	Dans un ordre différent: 17,60 fr.	
	11 Fou-Du-Chêne	2100	Y. Dreux	M. Lenoir	11/1	8a5a6a	11 - S'il trouve un bon dos.	6-X-3	Trio/bonus (sans ordre): 4,40 fr.	
	12 Fort-Bien	2100	R. Baudron	R. Baudron	23/1	0a0a0a		Rapports pour 2 francs		
	13 Fighter-Warrior	2100	J.-P. Mary	C. Bigeon	18/1	0a0a0a		Rapports pour 5 francs		
	14 First-Du-Pont	2100	P. Békaert	F.-R. Le Vexier	13/1	5a0a7a		2sur4: 9.-		
	15 Forli	2100	J. Verbeeck	F.-R. Le Vexier	15/2	0aDa0a				
	16 Catwalk	2100	O. Goop	O. Goop	7/1	DaDa5a				
	17 First-Way	2100	P. Coignard	P. Coignard	17/1	9a3aDa				
	18 Elan-Des-Essarts	2100	J. Maillard	J. Maillard	28/1	Dm6mDm				



ÉCOLIERS

Tournoi pour les écoliers aux Patinoires du Littoral. Catégorie I: USA - Suède 10-6. USA - Canada 8-5. Suède - Canada 6-2.

Catégorie II: Canadiens de Montréal - Rangers 3-0. Les Gangsters - Canadiens de Montréal 5-1. Colorado Avalanche - Rangers 0-4. Rangers - Canadiens de Montréal 2-6. Rangers - Les Gangsters 1-10. Les Gangsters - Colorado Avalanche 14-0. Colorado Avalanche - Les Gangsters 1-20.

Catégorie III: Les Marsupilamis - Les Steaks Vignerons 2-6. NHS - Les Steaks Vignerons 0-2. Les Steaks Vignerons - NHS 0-3. /réd.

COURSE À PIED

La troisième manche de la 23e Coupe du Vignoble organisée par le CEP aura lieu le dimanche 7 janvier. Un parcours long de 8,35 km, dont une montée de 70 m de dénivellation sur 1500 m à partir du deuxième kilomètre suivie d'une descente pratiquement identique. L'unique départ sera donné à 10 h 30 au Petit-Cortailod. Les inscriptions gratuites seront prises aux vestiaires du CEP (terrain de football) dès 9 heures. A 10 h 35, les plus jeunes pourront se mesurer sur 1500 m, à plat. Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Claude Meisterhans tél. 032/ 842 54 46.

Classements

Après les deux premières manches. Cadettes (1984-87): 1. Athalie Gosteli (La Brévine) 30 points. 2. Chrystel Matthey (CEP) 20. 3. Ex aequo Natacha Monnet (Olympic) et Christelle Huguenin (Les Bayards) 15.

Dames (1966-83): 1. Aline Leuba (La Côte-aux-Fées) 35. 2. Marion Mordasini (CEP) 20. 3. Anouk Matthey (Cortailod) 10.

Dames-Vétérans I (1956-65): 1. Nathalie Robert (La Chaux-de-Fonds) 25. 2. Ex aequo Fatima Baptista (St-Aubin) et Genny Perrin (Cortailod) 20.

Dames-Vétérans II (1955 et avant): 1. Céline Desy (Tri Vignoble) 35. 2. Marie-Claude Baillo (Vaumarcus) 25. 3. Elisabeth Vitaliani (Tri Vignoble) 20.

Cadets (1984-87): 1. Patrick Barretto (CEP) 35. 2. Ricardo Tavares (CEP) 25. 3. Nicolas Banjac (Marin) 20.

Championnat des courses neuchâteloises Hors stade

Hommes (1962-83): 1. Fabio Maini (Cornaux) 21. 2. Ex aequo Christophe Stauffer (Corcelles), Asaël Gosteli (SC La Brévine) et Philippe Kitsos (CEP) 20.

Vétérans I (1952-61): 1. Ex aequo Fabrizio Castellani (Fleurier) et Joao Da Silva (Cressier) 29. 3. Ex aequo Patrick Vauthier (ASPPT Neuchâtel) et Joël Petit (Pontarlier) 25.

Vétérans II (1951 et avant): 1. Jean-Louis Juncker (Boudry) 29. 2. Serge Furrer (CEP) 20. 3. Pietro Corradini (Neuchâtel) 16.

ALF

SNOWBOARD

Quelques Romands, dont des Neuchâtelois, ont participé à un slalom géant et à un duel comptant pour la Swiss Cup la semaine dernière à Davos. Ils ont signé de bons résultats étant donné que plusieurs coureurs Coupe du monde, dont cinq du top ten mondial, s'y sont rendus en raison d'un manque de courses.

Classements
Slalom géant. Messieurs: 1. Philip Schoch (Steg). Puis: 13. Laurent Walt (Neuchâtel). 20. Romain Walt (Neuchâtel). Dames: 1. Milena Meisser (Davos). Duel. Messieurs: 1. Philip Schoch. Dames: 1. Daniela Meuli.

LWA

OÙ ET QUAND

Basketball
La Chaux-de-Fonds - Nyon Coupe de Suisse, huitième de finale, mercredi 3 janvier, à 20 h 15, au pavillon des sports.

Hockey sur glace
La Chaux-de-Fonds - Rapperswil LNA, mardi 2 janvier, à 16 h aux Mèlèzes.

HCC Une partie toute amicale

LANGNAU TIGERS - LA CHAUX-DE-FONDS 2-2 (0-2 1-0 1-0)

Hier soir, le HCC et les Langnau Tigers n'ont pas réussi à se départager au terme d'un match amical qui a parfaitement porté son nom.

Amicale elle était annoncée, amicale elle fut. La rencontre entre le HCC et les Langnau Tigers n'a pas soulevé les passions. En villégiature à Tramelan à l'enseigne de «Hockey passion», les deux formations de LNA n'ont pas fait honneur au qualificatif du titre. Elles ont présenté un gentil et sympathique match d'entre-fêtes, sans plus. Seul élément positif de la soirée, la présence d'une belle brochette de jeunes joueurs dans les rangs des Abeilles. A l'image de l'excellent Catella auteur de quelques parades époustouflantes. En vacances - Nilsson a été imité par Aebersold -, les «vedettes» du HCC n'ont pas semblé manquer outre mesure à leurs pairs. Les ex-juniors et leur toujours exemplaire mentor Chiriaev se sont fait plaisir, ils n'ont pas lésiné sur l'énergie pour finalement - et malheureusement - se faire rejoindre sur le fil.

Du côté des dirigeants (Jean-Jacques Miserez était présent à Tramelan), c'est toujours l'attente (!) et l'espoir de dénicher la ou les perle(s) rare(s).

Tramelan, patinoire des Lovières: 530 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Brodard et Wirth.

Buts: 9e Deruns 0-1. 14e Deruns (Turler) 0-2. 24e Stoller (à 5 contre 4) 1-2. 51e Neininger 2-2.

Pénalités: 4 x 2' contre les Langnau Tigers, 5 x 2' (Deruns, Thalman (2), Villiger, Niederöst, Chiriaev) contre La Chaux-de-Fonds.

Langnau Tigers: M. Gerber; Kakko, Stoller; Balmer, Müller; Aegerter, Heldstab; Plavucha, Gauthier, Fust; Brechbühl, Pont, Neininger; Steiner, Heldner, Andenmatten; Badertscher, Tschiemer, Holzer.

La Chaux-de-Fonds: Berger (31e Catella); Brusa, Niederöst; Amadio, Guignard; Avanthay, Vacheron; Turler, Deruns, Perrin; Maillat, Chiriaev, Pochon; Thalman, Lüthi, Villiger.

Notes: les Langnau Tigers sans Sheppard (Coupe Spengler avec le Team Canada), B. Gerber, Hirschi ni Zerzuben (équipe nationale des moins de 20 ans), La Chaux-de-Fonds sans Nakaoka (blessé), Monnet, Helfenstein (équipe nationale des moins de 20 ans), Nilsson ni Aebersold (vacances). Balmer et Catella sont désignés meilleurs joueurs de la soirée.

FRL

MOINS DE 20 ANS

Championnats du monde, tour préliminaire, groupe A

ÉTATS-UNIS - SLOVAQUIE 7-2 (3-1 2-1 2-0)

Classement				
1. Etats-Unis	2	2	0	0
2. Rép. tchèque	2	2	0	0
3. Suède	2	1	0	1
4. Slovaquie	2	0	0	2
5. Kazakhstan	2	0	0	2

Aujourd'hui
16.30 Kazakhstan - Suède
Rép. tchèque - Etats-Unis

Groupe B

FINLANDE - CANADA 2-2 (0-1 1-1 1-0)

Classement				
1. Russie	2	1	1	0
2. Canada	2	1	1	0
3. Finlande	2	1	1	0
4. Suisse	2	0	1	1
5. Biélorussie	2	0	0	2

Aujourd'hui
13.00 Biélorussie - Suisse
16.30 Russie - Canada

Hockey sur glace Reto Bertolotti, un arbitre qui garde l'œil vif

Trois professionnels, l'Allemand Willi Schimm et les Suisses Danny Kurmann et Reto Bertolotti, fonctionnent comme arbitres principaux à la Coupe Spengler. Le dernier d'entre eux, un Seelandais d'Aegerter (banlieue de Bienne), en est à sa sixième participation.

De notre envoyé spécial
Etienne Chapuis / ROC

A l'heure de se rencontrer pour un brin de caouette, Reto Bertolotti arbore un large sourire. Avec ses bachantes triomphantes et son physique de «latin lover», il n'a pas forcément la tête de l'emploi. Sous-entendu: il ne présente pas le faciès fermé qu'on prêterait volontiers à un directeur de jeu un peu trop zélé et soucieux de son autorité. Comme quoi il faut se méfier des apparences. Et-ou des préjugés...

«Un décor de rêve»

«Ce tournoi davosien renferme tous les paramètres du hockey sur glace que j'apprécie, une espèce de mélange de tradition, de plaisir partagé et d'ambiance de fête, résume Reto Bertolotti, et tout cela dans un décor de rêve. Pour moi, c'est à chaque fois un privilège que d'être convoqué à la Coupe Spengler. J'en suis à ma sixième participation au total, la quatrième en série...» Pour arbitrer à Davos, il faut savoir s'adapter. «On ne dirige pas une rencontre de la Coupe Spengler de la même façon qu'un match de championnat

de LNA, précise notre interlocuteur. Ici à Davos, je n'efforce de faire preuve de davantage de tolérance. Les charges y sont plus dures, mais plus «propres» aussi, et ne relèvent pas, en général, de la méchanceté. Il faut donc les interpréter comme partie intégrante de ce jeu viril entre tous. Les joueurs n'en attendent d'ailleurs pas moins de notre part.»

De même, Reto Bertolotti perçoit une différence sensible dans le domaine de la qualité des débats: «Le rythme de jeu se situe un cran au-dessus au moins du championnat de LNA. Alors, s'il faut avoir l'esprit large, il est important également de garder l'œil vif!» A 39 ans, l'arbitre seelandais - bilingue presque parfait comme il se doit - en est à la quatrième saison de sa carrière professionnelle.

«Le respect mutuel»

«Sincèrement, je trouve cette expérience fantastique! Les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants, bref, tout le microcosme du hockey, me respectent davantage qu'au préa-

table, dans le sens où ils acceptent plus facilement mes décisions, observe-t-il. Entre nous d'ailleurs, tout le monde se tutoie, et cela n'entache en rien le respect mutuel que l'on se porte. Cette attitude positive m'influence favorablement, car elle me permet de me concentrer à fond sur ce qui se passe sur la glace.» Et par conséquent - ce qu'il ne dit pas - de commettre moins d'erreurs d'appréciation...

Le règlement autorisant les arbitres à exercer jusqu'à l'âge de 50 ans, Reto Bertolotti a encore onze belles années de métier devant lui. «Ça, c'est moins sûr, nuance-t-il. Voici une quinzaine d'années maintenant que je «sévise» en LNA et en LNB. Je commence à percevoir les signes d'une certaine usure. Je ferai le point à la fin de la saison. En tout état de cause, il n'est pas désagréable de rompre de temps en temps avec le train-train helvétique et d'aller tenter quelques expériences bienvenues en championnat d'Allemagne ou dans des compétitions européennes interclubs.»

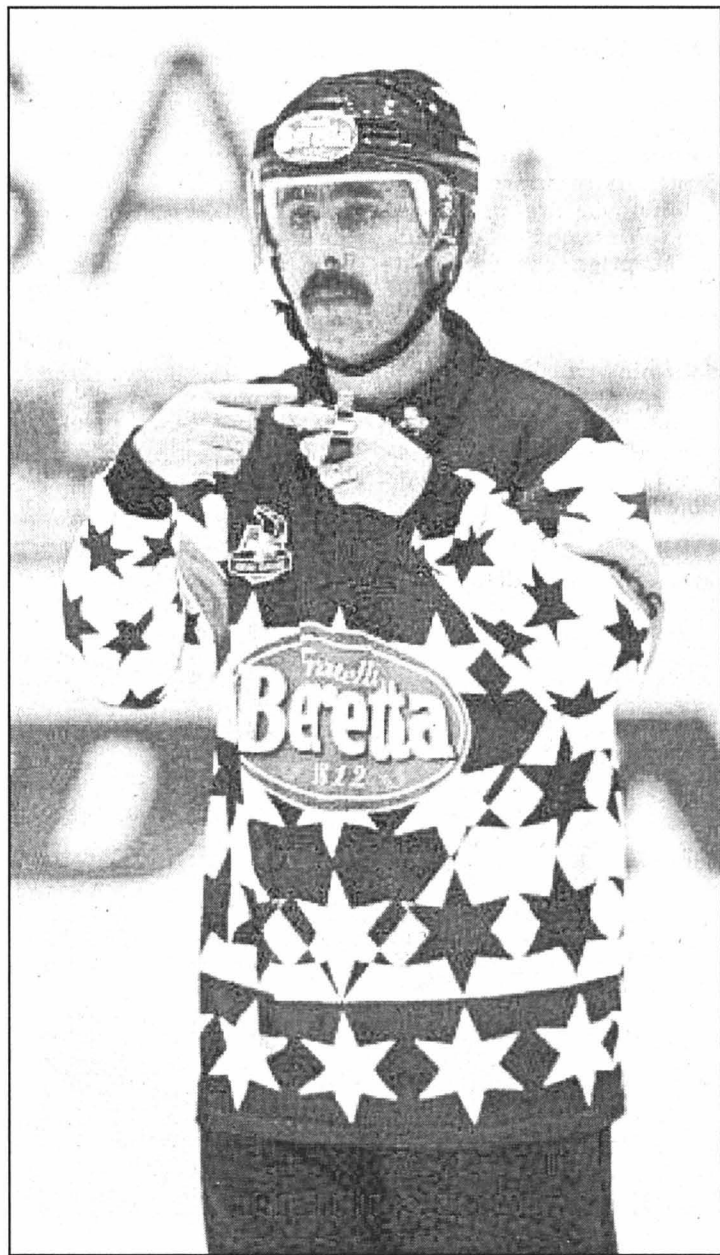
ECH / Le Journal du Jura

Les émotions d'un match

Reto Bertolotti distingue-t-il, dans le jeu actuel, un phénomène de montée de la violence? «Non, je ne crois pas, répond-il. Dans le feu de l'action, un match de hockey contiendra toujours son content d'émotions, de brèves pertes de maîtrise nerveuse.

Souvent, il n'y a pas de quoi en faire un plat. Ce qui a changé, en revanche, c'est le recours toujours plus fréquent au magnétoscope comme moyen de preuve pour dénoncer tel ou tel acte répréhensible commis par l'adversaire...»

ECH / ROC



Reto Bertolotti: le plaisir partagé et l'ambiance de fête font son bonheur à la Coupe Spengler. photo Keystone

Bob Leslie Un «Suisse» dans la mare aux Requins

A 50 ans, Bob Leslie a décroché, le printemps dernier, le meilleur contrat de sa carrière. Longtemps réduit à des fonctions subalternes, il dirige désormais les Requins de Cologne, l'un des clubs les plus puissants et prestigieux d'Europe, en tant qu'entraîneur en chef. Une reconnaissance tardive pour le père des deux joueurs sierrais Boe et Nathan...

Il y a un an, Cologne, placé alors sous la direction de l'ex-Davosien Lance Nethery, avait remporté de façon surprenante la 73e Coupe Spengler. Bien qu'ayant été conspué de manière éhontée par le public grison, l'équipe allemande a tenu à revenir ce coup-ci, ne serait-ce que pour tenter de défendre son trophée. Entretemps, Nethery, à sa demande, a été muté à la fonction de manager, et le poste d'entraîneur en chef a été confié à son ancien adjoint, Bob Leslie.

Sacrée responsabilité

Une sacrée responsabilité pour cet ancien assistant de Jim Koleff et Sean Simpson à Zoug! «On peut le dire en effet, reconnaît Bob Leslie. Les Requins de Cologne sont au hockey ce que le Bayern de Munich est au football. Nous possédons depuis peu la plus grande patinoire d'Europe, un temple d'une contenance de près de 19.000 places. La pression et les exigences sont particulièrement élevées, et je ne cache pas que tout ce stress est parfois malaisé à gérer dans la sérénité.»

Hier après-midi, en prenant la mesure, aux pénalités, du Team Canada Selects, les Requins de Cologne ont préservé leurs (maigres) chances de se qualifier in extremis pour la fi-

nale de la Coupe Spengler. «C'est la 13e fois cette saison que nous en avons été réduits à tirer des pénalités» raconte Bob Leslie. Et d'apporter cette utile précision à un auditoire plutôt interloqué: «Dans le championnat d'Allemagne, en cas de match nul, on ne dispute pas de prolongations. On départage les deux équipes aux pénalités...»

Deux fils à Sierre

De toute évidence, Bob Leslie a beaucoup apprécié le tour pendable que ses troupes ont joué à ses compatriotes canadiens. «Nous avons joué tard la veille au soir contre Davos, et il n'était par conséquent pas facile d'enchaîner 16 heures plus tard contre un adversaire du calibre des Canadiens. Aussi avons-nous choisi de ne pas prendre de risques inutiles et de voir venir. Mais si notre plan de route a bien fonctionné, on le doit également à la performance de notre gardien canadien Andrew Verner» estime l'entraîneur de Cologne.

Bien longtemps avant ses deux fils, tous deux employés actuellement au service de Sierre après avoir fait des piges à Lausanne et, du moins pour l'un, à Bienne, Bob Leslie a exercé le job de joueur professionnel à l'étranger, en Autriche (Villach) plus particulièrement. «Hélas, de par mon emploi du temps, je n'ai guère le loisir de voir Boe et Nathan dans leurs œuvres, soupire Leslie Senior. Toutefois, j'ai pu suivre tout récemment la rencontre de LNB Thurgovie - Sierre. Ils m'ont fait très bonne impression l'un et l'autre. Mais peut-être ai-je appréhendé leur performance avec la douceur d'un regard paternel...»

ECH / ROC

Cologne L'équipe allemande gagne un match entre Canadiens

TEAM CANADA - COLOGNE 2-2 ap (1-1 0-0 1-1 0-0), 0-2 tab

Pour sa deuxième sortie dans le cadre de la Coupe Spengler, le Team Canada a été tenu en échec 2-2 après la prolongation, mais s'est incliné 0-2 aux tirs au but contre Cologne.

«C'était un match typique de Canadiens. Les deux équipes étaient trop proches sur le plan tactique» relevait Jean-Luc Roy pour expliquer une rencontre très longtemps bloquée. L'attaquant de Fribourg Gottéron s'est fait l'auteur de l'assist sur le premier but. Son tir renvoyé par le gardien Verner faisait le bonheur du défenseur d'Ajoie Chris Belanger pour l'ouverture du score (12e). Le même Belanger était moins heureux cinq minutes plus tard quand le rusé Millen déviait un tir de

Momesso à la barbe du défenseur ajoulot.

Ce score de parité allait tenir près de 40 minutes d'un jeu sans grand relief. Il a fallu attendre la 56e minute pour voir surgir Banham, déjà auteur de deux buts contre Joke-rit, qui profitait d'un premier envoi du défenseur de Lausanne Serge Poudrier pour donner l'avantage au Team Canada. Mais 2'15" plus tard, Norris pouvait égaliser après un tir de Miner. La prolongation ne donnait rien et aux tirs au but, Millen et Young étaient les seuls à concrétiser.

Stade de Glace: 7680 spectateurs (guichets fermés).

Arbitres: MM. Kurmann, Linke et Peer.

Buts: 12e Belanger (Roy, Murray, à 5 contre 4) 1-0. 17e Millen (Momesso, Brown) 1-1. 56e Banham (Poudrier) 2-1. 58e Norris (Miner, Young) 2-2.

Tirs au but: Pour Cologne: Millen, Young.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Team Canada: Ram; Ratushny, Measures; Belanger, Ledyard; Julien, Zalapski; Poudrier, Martin; Banham, Parks, Ferguson; Marois, Dubé, Hogue; Bright, Sheppard, Lindberg; Roy, Murray, Heaphy.

Cologne: Verner; Miner, Lüdemann; Wilson, Brown, Doyon, Horak; Young, McLlwain, Norris; Millen, Forslund, Momesso; Garvey, MacDonald, Lupzig; Paepke, Boos, Zajankala. /si

SPARTA PRAGUE - JOK. HELSINKI 2-0 (1-0 1-0 0-0)

Classement					
1. Davos	2	2	0	0	6-2
2. Team Canada	2	1	0	1	5-3
3. Sparta Prague	2	1	0	1	4-3
4. Cologne	3	1	0	2	6-9
5. Jokerit Helsinki	3	1	0	2	4-8

En cas de match nul au terme de la prolongation, l'équipe battue aux tirs au but reçoit 1 point...

Aujourd'hui
15.30 Cologne - Sparta Prague
20.45 Davos - Team Canada

FESTIVAL DE CANNES

Langage diplomatique

Au sein des Requins de Cologne alignés à la Coupe Spengler, le joueur le plus exotique est... Suisse: Jakub Horak. Explications de l'entraîneur Bob Leslie. «Horak nous a été prêté pour quelques jours par son club, Rapperswil. Il est là en guise de dépannage, pour pallier le forfait de plusieurs de nos défenseurs blessés. Je l'ai connu et apprécié à l'époque à Zoug. Contre les Canadiens, il s'est fort bien tiré d'affaire. Je ne peux que le complimenter...» Ah bon? Avant de devenir entraîneur de hockey, Bob Leslie a suivi une formation de travailleur social. Mieux que quiconque, il sait donc saupoudrer son langage de diplomatie...

Par ici les sous!

Après le cinquième des dix matches de qualification, hier après-midi, les organisateurs de la Coupe Spengler pouvaient se frot-

ter les mains. Leur tournoi fait à nouveau un tabac auprès du public! Quatre de ces cinq rencontres se sont en effet déroulées à guichets fermés, devant 7680 spectateurs. Les affluences sont en légère progression par rapport à l'exercice précédent.

Du Japon à Davos

En parlant du gardien Jamie Ram, il y a lieu de souligner cette particularité: il doit bien être le premier gardien canadien à évoluer dans un club japonais (Snow Brand) et à se retrouver à disputer un tournoi dans des vallées montagneuses de Suisse...

Doyon malchanceux

L'ancien défenseur des Langnau Tigers Mario Doyon joue de malchance. Contre Davos avant-hier, le Québécois a marqué un but contre son camp en déviant au mauvais endroit une passe de

Schocher. Hier, face au Team Canada, il a failli être surpris en flagrant délit de récidive à 1'45 de la fin, lorsqu'il obligea son gardien, Jamie Ram, à une parade difficile sur une nouvelle déviation malencontreuse...

Bélangier en LNA

Le défenseur Chris Bélangier n'a pas encore renouvelé son contrat à Ajoie, et certains lui prêtent l'intention de retrouver de l'embauche en LNA après son expérience zougoise de la saison passée. La qualité de ses performances à la Coupe Spengler ne fait que renforcer cette spéculation. Hier, Bélangier, toujours prompt à mettre son grain de sel dans le jeu offensif, a inscrit le premier but canadien, sur service du «Fribourgeois» Jean-Yves Roy, et alors que son équipe évoluait en supériorité numérique.

ECH / ROC

Ski alpin Janica Kostelic sur les traces de Vreni Schneider

Janica Kostelic (18 ans) a poursuivi sa domination totale en slalom en enlevant l'épreuve nocturne de Semmering. En Autriche, la Croate a remporté sa cinquième victoire de la saison, en autant de courses. La surprise est venue de l'Appenzelloise Sonja Nef, deuxième à 64 centièmes. La Norvégienne Trine Bakke a terminé troisième.

Janica Kostelic est en passe d'entrer dans la légende du slalom. La skieuse de Zagreb domine de tout son poids la discipli-

plaine depuis plus d'une année. Elle reste sur une série impressionnante de sept victoires consécutives: deux en décembre 1999, avant de se blesser grièvement, et cinq cette saison. Et ce n'est peut-être pas encore terminé pour la Croate, qui tentera de poursuivre sur sa lancée dans une semaine à Maribor, en Slovénie.

Seules deux Suissesses ont fait mieux que Janica Kostelic. La Glaronnaise Vreni Schneider a enlevé les sept épreuves disputées durant la saison 88-89. L'Obwaldienne Erika Hess avait, elle, remporté six vic-

toires consécutives en 80-81. Janica Kostelic s'est rapprochée des deux Suissesses grâce à la huitième victoire de sa carrière, acquise devant un public impressionnant de 12.000 spectateurs. «J'ai disputé une bonne course. Ma première manche n'a pas été parfaite. Comme souvent, j'ai essayé d'aller à fond dans la partie supérieure, afin de prendre de la vitesse pour la fin du parcours. J'ai dû skier vraiment bien en finale pour gagner, car les écarts étaient très serrés après la manche initiale» analysait Janica Kostelic, qui fêtera

son 19^e anniversaire le 5 janvier 2001. Sonja Nef n'avait plus été autant à la fête en slalom depuis cinq ans. L'oiseau de nuit de Grub n'était monté, dans sa carrière, qu'à une reprise sur un podium dans la discipline. En janvier 1996, l'Appenzelloise avait enlevé l'épreuve de Sestrières - devant la Bernoise Marlies Oester, 24^e hier soir - la première disputée en nocturne dans l'histoire de la Coupe du monde. «Je préfère l'atmosphère qu'il y a la nuit. Je suis un peu moins à l'aise lors des courses de jour. J'aime aussi me lever plus tard et pouvoir prendre mon petit-déjeuner à 9 h 30. J'ai ainsi plus de temps» expliquait Sonja Nef. L'Appenzelloise avait disputé avant la course quelques manches d'en-

traînement avec Janica Kostelic, sans les chronométrés. «Cela ne sert à rien, elle ne skie qu'à 60 ou 70% de ses possibilités» assurait-elle.

Deuxième temps des deux manches, à chaque fois derrière l'intouchable Janica Kostelic, Sonja Nef a réussi la performance qu'elle attendait depuis de longs mois. La Suissesse tenait à figurer parmi les meilleures skieuses du monde dans deux disciplines. Au sommet en géant depuis deux saisons, elle avait fait son retour parmi le top cinq du slalom en se classant quatrième à Aspen fin novembre. Tant Karin Roten Meier, en première manche, que Corina Grünenfelder, en finale, ont été éliminées après avoir enfourché. /si



Janica Kostelic a remporté, en nocturne à Semmering, son cinquième succès de la saison en slalom, sur cinq courses disputées! photo Keystone

Classements

Semmering (Aut). Dames. Slalom nocturne: 1. Kostelic (Cro) 1'35''06. 2. Nef (S) à 0''64. 3. Bakke (No) à 1''29. 4. Pequegnot (Fr) à 1''42. 5. Saioni (Fr) à 1''54. 6. Schleper (EU) à 1''59. 7. Poutiainen (Fin) à 1''63. 8. Pärson (Su) à 2''15. 9. Berntsen (No) à 2''23. 10. Hiroi (Jap) à 2''31. 11. Ertl (All) à 2''62. 12. Götschl (Aut) à 2''85. 13. Noven (Su) à 2''92. 14. Hrovat (Sl) à 2''95. 15. Forsyth (Can) à 3''02. Puis: 24. Oester (S) à 4''87.	Classement (16 épreuves): 1. Ertl (All) 634. 2. Kostelic (Cro) 619. 3. Cavagnoud (Fr) 538. 4. Dorfmeister (Aut) 523. 5. Götschl (Aut) 521. 6. Nef (S) 444. 7. Pärson (Su) 426. 8. Kostner (It) 419. 9. Obermoser (Aut) 401. 10. Rey-Bellet (S) 320. 11. Montillet (Fr) 301. 12. Bakke (No) 275. 13. Haltmayer (All) 246. 14. Saioni (Fr) 230. 15. Koznick (EU) 206. Puis les autres Suissesses: 33. Berthod 103. 66. Roten Meier 34. 74. Borghi et Oester 22. 78. E. Alpigier 20. 81. Kündig 19. 85. Kummer 16. 91. Styger 14. 98. Grünenfelder 9. 107. Imlig 5.
Coupe du monde. Slalom (5 épreuves): 1. Kostelic (Cro) 500. 2. Bakke (No) 245. 3. Ertl (All) 234. 4. Nef (S) 168. 5. Saioni (Fr) 167. Puis les autres Suissesses: 26. Roten Meier 30. 30. Oester 22. 43. Grünenfelder 9.	Par nations (dames + messieurs): 1. Autriche 6374 (2424 + 3950). 2. Suisse 2491 (1028 + 1463). 3. France 2215 (1575 + 640). /si

Ski nordique Doublé norvégien à Engelberg

L'épreuve sprint de Coupe du monde d'Engelberg s'est terminée par un spectaculaire doublé norvégien.

Chez les messieurs, c'est en effet Jacob Verdenius, hollandais d'origine mais naturalisé norvégien depuis deux ans, qui s'est imposé. Il a remporté sa première victoire en Coupe du monde devant Arne Hetland. Chez les dames, le succès a souri à Skari Martinsen, qui a fêté sa 18^e victoire en Coupe du monde. La Norvégienne ravit également la première place du classement général à la Russe Julia Tchevalova, qui s'est abstenue, se réservant pour l'épreuve sprint en style libre d'aujourd'hui.

Des points pour Rochat

La phase finale de cette épreuve, dès les quarts de finale, s'est déroulée sans les Suisses. Chez les messieurs,

Wilhelm Aschwendan a dû se contenter d'une modeste 46^e place lors des qualifications alors que le champion national Christoph Eigenmann s'est abstenue, dans le but, lui aussi, de se concentrer sur la compétition d'aujourd'hui. Le bilan a été plus satisfaisant chez les dames. Laurence Rochat (27^e) a certes raté sa qualification de 5''7, mais la Vaudoise a tout de même obtenu quatre points pour la Coupe du monde. Andrea Huber (32^e) et Andrea Senteler (35^e) ont été plus nettement battues.

Les qualifications, courues sur 1700 m en style classique, ont vu le Finlandais Lauri Pyykönen et sa compatriote Pirjo Manninen réaliser les meilleurs temps. Le Français Vittoz (19^e), l'Espagnol Johann Mühlegg (21^e) et l'Italien Fulvio Valbusa (22^e) ont été les principales victimes du premier tour. /si

Saut à skis Freiholz éliminé à Oberstdorf

Deux Suisses sur trois se sont qualifiés pour le premier concours de la Tournée des quatre tremplins à Oberstdorf (All). Lors des qualifications, Marco Steinauer et Andreas Küttel n'ont pas connu de souci en atterrissant tous deux à 101 m. Avec un saut à 97,5 m, Sylvain Freiholz n'a pas eu de chance puisqu'il est le premier à être passé à la trappe. Les sauts que le Combi avait réussis à l'entraînement (106 et 107 m) lui auraient permis de se qualifier...

Aujourd'hui, lors de la première manche disputée selon

la formule du k.-o., Steinauer se mesurera au Polonais Wojciech Skupien qui a sauté 107 m en qualifications. De son côté, Küttel sera opposé au Slovène Primož Urh-Zupan qui a également réussi 107 m. Le plus long saut des qualifications a été réalisé par le Polonais Adam Malysz avec 117 m. Le favori de la Tournée, l'Allemand Martin Schmitt, s'est contenté d'un saut à 112,5 m, troisième performance de la journée. Le vainqueur de la dernière édition, l'Autrichien Andreas Widhölzl, a atterri à 104,5 m. /si

BRÈVES

BASKETBALL

Un extra pour le BBCC

En prévision de son match de Coupe de Suisse - huitième de finale face à Nyon (LNA) - du mercredi 3 janvier, La Chaux-de-Fonds s'est offert un extra. Uniquement pour cette rencontre, la formation de Pierre-Alain Benoit sera renforcée par l'Américain Scott Mc Worter. Cet ailier fort (2 m, 33 ans) avait porté les couleurs du BBCC en 94. Ayant mis un terme à sa carrière depuis, il a constaté avec plaisir les bons résultats de son ancien club à travers Internet. Il a spontanément offert ses services par amitié et ses qualités naturelles devraient compenser son manque d'entraînement. /réd

SuperSonics en verve

NBA. Matches de mercredi soir: Washington Wizards - New York Knicks 82-89. Miami Heat - Indiana Pacers 91-79. Houston Rockets - Seattle SuperSonics 92-107. Golden State Warriors - Philadelphia 76ers 110-118. /si

FOOTBALL

Pour les jeunes

Aujourd'hui, jeudi et vendredi prochains seront organisés des après-midi pour les jeunes footballeurs. Sur le terrain synthétique de Pierre-à-Bot et sous la direction du chef technique de l'ANF, Roland Guilloid, les footballeurs en herbe pourront s'adonner à leur sport favori. L'entrée est libre et il ne faut prendre qu'un ballon et une paire de souliers de gymnastique. Seuls les caprices de la météo peuvent mettre en péril ces après-midi. Pour plus d'informations: 032/753 50 59. /réd

Zamorano à America

L'attaquant chilien de l'Inter Milan, Ivan Zamorano, a signé un contrat de deux ans pour un montant de 5,3 millions de francs avec America de Mexico. Zamorano, qui a préféré partir de l'Inter Milan parce qu'il ne jouait plus, fêtera ses 34 ans le 18 janvier prochain. /si

L'Atletico engage Dani

L'attaquant portugais Daniel Da Cruz Carvalho, dit «Dani», a été présenté officiellement à la presse comme nouveau joueur de l'Atletico Madrid. Dani a résilié unilatérale-

ment son contrat avec Benfica pour pouvoir rejoindre le club madrilène. Le joueur portugais, 24 ans (1,75 m et 73 kg), jouait à Benfica depuis le début de saison après avoir évolué dans les rangs de l'Ajax d'Amsterdam. /si

HANDBALL

Victoire helvétique

Arno Ehret a fêté son arrivée à la tête de l'équipe de la sélection helvétique par une victoire. A Arbon, devant 600 spectateurs, la Suisse a battu la Biélorussie 24-22 (16-7). Ce match a connu deux physionomies très distinctes. La Suisse a nettement dominé les trente premières minutes, menant 16-7 à la mi-temps. En revanche, la seconde partie de la rencontre fut à l'avantage des Biélorusses: 8-15. /si

HOCKEY SUR GLACE

Bonne affaire pour Jenni

Färjestads, le club de l'international suisse Marcel Jenni, a remporté le choc des poursuivants lors de la 32^e ronde, battant Västra Frölunda 3-0. Comme le leader Djurgården a perdu 0-5 devant AIK Stockholm, Färjestad ne compte plus qu'un seul point de retard. /si

Marco Graf bien puni

La chambre des recours de la Ligue suisse a décidé de doubler les sanctions du joueur bâlois, Marco Graf, dans la procédure de recours entre Bâle-Petit-Luningue et le juge unique de la Ligue nationale, Heinz Tännler. La chambre de recours a suspendu Graf pour les dix prochaines rencontres de championnat et l'a condamné à une amende de 1000 francs. Le 28 octobre dernier, lors d'une rencontre de LNB, Graf avait donné un coup de canne intentionnel à la tête du Sierrois Stefan Wüthrich. /si

Larionov arrive

Les Florida Panthers ont limogé leur coach principal Terry Murray au lendemain de la défaite à domicile devant les Philadelphia Flyers (2-5). Lors de leurs 14 dernières parties, les Panthers n'ont gagné qu'une seule fois, ne remportant que 14 de leurs 36 matches de cette saison. Le successeur de Murray est Duane Sutter qui était jusqu'ici scout dans l'or-

ganisation des Panthers. Le club de Floride a annoncé également le retour du centre russe Igor Larionov, 40 ans. /si

Reto von Arx: un but

Reto von Arx a retrouvé le chemin du but dans le championnat de la Ligue américaine. L'international suisse a inscrit le premier but, sur power-play, de Norfolk, victorieux de Kentucky 3-2. Dans le même match, Arne Ramholt n'a pas marqué et présente un bilan équilibré (0 but marqué, 0 encaissé). En IHL, Thomas Ziegler et les Detroit Vipers ont perdu 3-10 à Manitoba. /si

SKI ALPIN

Victoires pour Mahrer

Le Grison Daniel Mahrer a remporté facilement la deuxième descente des Downhill Series des professionnels, à Jackson Hole (EU), tout en s'adjugeant également l'épreuve par équipes en compagnie du Valaisan William Besse. Mahrer rejoint ainsi Rasmussen en tête du classement intermédiaire des Downhill Series. Ces deux succès ont permis à Mahrer d'encaisser la somme de 63.000 francs, Besse se contentant de 36.000 francs. Le duo helvétique occupe la première place provisoire du classement par équipes. /si

TENNIS

Mark Philippoussis out

L'Australien Mark Philippoussis (24 ans) a subi une opération au genou gauche et sera indisponible pendant deux mois. Le finaliste de l'US Open 1998 a aggravé une ancienne blessure, contractée il y a 18 mois à Wimbledon, lorsqu'il avait été contraint à l'abandon en quart de finale face à Pete Sampras. Philippoussis a donc d'ores et déjà déclaré forfait pour les prochains Internationaux d'Australie, en janvier prochain. /si

CYCLISME

Oscar Sevilla prolonge

Oscar Sevilla a prolongé de trois ans son contrat avec Kelme. Si sa teneur financière n'a pas été révélée, cette prolongation, selon Kelme qui a réussi à conserver l'un des grands espoirs du cyclisme espagnol convoité par plusieurs autres équipes. /si

Voile L'art de remonter le temps

Michel Desjoeaux, en tête du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, a commencé le compte à rebours des milles et des heures qui le séparent de l'arrivée aux Sables-d'Olonne en franchissant hier l'antiméridien.

Le skipper français est en effet passé d'une longitude est à une longitude ouest, ce qui a fait du jeudi 28 décembre 2000 la plus longue journée de sa vie. Elle aura tout simplement compté double. Les Suisses Dominique Wavre et Bertrand Gally occupaient toujours les sixième et onzième rangs, avec respectivement 828 et 1815 milles de retard sur le leader.

S'il a globalement maintenu l'écart avec ses poursuivants immédiats, le Français Roland Jourdain et la Britannique Ellen MacArthur, Desjoeaux continue de mener un train qui renvoie le dernier officiellement classé - le Russe Fedor Konyukhov - à 5845 milles. A l'allure du navigateur slave, cette distance représente pratiquement un mois de navigation.

Et l'écart pourrait doubler d'ici aux Sables-d'Olonne...

Positions

Hier à 12 h: 1. Desjoeaux (Fr), «PRB», à 10.839 milles de l'arrivée. 2. Jourdain (Fr), «Sill», à 154 milles du premier. 3. MacArthur (GB), «KingFisher», à 341 milles. 4. Thiercelin (Fr), «ActiveWear», à 556 milles. 5. Coville (Fr), «Sodebo», à 652 milles. 6. Wavre (S), «Union Bancaire Privée», à 828 milles. 7. Chabaud (Fr), «Whirlpool», à 935 milles. 8. Dubois (Fr), «Solidaires», à 1016 milles. 9. Hall (GB), «EBP», à 1272 milles. 10. Parlier (Fr), «Aquitaine Innovations», à 1651 milles. 11. Gally (Fr-S), «Voila.fr», à 1815 milles. /si

Sydney - Hobart Victoire sans record à la clé

Le maxi suédois «Nicorette» a remporté la course au large Sydney - Hobart en bouclant les 630 milles nautiques (1166 km) en deux jours, 14 h 2'09'', soit 19 heures de plus que le record établi l'an dernier par le bateau australo-danois «Nokia».

L'Australien «Wild Thing» a pris la deuxième place. Ludde Ingvall, skipper de «Nicorette», s'est parfaitement joué du coup de tabac annoncé par les services météorologiques australiens, avec des vents de 25 nœuds soufflant sur le détroit de Bass, qui sépare la Tasmanie des côtes sud-est de l'Australie. Au lendemain de l'abandon d'un trio de favoris («Shockwave», «Xena» et «Brindabella»), la liste s'est allongée à vingt noms (sur 82 engagés) et quatre marins ont été blessés. Un des incidents les plus graves est survenu aux dépens du skipper de «Sagacious 5», Ian Paterson, qui a été hospitalisé à Eden pour une blessure à la colonne vertébrale après une mauvaise chute sur le pont de son bateau.

Ingvall, ancien skipper autour du monde, a reconnu ne jamais avoir affronté des conditions de course aussi difficiles. Il n'avait pas pris part à l'édition de 1998, endeuillée par la mort de six marins dans une tempête. Depuis, les mesures de sécurité ont été renforcées et les marins sont tenus de certifier qu'ils sont aptes à continuer lorsqu'ils abordent le détroit de Bass. /si

«Incassable» L'infinie solitude de l'homme aux super pouvoirs

Loin de l'esbroufe habituelle, «Incassable» tranche dans la production hollywoodienne. Ce thriller ouaté aux multiples interprétations assigne au spectateur une place centrale et un rôle actif.

Né à Pondichéry en Inde il y a 30 ans, fils de médecins élevé dans les banlieues chic de Philadelphie, il s'appelle Manoj Neliyattu Shyamalan (prononcer: Shah-Ma-Lône). L'an passé, ce réalisateur totalement inconnu faisait exploser le box-office avec le thriller «Le sixième sens».

Ce succès lui assurait aussitôt la participation de Bruce Willis pour un deuxième film et un contrat en or: cinq millions de dollars pour écrire «Incassable» et cinq autres pour le mettre en scène... Et on parle aujourd'hui de lui pour écrire le quatrième volet des aventures d'Indiana Jones.

Sobriété d'effets

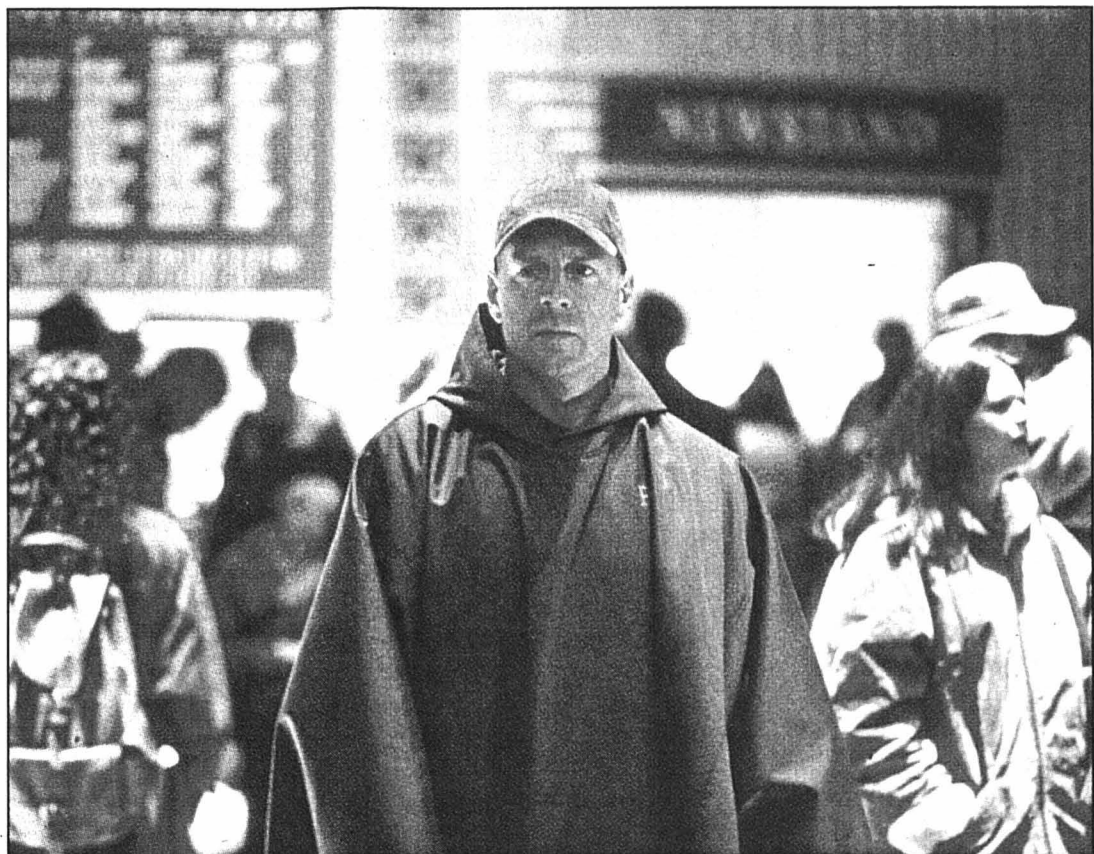
Attendu par le public avec une impatience évidente, le film confirme le talent du bonhomme. Shyamalan prend le contrepied du tout-venant hollywoodien. Là où la plupart

des réalisateurs misent sur le spectaculaire et le tape-à-l'œil, lui se montre d'une sobriété d'effets réjouissante. Il fait confiance à l'imagination du spectateur. Il lui laisse plusieurs interprétations possibles au gré d'un récit presque austère dans ses articulations.

Fidèle à sa ligne, Shyamalan ne montre pas l'accident de train auquel survit David Dunn (Bruce Willis), il en fait passer le pressentiment. C'est beaucoup plus fort. Au fil des scènes, le film noue un étrange contrat avec son spectateur. «Êtes-vous vraiment sûr de ce que vous avez vu?», semble nous demander constamment le cinéaste, sûr de ses dons d'illusionniste. Le film ne cesse de travailler l'esprit, comme si certaines scènes n'étaient que des projections mentales auxquelles il ne vaudrait pas trop se fier.

L'inégalité revisitée

En rescapé d'une tragédie, David Dunn excite la curiosité d'Elijah Price (Samuel L. Jackson). Là où le premier semble inoxydable, le second est victime d'une maladie des os qui le rend exagérément fragile. De cette opposition (inspirée



Bruce Willis dans «Incassable»: une méditation sobre et sombre sur l'inégalité entre les hommes et l'impuissance des héros.

des superhéros de Comics américains), le film esquisse une réflexion sur l'inégalité

entre les hommes et sur la recherche du sens de la vie. Une réflexion d'autant plus pas-

tionnante que le «faible» est incarné par le Noir. Mais là encore, Shyamalan

photo buena vista

inverse tout. Loin de voler au secours du monde (pour une fois...), Bruce Willis refuse de prendre la mesure de ses «pouvoirs» avec gêne et embarras. Dans la tristesse de ses petits matins, il y a la fragilité d'un homme qui est en train de rater sa vie de couple. La douleur d'un homme lourd, qui réalise que les plus malchanceux ont besoin de mythes pour rendre leur destin supportable. Et à quoi sert la force si elle ne sert qu'à contenir un peu le Mal?

Réelle épaisseur

Le film est très brillant quand il crée le trouble avec des scènes anodines et «gratuites» (le dialogue initial dans le train), plus rouillard lorsqu'il se permet des flashes subliminaux (les «visions» de David). Mais Shyamalan est un cinéaste avec lequel il faudra compter. Capable de donner de l'épaisseur à ses personnages (les relations père-fils), il paraît être l'un des seuls à préserver Hollywood de l'absurde course à la surenchère.

Christian Georges

● «Incassable», Neuchâtel, Arcades; La Chaux-de-Fonds, Plaza; 1h46.

«Closed Country» En présence de l'auteur

Aura-t-on assez de lucidité pour aller les 31 décembre, 1er ou 2 janvier à la découverte d'un film, de surcroît documentaire, mais combien essentiel? C'est à espérer, car le dernier film au programme du cycle de Passion Cinéma consacré au cinéma suisse éclaire sous un jour nouveau tout un pan d'histoire que nous nous devons d'arrêter d'oublier — sous peine de voir surgir des fantômes bien «embarrassants». Devoir de mémoire, «Closed Country» de Kaspar Kasics évoque la tragé-

die de la famille Sonabend, ressortissants juifs polonais refoulés en France occupée par la police cantonale bernoise un lundi 17 août 1942. Déportée à Auschwitz, la famille est décimée, seuls deux enfants en réchappent, Sabine et Simon...

Cinquante ans plus tard, Kasics confronte ces deux survivants avec des anciens responsables de notre administration, «responsables» à l'époque... Explosive au premier abord, cette confrontation fondamentale prend alors un tour étonnant, très loin de la polémique (justifiée) des fonds en déshérence. A souligner que le réalisateur Kaspar Kasics sera à Neuchâtel à la séance du 2 janvier (à 18h) pour présenter son film et s'entretenir avec les spectateurs à l'issue de la projection.



Une confrontation nécessaire entre responsables d'antan et descendants de juifs refoulés. photo sp

● «Closed Country», Neuchâtel, Apollo 3; 1h25.

TV Wallace et Gromit, ça va remuer dans les chaumières

L'information est encore ultra brûlante: pour faire écho à la sortie en salles de «Chicken Run», la TSR vient de prendre la décision de diffuser, à la suite l'un de l'autre, 3 des 7 courts-métrages griffés «Wallace et Gromit». Hommage improvisé à Nick Park.



Nick Park, génial manitou anglais du cinéma d'animation, nous a concocté, il y a quelque temps, une œuvre délicieuse, toute gratinée d'humour, baptisée sobriement «Wallace et Gromit». Ces deux inénarrables personnages de pâte à modeler, nés de nouvelles techniques d'animation, forment un couple rocambolesque et drôle. Si Wallace est un Anglais dans la grande tradition, un peu doux-

Wallace et Gromit, compères irrésistibles. photo tsi

dingue, Gromit, son chien, est un grand passionné d'électronique, capable d'inventer un robot pour s'habiller plus vite ou une machine à tartiner pour satisfaire son immense gourmandise...

1) La Grande Excursion: en manque de fromage, Wallace, flanqué de son inséparable ca-

«La Couleur du Paradis» Les béatitudes d'un petit aveugle

Présenté en septembre dernier dans le cadre d'un cycle de Passion Cinéma consacré au nouveau cinéma iranien, «La Couleur du Paradis» bénéficie ces jours d'une heureuse reprise — tout comme l'indispensable «Tableau noir» de Samira Makhmalbaf (à l'ABC).



Révéléateur d'une certaine tendance de la production iranienne à favoriser la réalisation de films plus «aptes» à l'exportation que, disons, les chefs-d'œuvre «difficiles» de Kiarostami, «La Couleur du Paradis» se présente comme un «digest» plus ou moins réussi des grands thèmes chers aux auteurs de Téhéran: poids des traditions, innocence de l'enfance, éthique et morale de la reconstitution du

réel — dans la tradition d'un Roberto Rossellini, véritable fondateur du néoréalisme italien.

Avec un réel talent (qui n'a rien à voir avec la rouerie), Majid Majidi, un ancien acteur passé à la réalisation dès 1992, condense donc tous ces éléments en un seul film. En résulte une «histoire» simple qui voit un charbonnier veuf s'efforcer de «caser» son fils de huit ans. Aveugle, le petit Mohammad fait échouer, à

cause de son handicap, toutes les tentatives de remariage de son père. Placé à la campagne, chez sa grand-mère, l'enfant connaît un moment de réel bonheur (et nous avec); forcément attentif à tous les sons produits par la nature, il s'invente à son seul usage une langue (basée sur les rythmes de déchiffrement du braille qu'il a appris à l'école des aveugles) qui lui permet, croit-il, d'entrer en communication avec certains animaux — comme le pivert! Dans ces instants de grâce, le cinéaste réussit à nous faire oublier la «malédiction» sociale qui pèse parfois un peu trop lourdement sur son film.

Vincent Adatte

● «La Couleur du Paradis», Neuchâtel, Bio; La Chaux-de-Fonds, Scala; 1h30.

Clin d'œil Signé Wenge Musica

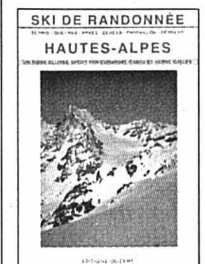


La vague Wenge Musica a secoué l'Afrique entière. Mené par son chanteur Werrason (photo), le groupe se produit pour apporter son soutien aux orphelins de Kinshasa. Dans la lancée d'une tournée européenne — où ils ont fait salle comble à Bercy en septembre dernier — Wenge Musica débarquera sur Bienne pour une nuit de la Saint-Sylvestre des plus colorées. Avec Werrason, chef de file charismatique et une troupe de danseuses à l'énergie inépuisable, le groupe vous promet un concert inoubliable.

SAB

● Bienne, patinoire, dimanche 31 décembre, ouverture des portes 20h30, concert 23h. Réservations recommandées, Ticket Corner.

Guide Randonnée et grands espaces

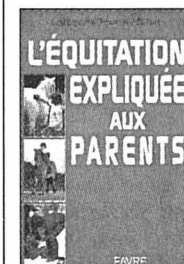


Le département des Hautes-Alpes est un véritable paradis pour les amateurs de randonnées à ski. Très m o n t a g n euse, cette région forme un immense domaine skiable, qu'ont exploré pour vous Emmanuel Cabau et Hervé Galley. Les deux amoureux des grands espaces ont consigné dans «Ski de randonnée: Hautes-Alpes» plus de 500 itinéraires, classiques ou inédits, de tous les niveaux de difficultés. Un guide pratique avant tout, sillonné de quelques photos à couper le souffle.

SAB

● «Ski de randonnée: Hautes-Alpes», Emmanuel Cabau, Hervé Galley, éd. Olizane, 2000.

Livre Le monde des chevaux



Les parents sont toujours ravis lorsque leurs enfants manifestent le désir de pratiquer un sport. Mais encore faut-il savoir quels en sont les avantages et les inconvénients. Avec «L'équitation expliquée aux parents», ceux-ci seront avertis de tous les dangers et les bienfaits de ce sport. Simple et clair, le guide de Catherine Tourre-Malen se présente comme un véritable mode d'emploi de l'équitation, fournissant une foule de renseignements sur le cheval et sur le monde des activités équestres.

SAB

● «L'équitation expliquée aux parents», Catherine Tourre-Malen, éd. Favre, 2000.

CD Monaco, le groupe qui monte



Tout le monde connaît le groupe culte de post punk Joy Division, tout comme la formation New Order qui en est née après le décès de Ian Curtis. Monaco est le petit premier de David Potts et Peter Hook. Ce dernier, le bassiste de ces grandes formations, a toujours été réputé pour son jeu charismatique et envoûtant. Le nouvel album des deux bricoleurs m u s i c a u x , intitulé «Monaco», distille un pop excellent et pétillant qui p r o m e t de ne pas vous lâcher de sitôt. Avec ce morceau, Monaco risque bien de séduire les accrocs de cocktails pop imprégnés de sons de guitares. /sp-réd.

● CD 85152 (600).

Services des urgences: un symptôme

Cinéma: le plaisir pour pas cher

L'Association des médecins-assistants et chefs de clinique du canton de Neuchâtel (Asman) tient à répondre aux différents articles parus récemment dans «L'Impartial» et «L'Express» concernant l'histoire de l'enfant reçu aux urgences de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Nous n'allons pas revenir sur cet incident qui, heureusement pour tout le monde, s'est bien terminé. Nous voulons simplement poser quelques questions, plus fondamentales et plus générales, sur la qualité de notre médecine, sur la prise en charge optimale d'un patient, pédiatrique ou non, dans les établissements hospitaliers de notre canton. Nous pensons effectivement que notre système médical est bien malade, et que, ce qui s'est passé lundi dernier, n'est malheureusement qu'un tout petit symptôme d'un dysfonctionnement qui pourrait avoir de biens plus graves conséquences.

Il faut regarder d'une manière objective ce qui existe comme possibilité d'amélioration, et dans ce sens, grâce à nos erreurs, nous faisons nos propres critiques et essayons d'optimiser au maximum nos prestations. Mais il sera très difficile, vu la croissance continue de la charge de travail au sein des hôpitaux, de demander la moindre augmentation de la qualité de nos soins si l'Etat ne veut pas nous aider et axer ses priorités sur l'élaboration d'un système de soins plus performant, car celui mis en place actuellement est sursaturé et quoi que l'on dise, ce sont les patients qui en subissent les conséquences. Effectivement, les hôpitaux neuchâtelois manquent sin-

gulièrement de personnel qualifié (infirmiers-ères de soins généraux, infirmiers-ères spécialisés-ées, médecins-assistants et chefs de clinique), et les soignants ne peuvent pas accroître indéfiniment leur rendement de travail.

Dans un tel système, nous devons malheureusement déplorer d'inévitables erreurs commises par des employés hospitaliers surmenés. Les médecins-assistants travaillent, en moyenne, 70 heures hebdomadaires et souvent plus que 30 heures d'affilée, sont seuls, même si les médecins-cadres sont eux aussi sur le qui-vive à toute heure de la nuit.

Venir aux urgences peut devenir extrêmement délicat si le médecin de garde n'a pas dormi depuis 30 heures ou pire s'il est pris par une urgence plus urgente que celle qui se présente aux admissions.

Nous devons essayer d'influencer les autorités pour qu'elles prennent leurs responsabilités et qu'elles offrent la possibilité à tous d'être traités par une équipe soignante compétente et efficace, si nécessaire dans les plus brefs délais. Le comité de l'Asman va donc demander à l'Etat des postes supplémentaires dans les services des différents hôpitaux neuchâtelois où les besoins se font le plus ressentir, afin d'optimiser nos prestations médicales et diminuer la masse de travail du personnel soignant le plus touché. Nous espérons vivement que nos dirigeants sauront faire les bons choix.

Pour le comité de l'Asman:
Dr Julien Ombelli
La Chaux-de-Fonds

Urgences à l'hôpital: un dénouement heureux

A l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, le personnel des urgences en pédiatrie est présent, apte à prendre en charge les enfants malades. Les médecins de garde sont là, ils soignent, ils rassurent, jour après jour, nuit après nuit.

Des cas particuliers existent. Comme celui, désolant, relaté dans les colonnes de ce journal du 13 décembre, où les parents d'un bébé sont partis rechercher ailleurs des soins que l'on peut attendre d'un service d'urgences d'un hôpital.

Mon cas était aussi un cas particulier. Un cas d'extrême urgence où la vie de ma fille, un nourrisson, était en jeu.

Cette nuit-là, une nuit de mars 1999, la prise en charge a été extrêmement rapide. Le diagnostic, ainsi que les soins apportés, ont sauvé mon enfant.

Grâce aux médecins, aux soignants, j'ai aujourd'hui devant moi un rayon de soleil, une petite fille pleine de joie, avide d'apprendre et de rire à la vie.

Après, les responsables m'ont expliqué, réexpliqué, se sont inquiétés et ont pris des nouvelles...

Après avoir lu l'article précité, il me paraissait utile d'apporter le présent témoignage.

Danièle Chatelain
Les Planchettes

Des égards...

Lettre ouverte aux TN

Dimanche 3 décembre, notre fille de treize ans est allée se promener avec le vélo de son papa. Il faisait beau et avec plaisir elle partit de Saint-Blaise pour rejoindre Areuse, où malheureusement le pneu avant de son vélo creva. Elle poussa sa bicyclette jusqu'à Neuchâtel, où là une très gentille dame lui donna trois francs; pour qu'elle puisse rentrer en bus.

C'est avec soulagement qu'elle monta dans le bus, presque vide en ce dimanche. Elle était fatiguée et avait préjugé de ses

forces. Et c'est là que le conducteur du bus se leva de son siège, et lui dit de quitter le véhicule, car il était hors de question de voyager avec un vélo. Ma fille résignée rentra à la maison en poussant le vélo. Pour notre fille c'était trop, c'est avec de chaudes larmes et en crise qu'elle arriva chez nous.

Merci à la très gentille dame, qu'elle se fasse connaître. Dommage pour le chauffeur qui respecte le règlement, ne rembourse pas le billet et montre son autorité à une jeune fille. [...]

Daniel Deléderray
Saint-Blaise

A propos de la «Tribune des lecteurs» écrite par Raphaël Perret sous le titre «Ciné Fidélité: quel cinéma!»: Consciemment à la récente «Tribune des lecteurs» de Raphaël Perret, il paraît urgent de rétablir la réalité concernant les abonnements cinéma. Il n'a jamais été mentionné où que ce soit qu'il n'y aurait plus d'abonnement permettant d'aller au cinéma à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Depuis plus d'un mois, nous informons les détenteurs de la carte CinéFidélité (20 entrées à 9 francs) qu'elle ne sera plus rechargeable dès le 1er janvier 2001, mais son contenu sera encore utilisable jusqu'à son échéance (au plus tard le 31 décembre 2001). Les spectateurs dési-

reux de conclure un abonnement en 2001 ont la possibilité de faire une BCN Cinécard (10 entrées à 10 francs qui fonctionnent selon le même principe que la 20x9 francs). Cette dernière carte n'est pas mise en cause. Dans le courant 2001, nous allons sortir une nouvelle carte, techniquement plus fiable et orientée vers l'avenir. Elle remplacera les cartes actuelles toujours avec un système de fidélisation du genre de ce que nous proposons actuellement. Nous étudions la possibilité d'inclure une solution famille.

Concernant notre politique des prix que critique Monsieur Perret, nous rappelons que lorsque vous payez une place à 15 fr., celle-ci est en réalité proposée à 13 fr. aux specta-

teurs et que c'est la Ville de Neuchâtel qui encaisse une taxe sur les spectacles de 2 fr. supplémentaire sur ce billet (1fr.50 à La Chaux-de-Fonds). Nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois, cette taxe est injuste (nos concurrents comme la vidéo ou la TV ne sont pas taxés) et pénalise fortement le spectateur. A La Chaux-de-Fonds, nous avons pu créer un tarif étudiant car ses autorités ont accepté de détaxer certaines catégories. La Ville de Neuchâtel a refusé cette dernière solution en argumentant que cela n'était pas faisable... Genève vient de supprimer la taxe sur les spectacles par votation populaire du 26 novembre 2000.

Cette année, les billets de la Fête du cinéma sont

passés de 9 à 10 fr. (réellement 8fr.70 à Neuchâtel, les 1fr.30 restant, c'est la taxe...) pour pouvoir préserver la diversité des films proposés. En effet, les distributeurs sont de moins en moins disposés à «lâcher» leurs films à 9 fr. la place (7fr.85 en réalité, car toujours la taxe...). Cette année, avec un tarif à 9 fr., nous aurions peut-être eu 7 ou 8 avant-premières au lieu de plus de 30.

Que les cinéphiles se rassurent, il y aura toujours une solution cinéphilique qui leur sera proposée. C'est notre envie de distraire le plus de monde possible!

Pour les cinémas de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel:
Roland Huguenin

Corcelles-Peseux: une gare à développer

La gare CFF de Corcelles-Peseux dessert un bassin de population d'environ 9000 habitants. Elle est donc, de ce point de vue, la 4e du canton en importance. Malgré cela, sa desserte est déjà actuellement extrêmement mauvaise, dans la mesure où, dans chaque sens, un train ne s'y arrête qu'une fois toutes les deux heures. Pour mémoire, la fréquence horaire est garantie presque partout en Suisse, la fréquence demi-heure est ou sera en place sur les grandes lignes du Plateau, et dès 2001 la ligne Zurich-Zoug verra passer un train tous les quarts d'heure.

En fait, notre gare est très probablement la moins bien desservie de Suisse compte tenu de son bassin de population.

Malgré une desserte actuelle nettement insuffisante, le nouvel horaire CFF 2001-2002 mis en consultation comporte encore une grave détérioration de l'offre au départ de la gare de Corcelles-Peseux. En effet, le nombre de liaisons quotidiennes vers le haut du canton passe de 11 à 6 en semaine (10 à 5 le dimanche). Toutes les liaisons en journées sont supprimées.

Le nombre de liaisons vers Neuchâtel, désormais assurées par des navettes, passe certes de 10 à 11 en semaine (10 à 12 le dimanche), mais toujours sur la base d'un train toutes les 2

heures en moyenne. L'après-midi, on note même un trou de 3 heures entre le train de 13h31 et celui de 16h31.

L'instauration de la cadence horaire nous paraît être une exigence minimale pour que notre gare puisse être utilisée de manière fiable. Dans la situation actuelle, l'utilisateur se rendant à Lausanne ou à Berne est fortement dissuadé de prendre son train en gare de Corcelles dans la mesure où il n'a qu'une chance sur deux de trouver un train pour remonter depuis Neuchâtel à son retour.

Le maintien des liaisons avec le haut du canton s'impose également. Le peuple et la classe politique ont à de nombreuses reprises affirmé leur attachement à un canton unique et uni par delà La Vue-des-Alpes. Les services cantonaux installés à La Chaux-de-Fonds, ainsi que la riche vie culturelle de cette ville, doivent donc être accessibles, par les transports publics, aux 9000 habitants de la Côte.

La suppression de ces liaisons avec La Chaux-de-Fonds est justifiée par les CFF par des contraintes de durée de parcours et de correspondances. Or l'horaire actuel nous apprend qu'un arrêt en gare de Corcelles-Peseux ne rallonge le temps de trajet que d'une minute environ. Nous ne pouvons donc croire qu'il soit impossible de gagner cette minute ailleurs sur

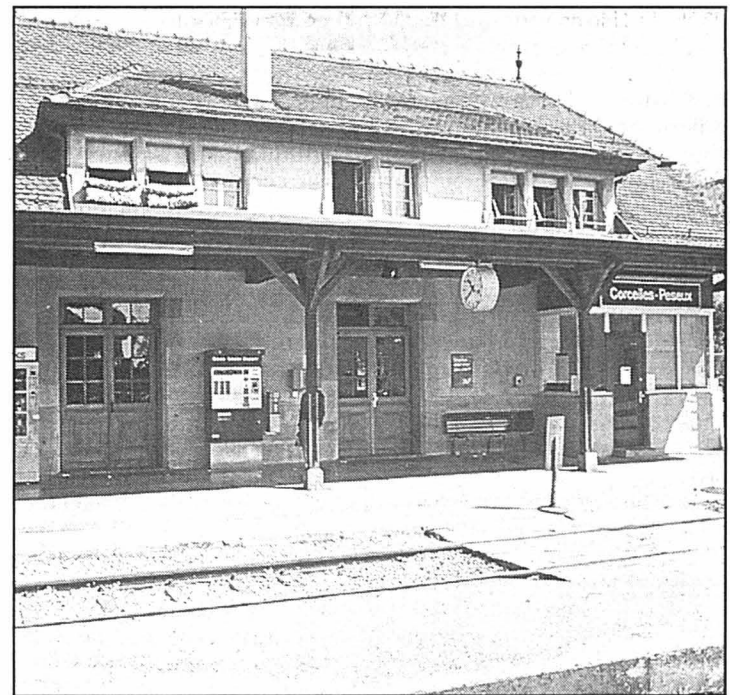
le parcours. L'arrêt en gare de Chambrelieu, par exemple, dure à lui seul 3 minutes et pourrait probablement être raccourci.

Quant à l'instauration de navettes Corcelles-Neuchâtel, elle ne peut avoir de sens qu'avec la garantie d'une cadence horaire stable pendant toute la journée.

A notre époque, une partie de plus en plus grande de la population vit en périphérie. Les villes, et dans l'optique d'Expo.02 celle de Neuchâtel en particulier, cherchent par tous les moyens à se débarrasser du trafic automobile

superflu. Les environs de la gare de Neuchâtel ainsi que son parking sont presque totalement engorgés. Dans cette situation, les gares de banlieue comme la nôtre offrent un moyen idéal d'accéder au réseau ferroviaire avec un minimum de problèmes d'accessibilité et de parcage. Ces gares doivent donc être développées plutôt qu'abandonnées à une mort lente comme c'est le cas aujourd'hui.

Parti Socialiste de Corcelles-Cormondrèche:
Jacques Moser



Quel avenir pour la gare de Corcelles-Peseux? photo a

Avortement: moins d'émotionnel

Je tiens par cette lettre de lectrice à répondre à Madame Sylviane Steudler (édition du 12.12.00) qui, comme c'est trop souvent le cas dans le débat sur l'avortement, se trompe de cible et ne porte pas la discussion au niveau où elle devrait être.

Madame Steudler nous dit que les milieux pro-avortement s'insurgent contre l'ingérence de l'Etat dans ce domaine. Ceci est parfaitement faux, et à double titre.

Premièrement, il n'y a pas de milieux pro-avortement. C'est un abus de langage. Il n'y a que des femmes et des hommes qui se battent pour que soit reconnu à la femme qui se trouve dans une situation de conflit, le droit de prendre une décision mûrement réfléchie, responsable et adulte. Et ceci sans contrainte, librement et sans peur d'un jugement moral ou

d'une sanction pénale. Deuxièmement, ces personnes ne s'insurgent pas contre une «ingérence de l'Etat» dans ce domaine. En effet, il est important que l'Etat garantisse les modalités de l'interruption de la grossesse, ainsi que la qualité de l'information et de l'encadrement médical. Où nous ne sommes plus d'accord, c'est lorsque l'Etat vient le juge du conflit qui préoccupe la femme et qu'il s'arroge finalement le droit de prendre la décision à sa place. Car, fondamentalement, qui est capable de juger le caractère conflictuel et insoluble de la situation d'une femme qui, par un échec de la contraception, se retrouve enceinte et qui, au plus profond d'elle-même, ne veut pas (ou pas une nouvelle fois) devenir mère? La minorité du Parlement pro-

pose d'imposer à la femme une consultation préalable à l'intervention, afin «d'être sûr que la femme n'a pas pris sa décision à la légère». Mais connaissez-vous beaucoup de femmes qui ne pèsent pas mûrement une telle décision? En outre, lorsqu'une femme veut un enfant, ou, hypothèse inverse, lorsqu'elle veut se faire stériliser, l'Etat s'enquiert-il de vérifier par le biais d'une consultation préalable que la décision a été prise de façon réfléchie? Non, ce serait évidemment inadmissible.

Finalement, je crois qu'il faut remettre le débat sur un terrain moins émotionnel. La question n'est pas de savoir si les femmes peuvent avorter ou non: les femmes avortent dans tous les pays, depuis des millénaires et ceci quelle que soit la législation en vigueur. Non, la question

est de savoir si la Suisse, à l'aube du XXIe siècle, veut continuer à avoir une législation pénale rétrograde, emprunte de morale religieuse d'un autre temps, stigmatisante et qui, de toute manière, n'est pas appliquée littéralement. Ou alors, aurons-nous enfin le courage d'admettre que tout ce qui n'est pas souhaitable ne mérite pas pour autant une répression pénale et que l'Etat doit fixer un cadre dans lequel chacun-e peut résoudre ses conflits en fonction de ses convictions personnelles. La solution des délais, appliquée depuis longtemps dans la plupart des pays voisins, est la seule solution qui ait prouvé qu'elle était à même d'atteindre ce but.

Carole-Anne Kast
Assistante en droit pénal à l'Université de Genève

Minie

Parait dans L'Impartial et L'Express

PUBLICITAS SA
Place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds

Immobilier à vendre

MÔTIERS à vendre ou à louer, dans cadre de verdure, villa jumelle de 5 1/2 pièces. Spacieuse, lumineuse et chaleureuse, 2 salles d'eau, superbe cuisine, véranda. Libre fin mars. Tél. 032 863 24 29. 028-288643

Immobilier à louer

URGENT COLOMBIER, 3 pièces, cuisine agencée, Fr. 1100.-, charges comprises dès le 20 janvier 2001. Tél. 032 841 52 19. 028-288649

LE LOCLE centre ville, appartement 3 1/2 pièces, arrêt de bus devant l'immeuble, cuisine agencée, libre tout de suite. Tél. 032 931 84 36. 132-086165

LA CHAUX-DE-FONDS, Jaquet-Droz 26, vitrines pour commerçants. Libre dès le 1er janvier 2001 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-083602

LA CHAUX-DE-FONDS, deux emplacements dans garage collectif, Fr. 120.-, par place. Situation: Cité de la Charrière. Tél. 032 911 90 90. 132-086189

LE LOCLE, rue J.-J. Huguenin 27, 2 - 3 et 4 pièces, cuisines agencées, salles de bains, buanderie, caves, petit jardin commun. Tél. 032 931 28 83. 132-082307

MARIN, grand 2 pièces, jardin, place de parc, Fr. 610.- charges comprises. Tél. 032 753 67 77 ou 079 253 25 90. 028-288225

NEUCHÂTEL, Sablons 10, 3 1/2 pièces dans immeuble récent, cuisine agencée habitable, grand séjour, cave, galetas. Fr. 1560.-, place dans parking fermé et charges comprises. Tél. 079 635 24 88. 028-288673

NEUCHÂTEL, chambre indépendante meublée, confort, douche, libre tout de suite. Tél. 032 724 70 23. 028-288629

NEUCHÂTEL, Beaux-Arts, magnifique appartement de 5 pièces, (3ème étage). Prix Fr. 2 130.- + Fr. 130.- de charges. Libre à partir du 1er avril 2001. Tél. 032 725 51 80. 028-288654

Immobilier demandes de location

CHERCHE au Locle, 4 pièces avec balcon. Tél. 032 968 39 91 le soir. 132-086217

LA CHAUX-DE-FONDS je cherche appartement 5 pièces minimum, bon standing, jardin, loyer maximum Fr. 1500.- pour date à convenir. Tél. 032 913 44 57. 132-086185

Animaux

CHATS et chiens de tous âges cherchent gentilles familles d'adoption. Téléphoner à SPAN, tél. 032 841 44 29. 028-278352

CARMEN, une jument hispano anglaise de 10 ans, unique en Suisse de par la spectacularité de ses allures (pas espagnol, passage, allongés extraordinaires), son cœur d'or et son endurance dans le terrain, cherche un/une gentille propriétaire capable de lui donner tout l'amour qu'elle mérite. Tél. 079 332 06 80. 010-715714

A vendre

WWW.EUROFITNESS.CH, vente de matériel fitness pour particulier et professionnel, aussi occasion. Tél. 079 210 80 68, LASAM SA. 196-072077

RICCARDO PAGNI: 3 lithos 17/20. Tél. 032 751 11 56. 028-288323

Rencontres

FINISSEZ l'année à deux ! Tél. 032 566 20 20 (www.ligneducoeur.ch). 022-083116

Demandes d'emploi

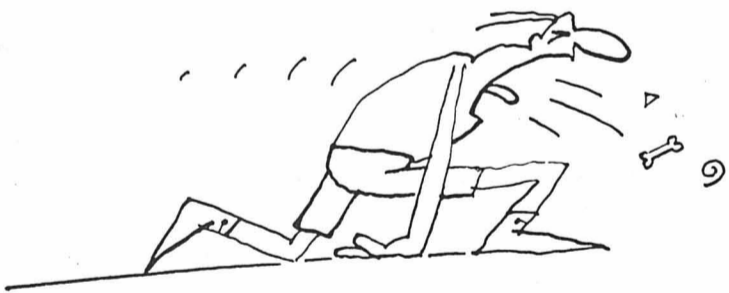
HOMME cherche travail, menuiserie - peinture - carrelage - maçonnerie. Prix intéressant. Tél. 032 914 43 82. 132-085008

JE NETTOIE appartements après déménagement. Tél. 079 414 95 93. 028-239647

Offres d'emploi

GRAPHISME - PUBLICITÉ, cherchons 1 personne avec connaissances des programmes Illustrator, Photoshop. Tél. 079 433 04 12. 028-288631

NEUCHÂTEL quartier Vauseyon. Quelle personne souhaiterait consacrer du temps à partager deux à trois repas par semaine pour garder nos enfants (3 1/2 et 6 ans) Tél. 032 731 80 34. 028-288683



Avec une annonce, vous donnez de l'élan à votre manifestation sportive. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.



Ski et bains thermaux en Valais

OVRONNAZ VALAIS SWITZERLAND La Naturelle

Station Thermale Suisse

Logement 7 nuits
Abonnement ski 6 jours
6 entrées aux bains thermaux

en hôtel dès **Fr. 720.-** par personne
demi-pension incluse

en appartement dès **Fr. 410.-** par personne

en apparthôtel dès **Fr. 525.-** par personne

Infos gratuites tél.: 0 800 80 1911 - www.ovronnaz.ch

132-086186

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

AVIS DE RECHERCHE

La personne qui a pris un portail en fer forgé noir avec 2 charnières grises devant l'immeuble Numa-Droz 41, le vendredi 22 décembre entre 10 heures et 15 heures est priée de le rapporter, sinon plainte sera déposée.

Tout renseignement à ce sujet est à adresser à l'adresse ci-dessus

IMPORTANT

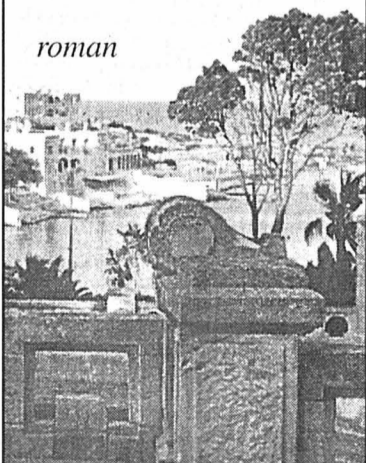
Publicité intensive, publicité par annonces

SPECTACLES-LOISIRS

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA		
<h3>LA CHAUX-DE-FONDS</h3> <p>CORSO - Tél. 916 13 77</p> <p>LE LIVRE DE LA JUNGLE V.F. 14 h, 16 h. Pour tous. 3e semaine. De Wolfgang Reitherman. En réédition, un des films les plus magiques de Walt Disney! Dans la jungle, Mowgli, Baloo, Bagheera...</p> <p>CORSO - Tél. 916 13 77</p> <p>FAMILY MAN V.F. 17 h 45, 20 h 30. 12 ans. 2e semaine. De Brett Ratner. Avec Nicolas Cage, Tea Leoni, Don Cheadle. Jack a tout réussi. Sa vision du monde va être perturbée lors d'un élément violent. Il va remarquer qu'il a une famille...</p> <p>EDEN - Tél. 913 13 79</p> <p>POKÉMON 2 V.F. 14 h, 16 h 30. Pour tous. 3e semaine. De Michael Haigney. La suite du film phénomène enfin dans les salles! Selon la prophétie, l'univers Pokémon doit disparaître...</p> <p>EDEN - Tél. 913 13 79</p> <p>ESCROCS MAIS PAS TROP V.O. s.-t. fr./all. 18 h 45. V.F. 20 h 45. 12 ans. 2e semaine. De Woody Allen. Avec Woody Allen, Tracey Ullman, Michael Rapaport. Pour un cambriolage, ils installent un magasin de cookie à côté d'une banque, qui va attirer bien trop de monde...</p> <p>PLAZA - Tél. 916 13 55</p> <p>DINOSAURE V.F. 14 h. 10 ans. 5e semaine. De Walt Disney Pictures. Un voyage prodigieux dans un monde inexploré qui dépasse l'imagination. Enfants accompagnés d'un adulte admis dès 7 ans.</p>	<h3>LA CHAUX-DE-FONDS</h3> <p>PLAZA - Tél. 916 13 55</p> <p>INCASSABLE V.F. 16 h, 18 h 15, 20 h 45, 23 h 15. 16 ans. Première suisse. De M. Night Shyamalan. Avec Bruce Willis, Samuel L. Jackson, Robin Wright Penn. Il est le seul survivant d'une catastrophe ferroviaire, sans une égratignure... Pourquoi? Du réalisateur du «6e Sens».</p> <p>SCALA 1 - Tél. 916 13 66</p> <p>CHICKEN RUN V.F. 14 h, 16 h, 18 h 15, 20 h 15, 23 h. Pour tous. 3e semaine. De Nick Park et Peter Lord. Les créateurs de Wallace et Gromit sévisent à nouveau dans un film génial où la révolte gronde dans le poulailler...</p> <p>SCALA 2 - Tél. 916 13 66</p> <p>LE PRINCE DU PACIFIQUE V.F. 14 h, 16 h, 20 h 30. 12 ans. 2e semaine. De Alain Corneau. Avec Thierry Lhermite, Patrick Timsit, Marie Trintignant. De l'aventure, du soleil, de l'humour, de l'amour et de l'émotion, un film heureux et exotique...</p> <p>SCALA 2 - Tél. 916 13 66</p> <p>LE ROI DANSE V.F. 18 h. 12 ans. 4e semaine. De Gérard Corbiau. Avec Benoît Magimel, Boris Terral, Tchêky Karyo. Louis XIV vous convie à son ballet royal... Décors, costumes et musique exceptionnelle. Grandiose!</p> <p>SCALA 2 - Tél. 916 13 66</p> <p>MON BEAU-PÈRE ET MOI V.F. 23 h. 12 ans. Avant-première. De Jay Roach. Avec Robert De Niro, Ben Stiller, Blythe Danner. Greg veut épouser la jolie Pam. Mais avant, il doit s'adapter au père, un bourgeois de première... Gare aux catastrophes!</p>	<h3>LA CHAUX-DE-FONDS</h3> <p>SCALA 3 - Tél. 916 13 66</p> <p>LE GRINCH V.F. 14 h, 16 h 15. Pour tous. 4e semaine. De Ron Howard. Avec Jim Carrey, Jeffrey Tambor, Christine Baranski. Tout le monde aime Noël, sauf le Grinch. Mais une petite fille aimerait savoir pourquoi... Du grand Carrey, magique!</p> <p>SCALA 3 - Tél. 916 13 66</p> <p>THE COLOR OF PARADISE V.O. s.-t. fr./all. 18 h 30, 20 h 45. 12 ans. Première suisse. De Majid Majidi. Avec Moshen Ramezani, Hossein Mahjoub, Salime Feizi. A Téhéran, aveugle, il va partir en vacances avec son grand-père et apprendre qu'on ne voit bien qu'avec le cœur...</p> <p>SCALA 3 - Tél. 916 13 66</p> <p>CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES V.F. 23 h. 12 ans. 6e semaine. De Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu. La série enfin sur grand écran! Nos jeunes et jolies détectives vont user de tous leurs atouts pour sauver le monde...</p> <p>ABC - Tél. 967 90 42</p> <p>LE FILS ADOPTIF V.O. kirghize, s.-t. fr./all. 18 h 30. 12 ans. 1re vision. De Aktan Abdykalykov. Avec Mirlan et Adir Abdykalykov, Albina Imasheva. Premier long métrage indépendant réalisé au Kirghizistan, ce film restitue un «temps de la jeunesse», sans fard, tout en émotion.</p> <p>ABC - Tél. 967 90 42</p> <p>SUZHOU RIVER V.O. chinoise, s.-t. fr./all. 20 h 45. 16 ans. 1re vision. De Lou Ye. Avec Zhou Xun, Jia Hongsheng. Nouvelle variation sur les désarrois de la jeunesse asiatique, ce film hanté parle d'amants perdus et d'amours impossibles.</p>
AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA		

Ginette Briant

roman



Le magicien de Malte

L'atmosphère qui y régnait n'incitait pas à poursuivre et leur donnait des frissons.

- Avant ce jour, je n'y étais jamais venu, dit l'un.
- Moi, si, dit l'autre, mais ce n'est pas pour autant que je m'éterniserais ici... Géraud les vit si tendus qu'il leur dit:
- Maintenant vous pouvez me laisser. Je passerai vous voir à l'hôtel tout à l'heure.
- Vraiment, vous ne voulez pas que nous restions?
- Non... Laissez-moi seulement une de vos lampes.
- Mais... votre bras?
- J'attends des amis. Ils m'aideront si nécessaire.
- Bon, dans ce cas...

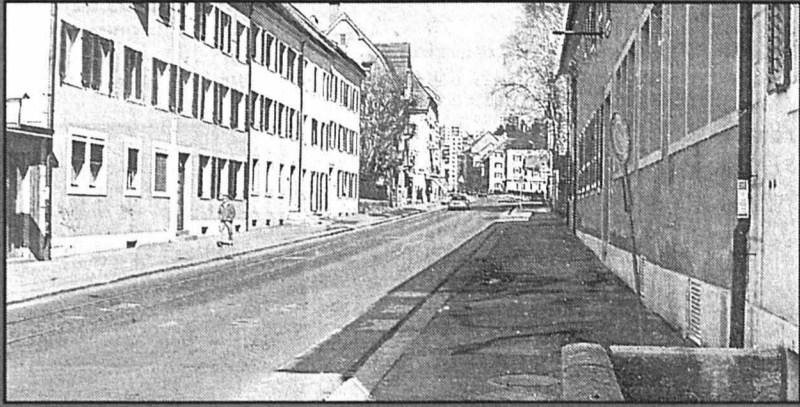
A peine avaient-ils disparu que Géraud se dirigea vers la cheminée dont il actionna le mécanisme secret qui fit

s'entrouvrir le mur. Il y avait des années qu'il connaissait l'existence de cet escalier dérobé et il lui était loisible de croire que Paul Edgard l'avait découvert sans mal. Avant de l'emprunter, il déposa sa veste dans l'entrebâillement, afin d'indiquer la trace de son passage, puis il se mit à descendre... De temps à autre, il appelait Delphine d'une voix trop faible, hélas! pour porter bien loin. Ainsi progressait-il, et bientôt il se retrouva dans la cave. Une exclamation sourde lui échappa. La jeune fille gisait tout au fond de l'excavation que le professeur avait très profondément creusée.
- Le monstre! murmura-t-il, en serrant les dents de colère devant le lamentable spectacle qui se présentait à lui. *Delphine! Chérie! M'entendez-vous?* Aucune réponse ne lui parvenait. Recroquevillée sur elle-même, elle

semblait dormir. Son visage maculé de terre ne laissait entrevoir que ses yeux clos.

- Et si elle était...
Un effroi incontrôlable s'empara de lui. Il se mit à user d'une pelle pour tenter de l'atteindre, de l'éveiller, de la ramener à la conscience.
- Delphine! Je vous en supplie! Répondez-moi!
Il se désolait de voir que ses blessures qui, en cet instant, le faisaient souffrir plus encore, lui interdisaient de descendre auprès d'elle, de l'enlacer. Il lui dit son amour de toute la force de son être, tandis que des larmes coulaient sur ses joues. Et ce fut peut-être ce qui la sortit de son état comateux.

Manège – Promenade



Fermé du 1er au 7 janvier 2001
Réouverture le 8 janvier 2001
Nous remercions notre fidèle clientèle et lui souhaitons une bonne année 2001

Brasserie de l'Ancien-Manège
Famille L. Andric Tél. 032/968 62 02
MENU DE ST-SYLVESTRE
Le tartare de saumon et sa petite salade ☘ Le suprême de pintadeau au vinaigre de Xérès – Les pommes parisiennes – Le panier de légumes du marché ☘ Les fromages d'ici et d'ailleurs ☘ La mousse glacée à la cannelle. Fr. 44.-
Réservez votre table ! 132-075361

URGENT

Nous cherchons pour travail fixe:

Passeurs aux bains
Electroplastie
Rectifieurs
Conventionnel ou/et CNC
Contrôleuses
en mécanique avec connaissances en métrologie.

Confidentialité garantie.
Contactez rapidement Jacques Grandjean ou Claudio Costantini.

028-288250/240

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 10
2001 Neuchâtel
Tél. 032/722 30 30
Fax 032/722 30 31

Rénovation Intérieure
Stephan Jeannet

cherche

une personne

habile de ses mains, aimant la vieille pierre, bonnes connaissances du bâtiment (plâtrerie-peinture) au plus vite.

Tél. 079/609 31 15.

132-086209

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES
Tél. 032/967 20 31

Publicité intensive, publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

manufacture **metalem**

de cadrons soignés

Nous désirons engager pour date à convenir

PERSONNEL DE FABRICATION
(Masculin ou féminin)

Habile et consciencieux pour travaux fins sur composants horlogers.
Pour zaponnage et vernissage en salle blanche, (possibilité de formation à l'interne).

FACETTEURS

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels à:
METALEM S.A., Concorde 29 – 2400 LE LOCLE

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Secrétaire

pour le greffe du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds.
Activités: Travaux de dactylographie (traitement de texte); établissement et suivi des dossiers; tenue des audiences; contacts avec les justiciables et les mandataires.
Profil souhaité: CFC d'employé(e) de commerce; connaissance des travaux d'un greffe; expérience du traitement de texte; maîtrise de la langue française; sens des responsabilités; travail soigné, discrétion et précision.
Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 12 janvier 2001
Renseignements: M. Régis Chollet, greffier du Tribunal de la Chaux-de-Fonds, tél.: 032 / 919 61 81

Gestionnaire

pour l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE).
L'ORACE, qui est l'un des trois offices du service de l'action sociale, a pour tâche d'aider (recouvrement et avances) le créancier d'aliments à obtenir l'exécution des prestations qui lui sont dues, lorsque le débiteur néglige son obligation d'entretien.
Activités: Renseigner et conseiller les usagers de l'office sur leurs droits et les éventuelles démarches à entreprendre; ouvrir et prendre en charge des dossiers de recouvrement et d'avances; traiter et négocier avec différents intervenants; entreprendre toutes les procédures judiciaires et administratives nécessaires au recouvrement des pensions alimentaires; représentation des requérants et de l'office devant les juridictions civiles, pénales et administratives compétentes; assurer les contacts et les démarches auprès d'autres services de l'administration et d'autres autorités fédérales, cantonales et communales.
Profil souhaité: Maturité commerciale ou formation jugée équivalente; expérience professionnelle préalable de quelques années, de préférence dans le domaine juridique et/ou social; parfaite maîtrise du français et aisance rédactionnelle; habileté dans les chiffres et bonne connaissance des outils informatiques; sens des relations humaines; capacité de négociation et entregent; aptitude à travailler de façon autonome, au sein d'une petite équipe.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: immédiate ou à convenir
Délai de postulation: 12 janvier 2001
Renseignements: M. Luigi Auteri, chef de l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien, tél.: 032 / 889 66 41

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des services manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel.

IMMOBILIER

132-086014
GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER

2 PIÈCES

- > **Rue du Doubs:** appartement composé de cuisine avec buffets et hotte, salon, chambre, salle de bains, WC séparés. Libre au 1.2.2001. Loyer de Fr. 572.- c.c.
- > **Rue de la Confédération:** logement composé de cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bains-WC, vestibule. Libre au 1.4.2001. Loyer de Fr. 598.- c.c.
- > **Rue du Nord:** appartement avec cuisine, salon, chambre, vestibule, salle de bains-WC. Libre de suite ou pour date à convenir. Loyer de Fr. 565.- charges comprises.
- > **Rue de la Fiaz:** logement avec cuisine (frigo), salon, chambre, balcon, salle de bains-WC, vestibule. Libre de suite. Loyer de Fr. 626.- charges comprises.

Plus de détails sur ces logements sur notre site Internet!

MEMBRE UNPI

CHAUX-DE-FONDS
Rue des Crêts 139

2 pièces

- dès Fr. 631.- ch. incl.
- entrée à convenir
- immeuble avec ascenseur
- cuisine agencée moderne
- salle de bains neuve
- parquet dans les chambres
- grand balcon
- situation tranquille
- proche des transports publics

wincasa

Services Immobilier
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-504211

A louer Numa-Droz 5
à La Chaux-de-Fonds

- ▶ **Appartement de 4 pièces**
 - cuisine agencée
 - cave + chambre-haute
 - loyer Fr. 876.-
- ▶ **Libre dès le 1.01.2001 ou à convenir**

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
▶ 032 / 913 26 55 ...UNPI

COFINIM
La Chaux-de-Fonds
Bistrot de quartier
60 places pour couple ou personne seule, sans cuisine.
Agence Neuchâtel-Jura
032/927 35 40
www.cofinim.ch

Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce.
Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.
PUBLICITAS

A louer Jardinière 137
à La Chaux-de-Fonds

- ▶ **Appartement de 3 ½ pièces**
 - cuisine agencée avec lave-vaisselle
 - balcon
 - quartier tranquille
- ▶ **Libre dès le 1er janvier 2001**

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
▶ 032 / 913 26 55 ...UNPI

URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI
Etudes toutes propositions
AC21 : 032/724 24 25
Internet: www.mici.fr
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers
4x4/18-691796

ORÉADE

Manufacture de boîtes SA

Nous formons une équipe d'une quarantaine de collaborateurs. Nos produits haut de gamme en platine, or et acier sont voués à porter les noms des marques horlogères les plus prestigieuses. Spécialisés dans les petites et moyennes séries compliquées, nous sommes à la recherche d'un ou d'une

DESSINATEUR(TRICE)

- Maîtrise du logiciel Autocad et de Mechanical Desktop. Connaissance de la boîte de montres et de sa conception 3D serait un avantage.

Nous attendons votre postulation avec lettre de motivation et curriculum vitae.

Rue de la Loge 5a Tél. 032/910 53 53
2302 La Chaux-de-Fonds Fax 032/910 53 50

L'Impartial
Hôpitaux Avis médicaux profilés sur la planification

Emploi, immobilier, occasions, promotions et trouvailles... c'est toute une région qui parle affaires !

A 98 centimes par jour, ça vaut la peine de s'informer.

Je m'abonne: annuel Fr. 298.- semestriel Fr. 158.-
98 cts le numéro trimestriel Fr. 84.-
(1er mois gratuit pour les nouveaux abonnés)

Prix spéciaux sur demande:

- étudiants vivant hors du domicile familial
- AVS au bénéfice d'une aide complémentaire.

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom: _____
Rue et no: _____
NP/Localité: _____
Téléphone: _____ Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement. A retourner à: L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

www.limpartial.ch

LES BRENETS

*Ne crois pas au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivants
Ta poussière et ma poussière
Seront les jouets du vent.*
Paul Fort

Francis Cachelin et Hélène Hügli, aux Brenets

Monsieur et Madame Otto et Yvette Luginbühl-Challande, à Bevaix
Les descendants de feu Edouard et Marie Luginbühl-Morgenegg

ainsi que les familles parentes et alliées
ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

Madame Louise CACHELIN

née LUGINBÜHL

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie
qui s'est endormie paisiblement le jour de Noël dans sa 85e année.

*Une maman c'est tant de choses qui ne peuvent
se raconter qu'avec le cœur;
c'est comme une grande gerbe de roses étoilée
cela fait partie du Bonheur!*

LES BRENETS, le 25 décembre 2000.

La cérémonie a eu lieu au Temple des Brenets dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Francis et Hélène Cachelin
rue du Lac 32
2416 Les Brenets

LES BOIS



Il est parti rejoindre celle qu'il aimait.

Marianne et Emile Hugi, Les Bois,
Philippe et Lynn et leurs enfants,
Sandrine et Joris,
Eric;

Denise Erard et son ami Philippe, Strasbourg,
Valérie et son ami,
Rémy;

Georges Erard, Les Bois;

Jeanne Lenares, Granges;

Denise et Pierre Boichat, Les Bois,
leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Germain ERARD

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, qui les a quittés subitement, dans sa 78e année.

LES BOIS, le 28 décembre 2000.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église des Bois, le samedi 30 décembre à 14 h 30.

Notre papa repose à la chambre mortuaire des Bois.

En lieu et place de fleurs, les dons reçus seront versés à une œuvre caritative.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14-54566

Les familles Piffaretti et Schwéry, à St-Léonard et au Locle, ont
l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Madame PIFFARETTI Jeanne-Andrée

née SCHWÉRY
1941



enlevée à notre tendre affection le 28 décembre 2000 après une longue maladie
supportée avec un courage exemplaire.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de St-Léonard, le samedi 30 décembre à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Enrique GUERRERO

prie toutes les personnes qui l'ont soutenue, par leur présence, message, envoi de fleurs ou don, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

132-86298

LA SECTION VPOD/SSP
GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS
a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue retraité

Monsieur Robert BAUDOIS

survenu dans sa 72e année.

Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs.

132-86298

L'Evangile au quotidien Paix sur la Terre!

Nous vivons encore dans la merveilleuse lumière qui a conduit «humbles et grands, bergers et mages», à Celui que Dieu nous envoie pour nous dire Son amour.

Dans notre faiblesse humaine, nous avons bien besoin de Dieu et de son aide.

- Que sommes-nous face à l'infini et aux constellations innombrables? Notre planète Terre n'est que la petite sœur accompagnante d'une étoile de moyenne importance.

Quant à nous les humains, le Créateur nous a faits de la terre où nous sommes développés au souffle de la vie au cours de dizaines de millénaires.

A la veille de notre troisième millénaire de l'ère dite chrétienne, une nouvelle vaste période d'histoire s'ouvre devant nous. Mal-

heureusement des pulsions négatives se font sentir. Les menaces de guerre sévissent là où Jésus, le Prince de la Paix, est venu.

Parfois, nous aimerions que Dieu lui-même intervienne avec force dans notre histoire contemporaine pour imposer un règne de paix, à l'image d'une «Pax Romana», d'une paix par la force.

Mais n'oublions pas que nous avons été faits comme des êtres conscients du Bien et du Mal, responsables par conséquents.

Alors, comme nous le disions jadis: «En action!»

Dans le domaine technique, nous avons beaucoup progressé ces dernières années.

Nous avons passé du poste à galène à la radio, puis à la TV. Aujourd'hui, l'un de nos

conseillers fédéraux propose d'installer l'internet dans toutes les classes d'écoles.

Par contre, l'Esprit du Christ, l'Esprit de paix dans la justice et l'amour a de la peine à s'imposer au monde.

- Quand ça n'avance pas, on pousse! dit-on chez nous.

Alors, poussons le char dans la direction de la justice, de la paix, de l'amour.

Voici près de mille ans, naissaient les croisades guerrières. Ayons en nous l'esprit d'une croisade pour la paix.

- Que vienne enfin la Paix tant espérée sur Jérusalem. Qu'elle s'installe - et, avant la fin du prochain millénaire - sur toute la terre habitée.

Alors - cela dit spirituellement parlant - il y aura de la joie dans le Ciel.

Jean-Pierre Barbier,
pasteur

Ephéméride 29 décembre 1170: mort de Thomas Becket

Après avoir fait de brillantes études de droit à Paris, à Bologne et à Auxerre, Thomas Becket, qui était entré en 1142 au service de Theobald, archevêque de Cantorbéry, reçut en 1154 la charge d'archidiacre. Appelé à Londres, il devint alors chancelier d'Henri II Plantagenêt. Outre les liens d'amitié qui se tissèrent entre les deux hommes, le roi considéra surtout son précieux conseiller comme l'instrument idéal pour imposer ses volontés au clergé anglais.

C'est ainsi qu'en 1162, à la mort de Theobald, il fut élu Thomas Becket archevêque de Cantorbéry. Mais ce dernier qui, à son corps défendant, avait été contraint d'accepter l'épiscopat et d'entrer en religion, s'attacha à partir de ce moment à défendre les droits de l'Eglise. Il s'opposa ainsi ouvertement au roi, en particulier en 1164 au synode de Westminster où il refusa les constitutions de Clarindon par lesquelles Henri II bafouait les droits du clergé. Cette rébellion lui valut d'être assigné à comparaître devant une assemblée d'évêques et de barons mais Thomas se réfugia en France où il trouva l'appui du roi Louis VII et du pape Alexandre III. Après l'entrevue de Fretteval, en 1170, il retourna en Angleterre. Mais aussitôt les conflits ressurgirent. Thomas eut l'audace d'excommunier l'archevêque d'York qui avait couronné le fils d'Henri II. Fou de rage, le roi, qui avait le sentiment d'avoir nourri un serpent en son sein dépêcha quatre de ses courtisans pour le venger: ils assassinèrent l'archevêque dans sa cathédrale. Sur l'injonction du pape, Henri II dut faire amende honorable à Avanches le 22 mai 1172. Dès l'année suivante, Thomas Becket fut canonisé.

terre depuis le 19 alors qu'elle faisait de l'autostop, est retrouvée morte dans un bois proche d'une autoroute de l'ouest de l'Angleterre.

1989 - La République populaire de Pologne reprend sa dénomination historique de République de Pologne; le comité central du PC bulgare autorise les membres de la minorité turque du pays à choisir librement leur nom musulman, leur religion et leur langue.

1987 - Le cosmonaute soviétique Youri Romanenko revient sur terre après être demeuré 326 jours en orbite autour de la Terre - un record de durée -

1986 - Espagne: une bombe explose à 500 mètres de la résidence de vacances du roi Juan Carlos; l'attentat est revendiqué par l'ETA. Malgré l'interdiction des autorités, des milliers d'étudiants manifestent sous la neige à Pékin.

1984 - Un membre de la direction de l'OLP est abattu par deux inconnus à Amman.

1981 - Les Américains suspendent leur commerce et leurs exportations de technologie vers l'Union Soviétique, en signe de protestation contre l'instauration de la loi martiale en Pologne.

1978 - Malgré une économie paralysée et une situation qui tourne au chaos, le chah d'Iran refuse d'abdiquer.

1978 - De sérieux désordres sont signalés au sud de Pékin et sont imputés à des partisans de Mao Tsé-Toung.

1973 - Le président philippin Ferdinand Marcos arrive au terme de son mandat électif, mais reste au pouvoir et gouverne par décrets.

1965 - Proclamation de l'indépendance du Betchouanaland.

1962 - Les casques bleus des Nations Unies occupent Elisabethville, au Katanga.

1944 - Décès de l'écrivain français Romain Rolland.

1940 - Des bombardiers allemands infligent à Londres les plus grands dégâts que la capitale britannique ait subis depuis le grand incendie de 1666.

1934 - Le Japon dénonce le Traité de Washington, qui limitait le tonnage des marines de guerre.

1933 - Ion Duca, premier mi-

nistre roumain, est assassiné par des membres de la Garde de fer; Georges Tatarescu lui succède. Les Juifs protestent contre les restrictions imposées à l'immigration en Palestine.

1921 - Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon signent, à Washington, un traité qui limite les armements navals.

1916 - Raspoutine, un moine accusé d'avoir exercé une influence néfaste sur la famille impériale russe, est assassiné par le prince Youssoupopf.

1857 - Un corps expéditionnaire franco-britannique occupe Canton.

Ils sont nés un 29 décembre:

- La marquise de Pompadour (Antoinette Poisson), épouse du fermier général Charles le Normand d'Etioles et favorite du roi Louis XV (1721-1764);
- Le violoncelliste espagnol Pablo Casals (1876-1973). /ap

ACCIDENTS

Neuchâtel Appel aux témoins

Le conducteur de la voiture qui, jeudi vers 4h30, circulait dans les tunnels du Seyon en direction de Neuchâtel et qui, peu après la sortie des tunnels, heurta le muret séparant la bretelle de sortie Vauseyon et le viaduc, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Collision

Jeudi vers 14h20, une voiture, conduite par une habitante de Neuchâtel, circulait rue de la Maladière à Neuchâtel, en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 94, alors que la conductrice bifurquait à gauche en direction du passage de la Pierre-à-Mazel, une collision se produisit avec une automobile conduite par une habitante de Neuchâtel qui circulait rue de la Maladière, en direction ouest. Dégâts matériels. /comm

Pour le départ de:

Madame Brigitte RYSER

à Monsieur RYSER et Famille,

Le Personnel de la Résidence de Cortaillod exprime sa profonde sympathie et est en pensées durant cette douloureuse épreuve.

28-28875

Aujourd'hui On baigne dans la fraîcheur

Situation générale: les aiguilles de nos baromètres volent bas, un temps maussade est ainsi à la une de l'actualité météorologique. Une vaste machine dépressionnaire s'étale sur tout le continent et ses alentours, et ses rouges entraînent un nouveau front perturbé sur notre pays. L'air froid se complait dans ce domaine et nous tiendra compagnie jusqu'à la fin du millénaire.

Prévisions pour la journée: des nuages sont portés par le flux modéré de sud-ouest et ont envahi notre région en fin de nuit. Ils sont plutôt apathiques et ne donnent que de faibles précipitations, au grand désarroi des skieurs. Les flocons sont mêlés un moment à de la pluie jusqu'à 600 mètres, avant de regagner les rives des lacs. Les thermomètres culminent vers 3 degrés sur le Littoral et sont proches de zéro au fond des vallées.

Demain: même type de temps mais plus froid. Dimanche: accalmie. Lundi: un brin de douceur accompagne une nouvelle vague de mauvais temps.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter David

Températures Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 3°
 Boudry: 3°
 Cernier: 1°
 Fleurier: 1°
 La Chaux-de-Fonds: 0°
 Le Locle: 0°
 La Vue-des-Alpes: -2°
 Saignelégier: 0°
 St-Imier: 1°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: très nuageux, 3°
 Berne: peu nuageux, 3°
 Genève: très nuageux, 5°
 Locarno: beau, 10°
 Sion: très nuageux, 4°
 Zurich: très nuageux, 3°

... en Europe

Athènes: très nuageux, 18°
 Berlin: très nuageux, 0°
 Istanbul: nuageux, 17°
 Lisbonne: très nuageux, 16°
 Londres: très nuageux, 2°
 Madrid: pluie, 4°
 Moscou: neige, -12°
 Paris: très nuageux, 5°
 Rome: peu nuageux, 16°

... et dans le monde

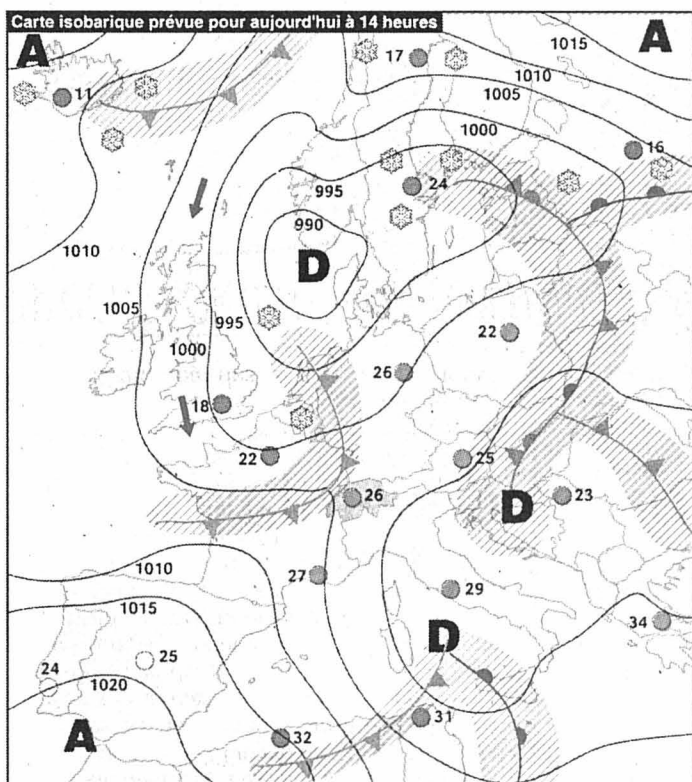
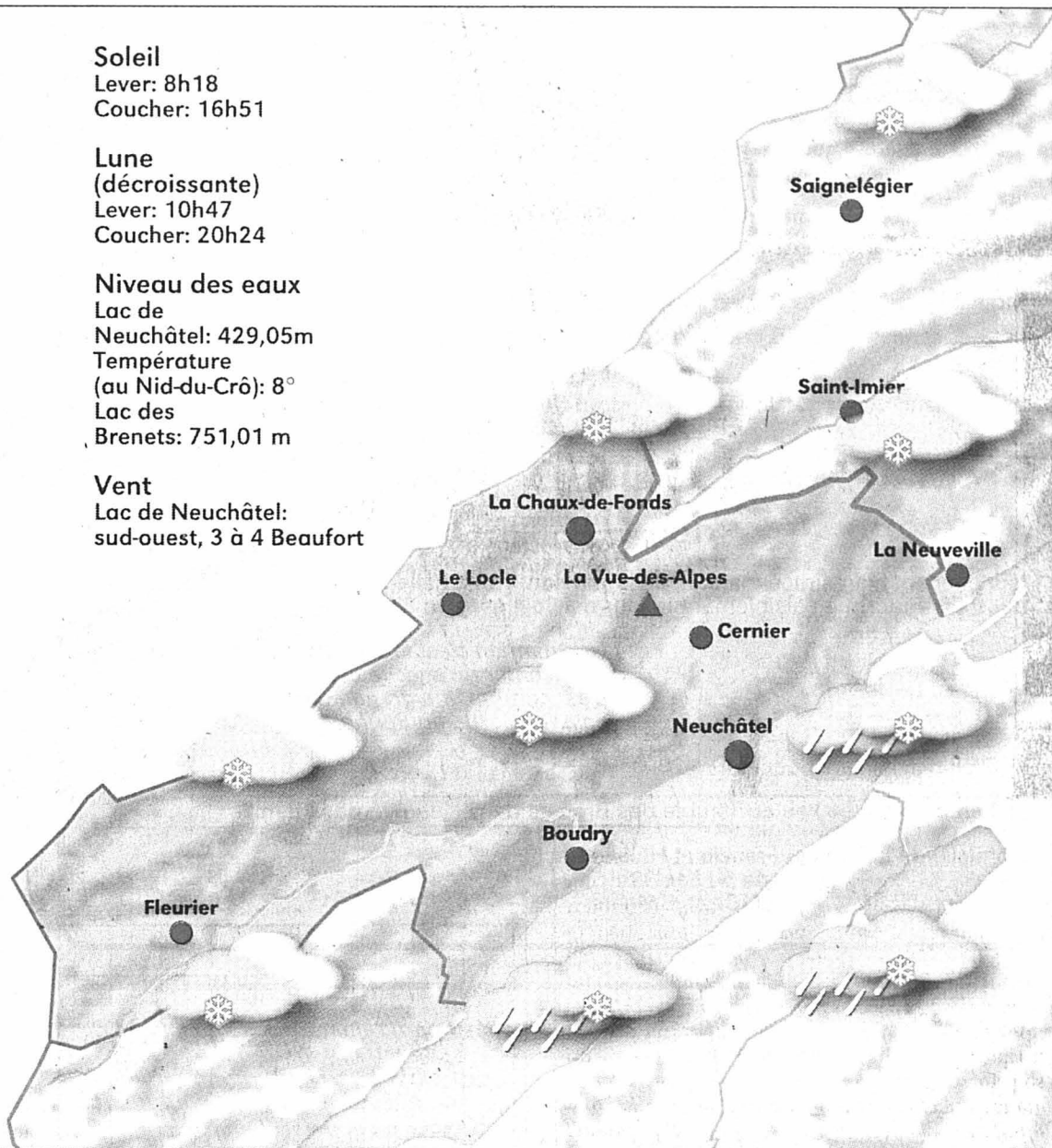
Bangkok: nuageux, 30°
 Le Caire: beau, 22°
 Johannesburg: nuageux, 23°
 Miami: nuageux, 24°
 Pékin: nuageux, 3°
 Rio de Janeiro: nuageux, 37°
 San Francisco: nuageux, 14°
 Sydney: pluvieux, 24°
 Tokyo: beau, 10°

Soleil
 Lever: 8h18
 Coucher: 16h51

Lune (décroissante)
 Lever: 10h47
 Coucher: 20h24

Niveau des eaux
 Lac de Neuchâtel: 429,05m
 Température (au Nid-du-Crê): 8°
 Lac des Brenets: 751,01 m

Vent
 Lac de Neuchâtel:
 sud-ouest, 3 à 4 Beaufort



Front froid		Pluie	
Front chaud		Averses	
Occlusion		Zone orageuse	
Courant d'air froid		Neige	
Courant d'air chaud		Anticyclone	
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)		Dépression	
		Ciel serein	
		Ciel nuageux	
		Ciel couvert	

Aujourd'hui	Samedi	Dimanche	Lundi
En plaine: 3° A 1000 m: 0°	2° -3°	3° -1°	7° 4°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 3 jours

1903 Le tram à Chézard

Il a fallu démolir quelques hangars pour construire la voie de tramway desservant le village de Chézard-Saint-Martin, sur une distance de deux kilomètres et demi. Le 23 février 1903, le Conseil communal peut inaugurer en grande pompe cette nouvelle voie de communication, offrant une collation composée de thé, de vins rouge et blanc, de malaga et de desserts. Les membres de la toute jeune fanfare L'Ouvrière prêtent leur concours à la manifestation et chacun d'entre eux reçoit en récompense une bouteille de vin et du gâteau.

Le tramway au Val-de-Ruz a ensuite connu un grand succès populaire, avec 300.000 personnes transportées pendant la première année d'exploitation. En 1919 et 1920, les arrêts du Grand-Chézard, du Petit-Chézard et de Saint-Martin ont été dotés d'abris couverts faisant office de salle d'attente. L'année 1946 a connu un record de fréquentation de 710.793 voyageurs. En 1948, le tram a été remplacé par des trolleybus au Val-de-Ruz, puis, en 1984, par des autobus.

PHC

MOTS CROISÉS No 881

Horizontalement: 1. Un qui a toujours un conseil à donner. 2. Moment de concentration - Cœur de pion. 3. Quelle bouillasse! - Cours italien. 4. Avec lui, on subit l'épreuve du temps - Chacun a son terroir. 5. Article - On a beau la trouver d'huile, c'est de l'eau - Forme d'avoine. 6. Conduite extravagante. 7. Possessif - Pour poser condition - Décors de luxe. 8. Si on les accumule, on finit par tituber... 9. Bandeau - Indice de reprise. 10. Principe d'égalité - Note - Jeu à pions. 11. On y cause de choses et d'autres.

Verticalement: 1. Une ambition démesurée. 2. Pour le revoir, il faut négocier - Tour de temps - Bordures de satin. 3. Bourru - Refuge dans le trafic. 4. Jeune génération - Célébration religieuse. 5. Altération sanguine - Un familier de la couturière. 6. Vitesse acquise - Train peinarde. 7. Note - Désagréable, si elle est salée. 8. Niveau parfait - Ancienne mesure agraire - Sigle romand. 9. Une vraie hantise.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 880

Horizontalement: 1. Poussette. 2. Ratier - On. 3. Os - Br - Arc. 4. Cinéma - Ta. 5. Usure - Bis. 6. Tincal. 7. Arrêt - Ile. 8. Tain - Clan. 9. Ce - Sn. 10. Olifant. 11. Néfertiti. **Verticalement:** 1. Procuration. 2. Oasis - Ra - Lé. 3. Ut - Nutritif. 4. Sibérien - Fe. 5. Serment - Car. 6. Er - Cent. 7. Bail - Tl. 8. Tortillas. 9. Encas - Ennuï.

ROC 1951

Insolite Madrid: injures... à l'opéra

Le ténor argentin José Cura s'est fait siffler après une représentation du «Trouvère» de Verdi, mardi à l'Opéra de Madrid. Piqué au vif, il s'est tourné vers la salle et a crié: «Une partie du public pue», tandis que le rideau se baissait. Sa réaction de colère a provoqué une vague de huées et un concert de sifflets. Ce tohu-bohu a largement dépassé la salle de spectacles, car l'opéra était radio-diffusé en direct en Espagne. Déjà au troisième acte, des spectateurs avaient interrompu le ténor. «Escroc! Escroc!» lancèrent certains. Et d'autres de surenchérir: «Tu ne peux pas chanter, tu es fini!» «Vos sifflets sont un stimulant pour moi», s'est encore exclamé le chanteur, visiblement irrité. Les huées du public étaient cependant minoritaires, car une grande partie des spectateurs a applaudi. «Je regrette que le travail de tant de gens n'ait pas pu être reconnu du fait d'un petit groupe organisé», a dit le ténor établi à Madrid. Rouvert à fin 1997, l'Opéra royal de Madrid souffre d'une mauvaise réputation parmi quelques artistes, et une équipe de spectateurs habitués manifeste régulièrement sa mauvaise humeur. /ats

PROCHE-ORIENT: ON CONTINUE D'ÉTUDIER LE PLAN DE PAIX



Hier à La Chaux-de-Fonds

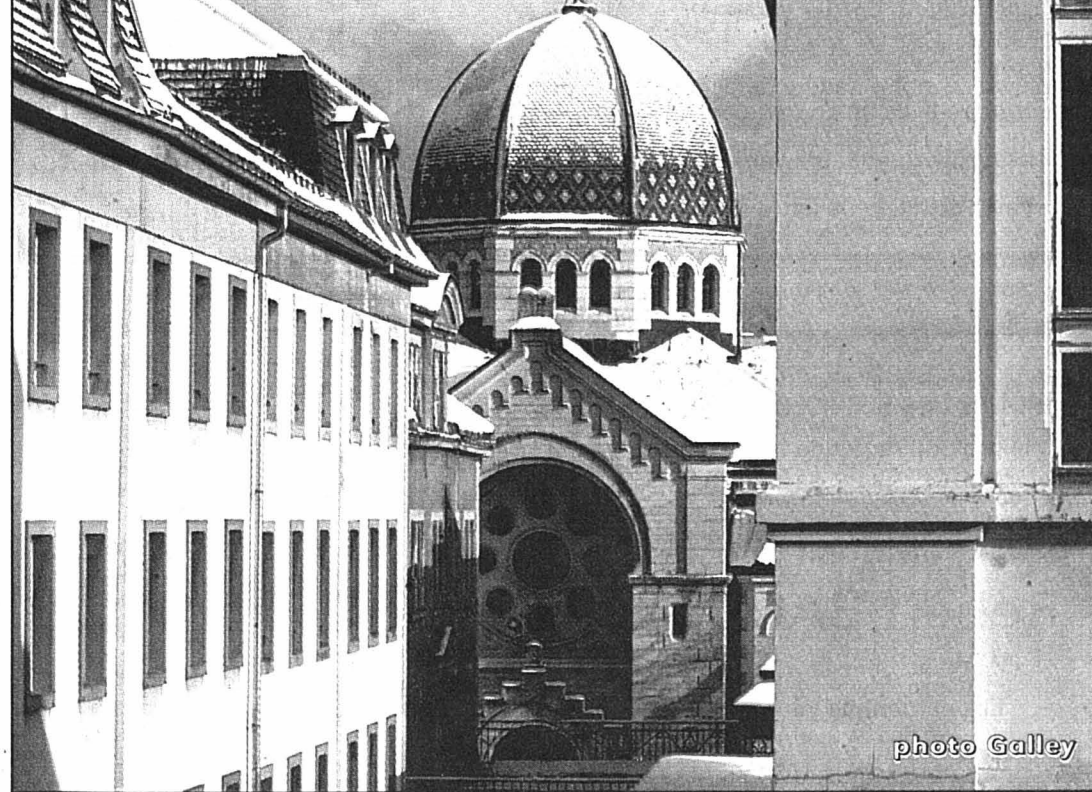


photo Galley

Vendredi 29 décembre 2000

L'EXPRESS

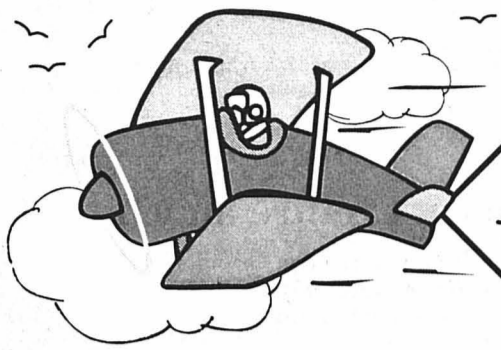
L'Impartial

M

Meilleurs voeux pour ce nouveau millénaire



Ce supplément ne peut être vendu séparément



Bonne et heureuse année 2001

LA CHAUX-DE-FONDS



Garage des Sports
Barthoulot S.à.r.l.

Auto réparation toutes marques,
expertise, dépannage

Route de Biaufond 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 25 74

132-085585



Jacques Ummel
Menuiserie - Vitrerie

souhaite une bonne
et heureuse année
à sa clientèle

Les Bulles 34
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 73 66
Natel: 079/240 71 70

132-085089

Café-restaurant des Sports S.à r.l.
La Taverne
Charrière 73b, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 61 61

la direction, Irmgard et Nathalie Gendre
vous remercient de votre fidélité et vous
souhaitent une bonne et heureuse année.

132-085753

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg
www.leitenberg.com

Pour une année saine

Sièges ergonomiques

STOKKE
MAKES LIFE WORTH SITTING

TEMPUR
MATELAS ET COUSSINS ORTHOPÉDIQUES

Grenier 14, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 30 47


132-085713

HEUS Electricité
Téléphone

P. Heus
ingénieur ETS

Tél. 032/968 02 80
2300 La Chaux-de-Fonds

132-085722



LA ROTISSERIE
CAFIGNON

Croix-Fédérale 35, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/968 48 47

132-085752

Menuiserie
Agencements
Fenêtre
Bois - PVC
Volets - Alu

RÉMI BOTTARI

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Avocat-Bille 7-9
Tél. 032/968 37 33
Fax 032/968 58 95

132-085606

Blondin
VEGMULLER

Maçonnerie - Carrelage
Murs en Alba et travaux divers
Forage de trous de ventilation
Transformations béton armé
Chapes liquides - Terrassement
Travaux de déneigement

Rue des Moulins 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./Fax 032/968 35 54
Natel 079/449 09 00

132-085699



Garage Autodelta SA

Réparations et restaurations
de véhicules sportifs et de collection

Serre 110
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 46 81

vous souhaitez
une bonne et heureuse année

AUTODELTA

132-085605

Vêtements de travail et loisirs
Tronçonneuses, tondeuses Husqvarna

Werner Wälti

Rue du Locle 69 - Tél. 032/926 72 50

132-085719


ERNST & YOUNG

Av. Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds, Tél. 058/286 22 22, fax 058/286 22 39

Solutions intégrées
Idées et résultats

- ☆ Gérance d'immeubles
- ☆ Expertises, courtage
- ☆ Administration de PPE
- ☆ Conseils immobiliers

Nous vous souhaitons une
nouvelle année très prospère
pour ce début de siècle!



132-085911

GARAGE
DE L'ÉTOILE

G. Casaburi - Agent Peugeot

Fritz-Courvoisier 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 13 64

Remerciements à notre
clientèle et tous nos
meilleurs vœux pour
l'an 2001

132-084511

EVASJON INSTITUT
DE BEAUTÉ

Meilleurs vœux pour
l'an 2001

* * * * *

En janvier, un massage
du dos offert lors de votre
soin du visage.

Ethel
Wainsker
Esthéticienne CFC


Paix 33 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/914 23 24

132-085759

**Café
du Cerisier**

Famille Mercier-Schaffroth
Tél. 032/968 33 86

132-084977



sanitaire
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

A. QUATRIN E. GÖRI

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 39 89
Fax 032/968 38 30

132-085641

**PHARMACIE
DES FORGES**

Richard Müller

Vous souhaitez une bonne santé
pour cette nouvelle année

Charles-Naine 2A 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 95 44 Fax 032/926 92 46

132-085714

Tabacs, cigares

Au Brésilien

Famille Paltenghi

Avenue Léopold-Robert 6
Tél. 032/968 41 48

132-085866

Maitrise fédérale

**SOL
heimo**

Parquets • Plastiques
Tapis • Stores

Nous marchons avec vous

Relevons ensemble le défi
du troisième millénaire.

Heimo & Fils SA
rue du Parc 9
Case Postale
2302 La Chaux-de-Fonds
tél. 032/ 968 16 24

Membre
ASLT-ISP-NETTO

132-085709

Café du patinage

Relais routier

Mme Josy Bertin
Collège 55 - Tél. 032/968 25 76

132-085903

HONDA C'est aux ÉPLATURES

HAAG La Chaux-de-Fonds

Nouveau
HR-V 4x4
5 portes,
125 ch



Le plaisir de suivre
sa propre voie en 2001.


HONDA
First man, then machine

Jean-Denis Haag, Olivier Stuedler,
Roland Guinand, Daniel Sbarzella

et tout le Garage et
Carrosserie des Eplatures
vous souhaitent une
bonne et heureuse année.

Tél. 032/926 04 55 - 079/333 04 03

132-085881



**Claude
Bilatti**

Entreprise de nettoyages
en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 31 89

132-085678

TAXIS REUNIS
931 55 55
2400 LE LOCLE

132-085881

Le monde en 2000

Janvier

Bill Clinton à Davos

Du 27 au 30 janvier se tient à Davos le 30^e Forum économique mondial. Bill Clinton y rencontre Adolf Ogi (photo) et loue la mondialisation, tandis que se déroulent des manifestations anti-OMC dans la station grisonne.

Au début du mois, Vladimir Poutine est devenu président par intérim de la Fédération de Russie, Boris Eltsine ayant démissionné le 31 décembre 1999. Poutine confirme sa candidature à l'élection présidentielle du 26 mars.

En Allemagne, une information judiciaire est ouverte contre l'ancien chancelier Helmut Kohl impliqué dans une affaire

de comptabilité parallèle au sein de la CDU.

Au Chili, le social-démocrate Ricardo Lagos est élu à la présidence de la République.



Février

L'Autriche en solo

Le Parti populaire autrichien (ÖVP-conservateur) et le Parti de la liberté (FPÖ-libéral nationaliste) concluent un accord de gouvernement. Dirigée par le conservateur Wolfgang Schüssel, la nouvelle coalition dispose d'une confortable majorité au Parlement. L'entrée du FPÖ de Jörg Haider (photo) au gouvernement suscite de vives réactions dans les autres pays de l'Union européenne qui «gèlent» leurs relations bilatérales avec Vienne.

En Iran, les réformateurs remportent nettement les élections législatives.

Le réalisateur de films Roger Vadim («Et Dieu créa la femme») meurt d'un cancer à l'âge de 72 ans.



Mars

Pinochet rentre au Chili

Retenu depuis un an et demi en Grande-Bretagne, le général Augusto Pinochet est autorisé pour raisons médicales à regagner le Chili. Prise par le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw, cette décision éteint la procédure d'extradition engagée par l'Espagne et trois autres pays, dont la Suisse. A Santiago, Augusto Pinochet reçoit un accueil chaleureux de la hiérarchie militaire.

Aux élections générales espagnoles, le Parti populaire (centre droit) obtient la majorité absolue. José Maria Aznar est reconduit à la tête du gouvernement.

Le pape Jean-Paul II effectue un pèlerinage en Terre sainte. A Jérusalem, il «déplore la terrible tragédie de la Shoah».



Avril

Marianne déserte

Choisie par l'Association des maires de France pour incarner la Marianne républicaine, l'actrice et top-model Laetitia Casta s'établit à Londres pour, dit-on, se soustraire au fisc français. Emotion dans le landerneau politique.

Un juge fédéral américain rend un verdict de culpabilité contre Microsoft, pour avoir violé la loi antitrust des Etats-Unis. La firme de Bill Gates fait appel.

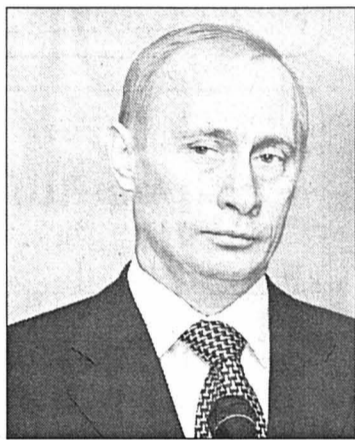
Mort de l'ancien président tunisien Habib Bourguiba, qui avait été destitué en 1987.



La gauche italienne subit une cuisante défaite aux élections régionales. Le président du conseil Massimo D'Alema démissionne. Giuliano Amato (centre gauche) lui succède.

Mai

Le maître du Kremlin



Elu dès le premier tour, le 26 mars, à la présidence de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine prête serment le 7 mai au Kremlin lors d'une cérémonie sans fioritures. Il nomme Mikhaïl Kassianov au poste de premier ministre et deux personnalités libérales à l'économie et aux finances.

En Grande-Bretagne, Tony Blair et le New Labour essuient un échec sévère aux élections locales, notamment à Londres.

La Sierra Leone sombre dans le chaos. Huit cents parachutistes britanniques interviennent à Freetown. Le chef des rebelles, Foday Sankoh, est arrêté le 17 mai.

L'armée israélienne se retire du sud du Liban. La milice pro-israélienne ALS se débande sous la pression du Hezbollah.

Juin

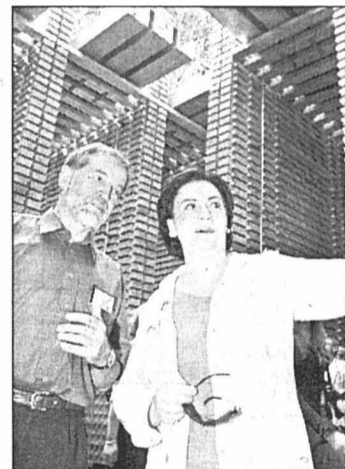
Hanovre universelle

Le 1^{er} juin, le président allemand Johannes Rau inaugure l'Exposition universelle de Hanovre, qui fermera ses portes le 31 octobre. La Journée de la Suisse, le 9 juin, se déroule en présence d'Adolf Ogi. Le pavillon suisse reçoit en outre la visite de la directrice générale d'Expo.02 Nelly Wenger

L'écrivain français Frédéric Dard, «père» de San Antonio, meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 78 ans dans sa propriété fribourgeoise de Bonnellfontaine.

Pour la première fois depuis la partition de la péninsule il y a cinquante ans, les présidents sud et nord-coréens se rencontrent - dans un climat détendu - à Pyongyang.

Le 26 juin, des généticiens du monde entier présentent une ébauche presque complète de la carte génétique de l'homme.



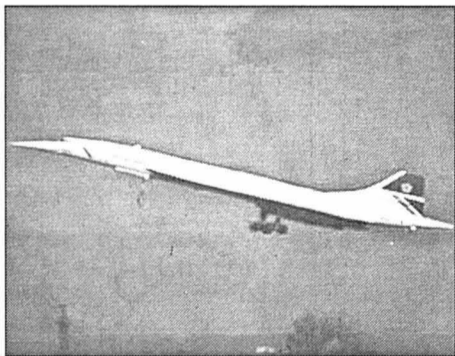
Juillet

Le Concorde s'écrase

Un Concorde d'Air France devant assurer la liaison Paris-New York s'écrase au décollage près de Roissy. L'accident, le premier qu'ait enregistré cet avion supersonique, fait 114 morts, tous les passagers et membres d'équipage ainsi que cinq personnes au sol. Air France et British Airways suspendent l'exploitation du Concorde.

Le Mexique choisit l'alternance. Vicente Fox, candidat de l'opposition de droite, remporte l'élection présidentielle et met ainsi fin à 71 ans d'hégémonie du PRI, le Parti révolutionnaire institutionnel.

Le 11 juillet s'ouvre à Camp David, près de Washington, un sommet israélo-palestinien parrainé par le président Clinton. Ehud Barak et Yasser Arafat se séparent le 25 juillet sur un constat d'échec.



Août

Le sous-marin englouti

Le sous-marin nucléaire russe «Koursk» est victime d'une avarie ou d'une collision en mer de Barents. Ses 118 occupants - officiers et marins - meurent par 108 mètres de fond.

Prélude à l'élection présidentielle américaine du 7 novembre, les républicains et les démocrates tiennent leurs conventions: les premiers entérinent le ticket Bush-Cheney, les seconds Gore-Lieberman.

En Grande-Bretagne, la reine mère Elisabeth fête ses cent ans.

L'acteur britannique Alec Guinness («Le pont de la rivière Kwai») meurt à l'âge de 86 ans.

En désaccord avec Lionel Jospin sur le dossier corse, le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement démissionne.



Septembre

Crises en série

L'envol des prix des carburants provoque la colère des usagers, notamment des transporteurs routiers français qui bloquent l'accès aux raffineries. Le mouvement s'étend à plusieurs pays européens.

Les grandes banques centrales interviennent pour enrayer la chute de l'euro. Le 28 septembre, les Danois refusent par référendum l'entrée de leur pays dans la zone euro.

Les sanctions décrétées au début de l'année par quatorze pays de l'UE contre l'Autriche sont levées.

Les élections yougoslaves du 24 septembre débouchent sur une crise. Soutenue par l'OSCE, l'opposition proclame la victoire de son principal candidat, Vojislav Kostunica. Le président Slobodan Milosevic est de plus en plus isolé.



Octobre

La nouvelle Intifada

Après la visite controversée d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des mosquées, à Jérusalem, et une rencontre infructueuse à Paris entre Yasser Arafat et Ehud Barak, les affrontements entre manifestants palestiniens et forces israéliennes se multiplient. Trois soldats israéliens sont lynchés à Ramallah. Tshal bombarde des positions palestiniennes.

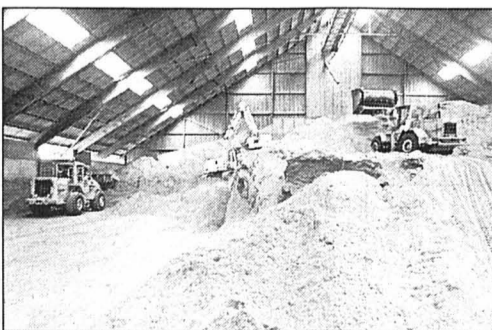
Soumis à la pression de la rue, Slobodan Milosevic reconnaît la victoire électorale de Vojislav Kostunica. Commence une période de transition sans heurts notables. L'Union européenne, la Suisse et les Etats-Unis lèvent partiellement leurs sanctions.

Des émeutes éclatent en Côte d'Ivoire au lendemain de l'élection présidentielle. Robert Guéi est contraint à la fuite. Le socialiste Laurent Gbagbo se proclame vainqueur du scrutin.



Novembre

Psychose de la vache folle



Après la diffusion de documentaires télévisés sur la maladie de Creutzfeldt-Jakob, une psychose de la vache folle se développe en France, puis dans plusieurs pays européens. Considérées comme un agent de propagation, les farines animales (photo) font l'objet de nouvelles mesures d'interdiction.

L'élection présidentielle américaine du 7 novembre est extrêmement serrée. La Cour suprême fédérale est appelée à se prononcer sur la procédure de dépouillement en Floride, Etat dont les 25 grands électeurs seront déterminants pour la désignation du 43^e président des Etats-Unis.

Un funiculaire prend feu dans les Alpes autrichiennes: 155 personnes trouvent la mort.

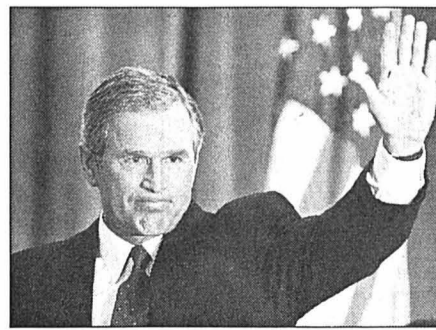
Décembre

George W. Bush président-élu

Au terme d'une éprouvante bataille politico-judiciaire, le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Al Gore, est débouté par la Cour suprême fédérale, qui refuse un énième décompte des bulletins de vote en Floride. Les vingt-cinq grands électeurs de cet Etat vont par conséquent au républicain George W. Bush, dès lors assuré de devenir le 43^e président des Etats-Unis.

Lors d'un sommet-marathon à Nice, les Quinze de l'Union européenne parviennent à un accord minimal sur la réforme des institutions, préalable obligé à l'élargissement de l'UE aux pays candidats d'Europe centrale, plus Malte et Chypre. Dans plusieurs domaines sensibles, le droit de veto national est maintenu.

Le 15 décembre, la centrale nucléaire de Tchernobyl est définitivement mise hors service.





Bonne et heureuse année 2001

LA CHAUX-DE-FONDS



Mercedes-Benz

P. Ruckstuhl S.A.

Fritz-Courvoisier 54, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 77 67 - Fax 032/967 77 27



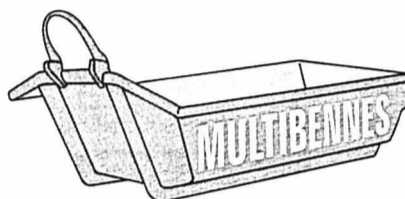
Raphaël Serena

Ferblanterie
Couverture

2300 La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 46
Tél. 032/926 05 56
Fax 032/926 05 24

Curty Transports SA

Camions basculants
Malaxeurs avec tapis



Collège 72 - Tél. 032/968 56 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

F. KOLLY



D.-JeanRichard 22
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 09 66

- Le vrai pain Paillasse
- Fruits givrés et glacés
- Calendriers
- Tourtes avec décor personnalisé

vous souhaite
une bonne et heureuse année



Plâtrerie - Peinture

Hermann Fuhrer

Serre 5
Tél. 032/968 68 00
La Chaux-de-Fonds

Boutique **Elégance**

S. Ganguillet Tél. 032/913 65 52
Léopold-Robert 66 La Chaux-de-Fonds
*remercie sa fidèle clientèle et lui souhaite
de joyeuses fêtes*

Plâtrerie, peinture
Papiers peints

Philippe Rufenacht

Rue de la Charrière 51
Tél. 032/968 46 52

Art
et Lumière
de Provence

Boutique cadeaux
Liste de mariage

vous présente ses
meilleurs vœux lumineux
pour l'an 2001

Espace 5 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/914 10 56



Sols - Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

Serre 56 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 58 23 - Fax 032/913 58 91

**Café-Restaurant
des Combettes**

«Le Galetas»
Famille Mario Gerber - Les Bulles 1
Tél. 032/968 34 14

service après-vente - électroménager



AGENCEMENT
cuisines - meubles de bains - armoires
Dépositaire: **AUDO BOSCH Miele**
Village des artisans • Bd des Eplatures 46f
2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032/926 63 53



**Pierrot
ménager**

Appareils ménagers
Agencements de cuisine

Rue de la Serre 90
Tél. 032/913 00 55

Menuiserie

Kaufmann SA

ébénisterie agencement
décoration

Les Reprises 2332 La Cibourg (NE)
Tél. 032/968 28 07 Fax 032/968 01 92

Transporter haute précision



Crêt-du-Loche 12 • 2301 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032/925 90 90 • Fax 032/925 90 70

Epicerie - Primeurs

Denis Hulmann

Marché 8
Tél. 032/968 51 03

Installations sanitaires - Chauffage - Dépannages

Voegtli SA

La Chaux-de-Fonds - Le Locle Succès 1
Tél. 032/926 20 60 Natel 079/240 62 08

2000

GOBET SA

ŒUFS ET VIANDES EN GROS

remercie sa fidèle clientèle et lui
présente ses meilleurs vœux
pour les fêtes de fin d'année
et une bonne continuation avec

2001

Av. Reller 5 - 1800 Vevey
Tél. 021/925 30 90 - Fax 021/925 30 99
Région Neuchâtel: 032/968 67 21

**ORO
FRAIS**



Serrurerie, portes de garage
Constructions métalliques Inox-Alu
Rue du Doubs 21 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 68 28 - Fax 032/968 00 06
Natel 079/205 38 66

D'Andrea Mario

Jardinier paysagiste

Dr-de-Quervain 13, La Chaux-de-Fonds
Natel, 079/342 75 44 Tél. 032/968 79 54

Fiduciaire

**Michel
Leister**

et ses collaboratrices

Av. Léopold-Robert 117
Tél. 032/913 11 08

Alain Richard

Installateur sanitaire

Tél. 032/968 32 17
Fritz-Courvoisier 7
2300 La Chaux-de-Fonds

**MONTAGNES
Landi NEUCHÂTELOISES**

Rue des Entrepôts 19, 2300 La Chaux-de-Fonds
Aliments UFA, engrais, phytosanitaire, eaux minérales
Tél. 032/926 40 66



Avec nos remerciements les plus cordiaux à tous
nos clients et partenaires.
Nous nous réjouissons de vous retrouver en
2001 et vous adressons nos meilleurs vœux pour
cette nouvelle année.

www.publicitas.ch

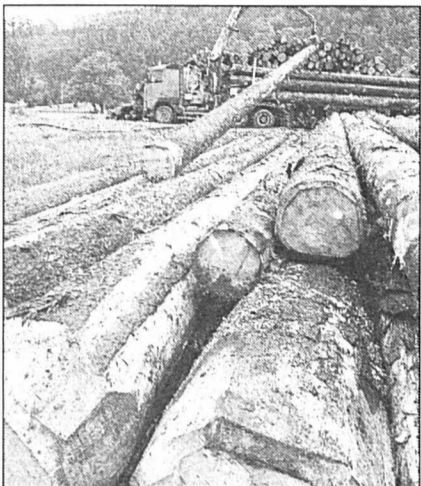
PUBLICITAS

La Suisse en 2000

Janvier

Deux avions s'écrasent

Alors que la Suisse déplore les dégâts causés par l'ouragan Lothar (photo), l'année commence dans la joie pour une famille argovienne, leur enfant est le premier bébé de l'an 2000. Pour sa part, sapin en main, le président de la Confédération a choisi le tunnel du Lötschberg pour son discours traditionnel. Quant au Swatch Group, il a enregistré une année record en 1999 avec un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de francs.



Dans les airs, la Suisse déplore deux catastrophes. A Kloten, un avion de la compagnie Crossair s'écrase peu après son décollage. Bilan: 10 morts. En Lybie, c'est un avion helvétique qui s'abîme en mer. On déplore 22 décès.

Février

Le PS en crise

Les Suisses devront se prononcer sur les accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne. L'initiative lancée par la Lega du Tessin a abouti. Au Conseil fédéral, une polémique oppose Joseph Deiss à Pascal Couchepin. Le Valaisan reproche au Fribourgeois de piétiner ses plates-bandes en emmenant des patrons de l'économie lors de ses voyages à l'étranger. L'affaire ne durera pas. Le ministre des Affaires étrangères, en tournée au Proche-Orient, rend hommage aux victimes de l'attentat de Louxor. La Poste, elle, a un nouveau directeur en la personne d'Ulrich Gysi (photo), l'ancien directeur de l'Administration fédérale des finances.

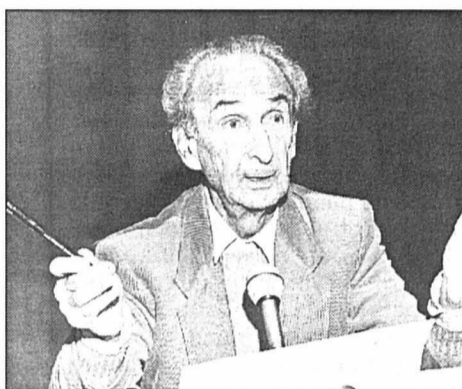


Au Parti socialiste (PS), la crise éclate au grand jour, la présidente Ursula Koch est vivement contestée

Mars

Un humaniste n'est plus

Bien triste mois de mars pour Terre des hommes. Son fondateur Edmond Kaiser (photo) n'est plus. Meilleure nouvelle pour les travailleurs de la construction: Pascal Couchepin oblige les patrons et les syndicats à parvenir à un accord. La nouvelle convention collective de travail sera acceptée. Quant à l'initiative sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU, elle aboutit. Le peuple devrait se prononcer en 2001. En votations fédérales, les Suisses suivent le Conseil fédéral sur toute la ligne. Ils disent «oui» à la réforme de la justice et à la procréation assistée et refusent les initiatives sur les quotas, sur l'accélération du traitement des initiatives et sur la réduction du trafic.



Les horlogers, eux, se retrouvent à Bâle pour le traditionnel Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie - Basel 2000.

Avril

Ursula Koch jette l'éponge

Une plume acide n'est plus, le journaliste genevois Raoul Riesen, aussi connu par son pseudonyme «Le Furet» est décédé. Nous ne saurons jamais comment il aurait commenté la visite du chancelier autrichien Wolfgang Schüssel qui a été reçu en Suisse, alors que les chanceries de l'Union européenne le boudent.

Au Conseil fédéral, c'est au tour d'Adolf Ogi de se trouver dans le collimateur de son collègue Pascal Couchepin. Le Valaisan trouve trop onéreux l'achat de chars de grenadiers. Les Chambres fédérales ne le suivront pas. Quant au chômage, il est au plus bas. Du jamais vu depuis neuf ans.

Surprise au PS! La présidente Ursula Koch (photo), de plus en plus contestée, annonce sa démission. L'heure des réformes a sonné.



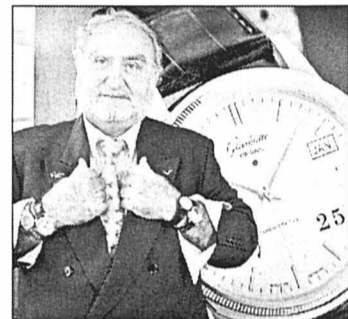
Mai

Les bilatérales passent la rampe

C'est un «oui» à 65%. Les accords bilatéraux avec l'Union européenne sont acceptés par le souverain. Mais n'allons pas plus loin, semble dire le peuple alors que les pro-européens entendent ouvrir des négociations d'adhésion. Le débat continue. En ce qui concerne les bénéfices de la vente de l'or de la Banque nationale suisse, la discussion sur leurs affectations commence. Ici aussi, les électeurs devront trancher.

Le conseiller fédéral Joseph Deiss effectue un voyage en Tunisie pour relancer le dialogue. Nicolas Hayek (photo), le patron du Swatch Group, annonce un premier trimestre faramineux avec un chiffre d'affaires en hausse de 20%. Le groupe horloger biennois lance aussi une OPA amicale sur le fabricant d'aiguilles Universo. Elle aboutira en juin.

Dans l'Oberland bernois, la société Adventure World fait de nouveau parler d'elle. Un homme, amateur de sensations fortes, s'écrase sur un parking lors d'un saut à l'élastique. Ce dernier était trop long!!!



Juin

Deuxième tube au Gothard?

La philosophe Jeanne Hersch décède. Ça n'a pas l'heur d'attrister les conseillers nationaux qui votent, à la surprise générale, la construction d'un deuxième tube routier au Gothard. Le débat n'est pas encore clos.

En économie, le groupe zurichois Schweiter Technologies annonce qu'il va entrer dans le capital de la société chaud-fonnière Ismecha. Quant au conseiller fédéral Pascal Couchepin (photo), il est accueilli en grandes pompes lors de l'assemblée générale de la FH - la Fédération de l'industrie horlogère suisse.



Juillet

Adolf Ogi désavoué

Adolf Ogi doit avaler de nouvelles couleuvres. La loi sur l'armée qu'il a concoctée n'est pas du goût de son parti. Mais ceci n'empêche pas le Bernois d'organiser une course d'école originale pour le Conseil fédéral. Le gouvernement, outre la commune de Kandersteg, se rend en Valais et dans le Jura (photo). A Lausanne, devant la Cour pénale fédérale, un espion israélien écope d'une peine avec sursis. Dans l'horlogerie, c'est le groupe Richemont qui décroche le gros lot. Pour trois milliards de francs, il s'offre Les Manufactures Horlogères, propriétaires des marques Jaeger-LeCoultre, IWC et Lange & Söhne.

Juillet reste le rendez-vous des festivals. Montreux et Nyon font le plein. Dans la cité de La Côte, les Anglais d'Oasis créent l'événement. Ils refusent de continuer leur concert pour des raisons de sécurité. Le public n'apprécie pas.



Août

Surprise à la TSR

Le 1er, les skinheads font parler d'eux en dérangeant la cérémonie au Grütli. Ils pouspoutent le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Pour sa part, le président de la Confédération fait part de son rêve d'ouverture à l'occasion de son discours de la Fête nationale. Tristesse en Gironde: une jeune Suisseuse est découverte morte. Elle a été étranglée. L'assassin court toujours. Pas le loup du val d'Hérens, il a été abattu. L'animal aimait trop les moutons.

A la TSR - la Télévision suisse romande, c'est la surprise. Directeur de Ringier Romandie, Gilles Marchand (photo) succède à Guillaume Chenevière à la tête de la «tour». L'horlogerie, elle, affiche une mine superbe et bat tous ses records en terme d'exportations.

A Locarno, le Chinois Wang Shuo remporte le Léopard d'or pour son film «Baba». C'est toutefois la Française Virginie Despentes qui fait la «une» avec «Baise moi», une œuvre classée X en France.



Septembre

Cinq fois «non»

Les Suisses disent cinq fois «non». Les trois taxes sur l'énergie, la limitation à 18% du nombre des étrangers et le référendum constructif sont refusés. Ouf! La xénophobie n'a pas passé.

Entre les cantons, la polémique s'engage. Zurich veut introduire l'anglais comme deuxième langue à l'école. Le débat fait rage et la Suisse est divisée. Affaire à suivre.

En Valais, deux hélicoptères entrent en collision. Il y a huit morts. En majorité des touristes indiens venus apprécier les décors alpestres. Les CFF, eux, entendent investir en Angleterre en rachetant une compagnie privatisée.

Du côté du secteur bancaire, c'est la surprise lorsqu'est annoncée la nomination de Jean-Pierre Roth (photo) à la tête de la Banque nationale. Le Valaisan a été préféré par le Conseil fédéral au favori Bruno Gehrig. Certains voient dans ce choix la patte de Pascal Couchepin. Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête sur les fonds de l'ancien dictateur nigérian Sani Abacha, douze banques se font taper sur les doigts par la Commission fédérale des banques. Un peu de zèle, svp!

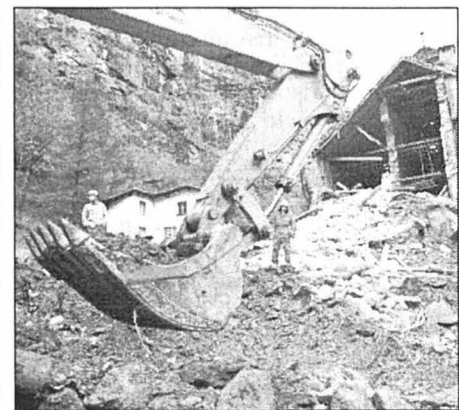


Octobre

Le Valais dans la souffrance

Le débat est entamé. Le Conseil fédéral veut dépénaliser la consommation de cannabis. Les Chambres devront trancher et, certainement, le peuple. Les discussions vont bon train. Sur le front de l'assurance maladie, les consommateurs passeront de nouveau à la caisse. Pour 2001, la hausse moyenne est de 5,5%.

Si Christiane Brunner devient président du PS, le même week-end est marqué par la tragédie qui frappe le Valais et le Tessin. Les intempéries ont fait des dizaines de victimes et le village de Gondo (photo) a été brutalement coupé en deux. Les Suisses se montreront solidaires.



Elle était dans l'air, c'est chose faite. Le conseiller fédéral Adolf Ogi annonce sa démission pour la fin de l'année. La course à sa succession est lancée.

Novembre

Carlsberg s'implante



Ils seront cinq à viser le siège laissé vacant par Adolf Ogi. L'écologiste Cécile Bühlmann, les démocrates du centre Rita Fuhrer, Roland Eberle, Samuel Schmid et Christoffel Brändli briguent un poste au Conseil fédéral. Verdict

en décembre. En votations fédérales, les Suisses - alémaniques en majorité - disent «non» à la retraite à 62 ans et aux économies dans le budget de l'armée. Ils acceptent la nouvelle loi sur le personnel fédéral et, en cœur, rejettent l'initiative Denner sur les coûts hospitaliers.

Pour sa part, le brasseur danois Carlsberg (photo) achète le secteur boissons de Feldschlösschen. L'emploi, tant à Rheinfelden qu'à Fribourg chez Cardinal, est garanti.

Décembre

Samuel Schmid élu

Un Bernois succède à un Bernois. Le démocrate du centre Samuel Schmid (photo) devient le 105e conseiller fédéral de l'histoire aux dépens des candidats officiels Rita Fuhrer et Roland Eberle. A 53 ans, il succède à Adolf Ogi à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Pour sa part, le Zurichois Moritz Leuenberger est élu à la présidence de la Confédération où il succède aussi à Adolf Ogi.

Sur le front des farines animales, au vu de la situation, le Conseil fédéral devrait les interdire début janvier. Elles seront éliminées dans une usine d'incinération à Frutigen dans le canton de Berne.

Le droit de timbre sera allégé. Les Chambres fédérales en ont décidé ainsi. Manque à gagner pour les caisses de la Confédération: 218 millions de francs.

Nouvelle catastrophe en Valais: une conduite d'eau se rompt à Cleuson-Dixence. Une coulée de boue s'ensuit. Deux chalets sont emportés, trois personnes sont portées disparues.

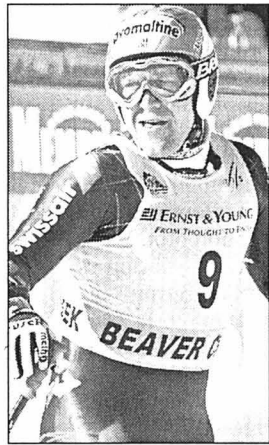


Le sport en 2000

Janvier

Noir sur blanc

Tout le monde en piste! Le cirque blanc brille de mille feux en ce mois de janvier. Et les skieurs suisses ne sont pas en reste. Pour la première course de l'an nouveau, le slalom géant de Maribor (Sln), Sonja Nef termine deuxième derrière... l'Autrichienne Michaela Dorfmeister. Au super-G de Kitzbuehl, le Neuchâtelois Didier Cuche (photo Keystone) prend la troisième place derrière... les Autrichiens Hermann Maier et Werner Franz. En géant et en duel, rien ne semble pouvoir arrêter le snowboarder chaux-de-fonnier Gilles Jaquet. Le vendredi 21 janvier vers 11 h 10, Daniel Loetscher (26 ans) se tue lors de la première manche du géant de Leysin. Il a frappé de plein fouet avec sa tête le poteau central de la ligne d'arrivée. Membre du Swiss Snowboard Team, il faisait partie de la même équipe que Gilles Jaquet. Choc pour le Chaux-de-Fonnier. Quand le deuil prend le dessus sur la magie de la neige. Noir sur blanc.



Février

Bleu de travail

Dix ans après l'organisation des championnats de Suisse de ski nordique, en collaboration avec le SC Couvet, les membres du SC Les Cernets-Verrières ont remis leur bleu de travail. Seuls cette fois, ils ont mis sur pied les championnats de Suisse 2000. Ski de fond: travail à fond! Rien ne pouvait être laissé au hasard. Les parcours et les infrastructures ont été l'objet d'un soin méticuleux. Les restes de Lothar et le redoux n'ont pas contribué à faciliter la tâche des «fourmis des neiges». Le cadeau du ciel? Des trombes d'eau pour la première journée. Pas de quoi décourager les bénévoles qui ont tenu jusqu'au bout. Et leur travail a été reconnu le dernier jour avec la visite du ministre des sports, Adolf Ogi (photo Galley). Une forme de cerise sur le gâteau qui a donné de l'appétit aux organisateurs. L'organisation d'une épreuve de Coupe du monde trotait déjà dans pas mal d'esprits. Histoire de faire les choses à fond!



Mars

Nuances de gris

«On est en ligue A, les gars...» Les joueurs du HCC (ici le gardien Thomas Berger, photo Galley) peuvent laisser éclater leur joie. En battant GE Servette 2-1 après prolongations, la formation des Mélézes accède à la finale des play-offs de LNB, synonyme de place en LNA. Que le ciel est beau! Un petit nuage? La situation financière fait souci. Le HCC La Chaux-de-Fonds SA prend le relais et promet que le club sera bientôt sans dette, un dossier béton à la clé. Lausanne et Genève tenteront bien une dernière fois de rendre le ciel chaux-de-fonnier plus sombre. Rien à faire. Les «abeilles» voleront bel et bien en LNA durant la saison 2000-2001. Les cris des supporters peuvent enfin résonner pour de bon: «Oh H, oh C, oh HCC...» Promotion difficile sur la glace, bâtons dans les roues pour des questions de sous et dur apprentissage de la LNA. La vie au HCC est souvent rythmée par des nuances de gris. Après la pluie, le beau temps?



Avril

La vie en rose

«On est les champions, on est les champions...» Course parfaite pour les fous du volant qui ont bien négocié tous les contours. A l'arrivée, un deuxième titre de champion de Suisse en badminton. Vainqueur 5-3 à Lausanne, le BCC (photo Galley) a contraint les Vaudois à partager l'enjeu (4-4) au retour. Un nul qui signifie bonheur et campagne. Après plus de trois heures d'une rencontre intense et magnifique, les 350 spectateurs ont pu laisser éclater leur joie. Volontaires et solidaires, les Chaux-de-Fonniers sont allés jusqu'au bout d'eux-mêmes pour décrocher un sacre mérité. La troupe de Lawrence Chew a fait valoir sa force collective. A l'image d'Ella Karachkova, 33e joueuse mondiale, laissée sur le banc comme étrangère surnuméraire et pour des raisons tactiques. Elle a endossé à merveille le rôle de supportrice en donnant de la voix dans les moments importants. BCC, la vie en rose!



Mai

Orange amère



Au royaume de la sphère orange, tout ne tourne pas toujours très rond. Union Neuchâtel en a fait les frais et il fallait vraiment des volontaires - le mot est faible - pour accepter de digérer cette orange amère. L'assemblée générale extraordinaire du 8 mai piétinait depuis près d'une heure et personne ne brigait la présidence d'un club avec une dette de 700.000 francs et une première équipe reléguée en LNB. Personne? C'était sans compter sur trois mousquetaires: Nicolas Nyfeler (président), Philippe Sebbak (finances) et Pablo Feruglio (administration). Ensemble et avec toutes les personnes disposées à les aider, ils ont décidé de peler l'orange amère. Le fruit nu n'est pas appétissant avec une image catastrophique et peu de public. D'où l'idée de «l'an zéro». Nicolas Nyfeler (photo Galley) ne désespère pas d'avoir un jour des fruits plus doux: «Nous sommes actuellement un champ en jachère, mais ce champ peut devenir fertile.»

Juin

Bleu pas blanc

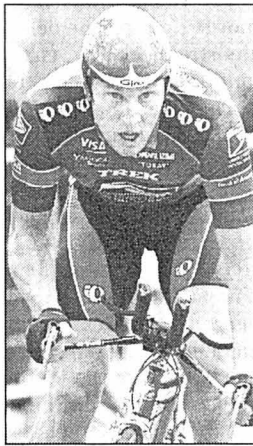
La France qui élimine le Portugal grâce à un «but en or» -penalty de Zidane- dans les prolongations. L'Italie qui sort la Hollande aux tirs aux buts. Les demi-finales de l'Euro se sont jouées sur des coups de dés. Dans cette loterie, les superstitieux ont eu l'occasion de sortir leur patte de lapin ou autres fer à cheval. En finale, tout semble bien parti pour l'Italie qui mène 1-0 grâce à une réussite de Delvecchio. La France égalise dans les arrêts de jeu - un tir de Wiltord (porteur du No 13! photo Lafargue) passe sous le bras gauche de Toldo - et s'impose grâce à un «but en or» de Trezeguet en prolongations. Les Italiens malchanceux? Sur la pelouse du stade De Kuip à Rotterdam, les «Azzurri» (bleus) ont dû jouer en blanc. Et les «Bleus» ont pu jouer en bleu! Dans leur couleur originale, ils ont été jusqu'au bout de leurs rêves. Bleu pas blanc. Mais bon, en sport il ne faut pas être superstitieux, ça porte malheur!



Juillet

Ils rient jaune

«Nous serons sans faiblesse!» Patron du Tour de France, Jean-Marie Leblanc n'y va pas avec le dos de la seringue lorsqu'il s'agit de dopage. Dès le 1er juillet, Rossano Brasi, Sergei Ivanov et Andrej Hauptman sont exclus de la Grande Boucle. Diagnostic: un taux hémocrite supérieur à la limite autorisée. Trois semaines plus tard, Francisco Montebano (meilleur jeune), Erik Zabel (premier du classement à points), Santiago Botero (meilleur grimpeur) et Lance Armstrong (vainqueur du général, photo Keystone) posent devant la tour Eiffel, le sourire aux lèvres. En coulisses, les organisateurs rient jaune. Ce n'est que deux mois plus tard que le classement du Tour sera validé, une fois que les échantillons d'urine prélevés et congelés auront passé le test de détection de l'EPO. Un problème remis à plus tard et qui n'a toujours pas été résolu. Le jeu des gendarmes et des voleurs est plus intéressant quand ces derniers ont un peu d'avance!



Août

Rouge et jaune

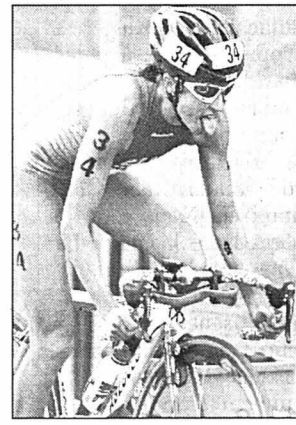
Lorsque l'éthique du sport est en jeu, les gendarmes n'ont franchement pas envie d'être toujours en retard. A Lausanne, les experts scientifiques ont validé les tests de dépistage australien et français de l'EPO. Au pays des kangourous, la piste du sang a été privilégiée, tandis que dans la patrie du camembert, ils se sont tournés vers la voie de l'urine. Un mélange du rouge et du jaune, de la détection indirecte et directe, qui rend le processus de contrôle fiable à 100%. Les tests seront effectués en parallèle et de manière inopinée. A la fin du mois, Juan Antonio Samaranch (photo Keystone) lâche un aveu surprenant en estimant qu'il était peut-être resté un peu trop longtemps à la présidence du Comité international olympique (CIO). En 2001, il achèvera ses 21 ans de présidence. Corruption autour de «l'affaire Salt Lake City» et cas de dopage de plus en plus fréquents, il aurait sans doute souhaité une fin de règne un peu moins chaotique!



Septembre

Une mise au vert

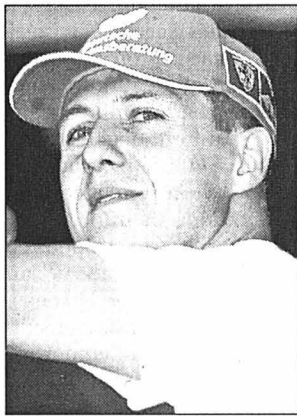
Les JO de Sydney ont eu leur lot d'émotions fortes et la peur a souvent pris le dessus: grippe, allergie, menace terroriste, transports chaotiques, rumeurs à propos des requins et contrôles antidopage plus pointus. Tout pour faire fuir la pauvre Marie-José Pérec! La Chaux-de-Fonnier Magali Messmer (photo Keystone) a choisi de relever le défi et elle est rentrée toute bronzée, au propre comme au figuré. Joli teint et troisième place pour le dernier triathlon de sa carrière: un bel aboutissement. Les JO ont aussi été une forme de mise au vert avec une parenthèse au milieu des problèmes qui secouent le monde. Les athlètes des deux Corées qui ont défilé ensemble. Une mise au vert avec un retour aux sources et une Cathy Freeman symbolisant le peuple aborigène d'Australie. Toujours dans le vert, Patrick Rafferty qui dépose un insecte hors du court avec le bout de sa raquette: l'image est saisissante. Quand l'Australie rime avec écologie.



Octobre

Le rouge est mis

Mesdames et messieurs, rien ne va plus, faites vos jeux! Le rouge est mis. Rouge, impair et gagne! Durant la saison 2001, un bolide rouge aura l'honneur d'être marqué du numéro un. Vingt et un ans après le Sud-Africain Jody Scheckter, Michael Schumacher (photo Keystone), au terme d'un duel magnifique avec Mika Hakkinen, a redonné à Ferrari un titre de champion du monde des conducteurs. Larmes en Allemagne et en Italie où quand deux peuples vibrent au rythme des «vroum, vroum». La Scuderia a un passé glorieux et ce nouveau titre n'en a que plus de valeur, même si le citoyen de Vufflens-le-Château (VD) a déjà été sacré deux fois en 94 et 95 au volant d'une Benetton. Les pulls en laine de mouton sont oubliés et le cheval cabré peut à nouveau hennir de plaisir. Au passage, Ferrari enlève son dixième titre des constructeurs. Triomphe total et passion jusqu'au bout. Le rouge s'y prête si bien!



Novembre

Elle voit rouge

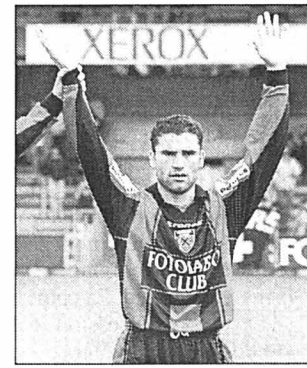


Pas de titre en Grand Chelem pour Martina Hingis (photo Keystone) en 2000. Qu'est-ce qui ne va pas? Rien! La Suisse a encore dû s'avouer vaincue face à la puissance de Davenport et des sœurs Williams. Pas grand-chose de nouveau. Pourtant, au Masters, dernier grand rendez-vous avec les seize meilleures joueuses du monde, la Saint-Galloise a vu rouge et elle a mis les choses au point: «En gagnant le Masters, je pense mériter dorénavant le respect en tant que No 1 mondiale. J'ai été de très loin la plus constante.» 77 victoires contre 10 défaites en 2000, ça se passe de commentaire! D'autant plus que la petite merveille de Trübbach (SG) a su faire évoluer son jeu pour résister aux assauts des «montagnes de force américaines». La constance de Martina Hingis ne tient qu'à une seule condition: savoir se ménager. Les sœurs Williams à la musculature impressionnante, mais souvent blessées, ne diront pas le contraire!

Décembre

Vert, blanc, rouge

Vert, blanc, rouge comme le drapeau neuchâtelois. Vert, blanc, rouge comme le drapeau italien. A Neuchâtel Xamax (photo Lafargue), les dirigeants ne veulent pas baisser pavillon et ils souhaitent que les deux étendards flottent ensemble. Sur le terrain, la vérité sera révélée ce printemps avec le tour de promotion-relégation. Dans le tiroir-caisse, c'est différent. L'avenir semble passer par un Italien, Paolo Bonora, très actif au sein du groupe Grip-Italia. Il pourrait investir de l'argent sans toutefois mettre le club à sa botte. Comme un arrière-goût amer de lait distribué par Parmalat au fond de la gorge? Pourtant, Neuchâtel Xamax SA et ses actionnaires accueilleraient Paolo Bonora à bras ouverts. Une sorte de passage? Avec de gros moyens? Avec des bons joueurs dans sa hotte histoire de rassurer tous les supporters? Autant d'interrogations qui prouvent la situation de crise dans le camp des «rouge et noir».



Le canton en 2000

Janvier

Un bogue nommé Lothar

D'aucuns craignaient le bogue au moment du passage à l'an 2000. En réalité, c'est encore tout secoués par ce méchant coup de vent nommé Lothar (photo) que les Neuchâtelois célèbrent l'entrée dans cette année tant attendue. Certains à la lueur des bougies, eux qui sont toujours privés de courant, six jours après l'ouragan. Expo.02, en revanche, retrouve peu à peu de la sérénité. L'analyse présentée le 21 par le comité directeur répond aux exigences posées par le Conseil fédéral.

De son côté, l'Université de Neuchâtel tente de se mettre «en perspective», via un forum qui n'attire toutefois pas la grande foule. Peut-être est-ce dû au fait qu'elle préfère le grand air frais. Fin janvier est en effet joliment hivernal. Le mercure est carrément descendu à -33 degrés à La Brévine. Il y a des réputations à défendre...

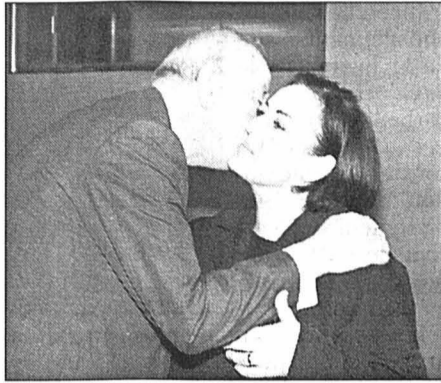


Février

La bonne direction

Le Grand Conseil accepte à une confortable majorité le projet de nouvelle péréquation financière intercommunale. Mais le référendum plane: une semaine après le vote, un comité s'est déjà constitué pour récolter des signatures. La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, de son côté, prévoit de lancer une initiative pour réduire les impôts. Est-ce parce que l'Etat annonce des comptes 1998 moins déficitaires que prévu?

Expo.02 semble définitivement remise sur les rails: directrice intérimaire depuis la séparation d'avec Jacqueline Fendt, Nelly Wenger (photo) prend la direction tout court. Et puis, surtout, le nouveau train incliné, baptisé aux couleurs de la manifestation, roule pour la première fois au pied du Jura.

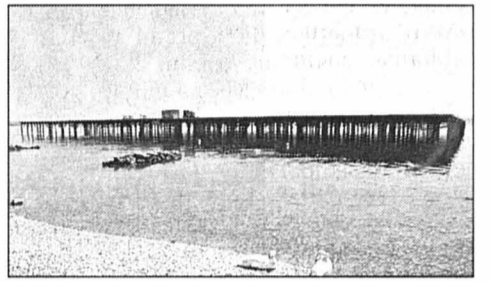


Mars

Les pieux font des vagues

Deux pieux de l'artelage de Neuchâtel (photo) se sont affaissés. L'incident va alimenter la chronique pendant plusieurs mois, tout en empoisonnant les relations entre l'Expo et l'entreprise Bati-group... Sur le front politique, une nouvelle loi fiscale passe le cap du Grand Conseil. Mais l'Etat, qui attendait des rentrées supérieures de plus de 10 millions, n'aura presque rien. Quant aux communes qui percevaient encore une taxe foncière, elles devront y renoncer dès 2004. C'est en mars aussi qu'on apprend le décès de René Meylan. Ce socialiste issu d'un milieu ouvrier avait été conseiller d'Etat de 1970 à 1980 et conseiller aux Etats de 1978 à 1987.

Au chapitre des faits de société, la police neuchâteloise démantèle un réseau de prostitution, impliquant de jeunes Camerounaises. Quant à la place cantonale pour les gens du voyage, elle essuie le refus des citoyens de Boudevillers.



Avril

Quand le vin est tiré...

L'Etat de Neuchâtel ne veut pas «enterrer» le projet de métro entre le Haut et le Bas. Au contraire, il estime qu'une étude est nécessaire pour juger de la faisabilité d'une liaison en partie souterraine entre les deux principales villes du canton. Le Conseil d'Etat décide également de consacrer près de quatre millions de francs à la remise en état de la forêt après le passage ravageur de Lothar. Le Grand Conseil le suivra largement dans son analyse de la situation. Quant à la CNCI, elle passe de la parole aux actes et lance son initiative «pour une réduction des impôts pour tous».



Lire: les ménages et les entreprises. Les vigneron et les encaveurs, eux, débouchent les premières bouteilles du millésime 1999 (photo): fruités, les blancs affichent une «odeur de fleur de tilleul».

Mai

Musique... et fausse note



La gauche garde la majorité dans les trois villes, la droite s'érode, le taux de participation passe sous la barre des 30% à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: le verdict des élections communales confirme peu ou prou celui des fédérales, six mois auparavant. En même temps qu'il dit largement oui aux accords bilatéraux, le canton de Neuchâtel accepte, à deux contre un, la nouvelle loi sur la péréquation intercommunale. Les députés, eux, décident de subventionner les partis politiques. Tandis que l'Université doit faire une croix sur son pôle national de recherche en microtechnique.

A deux ans de son coup d'envoi, Expo.02 sort un atout de sa manche: François Rochaix, qui mettra en scène les journées d'ouverture et de clôture. Les fanfares neuchâteloises, elles, font la fête tout de suite: plus de 1400 musiciens se retrouvent à Saint-Blaise (photo).

Juin

L'après-Dobler

Il s'appelle Pierre Comte (photo), il est natif du Locle et dirige à Lyon une unité d'une multinationale américaine. C'est lui que l'Etat de Neuchâtel a engagé pour succéder à Karl Dobler à la promotion économique exogène. Ce dernier, qui, à 66 ans, «joue déjà les prolongations», se dit prêt à donner un coup de main après le 1er janvier 2001.

Le 14, elles sont plusieurs dizaines à marcher, défiler et...ramer en soutien à la Marche mondiale des femmes. Les automobilistes doivent se résoudre à franchir La Vue-des-Alpes par le col. Travaux sur la ventilation obligent, les tunnels sont clos jusqu'en août. Le Grand Conseil approuve un premier train de mesure pour désenchevêtrer les tâches entre canton et communes. Et la Cour d'assises se penche sur le cas de trois hommes d'affaires slaves, accusés d'avoir détourné...21 millions de dollars.



Juillet

Vallée de la grogne

Affaire des piliers de l'artelage de Neuchâtel: il y a bel et bien eu des soudures défectueuses. Les 64 pieux porteurs seront systématiquement contrôlés. Mais la grogne estivale a d'autres os à mordre: Watch Valley, par exemple, ce concept de marketing servant à promouvoir la région à travers son savoir-faire horloger. Présenté par son propriétaire, le Réseau des villes de l'Arc jurassien (photo), il déplaît, notamment dans les Montagnes.

La velléité du gouvernement italien de fermer son agence consulaire de Neuchâtel irrite aussi les Transalpins du canton, qui «occupent» pacifiquement les lieux.

Enfin, c'est aussi en ce mois de juillet que Jacques Rossat prend en main la direction de l'Ensa et que disparaît Gérard Bauer. Ce grand Neuchâtelois, délégué du Conseil fédéral auprès d'organisations internationales puis président de la Fédération horlogère, avait 93 ans.



Août

Pénurie dans les hôpitaux

La section Neuchâtel-Jura de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) dénonce la pénurie dans le personnel soignant. (photo) Selon elle, la fermeture jusqu'au 27 août du bloc opératoire de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, est «la pointe de l'iceberg». Les raisons de cette disette? Elles sont multiples! Selon l'ASI, les mesures d'économie de ces dernières années ont entraîné une diminution de postes; l'amélioration de la conjoncture a augmenté la mobilité du personnel; enfin, l'ASI invoque les salaires, qui «frisent le ridicule».

Seule candidate en lice, Thérèse Humair est élue présidente du Parti libéral-PPN neuchâtelois. Elle succède à Pierre de Montmolin, qui a démissionné deux mois plus tôt.

Pour 100 mètres d'altitude, les alpinistes du Club alpin de Neuchâtel ont dû renoncer à vaincre le sommet de l'Istor-O-Nal (7276 m), au Pakistan. Le froid et la fatigue ont eu raison d'eux.



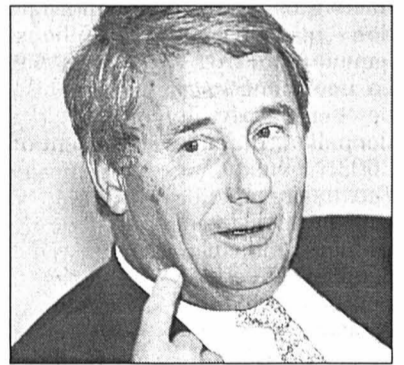
Septembre

Jean Guinand quitte le bateau

Le chef des Finances cantonales ne briguera pas un troisième mandat. Jean Guinand (photo) annonce qu'il quittera le Conseil d'Etat au terme de la législature, en mai 2001. Principal motif invoqué: la volonté de prendre en compte sa santé. L'homme avait subi six pontages coronariens en 1998. Le budget pour 2001 est qualifié de «convalescent» par ses pères. Il présente un déficit de 33 millions de francs, cela malgré une conjoncture favorable.

Les Neuchâtelois plébiscitent leur nouvelle Constitution cantonale. Ils sont plus de 40% à se rendre aux urnes et 77% à appuyer cette charte qui introduit de nouveaux droits populaires - dont le droit de vote aux étrangers bénéficiaires d'un permis C et domiciliés depuis cinq ans sur sol neuchâtelois.

Pour la première fois, les trois grandes villes du canton mettent sur pied un dimanche sans voitures. Cette journée, agendée au 22 septembre, rencontre un succès... moyen.



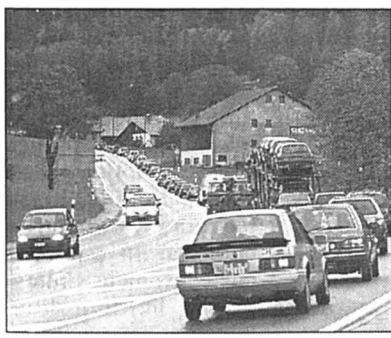
Octobre

Coup de frein

Le 11e crédit routier, qui porte sur un montant de 72,5 millions de francs, est largement accepté par le Grand Conseil. Il en va de même pour la hausse de la taxe auto censée financer la réalisation et l'entretien du réseau routier. Mais la taxe subit un coup de frein. Le Parti radical lance un référendum, se posant en défenseur de la classe moyenne, ainsi que des PME. Première conséquence: la votation populaire, qui avait été fixée aux 25 et 26 novembre, est reportée.

L'initiative de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie est déposée au Château. Munie de 8600 signatures, elle exige une réduction de 12% de l'impôt sur les personnes physiques, ainsi que la fixation à 7,5% du taux d'imposition du bénéfice des entreprises.

Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, des Neuchâteloises choisissent de s'engager en faveur de l'accueil de la petite enfance.



Novembre

Les voies sont libres



Les voies sont libres entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. En ouvrant au trafic deux nouvelles pistes entre Vauseyon et Valangin, (photo) les autorités neuchâteloises ont fait sauter le bouchon entre le Haut et le Bas. C'est en effet le 17 novembre en début d'après-midi que les automobilistes ont pu emprunter les deux voies descendantes sur l'axe de la H20.

Francis Matthey annonce qu'il quittera le Conseil d'Etat après y avoir siégé 13 ans durant. Passonné par ce «métier», l'homme fort du gouvernement estime toutefois qu'il doit laisser la place à d'autres.

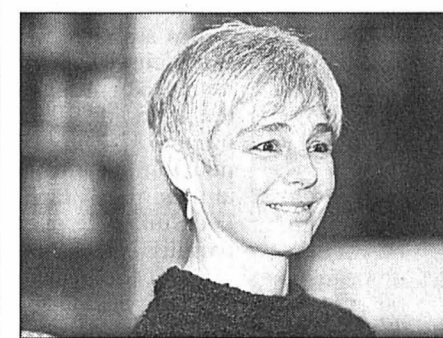
Abracadabra, les libraires neuchâtelois ont fait apparaître les nouvelles aventures de Harry Potter sur leurs étals. Stocks importants et mise en scène hollywoodienne: le petit magicien anglais a été accueilli comme un prince par les enfants du canton.

Décembre

L'Uni atteint les pôles

L'Université de Neuchâtel peut être satisfaite: le projet d'étude sur les végétaux, de l'équipe de Martine Rahier (photo), professeure d'écologie animale et d'entomologie, fait partie des dix pôles de recherche nationaux choisis par le Département fédéral de l'intérieur. Ces 33 chercheurs travaillent en réseau sur plusieurs aspects de la biologie des plantes et de leurs écosystèmes.

Autre femme en vedette, la députée de Gorgier-Chez-le-Bart Sylvie Perrinjaquet a été choisie par les délégués libéraux comme candidate à la succession de Jean Guinand au Conseil d'Etat. Elle l'a emporté sur Jean-Frédéric Jauslin et Jean-Claude Baudoin. Enfin, l'art choral est bien vivant en pays neuchâtelois. A Fleurier, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, l'«Hymne à la voix» fait chaque fois un tabac.



La Chaux-de-Fonds en 2000

Janvier

Une fête inoubliable

L'année commence par une fête inoubliable: pour les 12 coups de minuit du passage à l'an 2000, 5000 Chaux-de-Fonniens sablent le champagne sur Espacité (photo a)! Le 4 janvier, Jenny Humbert-Droz décède. A 107 ans et quatre mois, elle était la doyenne absolue du canton et une mémoire du siècle, à travers son engagement pacifiste et la vie qu'elle a menée avec son mari Jules Humbert-Droz. L'entreprise horlogère chaux-de-fonnière en difficulté Corum est rachetée par l'homme d'affaires plus qu'avisé Severin Wunderman, celui qui a créé la montre Gucci. Lorsque le recensement 1999 tombe, la ville de La Chaux-de-Fonds a encore perdu quelques habitants, moins 34 en 1999. La troisième ville romande compte désormais 37.518 âmes. Mais La Sagne en gagne 15 et Les Planchettes 16.



Février

Ester est baptisée

Incendie d'un appartement rue de la Fusion 3: le feu a pris dans une corbeille à papier. Les naissances sont en augmentation dans l'arrondissement d'état civil de La Chaux-de-Fonds. Il y en a eu 607 en 1999, soit une septantaine de plus que l'année précédente. L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie est inauguré à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord 72. Des chiffres 1999 encore: les pompiers ont vécu une année record avec 494 sorties, soit une intervention toutes les 17 heures. Le rapport sur les dysfonctionnements à l'hôpital passe au Conseil général. On apprend que le directeur sera remplacé. L'humaniste, homme de paix et pédiatre Max-Henri Béguin décède. Flambant neuve dans l'enveloppe de l'ancien Tech, Ester, l'Ecole du secteur tertiaire du Cifom, est inaugurée (photo a). Le conseiller communal Daniel Vogel annonce son retrait.



Mars

Post Barbecue à Bikini

Un an après son incendie, la chaudière à rock de Bikini Test (photo a) rouvre avec un «Post Barbecue Act»... La morosité a quitté l'esprit des commerçants: c'est ce que l'on entend à l'assemblée du Commerce indépendant de détail. Face à un cap difficile (baisse des subventions), une association des Amis du Collège musical est créée. Carnaval rassemble 15.000 personnes pour le cortège du dimanche. Au lieu de 4 millions de déficit, la Ville présente un bonus de 270.000 francs aux comptes. Mais c'est exceptionnel. Le DAV et la discothèque de la Bibliothèque de la ville fêtent 20 ans, l'entreprise La Semeuse 100 ans. Deux études universitaires montrent que les disparités entre haut et bas du canton perdurent. Le bénéfice des lotos des sociétés locales est en baisse depuis trois ans.



Avril

Huit jeunes érables

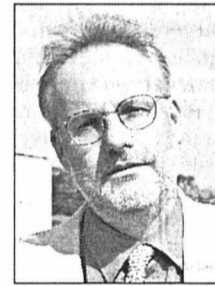
La section Montagnes de l'Automobile Club de Suisse accepte à l'unanimité sa fusion avec la section Neuchâtel. Le kiosque à musique de la RSR vient à La Chaux-de-Fonds pour fêter le 75e anniversaire de la Société mixte d'accordéon. Huit jeunes érables sont plantés en face du Théâtre (photo a); le remplacement de la moitié des arbres malades de la berme centrale du Pod prendra plusieurs années. Créatim, le premier salon de l'artisanat et du terroir ferme ses portes à Polyexpo en jouant les prolongations; on envisage une deuxième édition. Pendant le week-end de Pâques, les Etranges nuits du cinéma - 13 films fantastiques - ne rencontrent pas le succès escompté, mais on remettra ça tout de même. Mort d'André Tissot, l'ancien directeur du Gymnase et grand défenseur du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises.



Mai

Formule magique sauvée

1er Mai, Fête du travail: 300 fidèles défilent. La Foire des Six-Pompes a vécu, le comité organisateur jette l'éponge. Après les élections communales, la gauche sort légèrement renforcée des urnes. Les Verts gagnent deux sièges, les radicaux en perdent autant. Avec Citred, c'est une entreprise de pointe dans le traitement des déchets spéciaux qui est inaugurée à la Combe-des-Moulins. L'Association Maison blanche rachète la villa Jeanneret-Perret construite par le futur Le Corbusier. La Street Hockey Cup des jeunes fait un malheur aux Mélézes. Le collège de l'Ouest célèbre son centenaire. La Fête de Mai commence sous la pluie et finit sous le soleil. Fin du suspense politique avec l'élection par le Conseil général de la radicale Lise Berthet au Conseil communal. Avec elle, et l'élection sans problème du socialiste Didier Berberat (photos a), la «formule magique» chaux-de-fonnière est sauvée.



Juin

Le Théâtre ferme

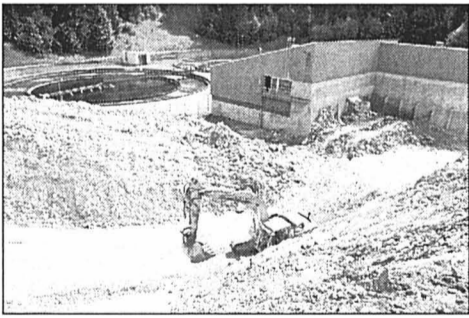
Après 18 ans, la chorale Numa-Droz est orpheline de son directeur Gérald Bringolf qui prend sa retraite d'enseignant. A Arc-et-Senans, on inaugure la vaste exposition «A la recherche de la cité idéale». La Chaux-de-Fonds, ville utopique réalisée, y est présentée. Après les dernières «portes ouvertes», le Théâtre les referme, pour au moins deux ans de rénovation (photo a). En septembre, le Conseil général votera un crédit de 4,41 millions, donnant le feu vert aux travaux, qui devraient démarrer en janvier. A La Sagne, l'ancien exécutif est reconduit in corpore, sous la présidence de Eric Müller, qui démissionnera fin octobre. Aux Planchettes, le Conseil général peine à trouver des candidats pour l'exécutif. En ville, la fabrique de cadrans Singer expose les projets de sa future usine aux Eplatures. A la fin du mois, le vieux pont du Grenier est fermé. Le nouveau sera inauguré en octobre.



Juillet

La Step toute remuée

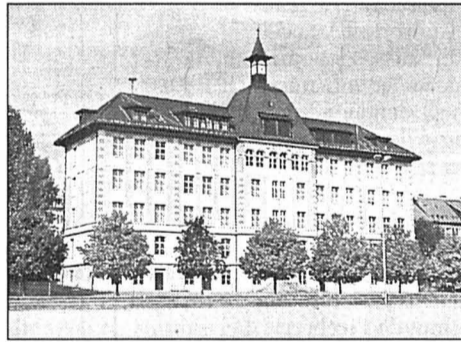
Le mois s'ouvre avec un rayonnant cortège des promotions, avancé pour la première fois d'une semaine. La période des vacances venue, comme de coutume, des tronçons de rues sont rebitumés à neuf. Chez le fondeur Blondeau, on coule une vingtaine de cloches qui sont parties à Sydney pour les Jeux Olympiques, dont quelques-unes ont sonné le dernier tour de piste des athlètes. Le temple de l'Abeille est encapuchonné. L'état de son clocher et d'une partie de son toit nécessite réfection. Le coq sera remplacé en octobre. Les premiers gros travaux de réaménagement de la station d'épuration - pour un coût de 27 millions en tout - commencent également (photo a). La nouvelle Step ne sera opérationnelle qu'en 2003. Jusqu'à l'été prochain, les promeneurs ne pourront emprunter le chemin pédestre qui épouse les gorges de la Ronde.



Août

Feuilleton Charrière

Beaucoup de mutations au cours du mois. Catherine Cardinal démissionne de son poste de conservateur du MIH. Le nouveau directeur de l'Hôpital, Laurent Exquis, est nommé. Marc Pfister remplace le jeune retraité Gilbert Luthi à la direction de l'Ecole d'art, flanqué d'un doyen pour sa dimension artistique, Claude Augsburger (annoncé en octobre). Par ailleurs, la Plage des Six-Pompes fait un tabac. Depuis le milieu du mois, les chiens sont interdits au Bois du Petit-Château. A la place du CTMN, le XL Bowling remplit ses 18 pistes dès l'ouverture. Après un trop long feuilleton, la rénovation du collège de la Charrière est enfin terminée (photo a). Deux anniversaires: Les Sentiers du Doubs fêtent leur centenaire à Polyexpo et le Cox' Ice Club ses dix ans, par une parade de coccinelles sur le Pod.



Septembre

En ville sans voiture

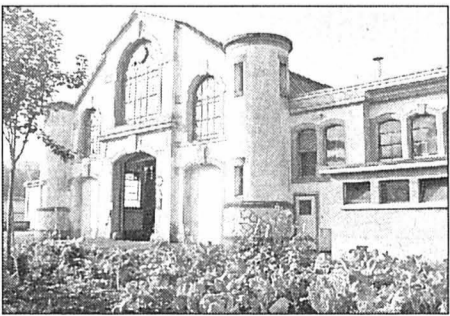
Moritz Leuenberger vient à la Maison du peuple défendre les enjeux importants des votations énergétiques. L'usine Cartier du Crêt-du-Loche est quasi prête, le déménagement progressif des unités disséminées en ville se poursuivra jusqu'en mars. C'est officiel, le directeur du TPR Charles Joris prendra sa retraite à fin août 2001. Deux loutrons sont nés au Bois du Petit-Château, mais deux petits lynx y sont morts. La vente aux enchères du mobilier de la villa Bosquet ne rapporte que 90.000 fr à la masse en faillite, la plus grosse du siècle dans le canton (72 millions de passifs); l'écheveau comptable n'est pas encore totalement démêlé. Bilan contrasté de la journée «En ville sans ma voiture»: délire lors d'un cortège de vélos, rollers, trottinettes ou échasses (photo a); grogne des automobilistes devant la fermeture d'un tronçon du Pod.



Octobre

Le casino tente sa chance

La colonie italienne marque les 150 ans de sa présence dans les Montagnes neuchâtelaises. On connaît le nom du nouveau chancelier: il s'agit du Neuchâtelais Sylvain Jaquenoud. Le Parlement des jeunes nouvelle formule tient sa session inaugurale et élit Stéphanie Oppliger à la présidence. Les deux villes du Haut et l'Etat présentent le concept du futur SIS. Service d'incendie et de secours, des Montagnes; ce sera pour 2003, dans un bâtiment construit sur le site d'Igesa aux Eplatures, partagé avec la Police cantonale. Le président de la Romandie des jeux, Pierre Dubois, estime que le projet de casino de La Chaux-de-Fonds, aux abattoirs (photo a) a toutes ses chances; si le Conseil fédéral donne son accord, du côté de l'automne 2001, il pourrait ouvrir une année plus tard. Pod Junior, le petit paradis des enfants, ferme définitivement ses portes à la fin du mois.



Novembre

Ferme détruite par le feu

Après le Psy devenu le Bull'Dog, l'ex-Cesar's rouvre sous le nom de Matrix: la ceinture disco se renforce à l'ouest du Pod. A l'instigation de femmes musulmanes, l'Institut culturel musulman ouvre ses portes Léopold-Robert 109. Modhac ferme en tirant un bilan commercial en demi-teinte. L'école d'art expose entre autres le projet de construction de 100 logements sur la rue de l'Helvétie. Le comité de la Braderie innove: l'édition 2001 se déclinera sur le thème de la comédie musicale, en cortèges mais sans fleurs. Sept cents vaches de tout le pays participent à Swiss'expo 2000, avec une mise aux enchères sur Internet. Parmi les projets de développement industriel, le «trou» de la Comète, rue de la Ronde, pourrait être comblé par un bâtiment mixte, industrie légère, locaux commerciaux et tertiaire. La ferme des Petites-Crosettes 2 est ravagée par le feu (photo a).



Décembre

Troisième marché de Noël

Après les lapins de Pâques et les nounours, 104 sapins décorent le centre-ville: une initiative de la commission «commerce local». La taxe déchets passe au Conseil général; cette fois-ci elle est obligatoire et entrera en vigueur le 1er janvier. Le budget 2001 de la ville est quasi équilibré, mais lorsque le Conseil général le vote à la majorité, les libéraux lancent un référendum contre le coefficient d'impôt de 106. Polyexpo accueille la 3e édition du Marché artisanal de Noël: 195 exposants, 64.000 visiteurs (photo a). Les comparses de l'arnaque de l'UBS en janvier - un million tiré avec une carte bancaire «magique» - passent au Correctionnel, sans le principal auteur qui s'est envolé. L'acteur Guy Touraille décède. Les 2e Rencontres de décembre font le point sur les initiatives citoyennes lancées l'année précédente. L'an 2000 se terminera comme il a commencé: par des cortèges aux flambeaux et le champagne sur Espacité!





Bonne et heureuse année 2001

LA CHAUX-DE-FONDS

Boutiques
Spécial grandes tailles
Chrys
 à Saint-Imier
 à La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 37
 Tél. 032/914 23 70

Rue du Commerce 85
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/926 42 25

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Avenue Léopold-Robert 57
 Tél. 032/913 41 42

WINKLER S.A.
 Numa-Droz 132 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/913 43 23/24 Fax 032/913 33 37

Cordonnerie des Forges
 Ph. Lizzio
 Charles-Naine 7 Tél. 032/926 56 30

TANNER & FILS
 Transports multibennes
 Récupération de verres
 Tél. 032/968 78 28 - Fax 032/968 78 29
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 122 - 2300 La Chaux-de-Fonds

2301 La Chaux-de-Fonds
 Avenue Léopold-Robert 75
 Tél. 032/910 93 33
 Fax 032/910 93 35
 Fiduciaire
 Lucien Leitenberg sa
 Membre de la Chambre fiduciaire

AU COQ D'OR
 COMESTIBLES VON KÄNEL SERVICE TRAITEUR
 Place du Marché 8, La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/968 43 43 et son personnel

W. R. SOIX
 Sylvie et Michel Rota
 A votre santé!
 Rue de l'Industrie 1
 2303 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/968 39 92

Fiduciaire Jean-Charles Aubert SA
 Av. Léopold-Robert 23, La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/913 75 70, fax 032/913 75 77
 Administration et direction:
 Nicole Rössli-Aubert
 Maîtrise fédérale de comptable
 Contrôleur de gestion diplômée
 Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires
 Merci de la confiance
 que vous nous avez témoignée
 et meilleurs vœux pour 2001

Marcelle Perret
 ECRIVAIN PUBLIC
 Temple-Allemand 79, La Chaux-de-Fonds
 Fax 032/913 95 54, tél. 032/913 35 18

NOS VŒUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE À VENIR!
BOVAY ÉLECTRICITÉ
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/968 22 01 / bovay@bluewin.ch / Maîtrise fédérale

ÉLECTRICITÉ
René Berra SA
 Tél. 032/913 05 91
 Natel 079/637 40 50
 Fax 032/913 08 45
 Progrès 85
 La Chaux-de-Fonds

Vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
 La Chaux-de-Fonds - Daniel-Jeanrichard 44 - Tél. 032/913 26 10
 Neuchâtel - Rue des Parcs 46 - Tél. 032/724 99 00
 Fleurier - Rue de l'Hôpital 32 - Tél. 032/861 31 71

GARAGE PROIETTI SA
 Boulevard des Eplatures 51 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/924 54 44
 Réparations toutes marques

Peinture au four
 Redressage des châssis au marbre
 Tous travaux de carrosserie
 Devis sans engagement
Carrosserie M. Barth & Fils
 Rochettes 94
 Tél. 032/968 23 25
 Natel 089/408 73 30
 2300 La Chaux-de-Fonds

Magasin de fleurs
 G. Wasser
 Rue de la Serre 79
 Tél. 032/913 02 66

MINI-MARCHÉ DE L'ESPLANADE
 La famille von Allmen remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux.
 Cornes-Morel 13 - Tél. 032/968 20 30

Gaile Votre boucherie
 Votre charcuterie
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
 Tél. 032/968 40 23

Norge Centre Pressing
 F. Hirschi
 Serre 11 bis
 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/968 31 85

CCAP ASSURANCES VIE
 La CCAP, Caisse Cantonale d'Assurance Populaire vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous remercie de votre confiance.
 AGENCE GENERALE POUR LE HAUT DU CANTON
 Eric Demarchi
 2300 La Chaux-de-Fonds

STRAHM PHILIPPE
 TERRASSEMENT - TRANSPORT
 LES PLANCHETTES - TÉL. 032/913 32 23

vous présente ses meilleurs vœux pour le nouveau millénaire!
 «Les Perveches»
 Tél. 032/968 43 95

Michel Rosselet
 Atelier d'électromécanique
 Parc 65,
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. et fax 032/913 06 47

Constructions métalliques
Donato Sabella
 Charrière 21a La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/968 27 66 Fax 032/968 15 09

Pour que l'automobile soit toujours un plaisir en l'an 2001
 Concessionnaire **PEUGEOT**
ENTILLES - STAND SA
 GARAGE ET CARROSSERIE
 Roger Simon
 Léopold-Robert 146
 Tél. 032/924 54 54
 2300 La Chaux-de-Fonds
 e-mail: entilles@mcnet.ch
 Girardet 25-27
 Tél. 032/931 29 41
 2400 Le Locle

Rentenanstalt
Swiss Life
 Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Christian Gern
 et ses collaborateurs
 présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

A. CHARMILLOT & FILS
 Spécialistes en brûleurs
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/968 13 13 • Fax 032/968 23 33
 Présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Locle en 2000

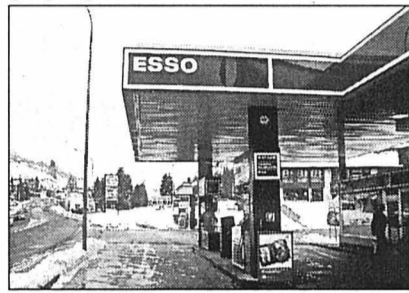
Janvier

Agression dans une station-service

Le complexe sportif de Brenets est menacé par l'humidité souterraine, alors que le district, mais surtout la vallée de la Brévine panse ses plaies laissées par Lothar: les dernières maisons privées d'électricité sont enfin reliées.

Grosse frayeur, lundi 10, à la station-service Esso des Girardet (photo) victime d'une agression à main armée avec des milliers de francs emportés par un individu masqué. Jeudi 13, le braqueur et ses complices, des Pontissaliens désargentés sont arrêtés dans le Haut-Doubs. Le couperet tombe sur la poste du Col-des-Roches qui tirera définitivement son rideau au 31 mars, entraînant la disparition du code postal 2412.

Jeudi 20, le bilan démographique du district est connu: - 227 habitants, avec un déficit de 229 unités pour la ville du Locle, soit globalement un gain de deux âmes pour le district. Le président du musée d'Horlogerie du château des Monts, Charles-André Breguet, se retire, cédant sa place à Claude-Henri Chabloz.



Février

Le club des aînés des Ponts à 30 ans

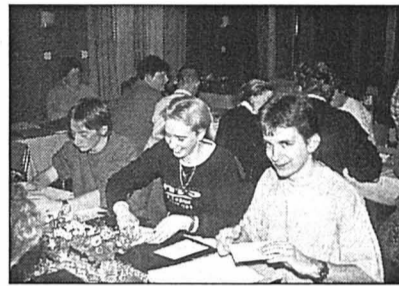
Ouverture du centre de la Girandole, Grande-Rue 21, disposant de l'aide à la survie des toxicodépendants. Il s'agit de l'antenne locloise du CPTT (Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie) des Montagnes neuchâtoises. La création d'un nouveau lotissement, pour maisons individuelles, au sud de La Chaux-du-Milieu, avance à petits pas. Nouveauté pour les turfistes loclois qui peuvent désormais suivre les courses en direct et jouer jusqu'au dernier moment au point-course PMU du Locle, «Le Baron». Les scouts Saint-Paul et Les Trois Sapins préparent activement leur fusion. Le nouveau comité des Promos 2000, qui reprend le flambeau de l'organisation de cette fête, dévoile le nouveau concept des animations de cette manifestation populaire et appréciée qui attire des milliers de personnes d'ici et d'ailleurs. Avec jubilation, le Club des aînés des Ponts-de-Martel, présidé depuis quinze ans par Georgette Dudan, célèbre son 30e anniversaire (photo).



Mars

Fusion des groupes scouts du Locle

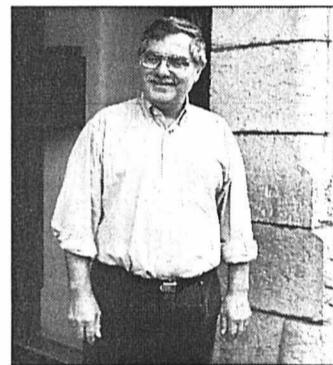
Jeudi 2, les comptes 1999 de la ville sont connus: 4,2 millions de déficit. Le départ du Locle, de l'entreprise Intermedics, avec son apport fiscal de 850.000 francs par an, grève lourdement ce résultat. Coup de soleil printanier, souriant et chaleureux dans la grisaille, avec l'annonce de la reprise des locaux d'Intermedics par la firme anglaise Kamcorp. Mi-janvier, les Loclois disent clairement non, à quatre contre un, au projet d'horodateurs sur la place Bournot. Le corps électoral se déplaçait aux urnes suite à un référendum. La fusion entre les scouts loclois (voir en février) est effective (photo). Le projet de construction d'un nouveau chalet, à la Combe-Girard, est déposé dans la corbeille du mariage. Le nouveau système de ramassage des déchets industriels proposé par l'exécutif loclois suscite passablement d'interrogations. Les élections communales approchent. Au Locle, répartis sur six listes (apparition des Verts-écologie et liberté), 61 candidats (tes) sont en lice pour les 41 sièges offerts pour le législatif.



Avril

L'administrateur de Brot s'en va

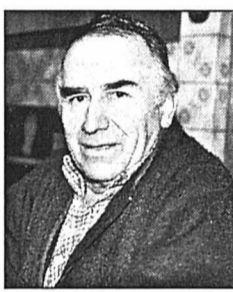
La Musique scolaire lance les manifestations qui marqueront son 150e anniversaire. Durant toute l'année celui-ci sera marqué de diverses manières exceptionnelles, avec en prime, à fin novembre 2000, l'enregistrement du premier CD de l'harmonie. Après plus de 40 ans de bons et loyaux services, l'administrateur communal de Brot-Plamboz, Robert Sutter, (photo) instituteur, pose plume et clavier d'ordinateur. La fête des Promos disposera de sa propre monnaie. Une pièce de 10 francs, frappée par Huguenin Médailleurs, sera valable durant le temps de cette fête et la semaine qui suivra. En signe de protestation, contre une facturation jugée exagérée de la part du Service cantonal des contributions, entraînant le déficit du 1999 du Cerneux-Péquignot à 189.000 francs, le législatif communal refuse les comptes de cette année, mais il sera contraint de revenir, plus tard, sur sa décision. Aux Brenets, le commandant des pompiers, Daniel Bühler, passe la main à Daniele Scarpella.



Mai

Le président des Ponts remet son mandat

Aux Ponts-de-Martel l'attachant président de commune, Gilbert Cruchaud, (photo) confirme son départ. Les Cartons du coeur, anciennement domiciliés dans l'immeuble Envers 69, endommagés par un incendie (en octobre 99) retrouvent de nouveaux locaux dans l'ancienne poste des Jeanneret. Le week-end électoral des «communales» des 6 et 7 sanctionnent durement les socialistes loclois, renforcent les populistes (2 sièges à l'exécutif), alors que les libéraux-ppn deviennent le premier parti de la ville. Le corps électoral terrasse les élus PS membres de l'exécutif. Compte tenu du verdict des urnes, la présidente de la Ville du Locle, Josiane Nicolet, jette l'éponge. Les travaux de réfection de la rue Alexis-Marie Piaget, qui entraîneront la fermeture de cette rue jusqu'aux portes de l'hiver vont débiter. Un accident mortel est survenu sur la route du Pied-du-Crêt. Le passager de la voiture qui a grimpé sur le talus est décédé. Fin mai, 150 élèves de l'École secondaire passent sous l'œil des examinateurs dans le cadre des examens cyclistes alors que, toujours sous le chiffre 150, le logo créé à l'occasion du 150e anniversaire de la Musique scolaire est dévoilé.



Juin

Conseil communal «new look» au Locle

Les autorités communales des Ponts-de-Martel signifient clairement leur volonté de voir leurs abattoirs reconnus au titre d'installations européennes «suissocompatibles». Trois soirs durant, le Corbak festival a mis le feu à La Chaux-du-Milieu, attirant des milliers de spectateurs, notamment alléchés par la tête d'affiche: Enzo Enzo. A mi-juin, le conseil communal «nouveau» du Locle est connu (photo). Avec deux nouvelles têtes: la socialiste Florence Perrin-Marti (qui remplace Paul Jambé qui s'est retiré) et le popiste Claude «Léon» Leimgruber. Réussite de la 10e édition du Festival country du Col-des-Roches, avec notamment la présence de la flamboyante Marti Brom et du «cool» Texan Clay Blaker. Aux Brenets, la présidence sera désormais tournée. Philippe Léchaire assume encore ce poste pour l'année 2000, mais le vice-président, Daniel Perrelet, s'apprête à reprendre cette fonction d'ici quelques jours.



Juillet

Joie et drames à la fête des Promos

Nomination, au Locle, d'un nouvel administrateur postal. Roland Sandoz prend la succession de Eric Hurni, de Fleurier, chargé de la direction postale du Locle de façon intérimaire. Début des travaux de rénovation de la Maison de paroisse avec, à la clé, un budget de travaux de quelque 300.000 francs.

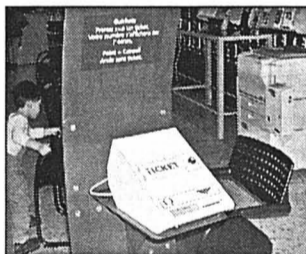
Vendredi 7, en soirée, la fête des Promotions est endeuillée par un tragique accident mortel: un gosse de huit ans, demeurant à La Chaux-de-Fonds, a été écrasé par un bus dans des circonstances mal définies. Par ailleurs, un homme, déjà condamné par la justice pour son caractère de bagarreux, lâche des coups de feu dans la foule, blesse assez grièvement un participant alors qu'un des projectiles tirés par son arme de poing, finit dans la baie vitrée nord de la poste. Malgré tout, les Promos 2000, qui ont débuté par un solide orage de grêle, connaissent un beau succès populaire.

Les festivités du centième anniversaire du Service des eaux du Locle, concours photographique en prime, sont lancées. Les travaux de mise à 30 km/h d'une bonne partie du Quartier-Neuf, en réponse aux souhaits des habitants du lieu, débutent. Un crédit de quelques 304.000 francs, débloqué par le Conseil général, a été mis à disposition de cette réalisation qui avait déjà eu du mal à réunir la majorité du législatif sans faire l'unanimité chez les usagers de ce quartier.

Août

A la poste, on a le ticket

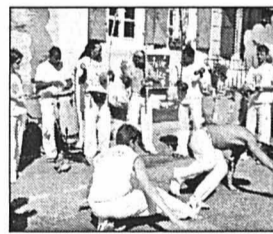
Un hommage sobre mais ému a été rendu à l'ancien commandant de la police locale et major du corps des sapeurs-pompiers, Gilbert Miche, dont un méchant cancer a eu raison. Réjouissante expansion des locaux d'Ulysse Nardin, à la rue du Jardin, dont les travaux ont débuté en avril, avec en prime, la conservation, au Locle, du centre de décision de cette entreprise. Difficiles conditions, en raison de la pluvieuse météo, de la reconstruction du nouveau chalet des scouts à La Combe-Girard. L'École secondaire, à la veille des vacances scolaires, a pris congé de son sous-directeur, René Reymond. Il occupait ce poste depuis une bonne vingtaine d'années, étant au service de l'enseignement depuis 42 ans. Désormais, à la poste du Locle, vous ne passez plus au guichet sans avoir préalablement pris le ticket. Ce numéro craché par la «machine» d'accueil régle le trafic des clients des guichets. En fait, un pli à prendre. Pas toujours évident pour les usagers et surtout les personnes d'un certain âge. Mais des hôtesses (photo) sont là pour indiquer ce nouveau mode d'emploi de la poste...



Septembre

Le Crêt devient celui du Vert-Vaillant

Dans la prolongation de son concert officiel du 150e anniversaire, la Musique scolaire, dans l'attente de l'enregistrement de son premier CD, se donne en spectacle lors d'une kermesse des «familles» organisée au collège secondaire Jehan-Droz. Le législatif de La Chaux-du-Milieu boucle son projet de salle de gymnastique et de spectacle logé sous le même toit. Première dans les locaux du Cifom-ET: trente artistes des Montagnes neuchâtoises exposent leurs œuvres. Douze millions seront investis en faveur de l'Hôpital du Locle dont les missions seront réorientées. Vendredi 22 et samedi 23, belle réussite, tant pour la fête du Crêt-Vaillant qui se déclinait en verres, vers, vert, ou vair, (photo) que pour l'exposition mycologique, présentant des cryptogrammes sortis des verts sous-bois. Certes moins abondamment que d'habitude. Lancement du concours d'architecture, pour l'implantation de la filière autos, au sein du périmètre scolaire, secondaire et technique, du Locle. Course d'automne de l'ensemble de l'École secondaire du Locle, dont les élèves gagnent Sommaretel par tous les azimuts, cumulant chaque kilomètre parcouru, parraîns à l'appui, au profit de la lutte contre la mucoviscidose.



Octobre

Les 50 ans de la «Peuglise» électrique

Le doreur loclois, Jean-Pierre Tripet, redonne vie au coq du temple chaux-de-fonnier de l'Abeille. En voyage d'étude à Poitiers, des étudiants de l'École d'ingénieurs du Locle, EICN-HES, sont agressés à coups de couteau. Fin novembre les auteurs de cette sauvage agression étaient sous les verrous. La date du procès n'est, en revanche, pas connue à ce jour. Au Cerneux-Péquignot, CinéVallée reprend le flambeau du feu ciné-club du Cerneux-Péquignot lancé 35 ans auparavant par Claudévard, qui avait initié cette activité en la portant à bout de bras durant toutes ces années. Foule des grands jours, (photo) dans la «vallée», pour le cinquantième anniversaire de l'électrification de la ligne ferroviaire du Pont-Sagne qui a mis à mort l'ancienne «Peuglise».

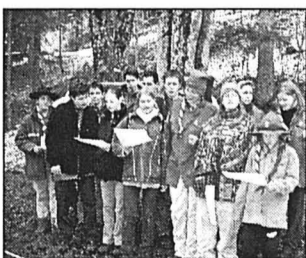
Centième concert au Cellier de Marianne, avec la pétillante chanteuse noire, Lillian Boutté, qui a rendu hommage à Louis Armstrong. De retour de Zaton, le village croate «jumelé» avec la Fondation Sandoz, une délégation rend compte de son déplacement sur la côte dalmate, avec un beau cadeau à la clé: des vestes de pompiers léguées par l'état-major des soldats du feu loclois.



Novembre

A la Combe-Girard est un nouveau chalet

Aux Brenets, comme d'ailleurs dans toutes les communes du district, l'introduction des taxes dites causales, est à l'ordre du jour des conseils généraux. Le groupe Dixi rapatrie sa division Cylindres dans son usine sise au No 42 de l'avenue du Technicum, construite entre 1942 et 1944, dont les locaux ont été rénovés en profondeur pour l'occasion. En raison du rétablissement du marché de l'emploi, l'atelier de couture Dynamipatch, ouvert il y a cinq ans et qui offrait des emplois temporaires, est menacé de fermeture. La commune de La Chaux-du-Milieu célèbre son 175e anniversaire en toute simplicité. Les autorités de Brot-Plamboz projettent de créer une maison communale dans l'ancien collège de Brot-Des-sus où toutes les activités administratives communales seraient regroupées. Alors que le premier week-end d'Expol a connu un vif succès populaire, les scouts ont inauguré leur nouveau chalet à la Combe-Girard (photo). Le Lions club apporte sa contribution à la vie culturelle du district en remettant trois chèques à la société théâtrale Comoedia, la société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et le ciné-club du Cerneux-Péquignot, CinéVallée.



Décembre

«Chez Bébel» aux enchères

Ce n'est pas avec un enthousiasme délirant que le Conseil général du Locle dit oui aux taxes causales, sur les déchets et l'eau, ainsi qu'au coefficient d'impôt au barème cantonal, fixé à 105%. Tout n'est pas parfait dans le nouveau plan de circulation du Quartier-Neuf. La rue de la Concorde sera rétablie à double sens. Une nouvelle conservatrice, Caroline Calame, succédera, dès le 1er janvier, au conservateur des Moulins souterrains du Col-des-Roches, Orlando Orlandini qui prend sa retraite. Au Col-des-Roches encore, mis aux enchères, l'Hôtel fédéral, «Chez Bébel» (photo) est repris par la banque pour 450.000 francs. La droite lance un référendum contre le coefficient fiscal. Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement de l'Hôpital du Locle et des collaborations établies entre ce dernier et celui de La Chaux-de-Fonds.



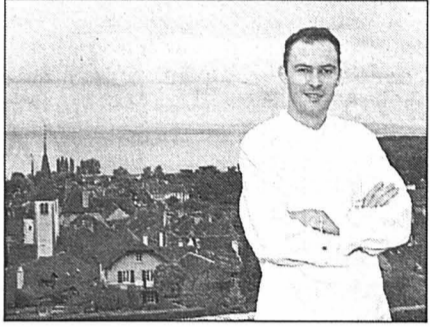
La ville de Neuchâtel en 2000

Janvier

Bienvenue à bord

Pétaradant de dynamisme, le jeune patron de l'auberge d'Auvernier Jean-Charles Hubert Tarbouriech (photo) ouvre au public, le 7 janvier, son nouveau restaurant, Au Bateau. Un établissement ainsi nommé parce qu'il succède au Vieux Vapeur, le restaurant qui occupait auparavant l'ancien «Neuchâtel», immobilisé dans le port de la ville depuis sa mise hors service, en 1969. Près d'un million de francs ont été nécessaires au rachat du bateau et à son aménagement, mais le restaurateur français ne confirme ni ne dément qu'il y est lui-même allé de sa poche.

Cuisinier au talent reconnu, Jean-Charles Hubert Tarbouriech a cependant peut-être voulu trop en faire, d'autant que la société LPR, dont il est le directeur, reprend encore, en juin, l'exploitation de l'hôtel-restaurant du Marché: à la mi-novembre, il annonce abandonner Au Bateau et le Marché pour se concentrer sur l'auberge d'Auvernier.



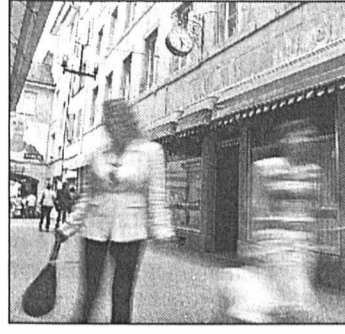
Février

L'un des frères avoué

En juin 1999, le bijoutier Jean-Pierre Mathys était décédé de ses blessures après avoir été agressé dans son magasin. Le 28 février 2000, l'instruction prend fin. Elle conduit à l'inculpation de deux frères encore adolescents - l'un d'eux a avoué - qui devront comparaître devant l'Autorité tutélaire pénale.

Ce qui interviendra à la fin du mois de mai. Les deux adolescents, reconnus coupables de meurtre et de tentative de brigandage, sont alors condamnés à respectivement deux ans et une année (au minimum) de détention dans un établissement spécialisé.

Mais l'affaire n'en restera pas là: un mois plus tard, l'avocat de l'un des deux frères dépose un recours auprès de l'Autorité tutélaire de surveillance: à son avis, le plus jeune des deux, qui a d'ailleurs toujours nié avoir pris part à l'agression, aurait payé pour un troisième frère. A l'heure où ces lignes étaient écrites, l'instance de recours, à notre connaissance, n'avait pas rendu son verdict...



Mars

Cabaretières déboutés

Opposés à la disposition du nouveau règlement de police qui prévoit la fermeture de leurs établissements à deux heures du matin quatre nuits sur sept, les cabaretières de Neuchâtel avaient déposé, en février, un recours auprès du Tribunal fédéral (TF). Fin mars, ils perdent leur bataille préliminaire, quand le TF leur annonce qu'il considère leur recours comme recevable, mais lui refuse l'effet suspensif.

La haute instance fait notamment remarquer que les cabaretières ont le droit de fermer leurs établissements trois soirs en fin de semaine et que cela devrait leur permettre de réaliser l'essentiel de leur chiffre d'affaires.

Mais le TF estime surtout que l'intérêt public défendu par le nouveau règlement, soit le fait de préserver la tranquillité publique, l'emporte sur l'intérêt financier privé des recourants. Début août, la décision finale tombe: le recours des cabaretières est rejeté.



Avril

Un Agenda 21 local

Le 28 avril, la Ville de Neuchâtel signe la charte d'Aalborg, également appelée Charte des villes européennes pour la durabilité. Une action qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21, l'instrument d'application du développement durable. Lequel a été lancé lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, et se caractérise par la capacité à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

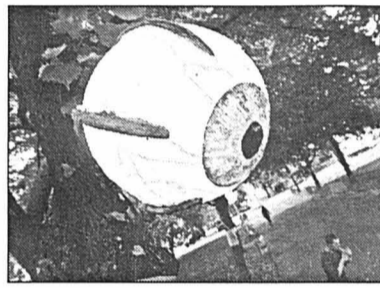
Le Conseil général avait décidé en mai déjà de consacrer 200.000 francs pour réaliser 21 mesures dans le cadre de son Agenda 21 local. Parmi ces mesures, en vrac: la diminution de la consommation d'énergie au sein de l'administration, la promotion



des transports publics, l'intégration des exclus, l'amélioration des rapports entre les citoyens et le milieu politique, des jumelages entre des écoles et des homes, ou encore la plantation d'un arbre par enfant né à Neuchâtel entre janvier et septembre (il y en eut 239).

Mai

Frissons dans le noir



de films ont été projetés devant quelque 5000 spectateurs.

Ne souhaitant pas marcher dans les traces du festival d'Avoriaz et de ses séries B américaines, le nouveau-né a cherché à montrer toutes les facettes du fantastique. Et s'est décliné en compétition internationale, en courts métrages suisses, en inédits, en coups de cœur et en rétrospectives (consacrées à Paul Verhoeven et à Shinya Tsukamoto). Le festival a également pris ses quartiers au Jardin anglais, où plusieurs manifestations artistiques se sont déroulées sous chapiteau.

Cinématographiquement parlant, l'année 2000 a décidément été riche pour Neuchâtel, puisque les Jeunes-Rives ont accueilli en juillet leur premier Open-Air.

«Rendre à nouveau visible le cinéma fantastique en Suisse.» Tel était le pari d'Olivier Müller, directeur du premier Festival international du film fantastique de Neuchâtel, et de son équipe. Un pari relevé avec succès du 25 au 28 mai dans les salles obscures de la ville, où une quarantaine

Juin

La gauche se renforce

Le Conseil général de Neuchâtel version 2000/2004 tient sa séance constitutive le 5 juin. A son bord: 24 élus de gauche et 17 de droite, les premiers étant deux de plus (l'un pour les Verts, l'autre pour Solidarités) que lors de la législature précédente, les seconds deux de moins (libéraux).

Organisées un mois auparavant, les élections avaient vu la gauche l'emporter avec 58,8% des suffrages, contre 52,8% quatre ans auparavant. Un augmentation qui n'a toutefois pas modifié la répartition des forces au sein du Conseil communal, où se côtoient toujours deux socialistes, un PopEcoSol, un radical et un libéral.

L'exécutif présente néanmoins un nouveau visage, puisque deux de ses membres - Violaine Barrelet (lib) et Blaise Dupont (soc) - n'étaient pas candidats à leur succession. Ils ont été remplacés par Antoine Grandjean et Pierre Bonhôte. Lesquels se sont vus confiés, entre autres, les Services industriels et la Police pour le libéral, l'Urbanisme et les Transports pour le socialiste.

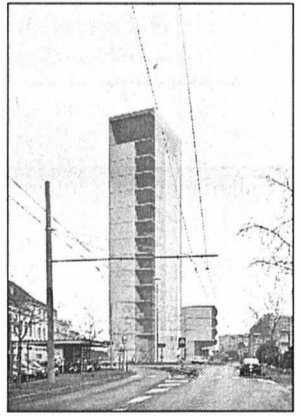


Juillet

La tour se fera-t-elle?

C'est l'ultime obstacle à la construction de la tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS): en juillet, un habitant de la ville s'oppose à cette construction lors de la procédure de mise à l'enquête publique. Mais il s'agit davantage d'une opposition de principe qu'un argumentaire basé sur les règlements en vigueur. Après, de 1997 à 1999, les échecs d'un référendum et d'une initiative, après des recours jusqu'au Tribunal fédéral, cette opposition sera finalement retirée.

Résultat: le permis de construire est délivré en septembre, et, le 20 novembre, les travaux débutent avec la démolition d'un vieux bâtiment. D'une hauteur de 50 mètres, la tour abritera essentiellement des collaborateurs de l'OFS, ainsi qu'un lieu public en attique (Un bar à café? La décision sera prise plus tard). Il est prévu d'achever le gros œuvre avant l'Expo.02, la tour devant être prête à l'emploi courant 2003. Durant l'exposition nationale, l'édifice, via d'immenses bâches, se fera par ailleurs œuvre d'art.

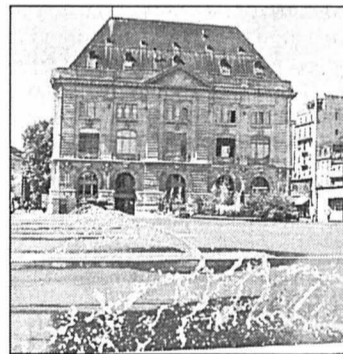


Août

Des jets sur la place

Dans l'attente qu'ils soient un peu mieux réglés, les jets d'eau de la place du Port obtiennent un beau succès. Leur mise en marche, au mois d'août, met un terme aux travaux d'aménagement de la place. Ou presque: manque encore le bois des bancs offerts par les blocs à arbres, sans parler, bien sûr, des colonnes lumineuses qu'il est prévu d'installer à la saison froide.

La mise en marche des jets d'eau marque aussi l'aboutissement d'un projet vieux de quatre ans. C'est en 1996, en effet, que la Ville de Neuchâtel avait initié un processus devant déboucher sur la réalisation d'un parking souterrain non pas public, mais privé: concours d'architecture, création d'une société anonyme, mise à l'enquête publique, travaux de construction du parking souterrain, ouverture du parking, travaux d'aménagement en surface. Le tout agrémenté d'une manifestation des commerçants durant la période de construction afin que la Ville offre des places de parc provisoires.



Septembre

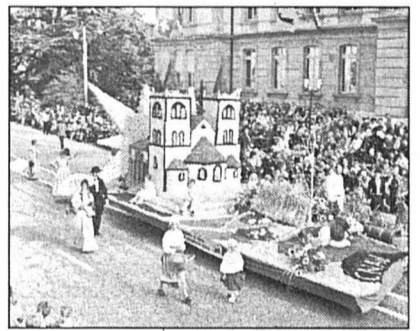
Neuchâtel dans le mille

Le dernier week-end de septembre, les «Neuchâtel's tapent dans le mille» pour marquer la 75^e édition de la Fête des vendanges: commune hôte, la Ville de Neuchâtel en profite pour organiser le deuxième sommet des villes du monde portant un nom identique.

Pour leur part, les Jurassiens, invités d'honneur de la fête, vivent trois jours de liesse dans des rues noires de monde. Sous leur tente qui ne désemplit pas, les produits du terroir frisent la rupture de stock.

Si la pluie gâche la soirée du samedi, les nuages ont l'élégance de faire place au soleil pour le grand corso fleuri du dimanche. De nombreux spectateurs se décident à s'y rendre au dernier moment, les caisses rencontrent des problèmes de billetterie.

Le dimanche soir, on chante et on danse dans les rues jusqu'à ce que ne soit proclamée la fermeture de cette 75^e édition, qui voit se retirer Remo Siliprandi, président de la fête depuis 1995.

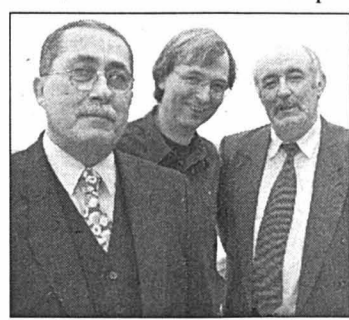


Octobre

La grande illusion

Le 21 octobre, dans un style joyeusement décapant, les trois musées de la Ville de Neuchâtel (ici leurs conservateurs) inaugurent trois expositions sur un même thème: «La grande illusion». Particularité: une fois le titre choisi par les conservateurs, les trois équipes ont, les unes à l'égard des autres, gardé le secret sur leur préparation.

Le Musée d'art et d'histoire fait dans l'humanitaire, dans une certaine rébellion - y compris à l'égard de nos perceptions -, et propose d'intéressants constats sur l'évolution du poids de l'argent dans nos sociétés; le Musée d'ethnographie revisite l'alternance ordre/désordre à travers un poème d'Arthur Rimbaud; enfin, le

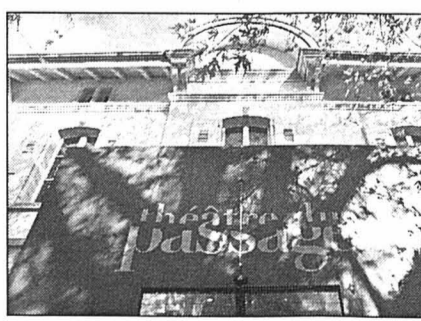


Musée d'histoire naturelle s'interroge sur la mort et ses simulacres d'une part, sur le besoin de l'homme de se recréer d'autre part. Mais comment interpréter le fait que deux musées aient installé des animaux empaillés sur des échafaudages?

Les trois expositions restent visibles pendant une année.

Novembre

Le rideau se lève



Le 3 novembre 2000, les trois premiers coups retentissent au théâtre du Passage. Le président de son syndicat d'exploitation, Adrien Laurent, remet symboliquement la clé du lieu à son directeur, Robert Bouvier. Lors de cette soirée d'inauguration, le rideau se lève également sur les deux premiers spectacles de la saison: «Le costume», mis en scène par Peter Brook et «Le mariage de Monsieur Mississippi», de Friedrich Dürrenmatt. Une semaine auparavant, le théâtre ouvrait ses portes au public pour la première fois.

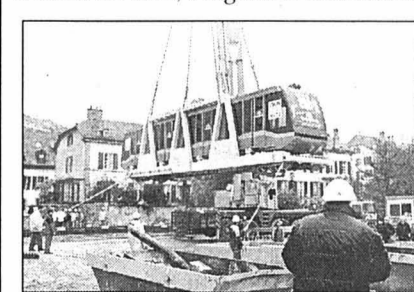
Outre Neuchâtel, quinze communes du Littoral ont adhéré à la société immobilière de construction et quatorze au syndicat d'exploitation de ce lieu culturel, devisé à 25,5 millions de francs. Le chantier du théâtre avait débuté en octobre 1998. Deux ans auparavant, le Conseil général de Neuchâtel avait accepté un crédit de 500.000 francs pour financer un concours d'architecture remporté par le «Roi Ubu».

Décembre

De l'usine aux rails

Après plusieurs heures de camion qui l'ont conduite d'Olten (SO), son lieu de fabrication, à Pont-de-Thielle (BE), la première voiture du Fun'ambule arrive le 6 décembre à Neuchâtel. Une autoroute la soulève ensuite délicatement pour la reposer, quelques mètres plus bas, sur les rails de la station inférieure du futur funiculaire souterrain. La seconde arrive, également par camion, quelques jours avant Noël.

Cette livraison marque, pour le Fun'ambule, le dernier épisode d'une année riche en événements: en janvier s'achève ainsi le percement du tube, alors que la fermeture totale du faubourg de l'Hôpital à la hauteur du lycée Denis-de-Rougemont marque le mois d'avril. En août, l'ingénieur communal adjoint dévoile le projet de



décorer par un haut-relief de l'artiste espagnol Javier Vilató la station inférieure du Fun'ambule, et la machinerie est installée. Enfin, l'automne est notamment consacré à l'aménagement de l'extrémité est du Jardin anglais et des carrefours environnants.



Bonne et heureuse année 2001

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre de vente **TOYOTA**

Grandjean Automobiles

vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

Av. Léopold-Robert 107 et 117
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/910 53 10



Frey Fleuriste

Le Locle
Rue du Temple 6
Tél. 032/931 47 37

S. Longobardi S.à r.l.

Ebénisterie, menuiserie
Agencement, restauration

Rue Sophie-Mairet 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 14 01, Fax 032/968 11 85



RENAULT

Garage de l'Esplanade P. Ruckstuhl SA

Fritz-Courvoisier 54, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 77 77 - Fax 032/967 77 00



J.P.



SOGUEL SA



FERBLANTERIE COUVERTURE PARATONNERRE

Chemin de la Marelle 18
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 30 06

2056 Dombresson
Natal 079/417 04 62



Service à domicile...

Place du Marché

La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 35 40
Fax 032/968 33 57

Menuiserie-Ebénisterie Walzer Frères S.A.

Fenêtres - Agencements - Rénovations
Nous ferons tout afin de mériter votre confiance pour cette nouvelle année.

Atelier de l'Hôtel-de-Ville

Hôtel-de-Ville 38
La Chaux-de-Fonds
Tél. 968 32 27 - Fax 968 01 41
Natal 079/217 49 61 - www.walzerfreres.ch

noël forney s.a.

chauffage

111, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/913 05 05
Fax 032/913 27 78

vous remercie de votre confiance et vous souhaite une bonne et heureuse année.

Station Shell

Anne et Patrick Mundwiler

Avenue Léopold-Robert 124
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 33 41

Bonne et heureuse année 2001

Société fiduciaire

Joly & Co

Rue du Locle 1a
Tél. 032/926 53 53

Tema S.A.R.L.

Sanitaire Carrelages

Bd des Eplatures 46b
(Village des Artisans)

Tél. 032/926 26 30 - Fax 032/926 05 24

La Chaux-de-Fonds



Freiburghaus

BÉTON ARMÉ / GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
REVÊTEMENTS BITUMEUX
PAVAGE

RÉNOVATIONS / TRANSFORMATIONS

BUREAUX ET ENTREPÔTS

PIERRE FREIBURGHAN SA, La Chaux-de-Fonds Fax 032/968 34 65
FREIBURGHAN ERGUEL SA, Saint-Imier
FREIBURGHAN CONSTRUCTION SA, Les Bois
FREIBURGHAN ENTREPRISE GÉNÉRALE SA, Neuchâtel Fax 032/724 42 17

0844 844 777
le numéro d'appel unique pour tous vos contacts avec nos sociétés

Bonne et heureuse année



GERBER ORTHOPÉDIE

Tél. 032/916 11 11
Rue Jardinière 65
LA CHAUX-DE-FONDS

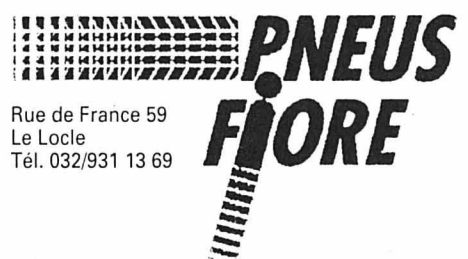
LE LOCLE



E. Delay & Fils
Décorateurs d'intérieur

MEUBLES - TAPIS
RIDEAUX - LITERIE
STORES À SOLEIL

Jaluse 5 - 2400 Le Locle
Téléphone 032/931 28 45
Fax 032/931 28 42



Rue de France 59
Le Locle
Tél. 032/931 13 69

A notre fidèle clientèle que nous remercions, nous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'année

Café-Restaurant Central V. Cornice et J. Biffiger

Daniel-JeanRichard 34
2400 Le Locle - Tél. 032/931 10 29

C.-A. Girard

Entreprise de peinture
Plafonds suspendus
Papiers peints - Isolation
Avenir 23 - Le Locle - Tél. 032/931 86 75 - Fax 032/931 86 92

M. et Mme J. Anstalden

Chocolatier
Confiseur

Rue du Temple 17
Le Locle

Tél. 032/931 20 21

PHILIPPE GRASSI CARRELAGE

2400 Le Locle, Tél. + fax 032/931 50 65

GARAGE DU COL électricité & mécanique

Alain et René BOVIER

2412 Le Col-des-Roches
Tél. 032/931 28 94

ENTREPRISE: FERBLANTERIE, COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ, PARATONNERRES, REVÊTEMENTS FAÇADES

PRELOT SA

La Claire 8, CH-2400 Le Locle, tél. 032/931 36 61
Maîtrise fédérale

Auto-école Michel Rigolet

vous souhaite bonne route et une merveilleuse année 2001

Tél. 032 936 13 10

Fédération suisse de gymnastique

Le président: Gérald JeanRichard

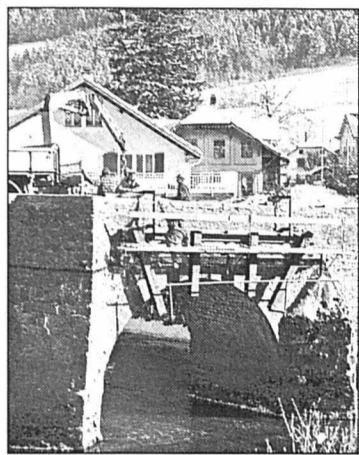
Section du Locle

Les Vallées en 2000

Janvier

Craintes pour le Vieux-Pont

La population de Boudevilliers dépose un référendum demandant que le projet de convention entre la commune, l'Etat et la police cantonale pour l'aménagement d'une place permanente pour les gens du voyage à Malvilliers lui soit soumise en votation populaire. Chézard-Saint-Martin est également pris par la fièvre référendaire en combattant le projet d'introduction d'une taxe hospitalière.



Aux Bayards, une piste d'entraînement pour chien polaires est en projet. Du côté de Travers, on se fait des soucis quant à l'avenir du Vieux Pont (photo). Il est sanglé et renforcé pour éviter la pire. Le recensement de la population, fin 1999, ne réjouit pas le Vallon qui perd trente trois habitants. Tout est enfin prêt pour l'ouverture du service social régional.

Février

La jeunesse applaudit les champions

Effervescence dans les communes du Val-de-Travers: plusieurs d'entre elles décident de réduire l'effectif légal du Conseil général, à contrecœur et contraint par le manque de vocations. Le chœur d'hommes La Concorde de Fleurier dévoile son riche programme pour l'année 2000, année de son 125e anniversaire. Aux Cernets (photo), les championnats suisses de ski de fond accueillent la jeunesse.



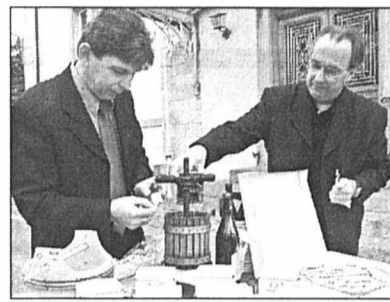
La section du Val-de-Ruz de la mutuelle de La Paternelle distribue les fonds provenant de ses manifestations locales à divers organismes. Elle se sabordera peu après. Chézard-Saint-Martin rejoint enfin le Service social intercommunal du Val-de-Ruz. La Vue-des-Alpes organise sa première journée nordique.

Mars

Du chocolat pour les <riches>

Le 12, la fièvre des urnes saisit sept communes du Val-de-Ruz. Quatre d'entre elles réduisent leur Conseil général. Boudevilliers rejette l'idée d'une place d'accueil pour gens du voyage à Malvilliers. Chézard-Saint-Martin balaie sa taxe hospitalière et Valangin refuse une proposition d'augmentation des impôts. A Dombresson, les paroissiens découvrent les projets élaborés pour leurs nouvelles orgues. Ils choisiront à la fin du mois la manufacture de Saint-Martin pour les réaliser.

La République autonome du Val-de-Travers brocarde les communes riches du Littoral opposées à la péréquation financière. Des chocolats (photo) sont vendus pour adoucir leur aigreur. Les élèves non-skieurs du Collège du Val-de-Travers découvrent la nature. Le Carnaval vit sa 23e édition, alors que Terre des hommes expose des estampes au Château de Môtiers, de Picasso à Miró.



Avril

Quelques notes pour Pâques

Ca chauffe à Fleurier: la commune licencie son administrateur. Elle devra finalement lui verser des indemnités. Le Domaine de Chaux accueille son premier marché artisanal. A Couvet, les musiciens du Concours national des solistes et quatuors d'instruments de cuivre sont choyés. Ils reviendront. A Couvet toujours, le nouvel orgue du temple (photo) laisse échapper ses premières notes pour Pâques.



Chézard-Saint-Martin est en émoi. La photo de l'un des témoins du nouveau parti d'Entente communale se fait découper sur les affiches officielles. Une campagne à la Don Camillo qui lui sera profitable, puisqu'il finira responsable des finances communales après les élections. A Cernier, une Entente communale renaît d'une dissidence socialiste.

Mai

Théâtre relancé



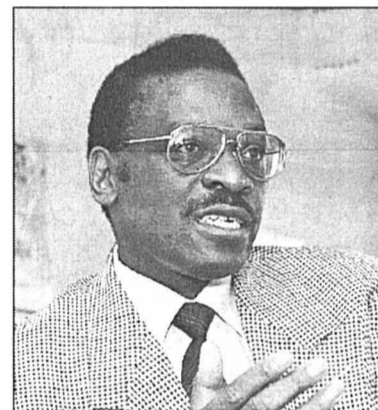
Le 7, les élections communales voient les villages de Cernier et de Chézard-Saint-Martin accueillir, au sein de leur Conseil général, un quatrième groupe politique. Le Festival de théâtre amateur du Val-de-Ruz, interrompu depuis deux ans par la rénovation de la salle de spectacles de Fontainemelon, est relancé à la fin du mois (photo). Le centre du Louvain organise un camp médiéval en prélude à la fête qui se déroulera en été 2001 à La Bonneville, sous Engollon.

Les musées de Môtiers rouvrent leurs portes en organisant un défilé de mode avec d'anciens costumes. A Fleurier, le chef du dicastère de la police est mis sur la sellette. Les Bayards fêtent deux décennies de jumelage avec les Bourguignons de Paris-l'Hôpital. A Fleurier, le Centre oecuménique de rencontre et d'animation célèbre son 20e anniversaire.

Juin

Président atypique

Môtiers est en fête. Le collège célèbre son centenaire autour des anciens et actuels élèves, entre spectacles et expositions. Toujours la fête, à Boveresse cette fois où la troisième édition de la fête de l'Absinthe remporte un succès sans trouble et reçoit même la visite d'un ancien président de la Confédération. A Fleurier, les socialistes sont éjectés du Conseil communal.



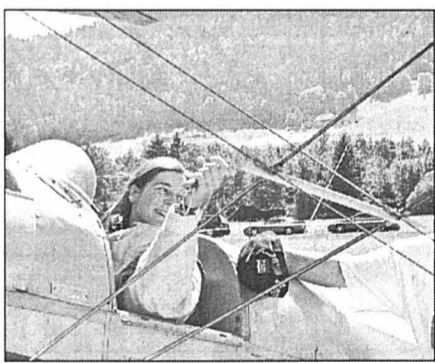
Les Hauts-Geneveys élitent Origène Murenzi (photo), Suisse d'origine ruandaïse, au Conseil communal. Ce dernier prendra même la présidence de la commune. L'opération de sauvetage du home Les Lilas de Chézard-Saint-Martin est emmanchée. Il s'agit de trouver 62.000fr. avant le 12 juillet. La piscine d'Engollon, complément assainie, ouvre ses portes sous la pluie et dans le froid.

Juillet

Haute voltige

Le comité de sauvegarde du home Les Lilas n'arrive pas à réunir l'argent nécessaire au rachat de l'établissement. Il durcit le ton dans les négociations qu'il mène avec le propriétaire. Le gardien de la piscine, Juan-Pablo Matthey Prévôt, menace de quitter son poste s'il n'obtient pas d'aide. Les magasins Magro ouvrent une succursale à Cernier, dans les locaux laissés vides par le groupe PickPay.

L'aéro-club du Val-de-Travers accueille les championnats suisses de voltige aérienne (photo). A Fleurier, le début de l'été politique est



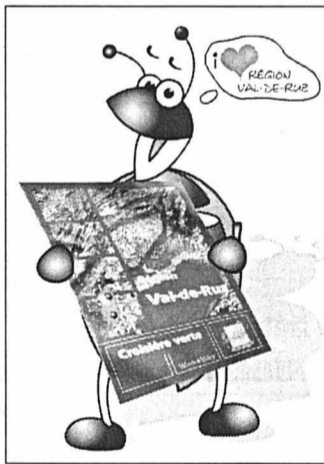
chaud: le Conseil général renvoie le crédit pour aménager le centre du village par crainte d'un référendum. Un groupe de travail est nommé pour trouver des solutions, alors qu'une initiative est lancée réclamant un retour aux aménagements antérieurs.

Août

Coccinelle dopée

Le second Défi jeunesse, en prélude à la course des grands, est un succès: 450 enfants courent dans les rues de Fleurier. Août, c'est aussi le temps des Mi-Étés. Aux Cernets, fromage et ranz des vaches attirent le public, également présent aux Bayards où la Mi-Été rime avec cortège et fées. Aux mines d'asphalte, la protection civile s'entraîne: il faut être prêt à secourir les touristes.

La Région Val-de-Ruz lance sa nouvelle brochure touristique (photo), en invitant les visiteurs à partir en croisière. Le tourisme vert est mis en exergue dans ce document réalisé avec la collaboration de l'historien Maurice Evard. Le comité de sauvegarde Les Lilas se transforme en fondation privée en poursuivant toujours l'objectif de racheter et d'adapter le home aux normes en vigueur.



Septembre

Lilas fanés

Coup de théâtre au Syndicat de la piscine du Val-de-Ruz. Le président du comité directeur sortant, Sylvian Guenat, est proprement éjecté de son poste, entraînant dans la foulée le départ de son collègue, membre de l'exécutif, Charly Comtesse. La présidente du conseil de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées, la conseillère d'Etat Monika Dusong, annonce, faute d'accord trouvé, la fermeture du home Les Lilas (photo) pour la fin de l'année.

Le mois débute avec le 20e Comptoir du Val-de-Travers. Plus de vingt mille personnes le visiteront. L'occasion d'y déguster de la mozzarella au

lait de bufflonnes, dont le seul élevage de Romandie est à Travers. Autre anniversaire, à vapeur celui-là: le VVT fête ses quinze ans d'existence. Au Domaine de Chaux, les Amis du Chien invite la population à entrer dans le Guinness Book avec la plus grande torré de monde, avec quelque 10.000 tranches de saucisson.

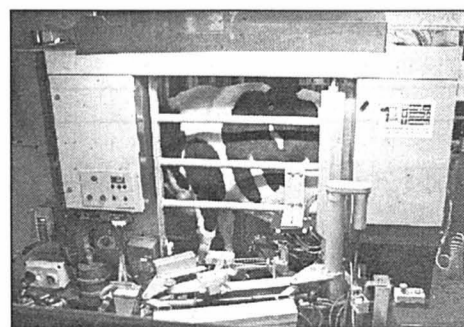


Octobre

Traite robotisée

Soeur Odette retourne à Paris avec des catéchumènes qui vivront quelques jours confrontés à la vraie pauvreté. A Noiraigue, le Conseil communal est enfin au complet, éloignant le spectre de la mise sous tutelle. A Môtiers, la société d'agriculture du Val-de-Travers inaugure son nouveau magasin. A Couvet, on inaugure le nouveau pont de La Presta, permettant un accès aisés aux zones industrielles.

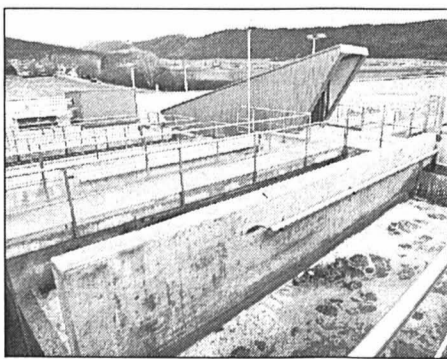
Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin essaie de sauver le home Les Lilas en écrivant au Conseil d'Etat. L'établissement se vide pourtant de ses pensionnaires. La ferme de



Francis et de Raymond Monnier, à Dombresson, inaugure une installation de traite et d'élevage entièrement automatisée et robotisée (photo). Une révolution dans le microcosme agricole du Val-de-Ruz.

Novembre

Le crédit du siècle



36 millions et la population se presse à visiter la station pour voir ce que ses autorités ont fait avec ses deniers.

Aart Slingerland a réussi son pari. Il vend le dernier immeuble du Site Dubied, racheté aux enchères, à la société môtisienne Etel. A Travers, un chemin communal s'écroule. Les travaux entrepris sur les berges de l'Areuse sont mis en cause. Pierre-André Delachaux publie <Absinthe - Drôles d'images>. On y découvre la fée verte sous la plume des illustrateurs à son âge d'or.

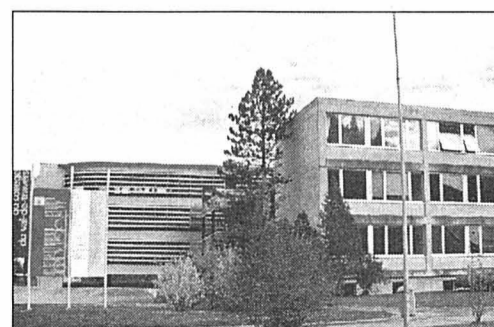
Le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz (Sevaru) inaugure ses nouvelles installations à La Rincieure (photo), après douze ans d'étude et de tribulations. Le chantier, qui dessert dix communes, a coûté

Décembre

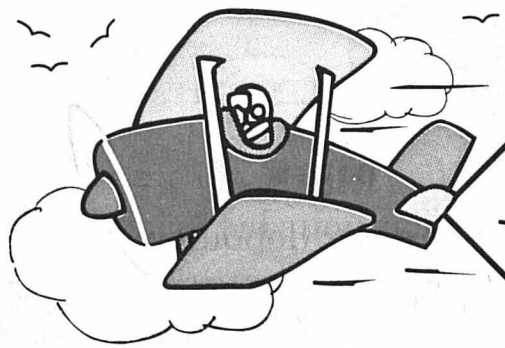
Collège inauguré

La nouvelle aile du Collège de Longereuse (photo) est inaugurée. Les élèves disposent enfin de locaux adéquats et en suffisance. Après quelques coups de gueule et deux séances, le premier budget du Centre sportif régional est accepté. Couvet et Fleurier se mettent d'accord pour la création d'une police intercommunale.

Après la ronde des taxes causales, celle des budgets vient engager la nouvelle législature communale au Val-de-Ruz. L'année se termine dans une valse d'augmentation des prix de l'eau et de l'épuration, surtout à l'est du district. Les corps



de sapeurs pompiers de Dombresson et de Villiers annoncent leur fusion prochaine. Cernier décide également de créer une classe pour les enfants dès l'âge de quatre ans.



Bonne et heureuse année 2001

LE LOCLE

F.T.M.H.

Eisenring & Cie

Chauffage, installations sanitaires

Temple 10 - Les Brenets
Tél. 032/932 10 87

132-085323

LES BRENETS

JOSSI



Horlogerie Bijouterie
Daniel Jeanrichard 1 - 2400 Le Locle

Nous remercions notre fidèle clientèle et lui adressons nos meilleurs vœux pour 2001.

132-085513

Syndicat de l'industrie de la construction et des services

Rue du Crêt-Vaillant 19
Le Locle
Tél. 032/910 82 82

132-083852

Home Medicalisé

Le Châtelard

2416 Les Brenets Tél. 032/932 12 77
Fax 032/932 10 05

C. et J. Nicolier

132-084508

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Alfa 147



Quand passion et raison, technique et design s'allient pour vous souhaiter un bon troisième millénaire.

Garage G. RUSTICO
Rue de France 59 2400 LE LOCLE
Tél. 032/931 10 90

132-085762

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

Gare 4, Le Locle Tél. 032/931 40 87

remercie sa fidèle clientèle et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'an 2001

Fermeture: 24.12.00
Réouverture: 04.01.01

132-085665

Garage

J.-Jacques Vermot et famille

2414 Le Cerneux-Péquignot

132-084273

Scierie Commerce de bois

Bruchon SA

Le Cerneux-Péquignot
Tél. 032/936 12 29

132-085261

Restaurant

Bonnet

et famille

Le Cerneux-Péquignot

132-085262

LA SAGNE

LA BRÉVINE

LE CACHOT

Jean-Jacques
URBUCHEN
Entrepreneur diplômé
La Sagne La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/931 26 82

Mçonnerie - Béton armé
Transformations - Carrelages

Forage
Réfection de béton armé

132-085507

Carrosserie Huquenin

2406 La Brévine Tél./fax 935 10 30

remercie sa fidèle clientèle et ses amis et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

132-084982

Garage de la Sibérie

Jacques Robert
Agence Subaru

2405 Le Cachot
2405 La Chaux-du-Milieu
Tél. 032/936 12 58

132-085263

JURA BERNOIS

CHIESA
VINS
& CIE SA, SAINT-IMIER
Tél. 032/941 23 55

160-733478

Garage J. Dubail

Grand-Rue 128
TRAMELAN
Tél. 032/487 45 02

remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour l'an nouveau



160-733477

SERGE WAGNIÈRE
Radio - TV - Hi-fi - Vidéo - Satellites
en collaboration avec J. Couso Audio-Vidéo
Grand-Rue 16 - 2608 Courtelary
Tél. 032/944 12 65
Francillon 18 - 2610 Saint-imier
Tél. 032/941 51 51 - Natel 079/646 31 90

160-733704

Fromagerie

K. Zimmermann

La Chaux-d'Abel Tél. 032/961 11 53
Fax 032/961 11 14

160-733705

Garage Bedert

Sonvilier
Tél. 032/941 44 52

160-733706

Garage et carrosserie MÉRIJA



J.-J. Furrer
J.-B. Dubois
2610 Saint-Imier
Rue Châtillon 24
2615 Sonvilier
Tél. 032/941 16 13
Fax 032/941 38 79
Maîtrise fédérale

160-733703

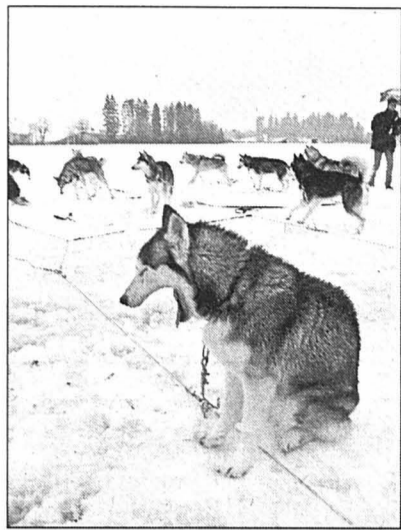


Le Jura en 2000

Janvier

Etalons et chiens polaires

Trois faits à signaler en janvier. L'ouverture aux Breuleux d'un Fun Parc sous l'impulsion de Laurent Donzé. Il s'agit de remettre au goût du jour la pratique du ski de fond. A Glovelier, c'est une participation record lors du concours central d'étalons. Sur 62 prétendants, 24 seront retenus pour le test final à Avenches. Et le seigneur du jour se nomme Quentin élevé chez Julien Chêne à Damvant. Enfin, les courses internationales de chiens de traîneau (notre photo) jouent de malchance à Saignelégier. Après une semaine froide et immaculée, la pluie vient gâcher la fête. Une seule manche est courue le samedi.



Février

Meurtre de Goumois jugé

En ce mois de février, le Tribunal fédéral confirme le jugement jurassien dans l'affaire du meurtre de Goumois (dessin Tony). Le 5 avril 1988, un jeune Français de 25 ans avait tué une jeune sommelière française à Goumois avant de blesser grièvement son ami avec une arme à feu. Il sera reconnu coupable de meurtre et de tentative de meurtre pour écoper d'une peine de 10 ans de prison. A Courtemelon, l'agriculture est en fête pour marquer un quart de siècle de la Chambre jurassienne d'agriculture qui rassemble quelque 1050 exploitations dans le nouveau canton et occupe plus de 3800 personnes.



Mars

Les émeus déboulent

Cinq producteurs jurassiens lancent une diversification intéressante: les émeus. Il s'agit d'un grand oiseau australien cousin de l'autruche. Tout est bon à prendre chez cet animal: sa chair est très fine, sa graisse produit une huile essentielle qui combat la douleur arthritique, son cuir est délicat et ses plumes ont un effet antistatique... Du côté de Bressaucourt, un bras de fer s'engage sur le projet d'un nouvel aéroport, celui de Courtedoux se trouvant à l'étroit (notre photo). Les promoteurs s'achoppent à un comité d'opposants qui avancent le slogan: Aéroport de Bressaucourt: une erreur de choix.



Avril

Vitraux et cheval nature

Deux faits sur la montagne en ce mois d'avril. Du côté du temple de Saignelégier, la communauté réformée inaugure de superbes vitraux signés Aloys Perregaux, un artiste qui nous vient de Villiers. Du côté du Rosselet, Bernadette Willemmin (notre photo) lance une formule nouvelle baptisée «Cheval nature». C'est une approche du cheval des Franches-Montagnes sous différents angles. On sait que depuis le début de l'année, le marché du cheval est entièrement libéralisé. Les éleveurs doivent donc se prendre en mains et explorer de nouvelles formules et de nouveaux débouchés pour écouter leurs sujets.



Mai

Damassine et «Pays ouvert»

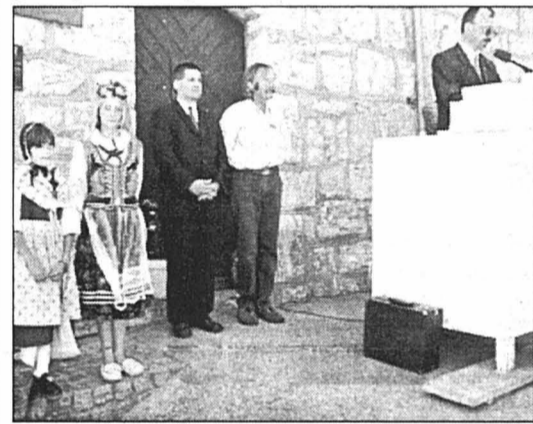
C'est au mois de mai que le Gouvernement jurassien en corpe présente son grand projet baptisé «Pays ouvert». L'objectif est de porter la population jurassienne de 70 à 80.000 âmes d'ici 2020 et faire du Jura un canton dynamique. Un comité de pilotage et une très large commission vont plancher sur ce projet et avancer des propositions pour atteindre cet objectif. En Ajoie, la bataille fait rage autour de la damassine puisque deux associations rivales déposent, chacune de leur côté, une appellation d'origine pour la reine des distillées jurassiennes (notre photo).



Juin

Heureuse reprise aux Bois

Heureuse reprise du côté des Bois en ce mois de juin. L'entreprise «Les fils d'Arnold Linder» du Locle, spécialisée dans la fabrication de cadrans de montres haut de gamme, décide de s'installer dans l'ancienne usine Baumann. A terme, Jean-Paul Boillat, directeur de cette maison, pense créer une soixantaine d'emplois. Moments d'émotion du côté de Saignelégier le 18 juin avec la commémoration de l'arrivée des soldats polonais chassés par la guerre voici 60 ans. Pose d'une plaque commémorative, exposition de documents, discours et retrouvailles ont marqué l'événement (notre photo).



Juillet

Deux projets controversés

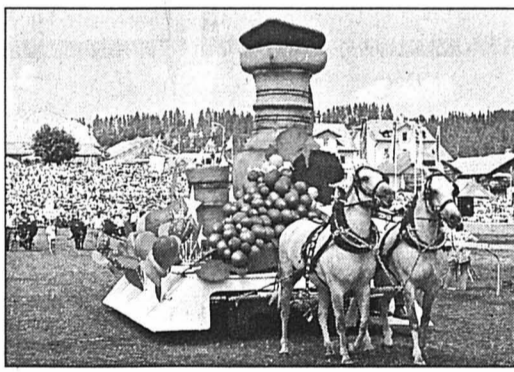
Deux projets controversés agitent les esprits dans le Jura en ce mois de juillet. Il y a d'abord le projet d'ériger une sculpture chrétienne de quinze mètres de haut aux abords de la Transjurane, non loin de Courfaivre. C'est le sculpteur Camillo qui est l'auteur de cette œuvre qui ne fait pas l'unanimité dans le Jura. Aux Franches-Montagnes, Coop Neuhâtel-Jura obtient gain de cause devant le Tribunal fédéral pour une ouverture dominicale de sa grande surface de Saignelégier (notre photo). La cour de Lausanne a estimé que Saignelégier était suffisamment tourné vers le tourisme en été pour justifier cette autorisation. Ici aussi, partisans et opposants à cette ouverture du dimanche s'affrontent par voie de presse.



Août

Parc régional chahuté

Premier bâton dans les roues du projet de parc naturel régional du Doubs. L'assemblée générale du 24 août à Soubey est investie par les agriculteurs du Clos-du-Doubs qui clament leur désapprobation face à ce projet. Ils disent être mis devant les faits accomplis et se demandent ce qu'une telle initiative peut apporter à leur région. Du côté de Saignelégier, le 97e Marché-Concours (notre photo) est baignée de soleil et accueille près de 40.000 spectateurs. Ce sont les Valaisans qui, quasi au pied levé, remplacent l'Expo 01 dans la tourmente comme hôte d'honneur. On relève une participation toujours plus étoffée aux courses campagnardes.



Septembre

La piste de Pleujouse

Après six ans de travaux, l'Assemblée Interjurassienne (AIJ) fait une avancée historique lors de la réunion de Pleujouse (notre photo). Elle propose une «quatrième voie» pour résoudre la question jurassienne. Cette piste prévoit une large «autonomisation» du Jura méridional sur deux ans avant une collaboration interjurassienne planifiée sur quatre ans. Ce n'est qu'après toutes ces années d'expérience commune qu'un scrutin pourrait intervenir. Le souverain pourrait se déterminer en toute connaissance de cause sur plusieurs solutions: le maintien dans le canton de Berne, la formule du demicanton ou celle du rattachement au Jura nord.



Octobre

Deux projets débloqués

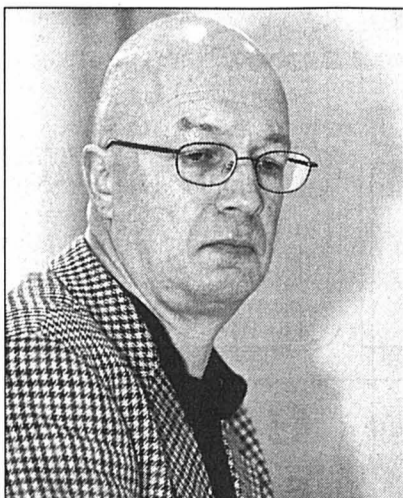
Deux grands projets sont débloqués en ce mois d'octobre. Primo, c'est un accord qui tombe entre le Gouvernement jurassien et la chimie bâloise pour l'assainissement de la décharge de Bonfol (notre photo). Les 114.000 m³ de déchets chimiques accumulés là entre 1961 et 1976 coûteront 200 millions pour leur élimination. On pense que ces déchets seront évacués par le rail pour être traité en Suisse ou à l'étranger. Du côté des Franches-Montagnes s'ouvre le grand chantier de la J18 entre Montfaucon et Saint-Brais. Ce chantier va s'étaler sur quatre ans et coûtera 18 millions de francs. Le tronçon est long de six kilomètres. Via les chemins ruraux, une piste cyclable sera aménagée.



Novembre

Le mois des affaires

Plusieurs affaires secouent la République et canton du Jura. Porteparole du Gouvernement, Yves Petignat (notre photo) est sous le coup d'une enquête disciplinaire, accusé d'avoir écrit une lettre critiquant le Gouvernement. L'affaire va se régler à l'amiable, Yves Petignat décide de mettre fin à son mandat, le Gouvernement retirant son enquête. Ce n'est pas la seule affaire qui agite la République. D'autres enquêtes disciplinaires sont dirigées contre le chef du Service juridique et contre l'inspecteur de la chasse sans oublier celle qui vise le chef de l'office des eaux et de protection de la nature. On semble décidé à faire le ménage à Moréfont?

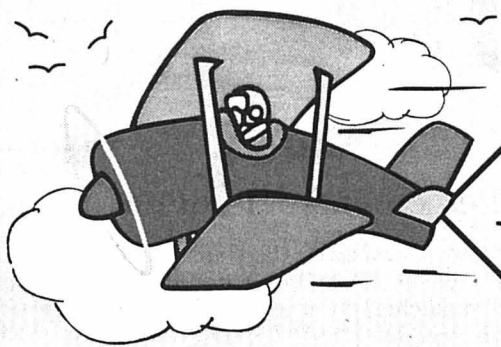


Décembre

La vague des communales

Le maire socialiste Pierre-Alain Gentil élu tacitement à Delémont, victoire à Bassecourt de la candidate du pcsi Françoise Cattin qui a reçu l'appui des socialistes pour battre le jeune loup du pdc Philippe Receveur et consolation pour le pdc à Porrentruy avec l'élection d'Hubert Theurillat: les communales 2000 auront apporté leur lot d'émotion. Aux Franches-Montagnes, les socialistes tirent leur épingle du jeu que ce soit au Noirmont (maire réélu) ou aux Breuleux en plaçant trois candidats. Dans cette localité, Jean-Maurice Donzé (plr) (notre photo) s'est imposé devant la candidate du PDC Huguette Boillat Paupe.





Bonne et heureuse année 2001

JURA

Joly voyages

2345 LES BREULEUX
Tél. 032/954 13 83



Remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux.

André GARAGE RIO Mercier

Agence 014 053 109
Tél. 032/953 23 23 - 2340 Le Noirmont

André Chaignat & Fils SA

Entreprise de bâtiment et génie civil
2350 Saignelégier
Tél. 032/951 16 66
014-054256

André Brand

Ferblanterie, paratonnerre, sanitaire
Couverture, isolation de façades
2350 Saignelégier
Tél. 032/951 15 67
014-054255

MICHEL PARATTE
JEAN-CHARLES VARIN

Carrosserie du Cerneux-Veuil
Tél. 032/954 13 42 - 2345 Cerneux-Veuil



GARAGE JACQUES SESTER SA
2350 SAIGNELÉGIER

Maîtrise fédérale

Tél. 032/951 10 66



BAS DU CANTON

René Thueler

Matériel de soudure
2087 Cornaux - Tél. 032 / 757 18 36
présente à sa clientèle et à ses amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

028-287412/DUO



Entreprise de travaux en régie
Hans Leutenegger SA

Avenue du 1er-Mars 20 - 2001 Neuchâtel - Tél. 032 / 725 28 25
vous présente ses vœux les meilleurs pour l'an nouveau.

028-287676/DUO



2024 Saint-Aubin
A votre santé!
Et nos meilleurs vœux pour l'an 2001

028-287150/DUO



028-286651/DUO



depuis 1874
Valangin 857 23 53
Cernier 853 58 30
remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

028-287396/DUO



2117 La Côte-aux-Fées - Tél. 032 / 865 11 28 - Fax 032 / 865 12 28

Menuiserie
Fenêtres sur mesure
Fabrication dans nos ateliers
Bois, bois-métal, PVC
Charpente - Couverture -
Revêtement de façades
Scierie

028-287421/DUO



Bonne et heureuse année!
Thiébaud & Co SA
CH-2014 Bôle - Tél. 032/842 57 47

028-287093/DUO

BOLOMEY

ORGANISATION

Rue de la Fleur-de-Lys 37 - 2074 Marin/Neuchâtel
Tél. 032 755 72 42 - Fax 032 755 72 43

028-287654/DUO

GF MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
TÉL. (032) 857 23 73
GILBERT FIVAZ CH-2043 BOUDEVILLIERS
vous souhaite une bonne et heureuse année

028-287951/DUO

Nous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée durant l'année écoulée ...



... et vous souhaitons une bonne année 2001

La direction et les collaborateurs de **Flückiger Electricité S.A.**

2400 Le Locle 2054 Chézard-St-Martin
2406 La Brévine 2072 Saint-Blaise
2316 Les Ponts-de-Martel

028-287828/DUO



vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

028-287389/DUO

Notre spécialité: Les croûtes aux morilles
Restaurant des Pontins
2042 Valangin
Ch. Blandinier
Tél. 032 / 857 21 98
remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et l'an nouveau. Fermé du 1er au 7 janvier 2001.

028-287492/DUO



Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie
Case Postale 2024 Saint-Aubin
Tél. 032/836.27.29 Fax 032/836.27.28

Toute l'équipe des collaborateurs et des résidents du Devens vous adressent leurs vœux pour une année 2001 bénie

028-284292/DUO

TROISI CUISINES

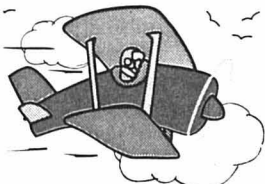


028-287842/DUO



Climatisation - Ventilation - Pompes à chaleur
Réfrigération - Congélation
2057 Villiers 032/853 35 25
vous présente ses meilleurs vœux pour l'an nouveau

028-287383/DUO



Souhaite à ses fidèles clients et amis de joyeuses fêtes de fin d'année

Coiffure Marie-Claire
032-724 72 22

3 rue de l'Hôpital NEuchâtel 2^e étage



028-287592/DUO

La Société Protectrice des Animaux Neuchâtel et environs - SPAN -

remercie de tout cœur ses ami(e)s pour leur soutien dans le passé et compte sur eux/elles aussi à l'avenir. Meilleurs vœux pour une heureuse année 2001.

028-287592/DUO



Nos meilleurs vœux pour l'an 2001.

Terreaux 1
2000 Neuchâtel

028-287139/DUO

Le Jura bernois en 2000

Janvier

La vie après Lothar

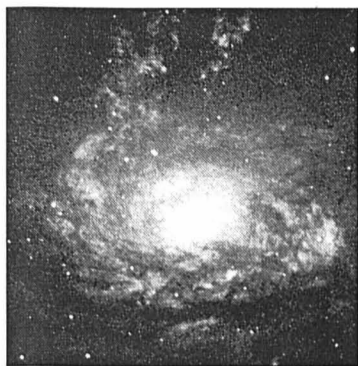
La protéger pour qu'elle continue de nous protéger: telle est l'attitude que le canton de Berne entend adopter avec sa forêt, en luttant notamment et surtout contre le bostryche qui pourrait profiter de l'effet Lothar (photo). Les propriétaires de forêts se renseignent et s'organisent. Saintimania connaît une nouvelle fois un immense succès: les quatre représentations prévues ayant été jouées à guichet fermé, il a fallu organiser une supplémentaire. Le projet de faire de tout le massif du Chasseral régional avance. Des propositions concrètes telles l'aménagement d'un parc à loups ou le développement des transports publics ont été déposées. Malleray et Bévillard envisagent sérieusement de fusionner. Un vote consultatif de la population des deux villages le confirme, de même qu'une étude universitaire. Le conseil général de Tramelan se prononce en faveur de deux projets industriels en achetant du terrain destiné à des constructions industrielles et en octroyant un droit de superficie à l'entreprise Soprod SA.



Février

Taxe au sac à Saint-Imier

A l'initiative de l'Assemblée interjurassienne, les musées des deux côtés de la frontière jettent les bases d'une collaboration. Autre frontière, autre rapprochement: La Neuveville et Le Landeron prévoient des échanges de matériel pour les travaux publics, ainsi que le rattachement à un centre de secours commun dans la lutte contre les incendies et les accidents. La société d'astronomie de Saint-Imier, dont la liste des membres ne cesse de s'accroître, projette d'installer un observatoire à Mont-Soleil (photo). Sur l'ensemble du Jura bernois, le triage forestier du Haut-Vallon a été le plus touché par Lothar. Les propriétaires de forêt sont inquiets pour l'écoulement de leur bois. Pour la deuxième année consécutive, une femme dirigera les séances du conseil général de Tramelan. Introduite officiellement le 1er mars, la taxe au sac évite désormais à Saint-Imier de récolter les poubelles de la région.



Mars

Pas moins de députés

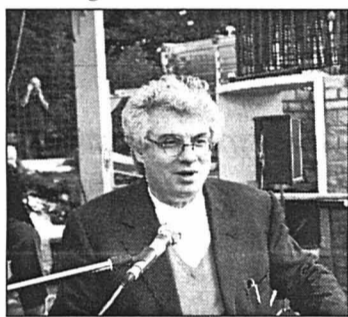
La fusion du cinéma Royal de Tavannes avec le Cinématographe de Tramelan est une réussite: leur fréquentation n'a pas diminué depuis le mariage. Une exposition à l'Ecole secondaire de Saint-Imier entend sensibiliser les jeunes, et en particulier les jeunes filles, aux professions techniques. Car si l'égalité est en marche, elle avance lentement... La création de l'Hôpital du Jura bernois SA va bon train. Le directeur a été nommé en la personne de Jean-Claude Chatelain de Moutier. Le comité de soutien à la liaison routière des Convers tente de convaincre les Erguéliens des avantages d'un axe aménagé au sommet de la côte de La Cibourg. Le conseil régional presse le gouvernement d'entrer au comité stratégique de la future HES santé sociale de Suisse romande. Une haute école à laquelle le CEFOPS (Centre de formation des professions de la santé-photo) de Saint-Imier voudrait bien adhérer. La députation du Jura bernois au Grand conseil ne sera pas touchée par la diminution du nombre de députés, qui passeront de 200 à 160.



Avril

Le rapport d'Avenir

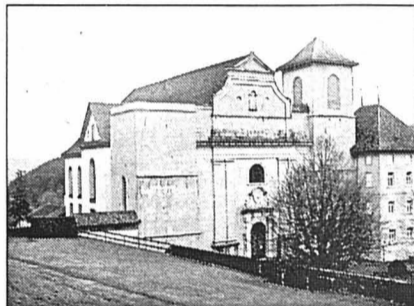
Dix résidents du Foyer des jeunes de Saint-Imier ont passé deux semaines en mission écologique à Sarajevo. Ils ont nettoyé une rivière et mené des travaux forestiers dans un parc proche de la ville et ont consacré une partie de leur séjour à des activités sportives et de loisirs. La Chambre d'économie publique envisage une structure de soutien à la création d'entreprises. Elle va également attribuer pour la première fois le prix de la meilleure entreprise formatrice. Le groupe Avenir a publié son rapport, intitulé «Vers une autonomisation du Jura bernois», et qui contient un projet de loi sur le statut de cette région. Elle devrait être dirigée par une assemblée de trente membres élus par le peuple et un exécutif de trois personnes. Le Groupement interprofessionnel du Jura et du Jura bernois a organisé un salon de l'apprentissage pour guider les écoliers dans leur choix. La tour de Moron, dessinée par Mario Botta (photo) sera construite par les apprentis maçons de Suisse romande.



Mai

Le SIAMS pris d'assaut

La turbine Kaplan de l'ancienne usine du Torrent à Cormoret reprend du service. Elle va à nouveau produire pour trente ans au moins, une électricité particulièrement propre correspondant à la consommation d'une quarantaine de ménages. Les comptes 1999 de Saint-Imier bouclent sur un déficit un peu plus important que ne le prévoyait le budget. Premier coup de pioche à Bellelay (photo) pour la rénovation du domaine agricole, qui concrétise le long travail mené en coulisses par les membres de la Fondation Bellelay. A Mont-Soleil, le festival de musique à but humanitaire, Le Grand Feu, a été organisé en faveur de Handicap International et de la lutte contre les mines antipersonnel. Le SIAMS, salon de la microtechnique à Moutier, a battu tous les records de fréquentation. Avec 460 exposants, il a été le plus important des sept éditions passées. Prochain rendez-vous en mai 2002.



Juin

Festivals et Imériale

Le 3e Uptown festival de Plagne a vu trop grand: plus de concerts, plus de scènes, plus d'animation... et (beaucoup) moins de spectateurs. Résultat, un gros déficit qu'il faudra combler au mieux. Les comptes de Sonvilier bouclent avec un déficit atteignant presque le double du montant prévu. Toute la fortune communale a été engloutie dans ce trou. A Tramelan aussi, 1999 est synonyme d'année noire: le déficit d'exploitation franchit la barre du million de francs. L'autonomisation progressive du Jura bernois continue d'occuper les maires et les élus communaux, chargés de se pencher sur le rapport du Conseil régional et de répondre à un questionnaire. De quoi remplir leurs vacances... Les délégués de l'hôpital du district de Courtelary se sont réunis une dernière fois pour dissoudre leur organisation et laisser la place à l'hôpital du Jura bernois. En dépit de pluies intermittentes, l'Imériale (photo) a connu un beau succès le dernier week-end de juin.



Juillet

Débarquement scout

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de Beau-Soleil, la maison de vacances située à Leysin et propriété de l'Association des camps de vacances du district de Courtelary, ont commencé. Il aura fallu trois ans d'efforts aux membres du comité pour parvenir à réunir les fonds nécessaires à cette action. Les maires du Jura bernois en ont marre des graffitis et tags (photo) qui enlaidissent les façades de nombre d'immeubles dans la région et à Bienne surtout. Un groupe de travail a planché sur ce problème. Il en a déduit que le meilleur moyen d'enrayer le phénomène était de porter plainte systématiquement. Le tiers des plaintes aboutissent en effet à l'identification des sprayeurs. Un demi-millier de scouts zurichois ont débarqué à Sonvilier pour un camp d'une semaine. Trente ans qu'on n'avait pas vu ça dans la région! Autant de morts en 1999 qu'une année auparavant sur les routes bernoises: les statistiques ne prêtent pas à l'optimisme.



Août

La fête à Mont-Soleil

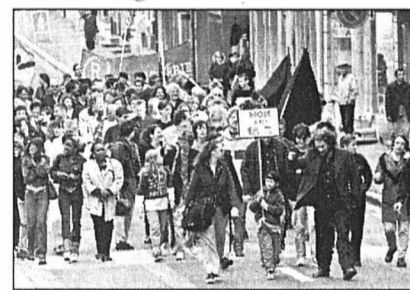
Le groupe Straumann, spécialiste suisse des implants dentaires, inaugure en grandes pompes son nouveau site de production à Villeter. Il affiche une excellente santé et poursuit une croissance impressionnante: durant les 6 premiers mois de l'année, il atteint le résultat record de l'année précédente. Cette situation réjouissante est saluée par les politiciens de la région et de Berne. Triomphe pour le 5e Mont-Soleil Open Air festival, qui a accueilli quelque 9000 festivaliers. Keziah Jones (photo) a fait un tabac, un de ses meilleurs concerts, de l'avis de son manager. Th Wailers, un groupe jamaïcain, a enflammé le public durant plus de deux heures et demie. Les familles n'ont pas été oubliées, un après-midi avec Jacky Lager leur était spécialement réservé. Le district de Bienne revendique sa propre autonomisation. Quant aux communes du Jura bernois, elles penchent sur ce sujet plutôt du côté d'Avenir que du côté du Conseil régional.



Septembre

Non à la xénophobie

Un réseau d'assistance a été mis en place pour les entreprises du Jura bernois qui forment des apprentis. Le but est de permettre notamment aux petites entreprises spécialisées d'engager un apprenti en lui offrant une formation complète par le biais de stages dans les ateliers des écoles professionnelles de la région. L'Union du commerce et de l'industrie bernoise est favorablement impressionnée par le dynamisme des localités francophones du canton. Au terme d'une analyse de treize localités du Jura bernois, il apparaît qu'elles font preuve d'efficacité et de professionnalisme en matière de développement économique. L'initiative dites des 18% qui vise à une réglementation de l'immigration suscite des débats et une manifestation de rue appelant à la rejeter. Ce sera chose faite dans la région comme dans le reste du pays. Une campagne contre la violence à l'école est lancée dans les classes primaires et secondaires de Saint-Imier (photo).



Octobre

Tournez, éoliennes!

La Chambre d'économie publique du Jura bernois fête ses vingt ans. Pour l'occasion, elle lance de nouveaux projets: attribution d'un prix à la meilleure entreprise formatrice, lancement d'un centre de soutien à la création d'entreprises et volonté de construire un bâtiment industriel. Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier fête, lui, ses trente ans en grandes pompes, avec deux vernissages et un spectacle. Trois éoliennes supplémentaires viendront bientôt s'ajouter aux cinq déjà en activité à Mont-Crosin. Après cinq ans d'exploitation, le bilan d'activité est satisfaisant et a été salué par le monde politique. Le tourisme n'est pas en reste, le site des éoliennes (photo) étant un lieu d'attraction pour tout le pays. L'autonomisation du Jura bernois occupe toujours le monde politique. Le Conseil régional a transmis son rapport à Berne, l'Assemblée interjurassienne organise une large procédure de consultation, et le groupe Avenir réaffirme ses positions.



Novembre

Les enseignants en grève



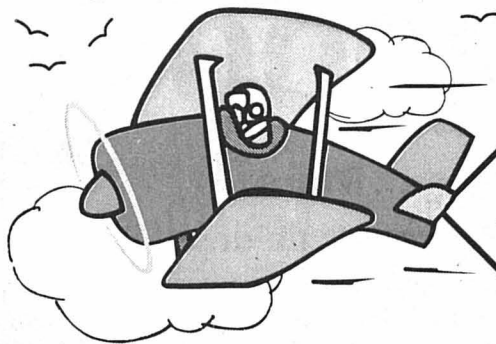
L'Ecole de métiers et professionnelle de Saint-Imier a signé une convention de partenariat avec l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy: une première intercantonale entre le Jura et le Jura bernois. Le canton de Berne a fait don du domaine agricole de Bellelay à la fondation Bellelay. Pour protester contre les restrictions budgétaires et la péjoration de leurs conditions de travail, les enseignants du canton se mettent en grève et descendent dans la rue. Une matinée d'école pas comme les autres pour les enfants (photo). Tout un quartier de Tramelan s'oppose à l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur le toit d'un immeuble. Les opposants, regroupés en Association, ont porté plainte contre la société Orange SA. Malleray et Bévillard ne fusionneront pas: si les habitants de la première localité ont accepté ce projet, ceux de la seconde l'ont par contre rejeté.

Décembre

Collision ferroviaire

La gare de Courtelary a été le théâtre d'une collision entre un tracteur de manoeuvre et un train régional qui circulait de Bienne à Saint-Imier (photo). Si les dégâts, évalués à un million de francs, sont importants, on ne déplore heureusement aucune victime. En effet, seules trois personnes ont été légèrement blessées, et quatre autres ont subi un choc. Après un contrôle parfois à l'hôpital, parfois en ambulatoire, elles ont toutes réintégré leur domicile le jour même. La Chambre d'Economie publique du Jura bernois a remis pour la première fois le Prix de la meilleure entreprise formatrice d'apprentis. Quatre entreprises ont ainsi été couronnées dans leur catégorie respective, à savoir industrie jusqu'à 50 employés, industrie de plus de 50 employés, artisanat et enfin commerce, santé et services. L'Eglise catholique romaine du Jura pastoral propose aux gouvernements jurassien et bernois de prendre des mesures concrètes pour sortir les gens de la spirale de l'endettement.





Bonne et heureuse année 2001

LE LOCLE

Dépannage 24/24

**Siegenthaler
Choffet**
Entreprise d'électricité

2400 Le Locle 032/931 45 28

2406 La Brévine 032/935 12 12
2314 La Sagne 032/931 32 02
2405 La Chaux-de-Milieu 032/936 11 74

132-085499

FERBLANTERIE - COUVERTURE

**KARL
WAGNER**

Maître ferblantier
Maître couvreur

Isolation
et revêtements
de façades

Concessionnaire
paratonnerre

Le Col-des-Roches 40
2400 Le Locle

Tél. 032/931 82 23
Fax 032/931 15 24

132-084509



Jeanneret 9-11

Jean-Daniel Schindelholz

Installations sanitaires
Ferblanterie
Service de dépannages

2400 Le Locle - Tél. 032 / 931 65 00 - Fax 032/931 65 08

132-085460/010

Café des Sports

M. et Mme F. Venier

Rue Jehan-Droz 15
Le Locle, Tél. 032/931 39 39

132-085758

Isolation de façades - Plâtrerie
Peinture - Plafonds suspendus
Papiers peints - Chapes liquides

Claude Jeanneret SA

Maîtrise fédérale

Envers 39 - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 37 61 - Fax 032/931 21 19
Natal 079/240 65 57

132-085757

W. STOSSIER

Installation sanitaire
Chauffage
Eau, gaz, air comprimé

France 9, Le Locle
Tél. 032/931 45 40 (bureau)
Tél. 032/931 28 72 (privé)

132-085265

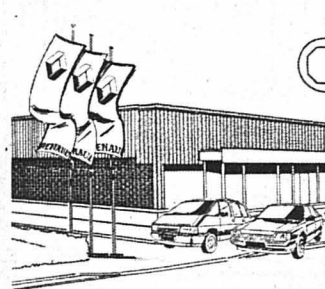


**Studio
Coiffure**

7, rue du Temple
LE LOCLE
Tél. 032/931 30 62

*Nadia Pasquini et Nadia Petti
vous souhaitent une Bonne
Année 2001 et remercient
leur fidèle clientèle.*

132-084499



Garage
Cuenot



Maîtrise fédérale
Rue du Marais 3
2400 Le Locle
Tél. 032/931 12 30

*Remercie sa fidèle clientèle et lui adresse
ses meilleurs vœux pour l'an 2001.*

132-085725

CONTI + CIE SA

Maîtrise fédérale

Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal, escaliers, cuisines
La Claire 1, Le Locle
Tél. 032/931 41 35 - Fax 032/931 36 25

132-084498

Franchini SA

et famille

Entreprise de maçonnerie

Rue des Jeanneret 44, 2400 Le Locle
Tél. 032/931 24 34, Fax 032 931 64 34

132-084139

Cours privés français/allemand

Jean-Marc Leresche

Rue du Temple 7 - Le Locle - Tél. 032/931 46 05

*souhaite une bonne et heureuse année à
tous ses élèves*

132-084995

Garage du Crêt

Agence Toyota

Famille R. Brulhart

Verger 22 - 2400 Le Locle - Tél. 032/931 59 33

24 h/24: 079/637 44 10

132-085642

A nos lecteurs
et à nos clients.

**Bonne et
heureuse
année**

Et au 3 janvier,
en compagnie
de 303 quotidiens
d'actualité et de
découvertes!

L'Impartial

L'EXPRESS

ICN Imprimeries Centrales
Neuchâtel SA
Nouvelle Imprimerie
de Cernier